



# MANUEL DE FORMATION

## Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision

Section d'ONU Femmes pour Mettre fin à la violence  
à l'égard des femmes et Centre de Formation d'ONU Femmes

## Élaboré par ONU Femmes

Conception de la mise en page : LS - lsgraphicdesign.it

© ONU Femmes 2017

**ISBN 978-1-63214-080-7**

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit et par un moyen ou un autre sans l'autorisation d'ONU Femmes.

## Remerciements

Le manuel intitulé « Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision » a été élaboré par ONU Femmes en partenariat avec le programme conjoint FNUAP-UNICEF portant sur les mutilations génitales féminines/l'excision.

ONU Femmes remercie tout particulièrement Psyche Kennett, l'auteure principale, ainsi qu'Amel Eradi pour sa contribution technique.

La réalisation de ce manuel a été rendue possible grâce aux conseils et au soutien du Groupe d'examen technique par les pairs ainsi que d'expertes et d'experts issus d'organisations et d'institutions œuvrant à l'élimination des mutilations génitales féminines/l'excision et de la violence à l'égard des femmes et des filles. ONU Femmes souhaite par conséquent remercier Lina Abirafeh de l'Institute for Women's Studies in the Arab World de l'Université libano-américaine ; Gabriella de Vita, consultante indépendante ; Jean Kemitare de l'organisation Raising Voices en Ouganda ; et Christine Ochieng de la Federation of Women Lawyers (FIDA) au Kenya pour leurs contributions techniques et leurs commentaires.

Nafissatou Diop du FNUAP, Francesca Moneti et Mar Jubero de l'UNICEF, ainsi que Caroline

Ann Meenagh d'ONU Femmes ont apporté leur expertise et leur soutien tout au long du processus d'élaboration de ce document.

Juncal Plazaola Castaño de la section Mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles d'ONU Femmes et Khamsavath Chanthavysouk du Centre de Formation d'ONU Femmes ont coordonné et administré l'élaboration de ce manuel avec le soutien de Kalliopi Mingeirou et de Clemencia Munoz-Tamayo.

ONU Femmes souhaite également remercier le Bureau régional d'Afrique orientale et australe d'ONU Femmes et le Bureau de pays d'ONU Femmes au Kenya pour leur soutien dans la planification et l'organisation du programme de formation pilote à Nairobi, ainsi que tous les participant-e-s au cours à Nairobi qui ont soumis des commentaires de grande valeur, et les bureaux de pays du FNUAP et de l'UNICEF au Kenya pour leur participation active.

Le manuel a été édité par Cynthia Kane et la mise en page a été assurée par Paolo Ciampagna de LS Graphic Design. Le processus de production a été appuyé par Natalia Garcia.

### Crédits photos de couverture :

**Module 1** © UN Women - Ryan Brown

**Module 2** © UN Photo - Kibae Park.jpg

**Module 3** © UN Women - Ryan Brown

**Module 4** © World Bank - Dana Smillie

**Module 5** © World Bank - Scott Wallace

**Module 6** © UNDP Syria

**Module 7** © UN Photo - Albert González Farran

0



GUIDE DE FACILITATION

# Préface

MANUEL DE FORMATION

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision



---

## APERÇU

---

Le Manuel de formation intitulé « *Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision (MGF/E)* », élaboré par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), aborde les mutilations génitales féminines/l'excision (MGF/E) en adoptant une perspective de genre afin de renforcer la perception qu'ont les participant-e-s des MGF/E en tant que pratique préjudiciable et forme de violence à l'égard des femmes et des filles.

Lors de la formation, les participant-e-es sont amenés à réfléchir sur les relations de pouvoir inégales entre les hommes et les femmes en tant que cause profonde des MGF/E. Ils discutent de la manière dont la discrimination sexiste engendre des attentes sociales concernant le corps et la sexualité des femmes. Ils examinent les facteurs socioéconomiques, culturels et institutionnels qui perpétuent la pratique des MGF/E. Ils analysent le rôle des filles et des femmes ainsi que celui des garçons et des hommes en tant qu'agents du changement pour parvenir à l'abandon de cette pratique et en tant que sources de résistance, et ils passent en revue un éventail d'approches programmatiques aux niveaux de réussite variés.

Chaque session débouche sur des résultats pratiques permettant de tenir compte du genre et des MGF/E dans la programmation. Les participant-e-s élaborent une analyse des données sur les MGF/E. Ils examinent les moyens qui permettent d'aborder les MGF/E en adoptant des méthodes similaires à celles des programmes de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Ils discutent de la façon d'aborder les croyances préjudiciables en tenant compte des sensibilités culturelles. Ils étudient ensuite les divers aspects impliqués dans l'élaboration d'un projet de lutte contre les MGF/E en adoptant une perspective sensible à la dimension de genre et fondée sur les droits humains, qui vise à compléter le « *Manuel sur les normes et les changements sociaux* » (FNUAP-UNICEF, 2016).

---

## CADRE CONCEPTUEL

---

L'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2012) définit les MGF/E comme « toutes les interventions incluant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou toute autre lésion des organes génitaux féminins qui sont pratiquées pour des raisons non médicales ». Au moins 200 millions de filles et de femmes vivant dans 30 pays où des données représentatives sont disponibles ont subi des MGF/E. Les MGF/E sont principalement pratiquées en Afrique et au Moyen-Orient, bien qu'elles le soient également dans certains pays d'Asie et d'Amérique latine ainsi que dans des communautés d'immigrants en Amérique du Nord, en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande où les migrants sont venus de pays où cette pratique existe encore (UNICEF, 2016).

Les MGF/E constituent une pratique préjudiciable de même que les mariages d'enfants, précoces et forcés, et elles relèvent d'une forme de violence à l'égard des femmes et des filles. Les MGF/E,

quelles que soient leur forme, constituent une violation des droits humains des femmes et des filles, et elles ont une incidence négative sur leur vie à bien des égards. Non seulement les MGF/E ont des conséquences graves sur la santé, mais elles ont également des répercussions néfastes sur le développement économique et social des femmes et des filles, et elles les empêchent de réaliser leur plein potentiel (UNICEF, 2006).

Les MGF/E sont une expression du pouvoir et du contrôle sur le corps et sur la vie des femmes. De manière générale, la violence à l'égard des femmes et des filles – et les MGF/E en particulier – est profondément ancrée dans les rapports de force inégaux entre les femmes et les hommes. Elle s'inscrit dans un système qui se perpétue par le biais de stéréotypes sexistes et de normes liées au genre qui sont discriminatoires, d'une violence communément acceptée et d'une division inégale du travail, des droits de propriété privée et des institutions juridiques et sociales. En conséquence, un grand nombre de femmes ont un accès limité aux terres, aux emplois rémunérés, à l'héritage, à l'éducation, au pouvoir et à la sécurité. Le mariage devient une nécessité pour assurer leur survie ainsi que leur principal accès aux ressources et au respect. Les idées concernant la pureté, la chasteté, l'honneur et la propreté, qui se traduisent physiquement par les MGF/E, servent à renforcer la virginité avant le mariage et la fidélité conjugale et, par conséquent, elles exercent sur les femmes un contrôle social et culturel. En outre, de nombreuses mères participent elles-mêmes à l'excision de leurs filles car la reconnaissance sociale dont bénéficient les femmes et les filles si elles subissent des MGF/E et les sanctions qu'elles encourent si elles s'y refusent l'emportent sur les conséquences négatives de cette pratique.

Diverses approches ont été adoptées pour l'abandon des MGF/E par le biais de l'éducation sur la santé, de la défense des droits sexuels, d'actions de mobilisation et de campagnes auprès des communautés, de l'application de la législation relative aux droits humains, de propositions d'autres emplois aux exciseurs et d'une variété d'initiatives incorporant tout ou partie des éléments ci-dessus. Toutefois, pour assurer la réussite d'un programme de lutte pour l'abandon des MGF/E, McChesney (2015) préconise que l'initiative soit menée par la communauté, qu'elle transforme les normes sociales à un niveau plus vaste, et qu'elle permette aux femmes de s'émanciper.

Le « *Manuel sur les normes et les changements sociaux* » (FNUAP-UNICEF, 2016) vient compléter cette perspective. Il s'appuie sur le travail de l'UNICEF en matière de pratiques et de normes sociales préjudiciables, publié dans « *Changer une convention sociale néfaste : la pratique de l'excision/mutilation génitale féminine* » (UNICEF Digest Innocenti, 2005) et dans « *A Coordinated Strategy to Abandon Female Genital Mutilation/Cutting in One Generation* » (Une stratégie coordonnée visant à abandonner les mutilations génitales féminines/l'excision en une génération, UNICEF, 2007). Le manuel promeut une approche fondée sur des données probantes relative à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des interventions de lutte contre les MGF/E. Il reconnaît que, dans les sociétés où elles sont pratiquées, les MGF/E constituent une règle comportementale ou une norme sociale qui va de soi. Il fait valoir le fait que, puisque les familles et les individus se conforment à cette pratique parce qu'ils pensent que c'est ce que l'on attend d'eux, l'abandon des MGF/E doit passer par un processus de changement social qui débouche sur de nouvelles attentes et sur l'émergence d'une nouvelle norme. Cela revient à travailler avec un vaste éventail de parties prenantes gouvernementales, religieuses, de la société civile et individuelles, dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la protection de l'enfance, des médias et des entreprises. Ce manuel sur « *L'égalité des sexes et les mutilations génitales féminines/l'excision* » introduit un concept selon lequel l'instauration de cette nouvelle norme sociale passe par la résolution des problèmes des inégalités entre les sexes, de la discrimination ainsi que du pouvoir et du contrôle patriarcaux.

Sur le plan de la programmation, la lutte contre les MGF/E en tant que pratique préjudiciable – une forme de violence à l’égard des femmes et des filles et une norme sociale – nécessite une théorie du changement holistique, multisectorielle, sensible à la dimension de genre et fondée sur les droits. Une analyse des parties prenantes est essentielle pour identifier les facteurs d’influence – à la fois les agents du changement et les sources de résistance. Par exemple, alors que beaucoup pensent – à tort – que les MGF/E reposent sur un fondement religieux, la religion peut néanmoins jouer un rôle essentiel, tant dans la perpétuation que dans l’éradication de cette pratique. La programmation doit également incorporer les principes de l’approche « Ne pas nuire ». Il y a lieu de privilégier la protection et la sécurité des femmes et des filles qui ont subi des MGF/E. Elles doivent être traitées avec respect, et leur droit à la confidentialité doit être garanti. Dans le même temps, les garçons et les hommes doivent être impliqués dans la programmation. Par ailleurs, l’objectif à long terme du changement des normes sociales doit aller de pair avec une focalisation sur des résultats plus immédiats. Cette conception est étroitement liée aux principes clés en matière de programmation qui figurent dans la Note d’Orientation du Département Britannique pour le Développement International (DFIF) intitulée « *Shifting Social Norms to Tackle Violence Against Women and Girls* » (Le changement des normes sociales pour éliminer la violence à l’égard des femmes et des filles – Alexander-Scott et al., 2016). Elle est largement partagée dans le débat mondial sur l’élaboration de programmes de lutte contre les MGF/E.

---

## PROFIL DES PARTICIPANT-E-S

---

Le cours s’adresse aux responsables de programmes et aux praticiens des gouvernements et des organisations de la société civile, des Nations Unies et d’autres organisations internationales qui travaillent dans les pays où la pratique des MGF/E prédomine, y compris les pays dans lesquels les communautés d’immigrants continuent à la pratiquer. Il cible les professionnels qui œuvrent déjà pour lutter contre les MGF/E ou qui entrevoient des possibilités d’éradiquer cette pratique par le biais de leurs programmes de promotion de l’égalité des sexes ou d’élimination de la violence à l’égard des femmes et des filles. Les participant-e-s doivent être capables de traduire l’analyse sexospécifique concernant l’abandon de la pratique des MGF/E que promeut cette formation en stratégies respectueuses et tenant compte des sensibilités culturelles qui sont adaptées aux environnements dans lesquels travaillent les participant-e-s.

Le cours est conçu pour 15 à 25 participant-e-s travaillant en quatre à cinq petits groupes de discussion. Ceci permet à chacun des participant-e-s de partager son expérience et ses idées afin d’enrichir les résultats des sessions en matière de participation.

---

## PROFIL DU FACILITATEUR

---

Le document *L'égalité des sexes et les mutilations génitales féminines/l'excision* n'est pas conçu pour être un cours de formation de formateurs. Par conséquent, les facilitateurs doivent déjà disposer d'une expérience dans la dispense de formations sur l'égalité des sexes, les MGF/E et la violence à l'égard des femmes et des filles, et être en mesure d'évaluer le niveau de connaissances des participant-e-s pour déterminer l'étendue du jargon technique à intégrer ou à éviter. Ils doivent connaître les domaines suivants et pouvoir illustrer les concepts à l'aide d'exemples pratiques :

- les types 1 à 4 de MGF/E, les pays de prévalence, les lois internationales et nationales de prévention des MGF/E, les répercussions médicales et sociales ;
- les concepts des inégalités entre les sexes, de la discrimination, des stéréotypes sexistes et des masculinités préjudiciables relativement aux sociétés qui approuvent les MGF/E ;
- les différentes approches et interventions qui ont été employées dans les programmes d'éradication des MGF/E, dont les approches à la santé sexuelle et reproductive et aux droits y afférents, les changements juridiques, l'autonomisation éducative et économique et l'évolution des normes sociales.

Par ailleurs, le facilitateur doit disposer de compétences en matière de facilitation qui s'appuient sur une pédagogie féministe et sur les principes de formation des adultes (Knowles et al, 2015). Il doit être familiarisé avec l'utilisation d'une approche à la formation communicative, participative et axée sur les tâches, pour :

- promouvoir et vérifier la compréhension des concepts, des faits et des idées ;
- éviter un enseignement axé sur le formateur, mais à la fin de chaque tâche, pouvoir réunir les principaux points dans des synthèses claires ;
- mettre en place et gérer les tâches avec des instructions claires afin d'obtenir des résultats intelligibles ;
- promouvoir un raisonnement critique afin d'analyser, de catégoriser et de détailler les problèmes, leurs causes profondes et leurs solutions ;
- encourager une variété d'initiatives menées par les participant-e-s et une diversité d'opinions ;
- formuler des commentaires pertinents et constructifs ;
- créer un espace sûr et propice à l'apprentissage ;
- encourager une introspection critique sur les questions de l'égalité des sexes et du pouvoir.

---

## OBJECTIFS DU COURS

---

À la fin du cours, les participant-e-s seront en mesure :

- de rédiger une analyse des données concernant le genre et les MGF/E pour un projet ou un programme spécifique à un pays ;
- d'identifier les causes profondes des MGF/E en tant que rapports de force inégaux entre les hommes et les femmes qui engendrent des inégalités entre les sexes, la discrimination, ainsi que des stéréotypes et des normes préjudiciables ;
- d'expliquer comment les sociétés se servent des MGF/E pour contrôler les femmes et les filles et les raisons pour lesquelles les femmes sont également impliquées dans le maintien de ce statu quo ;
- de définir les MGF/E comme une pratique préjudiciable, une forme de violence à l'égard des femmes et des filles et une violation de leurs droits humains ;
- d'expliquer l'importance d'une approche holistique à la programmation en matière de MGF/E ;
- d'identifier, parmi les parties prenantes, celles qui sont favorables et celles qui résistent à l'éradication des MGF/E ;
- de lutter contre les mythes et les croyances préjudiciables concernant les MGF/E ;
- d'expliquer un éventail de considérations en faveur d'une programmation sexotransformatrice en matière de MGF/E et de commencer à élaborer une théorie du changement.

Il est important de noter que le cours intitulé « *Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision* » ne cherche pas à couvrir chacun des aspects de cette pratique en trois jours et demi. Par exemple, les approches aux droits humains, le rôle de la religion et les obligations régionales concernant les MGF/E et la loi ne sont pas couverts de manière détaillée. Toutefois, des références à des ressources gratuites consacrées aux MGF/E sont mentionnées dans l'ensemble des éléments du cours, et elles sont répertoriées dans la section « Sources » ci-dessous.

La perspective relative aux normes sociales est abordée plus en détail dans le « *Manuel sur les normes et les changements sociaux* » (FNUAP-UNICEF, 2016). Les principes directeurs de la prise en charge des victimes de violence à l'égard des femmes et des filles sont couverts plus en détail dans « *Un cadre pour appuyer les mesures de prévention de la violence à l'égard des femmes* » (ONU Femmes, OIT, PNUD, UNESCO, FNUAP, HCR, OMS, 2015) et dans *Paquet de services essentiels pour les femmes et les filles victimes de violence* (ONU Femmes, FNUAP, OMS, PNUD et ONUDC, 2015).



## APERÇU DU COURS

Le cours comporte trois modules d'une journée et un module d'une demi-journée, présentés ci-dessous. Il est également possible de dispenser le **Module 2** en tant que partie intégrante du « *Manuel sur les normes et les changements sociaux* » (FNUAP-UNICEF, 2016).

### Module 1 — Définition du contexte des MGF/E

Session	Titre	À la fin du module, les participant-e-s seront en mesure :
	<b>Ouverture</b>	→ de répondre au questionnaire d'évaluation préalable au cours ;
1	<b>Introduction au cours</b>	→ d'identifier les compétences et les expériences parmi les membres du groupe ; → d'expliquer l'approche et la finalité du cours ; → de convenir de méthodes de travail collaboratif ;
2	<b>Les données sur le genre et les MGF/E</b>	→ d'évaluer l'utilité des données concernant le genre et les MGF/E dans les pays où les participant-e-s travaillent ; → d'élaborer une analyse des données concernant le genre et les MGF/E pour les projets ou les programmes des participant-e-s.

### Module 2 — Les inégalités entre les sexes, les MGF/E et la violence à l'égard des femmes et des filles

Session	Titre	By the end of the module participants will be able to
3	<b>Pouvoir et contrôle</b>	→ d'analyser les causes profondes des MGF/E en matière d'inégalités entre les sexes, de discrimination et de stéréotypes et de normes sexistes préjudiciables ; → d'expliquer en quoi les MGF/E constituent une pratique préjudiciable ; → d'expliquer comment les MGF/E sont utilisées pour contrôler les femmes et les filles ;
4	<b>Les MGF/E en tant que forme de violence à l'égard des femmes et des filles</b>	→ de définir la violence à l'égard des femmes et des filles ; → de définir en quoi les MGF/E constituent une pratique préjudiciable, une forme de violence à l'égard des femmes et des filles et une violation de leurs droits humains ; → de commencer à utiliser un cadre écologique pour la programmation en matière de MGF/E.

### Module 3 — Les agents du changement et les sources de résistance

Session	Titre	À la fin du module, les participant-e-s seront en mesure :
5	<b>Analyse de l'influence des parties prenantes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ d'identifier, parmi les parties prenantes, celles qui sont favorables et celles qui résistent à l'éradication des MGF/E ;</li><li>→ d'utiliser une matrice des influences pour trouver des points d'entrée en faveur d'un changement ;</li></ul>
6	<b>La lutte contre les croyances préjudiciables</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ d'analyser les croyances préjudiciables courantes qui perpétuent la pratique des MGF/E ;</li><li>→ de formuler des arguments efficaces pour les contrer.</li></ul>

### Module 4 — La programmation sur le genre et les MGF/E

Session	Titre	À la fin du module, les participant-e-s seront en mesure :
7	<b>La programmation sur le genre et les MGF/E</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ d'expliquer un éventail de considérations en faveur d'une programmation sexotransformatrice en matière de MGF/E ;</li><li>→ de commencer à élaborer une théorie du changement ;</li><li>→ de décrire comment les participant-e-s utiliseront le contenu du cours dans leur propre travail ;</li></ul>
	<b>Clôture</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ de répondre au questionnaire d'évaluation après le cours.</li></ul>

---

## MÉTHODOLOGIE DU COURS

---

La méthodologie du cours est participative et axée sur les participant-e-s afin de faire appel à leur expérience personnelle et professionnelle ainsi qu'à leur expertise. La présentation des informations de manière descendante peut parfois refléter un pouvoir patriarcal. La méthodologie vise donc à créer un environnement d'apprentissage non hiérarchique où les croyances, les compétences et les connaissances des participant-e-s sont respectées, et où les participant-e-s et les facilitateurs travaillent ensemble pour générer une compréhension collective et étudier les moyens d'aller de l'avant. L'approche est axée sur les tâches et sur les résultats. Elle recourt à des discussions de groupe pour développer un raisonnement critique, une ouverture d'esprit, un militantisme et une mobilisation sociale. Les participant-e-s ont la possibilité de s'impliquer dans la pratique avec les éléments du cours et d'appliquer ce qu'ils ont appris à leur contexte de travail respectif. Le cours évite de baser l'apprentissage sur des leçons, et le nombre de présentations sur PowerPoint est minime. Ce format nécessite toutefois que le facilitateur récapitule clairement les principaux points. Un feuillet est également distribué à chaque session. Il récapitule les principaux messages, afin que les participant-e-s puissent facilement s'y référer.

Chaque session comporte une série d'interventions de la part du facilitateur ainsi que des tâches et des productions menées par les participant-e-s. Les types de tâches réalisées comprennent les sous-compétences cognitives du raisonnement critique. Parmi celles-ci figurent des tâches d'analyse, de classement, de priorisation, d'amélioration, d'exploration d'idées et de planification. Par ailleurs, les activités menées lors des sessions équilibrent les quatre styles d'apprentissages – visuel, auditif, lecture-écriture et kinesthésique (modèle « VARK ») – afin de pouvoir s'adapter aux différents modes d'apprentissage et d'expression des participant-e-s au cours. Les équipements requis pour les sessions nécessitent généralement peu de technologie : quatre à six tableaux d'affichage ou de conférence (un pour chaque groupe), des feuilles de tableau, un assortiment de cartes colorées de visualisation en programmation participative, des marqueurs indélébiles de quatre couleurs, et des épingles ou des bâtons de colle. Pour la Session 2, une installation comprenant un ordinateur portable, un projecteur, un écran et une connexion Internet sans fil est souhaitable. Dans la mesure du possible, les participant-e-s doivent apporter leur propre ordinateur portable.

# EMPLOI DU TEMPS

	JOURNÉE 1	JOURNÉE 2	JOURNÉE 3	JOURNÉE 4
	<b>Définition du contexte des MGF/E</b>	<b>Les inégalités entre les sexes, les MGF/E et la violence à l'égard des femmes et des filles</b>	<b>Les agents du changement et les sources de résistance</b>	<b>La programmation sur le genre et les MGF/E</b>
8.30	<b>Ouverture</b> <b>Session 1</b> <b>Introduction au cours</b> Familiarisation entre les participants et avec les composantes du cours	<b>Session 3</b> <b>Pouvoir et contrôle</b> Identification des pratiques préjudiciables Analyse des causes profondes des inégalités entre les sexes dans le cadre des MGF/E	<b>Session 5</b> <b>Analyse de l'influence des parties prenantes</b> Utilisation d'une matrice des influences pour analyser la résistance et le soutien à l'abandon des MGF/E	<b>Session 7</b> <b>La programmation sur le genre et les MGF/E</b> Prise en compte d'un éventail de considérations relatives à la programmation Élaboration d'une théorie du changement
10.30	<b>Pause du matin</b>			
11.00	<b>Session 2</b> <b>Les données sur le genre et les MGF/E</b> Comparaison entre les données relatives aux MGF/E et d'autres statistiques de développement	Définition des MGF/E en tant qu'outil de pouvoir et de contrôle	Détermination des points d'entrées en faveur d'un changement	Discussion sur les prochaines étapes Réponse au questionnaire d'évaluation après le cours <b>Clôture</b>
12.30	<b>Déjeuner</b>			
13.30	Partage des associations et des contradictions entre les données	<b>Session 4</b> <b>Les MGF/E en tant que forme de violence à l'égard des femmes et des filles</b> Définition des MGF/E en tant que forme de violence à l'égard des femmes et des filles, pratique préjudiciable et violation des droits humains	<b>Session 6</b> <b>La lutte contre les croyances préjudiciables</b> Analyse des mythes et des croyances concernant les MGF/	
15.00	<b>Pause de l'après-midi</b>			
15.30 à 17.00	Élaboration d'une analyse des données sur le genre et les MGF/E	Présentation détaillée des principales activités liées aux MGF/E pour une programmation holistique	Utilisation de jeux de rôle pour développer des compétences en matière de lutte contre les croyances préjudiciables	

---

# GUIDE DE FACILITATION

---

Le Guide de facilitation comporte trois sections pour chaque session :

## 1. Aperçu

<b>Objectifs d'apprentissage</b>	une série de déclarations d'aptitudes pour les participant-e-s
<b>Principaux éléments</b>	la liste des parties et des durées de la session
<b>Feuillets</b>	la liste des titres des feuillets à distribuer aux participant-e-s
<b>Ressources</b>	une liste de références de ressources ou de liens vers des ressources
<b>Principaux messages</b>	un résumé du contenu principal qui sera couvert lors de la session
<b>Équipements et éléments</b>	la liste des aides visuelles nécessaires pour la préparation du facilitateur

## 2. Procédure

La procédure propose un guide pas à pas concernant les activités que mèneront respectivement le facilitateur et les participants. Elle est rédigée sous forme d'ensemble d'instructions, avec une durée attribuée à chaque étape et, lorsque cela est pertinent, des idées clés sont présentées dans des cadres d'information.

## 3. Notes aux facilitateurs

Les notes aux facilitateurs, qui correspondent à chaque étape de la procédure et aux tâches spécifiques prévues dans les feuillets à distribuer aux participants, présentent la finalité des tâches, des informations contextuelles, une explication des principaux concepts, des propositions de corrigés et des idées de commentaires pour favoriser la production des participants.

---

## FEUILLETS À DISTRIBUER AUX PARTICIPANTS

---

Du fait que ce cours est axé sur des tâches, les feuillets à distribuer aux participants contiennent une série de tâches et d'activités visant à renforcer systématiquement la compréhension, l'analyse et l'action pour chaque thème abordé. Collectivement, ils forment un manuel destiné aux participants. Chaque feuillet est divisé en activités, et chaque activité comporte une rubrique de compréhension claire qui correspond aux instructions contenues dans le Guide de facilitation. Les feuillets sont conçus de manière à ce que les participants puissent y rédiger des notes. La mise en page comporte donc une police de caractère plus grande et des espaces appropriés permettant aux participants d'y rédiger des notes.

---

## ENSEMBLE D'ÉLÉMENTS PRÉALABLES AU COURS

---

Afin de s'assurer que tous les participants disposent d'une compréhension commune des principaux concepts avant de participer au cours, un ensemble d'éléments préalables au cours, dans lequel figurent des activités gratuites d'apprentissage en ligne (cours et éléments de lecture succincts en ligne) sur le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision leur seront envoyés, avec notamment :

### **Des cours modulaires en ligne**

Centre de Formation d'ONU Femmes, 2011-2016. Je connais le genre.

Disponible sur le site : <https://trainingcentre.unwomen.org/course/description.php?id=2&lang=fr>

FNUAP, 2014. « FGM Prevention for Midwives e-Learning Module » (Module d'apprentissage en ligne destiné aux sages-femmes pour la prévention des MGF/E).

Disponible en anglais sur le site : <http://fgmprevention.unfpa.org/>

Mediterranean Institute of Gender Studies, 2012.

United to End Female Genital Mutilation.

Disponible sur le site : <http://uefgm.org/index.php/e-learning/?lang=fr>

### **Éléments de lecture succincts en ligne**

FGM Education Programme NZ, 2016. « Female Genital Mutilation Information for health and child protection professionals » (Informations sur les mutilations génitales féminines à destination des professionnels de la protection de l'enfance et de la santé).

Disponible en anglais sur le site : <http://fgm.co.nz/beliefs-and-issues/>

## SOURCES

Références	Session	Page
Jehad M. Abu Daia, 2000. « Female circumcision ». <i>Saudi Medical Journal</i> , vol. 21, No 10, p. 921-923. Disponible sur le site : <a href="http://www.smj.org.sa/index.php/smj/article/view/3154/928">http://www.smj.org.sa/index.php/smj/article/view/3154/928</a>	FP02	15
Bina Agarwal, 1994. « Gender and Command over Property: A Critical Gap in Economic Analysis and Policy in South Asia ». <i>World Development</i> , vol. 22, No. 10, pp 1455-1478. Disponible sur le site : <a href="http://www.binaagarwal.com/downloads/apapers/gender_and_command_over_property.pdf">http://www.binaagarwal.com/downloads/apapers/gender_and_command_over_property.pdf</a>	FP03	8
Rainbo Aidos, 2006. « FGM/C as a Development Issue: Programming tools to mainstream the abandonment of FGM/C into development programs and projects ».	GF03	3
	FP03	3, 7
	GF06	11
	FP06	2
Mary Anderson, 1999. « <i>Do No Harm: How Aid Can Support Peace – or War</i> ». Colorado Boulder : Lynne Rienner Publishers.	FP07	14
Michaeljon Alexander-Scott, Emma Bell et Jenny Holden (2016). « <i>DFID Guidance Note: Shifting Social Norms to Tackle Violence Against Women and Girls (VAWG)</i> ». Londres: VAWG Helpdesk.	GF00	2
	GF05	14
	FP05	10
	GF07	5, 18
	FP07	12-15
I. L. Asmani et M. S. Abdi, 2008 pour USAID. « De linking FGM/C from Islam ». Disponible sur le site : <a href="https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/De-linking%20FGM%20from%20Islam%20final%20report.pdf">https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/De-linking%20FGM%20from%20Islam%20final%20report.pdf</a>	FP02	15
BBC Newsnight rep. Sue Lloyd Robert, 2012. « Female Genital Mutilation in Egypt ». (Fichier vidéo). Disponible sur le site : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=bObvzSHRKT8&amp;nohtml5=False">https://www.youtube.com/watch?v=bObvzSHRKT8&amp;nohtml5=False</a>	GF07	12
Melanie Blackless, Anthony Charuvastra, Amanda Derryck, Anne Fausto-Sterling, Karl Lauzanne et Ellen Lee, 2000. « How sexually dimorphic are we? » <i>American Journal of Human Biology</i> , vol.12, No. 2, pp. 151-166	GF06	16
Cristina Bicchieri et Hugo Mercier, 2014. « Norms and Beliefs: How Change Occurs ». <i>The Jerusalem Philosophical Quarterly</i> , vol. 63, pp. 60-82. Disponible sur le site : <a href="http://www.academia.edu/1596868/Norms_and_Beliefs_How_Change_Occurs">http://www.academia.edu/1596868/Norms_and_Beliefs_How_Change_Occurs</a>	GF01	8
	FP01	6
	GF03	11
	GF04	18
	GF05	5
	FP05	10

Reference	Session	Page
Dioscorus Boles dans « On Coptic Nationalism », 2013. « Prevalence of and Support for Female Genital Mutilation within the Copts of Egypt ». <a href="http://copticliterature.wordpress.com/2014/03/12/prevalence-of-and-support-for-female-genital-mutilation-within-the-copts-of-egypt-unicef-report-2013/">Disponible sur le site : http://copticliterature.wordpress.com/2014/03/12/prevalence-of-and-support-for-female-genital-mutilation-within-the-copts-of-egypt-unicef-report-2013/</a>	FP02	15
Care International, 2015. « Vows of Poverty. 26 Countries Where Child Marriage Eclipses Girls' Education ». (Vœux de pauvreté. 26 pays où le mariage d'enfants supplante l'éducation des filles). <a href="http://www.careinternational.org.uk/sites/default/files/VOP%202015%20Report_CARE.pdf">Disponible en anglais sur le site : http://www.careinternational.org.uk/sites/default/files/VOP%202015%20Report_CARE.pdf</a>	FP03	1
The Centre for Development and Population Activities, 2009. « Choose a Future! Issues and Options for Adolescent Girls in Southern Africa ». <a href="https://www.k4health.org/toolkits/swaziland-teachers/choose-future-issues-and-options-adolescent-girls-southern-africa">Disponible sur le site : https://www.k4health.org/toolkits/swaziland-teachers/choose-future-issues-and-options-adolescent-girls-southern-africa</a>	GF06	11
Sheena Crawford et Sagal Ali, 2015. « Situational Analysis of FGM/C Stakeholders and Interventions in Somalia ». Heart (Health and Education Advice and Resource. Team): UKaid. <a href="http://orchidproject.org/wp-content/uploads/2015/02/Situational-Analysis-of-FGMC-Stakeholders-and-Interventions-in-Somalia1.pdf">Disponible sur le site : http://orchidproject.org/wp-content/uploads/2015/02/Situational-Analysis-of-FGMC-Stakeholders-and-Interventions-in-Somalia1.pdf</a>	GF02	
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) pour le compte du ministère fédéral de la Coopération économique et du développement, 2012. « How to organise Generation Dialogues about Female Genital Cutting ». Berlin: GIZ <a href="https://www.giz.de/expertise/downloads/Fachexpertise/giz2013-en-fgm-GenDia-man-t1.pdf">Disponible en anglais sur le site : https://www.giz.de/expertise/downloads/Fachexpertise/giz2013-en-fgm-GenDia-man-t1.pdf</a>	FP07	5
FGM Education Programme NZ, 2016. « Female Genital Mutilation Information for health and child protection professionals ». <a href="http://fgm.co.nz/beliefs-and-issues/">Disponible sur le site : http://fgm.co.nz/beliefs-and-issues/</a>	GF00 GF06 FP03 FP06	11 11 4, 9, 13 2
Liz Ford, 2015. « Maasai Cricket Warriors determined to hit female genital mutilation for six ». The Guardian. <a href="http://www.theguardian.com/global-development/2015/nov/12/maasai-cricket-warriors-female-genital-mutilation-movie-last-man-stands-championship">Disponible sur le site : http://www.theguardian.com/global-development/2015/nov/12/maasai-cricket-warriors-female-genital-mutilation-movie-last-man-stands-championship</a>	FP07	7
Forward (Safeguarding rights and dignity), 2012. « Female Genital Mutilation: Frequently Asked Questions: A Campaigner's Guide for Young People ». <a href="https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/332732/FGMfaqFORWARD.pdf">Disponible sur le site : https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/332732/FGMfaqFORWARD.pdf</a>	GF06 FP06	12 2



Reference	Session	Page
ForwardUK, 2015. Needlecraft: FGM Animation. Disponible sur le site : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=bgbyZzCZU_4">https://www.youtube.com/watch?v=bgbyZzCZU_4</a>	GF06	17
The Guardian, 2014. « An alternative to female genital mutilation that prevents girls suffering ». Disponible sur le site : <a href="http://www.theguardian.com/commentisfree/2014/feb/06/alternative-to-circumcision-prevents-girls-suffering-kenya">http://www.theguardian.com/commentisfree/2014/feb/06/alternative-to-circumcision-prevents-girls-suffering-kenya</a>	FP07	4
Lori Heise, 1998. « Violence Against Women, An Integrated, Ecological Framework ». Disponible sur le site : <a href="http://gbvaor.net/wp-content/uploads/sites/3/2012/10/Violence-Against-Women-An-Integrated-Ecological-Framework-Heise-1998.pdf">http://gbvaor.net/wp-content/uploads/sites/3/2012/10/Violence-Against-Women-An-Integrated-Ecological-Framework-Heise-1998.pdf</a>	GF04	12
Organisation internationale du travail, 2015. Statistiques et bases de données, profils de pays. Disponible sur le site : <a href="http://www.ilo.org/ilostat/faces/ilostat-home?locale=fr&amp;_afLoop=61641200330979#!%40%40%3Flocale%3Dfr%26_afLoop%3D61641200330979%26_adf.ctrl-state%3Dzc4i8n1dx_33">http://www.ilo.org/ilostat/faces/ilostat-home?locale=fr&amp;_afLoop=61641200330979#!%40%40%3Flocale%3Dfr%26_afLoop%3D61641200330979%26_adf.ctrl-state%3Dzc4i8n1dx_33</a>	FP02	7
Union interparlementaire, 2016. Les femmes dans les parlements nationaux. Disponible sur le site : <a href="http://www.ipu.org/wmn-e/classif.htm">http://www.ipu.org/wmn-e/classif.htm</a>	FP02	7
Alizabeth Isman et al., 2013. « Midwives' Experiences in Providing Care and Counselling to Women with Female Genital Mutilation (FGM) Related Problems ». <i>Obstetrics and Gynecology International</i> , vol 2013, Article ID 785148, 9 pages. Disponible sur le site : <a href="http://www.hindawi.com/journals/ogi/2013/785148/">http://www.hindawi.com/journals/ogi/2013/785148/</a>	FP07	6
Malcolm Knowles, Elwood F. Holton III et Richard A. Swanson, 2015. « <i>The Adult Learner</i> ». 8e édition. New York: Routledge.	GF00	4
Kay Young McChesney, 2015. « Successful Approaches to End Female Genital Cutting ». <i>Journal of Sociology &amp; Social Welfare</i> , vol XLII, No. 1. Disponible sur le site : <a href="http://scholarworks.wmich.edu/jssw/vol42/iss1/2/">http://scholarworks.wmich.edu/jssw/vol42/iss1/2/</a>	GF00	2
Mediterranean Institute of Gender Studies, 2012. United to End Female Genital Mutilation. Disponible sur le site : <a href="http://uefgm.org/index.php/e-learning/?lang=fr">http://uefgm.org/index.php/e-learning/?lang=fr</a>	GF00	11
Mediterranean Institute of Gender Studies, 2015. « Repositioning FGM as a Gender and Development Issue ». Disponible sur le site : <a href="http://www.medinstgenderstudies.org/wp-content/uploads/endFGM-PositionPaper-EN-online.pdf">http://www.medinstgenderstudies.org/wp-content/uploads/endFGM-PositionPaper-EN-online.pdf</a>	GF04	18
Centre de développement de l'OCDE, 2016. « Social Institutions and Gender Index: Country Profiles ». Disponible sur le site : <a href="http://www.genderindex.org/">http://www.genderindex.org/</a>	FP02	7

Reference	Session	Page
Habil Oloo et al., 2011. « <i>Female Genital Mutilation Practices in Kenya: The Role of Alternative Rites of Passage. A Case Study of Kissi and Kuria Districts</i> ». Londres: « Feed the Minds ». Disponible sur le site : <a href="http://www.poline.org/node/566482">http://www.poline.org/node/566482</a>	FP07	7
John Lekan Oyefara, 2014. « Socio-cultural Dimensions and Attitude of Women and Community Stakeholders towards Continuation of FGM in Lagos Metropolis, Nigeria ». <i>African Research Review</i> , vol.8, No. 2, pp. 19-37.	FP03	3
Michael Schwalbe, 1992. « Male Supremacy and the Narrowing of the Moral Self ». <i>Berkeley Journal of Sociology</i> , vol. 37, pp. 29-54.	FP03	5
Social Care, Local Government and Care Partnerships/Children, Families and Communities/ Maternity and Starting well/24839, 2015. « Female Genital Mutilation Risk and Safeguarding; Guidance for Professionals ». Disponible sur le site : <a href="https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/418564/2903800_DH_FGM_Accessible_v0.1.pdf">https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/418564/2903800_DH_FGM_Accessible_v0.1.pdf</a>	FP01 GF03	1 10
« Social Institutions and Gender Index: Synthesis Report ». (Institutions sociales et indice d'égalité des sexes : rapport de synthèse).OCDE. Disponible en anglais sur le site : <a href="http://www.oecd.org/dev/development-gender/BrochureSIGI2015-web.pdf">http://www.oecd.org/dev/development-gender/BrochureSIGI2015-web.pdf</a>	FP03	9
Tostan, 2015. Tostan, Dignité pour tous. « Le programme de renforcement des capacités communautaires ». Disponible sur le site : <a href="http://fr.tostan.org/community-empowerment-program">http://fr.tostan.org/community-empowerment-program</a>	GF07 FP07	10 13-14
UK Home Office, 2014. « Recognising and Preventing FGM ». Disponible sur le site : <a href="https://fgmelearning.vctms.co.uk/default.aspx?session=to">https://fgmelearning.vctms.co.uk/default.aspx?session=to</a>	GF06 FP06	12 2
UK in Somalia, 2016. Document sur Facebook. Disponible sur le site : <a href="https://www.facebook.com/ukinsomalia/photos/pb.199820140096149.-2207520000.1459171452./942916665786489/?type=3">https://www.facebook.com/ukinsomalia/photos/pb.199820140096149.-2207520000.1459171452./942916665786489/?type=3</a>	FP07	6
Assemblée générale des Nations Unies, 1993. Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. 48/104. Disponible sur le site : <a href="http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=%20A/RES/48/104">http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=%20A/RES/48/104</a>	GF04 FP04	3, 7 4, 6
Nations Unies, 2016. Collection des traités. Chapitre IV Droits de l'homme, 11. Convention relative aux droits de l'enfant. New York, 20 novembre 1989. Disponible sur le site : <a href="https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&amp;mtmsg_no=IV-11&amp;chapter=4&amp;clang=_fr">https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&amp;mtmsg_no=IV-11&amp;chapter=4&amp;clang=_fr</a>	FP02 GF04 FP04 GF05	7 19 5 17

Reference	Session	Page
Programme des Nations Unies pour le développement, 2015. Rapports sur le développement humain : Tableau 5 : Indice d'inégalités de genre. <a href="http://hdr.undp.org/fr/composite/GII">Disponible sur le site : http://hdr.undp.org/fr/composite/GII</a>	FP02	5, 7
FNUAP, 2016. « Foire aux questions concernant les mutilations génitales féminines (MGF) : quels sont les pays qui disposent d'une loi interdisant les MGF ? ». Consulté le 17 octobre 2016 <a href="http://www.unfpa.org/fr/resources/foire-aux-questions-concernant-les-mutilations-g%C3%A9nitales-f%C3%A9minines-mgf#banned_by_law">Disponible sur le site : http://www.unfpa.org/fr/resources/foire-aux-questions-concernant-les-mutilations-g%C3%A9nitales-f%C3%A9minines-mgf#banned_by_law</a>	FP02	7
FNUAP-UNICEF, 2013. « True Story – Female Genital Mutilation in Afar, Ethiopia ». (Histoire vraie : la mutilation génitale féminine à Afar en Éthiopie). (Fichier vidéo). <a href="https://www.youtube.com/watch?v=r8IV1z4zy7g">Disponible sur le site : https://www.youtube.com/watch?v=r8IV1z4zy7g</a>		
FNUAP-UNICEF, 2016. « Manuel sur les normes et les changements sociaux ».	GF00	1, 2, 5
Programme conjoint du FNUPA et de l'UNICEF, « Female Genital Mutilation/Cuttings: Accelerating change » (Les mutilations génitales féminines/l'excision : accélération des changements).	GF01	7,8
<a href="http://www.unfpa.org/publications/manual-social-norms-and-change">Disponible sur le site : http://www.unfpa.org/publications/manual-social-norms-and-change</a>	FP01	5
	RO1.3	4
	GF03	2
	GF07	10
UNICEF Innocenti Digest, 2005. « Changer une convention sociale néfaste : la pratique de l'excision/mutilation génitale féminine ». <a href="https://www.unicef-irc.org/publications/397/">Disponible sur le site : https://www.unicef-irc.org/publications/397/</a>	GF00	2
UNICEF, 2006. « La discrimination sexiste tout au long du cycle de vie. La situation des enfants dans le monde 2006 ». <a href="https://www.unicef.org/french/sowc07/docs/sowc07_panel1_1_fr.pdf">Disponible sur le site : https://www.unicef.org/french/sowc07/docs/sowc07_panel1_1_fr.pdf</a>	GF00	2
UNICEF, 2007. « A Coordinated Strategy to Abandon Female Genital Mutilation/Cutting in One Generation ». (Une stratégie coordonnée visant à abandonner l'excision/ mutilation génitale féminine en une génération) <a href="https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rt=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=1&amp;cad=rja&amp;uact=8&amp;ved=0ahUKEwjLyrGerIDSaHWcyRoKHbbpDdYQFggeMAA&amp;url=https%3A%2F%2Fdata.unicef.org%2Fwp-content%2Fuploads%2F2015%2F12%2Ffgmc_Coordinated_Strategy_to_Abandon_FGMC_in_One_Generation_fren_98.pdf&amp;usq=AFQjCNFOA158fDQ3P8mdvSXVEy_Dz6v1fQ">Disponible sur le site : https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rt=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=1&amp;cad=rja&amp;uact=8&amp;ved=0ahUKEwjLyrGerIDSaHWcyRoKHbbpDdYQFggeMAA&amp;url=https%3A%2F%2Fdata.unicef.org%2Fwp-content%2Fuploads%2F2015%2F12%2Ffgmc_Coordinated_Strategy_to_Abandon_FGMC_in_One_Generation_fren_98.pdf&amp;usq=AFQjCNFOA158fDQ3P8mdvSXVEy_Dz6v1fQ</a>	GF00	2
UNICEF, 2009. « Monitoring the Situation of Children and Women ». (Suivi de la situation des enfants et des femmes). <a href="http://www.childinfo.org/education_outofschool.php">Disponible en anglais sur le site : http://www.childinfo.org/education_outofschool.php</a>		

Reference	Session	Page
UNICEF, 2013. Mutilations génitales féminines/excision : bilan statistique et examen des dynamiques du changement ». Section des statistiques et du suivi, Division des politiques et de la stratégie. <a href="https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/MGF_2013_BD_2.pdf">Disponible sur le site : https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/MGF_2013_BD_2.pdf</a>	GFO2 FP02	11 3, 5, 7, 14
UNICEF, 2014. « Nigeria: Statistical Profile on Female Genital Mutilation/Cutting ». (Nigéria : profil statistique sur les mutilations génitales féminines/l'excision). Section des données et des analyses, Division des politiques et de la stratégie. <a href="https://data.unicef.org/resources/female-genital-mutilation-cutting-country-profiles/">Disponible sur le site : https://data.unicef.org/resources/female-genital-mutilation-cutting-country-profiles/</a>		
UNICEF. Bases de données mondiales. Protection de l'enfance. Mariage d'enfants. Consulté le 17 octobre 2016. <a href="http://data.unicef.org/child-protection/child-marriage.html">Disponible en anglais sur le site : http://data.unicef.org/child-protection/child-marriage.html</a>	FP02	12
UNICEF, 2016. « Female Genital Mutilation/Cutting: A Global Concern ». (Les mutilations génitales féminines/l'excision : une préoccupation mondiale). Brochure. <a href="http://www.unicef.org/media/files/FGMC_2016_brochure_final_UNICEF_SPREAD.pdf">Disponible en anglais sur le site : http://www.unicef.org/media/files/FGMC_2016_brochure_final_UNICEF_SPREAD.pdf</a>	GFO0 GFO2 FP02 GF04	1 12 3, 10 12
Centre de Formation d'ONU Femmes, 2011-2016. Je connais le genre. <a href="https://trainingcentre.unwomen.org/course/description.php?id=2&amp;lang=fr">Disponible sur le site : https://trainingcentre.unwomen.org/course/description.php?id=2&amp;lang=fr</a>	GFO0	10
ONU Femmes. Base de données mondiales sur la violence à l'égard des femmes. Consulté le 17 octobre 2016. <a href="http://www.evaw-global-database.unwomen.org/en">Disponible en anglais sur le site : http://www.evaw-global-database.unwomen.org/en</a>	FP02	7
ONU FEMMES, OIT, PNUD, UNESCO, FNUAP, HCR, OMS, 2015. « Un cadre pour appuyer les mesures de prévention de la violence à l'égard des femmes ». <a href="http://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2015/11/prevention-framework">Disponible sur le site : http://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2015/11/prevention-framework</a>	GFO0 FP02 GF04 R07.1	5 7 12, 22 2
ONU FEMMES, FNUAP, OMS, PNUD, ONUDC, 2015. « Paquet de services essentiels pour les femmes et les filles victimes de violence » <a href="http://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2015/12/essential-services-package-for-women-and-girls-subject-to-violence">Disponible sur le site : http://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2015/12/essential-services-package-for-women-and-girls-subject-to-violence</a>	GFO0 GF04	5 22
Isabel Vogel, 2012. « Review of the use of 'Theory of Change' in international development for UK Department of International Development ». (Examen de l'emploi de la « théorie du changement » dans le développement international pour le Département du développement international du Royaume-Uni). <a href="http://r4d.dfid.gov.uk/pdf/outputs/mis_spc/DFID_ToC_Review_VogelV7.pdf">Disponible en anglais sur le site : http://r4d.dfid.gov.uk/pdf/outputs/mis_spc/DFID_ToC_Review_VogelV7.pdf</a>	GF07 FP07	10 10, 16

Reference	Session	Page
<p>Organisation mondiale de la santé, 2001. « Female Genital Mutilation: Integrating the prevention and the management of the health complications into the curricula of nursing and midwifery ».</p> <p>(Mutilation génitale féminine : intégration de la prévention et de la prise en charge des complications médicales dans les programmes d'études en soins infirmiers et en soins obstétricaux).</p> <p>Disponible en anglais sur le site : <a href="http://www.who.int/gender/other_health/Studentsmanual.pdf">http://www.who.int/gender/other_health/Studentsmanual.pdf</a></p>	GF03	12
<p>Organisation mondiale de la santé, 2012. « Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes : les mutilations génitales féminines ».</p> <p>Disponible sur le site : <a href="http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/86242/1/WHO_RHR_12.41_fre.pdf">http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/86242/1/WHO_RHR_12.41_fre.pdf</a></p>	GF00 FP03	1 6
<p>Organisation mondiale de la santé, 2016. « Santé sexuelle et reproductive : prévalence des mutilations sexuelles féminines ».</p> <p>Disponible sur le site : <a href="http://www.who.int/reproductivehealth/topics/fgm/prevalence/fr/">http://www.who.int/reproductivehealth/topics/fgm/prevalence/fr/</a></p>	FP02	16
<p>Organisation mondiale de la santé, 2016. Aide-mémoires du centre des médias. « Mutilations sexuelles féminines ».</p> <p>Disponible sur le site : <a href="http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/fr/">http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/fr/</a></p>	FP03	1
<p>Katarzyna Wojnicka, 2015. « Men, Masculinities and Physical Violence in Contemporary Europe ». Studia Humanistyczne AGH Tom 14/2, 15-16.</p> <p>Disponible sur le site : <a href="http://gup.ub.gu.se/records/fulltext/225205/225205.pdf">http://gup.ub.gu.se/records/fulltext/225205/225205.pdf</a></p>	FP03	5



---

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision

**Préface**

1

GUIDE DE FACILITATION

# Introduction au cours

MANUEL DE FORMATION

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision





GUIDE DE FACILITATION

---

# Introduction au cours

PAGE 2

---

Aperçu

PAGE 5

---

Procédure

PAGE 10

---

Notes aux facilitateurs

.....

PAGE 12

---

Ressources

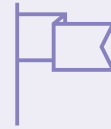


---

# APERÇU

---

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE



À la fin de la session, les participant-e-s seront en mesure :

- de s'adresser entre eux par leur nom et d'identifier les compétences et les expériences spécifiques parmi les membres du groupe ;
- d'expliquer l'approche et la finalité du cours ;
- de convenir de méthodes de collaboration dans un environnement de travail équitable et responsable.

---

## DURÉE

100 minutes



---

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS



- |  |            |
|--|------------|
| → Évaluation ou test préalable au cours                  | 20 minutes |
| → Ouverture et familiarisation entre les participant-e-s | 45 minutes |
| → Aperçu du cours  | 20 minutes |
| → Attentes et conventions                                | 15 minutes |

---

## ÉQUIPEMENTS ET ÉLÉMENTS DE SUPPORT

- Dossiers d'atelier, carnets et stylos à disposer sur les tables afin que les participant-e-s les prennent lorsqu'ils entrent dans la salle
- Ciseaux, cartes, colle pour les découpages ; suffisamment pour créer six ensembles
- Projecteur, écran et ordinateur portable





## PRINCIPAUX MESSAGES

- Pour démarrer, il est important de s'adresser à tous les participant-e-s par leur nom et de déterminer l'expérience dont ils disposent déjà en termes d'analyses sexospécifiques pour la programmation en matière de MGF/E.
- La méthodologie du cours est participative. Elle est axée sur les participant-e-s, en faisant appel à leur expérience personnelle et à leur expertise. Elle recourt à des tâches et à des discussions de groupe afin de développer un raisonnement critique, une ouverture d'esprit et un militantisme. Les participant-e-s s'impliquent dans la pratique avec les éléments du cours, et appliquent ce qu'ils ont appris à leur propre travail.
- Les thèmes couverts dans ce cours permettent aux participant-e-s d'aborder les MGF/E en adoptant une perspective de genre et d'analyser comment :
  - ✓ des rapports de force inégaux entre les hommes et les femmes perpétuent la discrimination sexiste et des conditions socioéconomiques inégales, et comment ils peuvent déboucher sur des actes de violence à l'égard des femmes et des filles ;
  - ✓ les MGF/E sont utilisées pour contrôler les femmes et les filles par le biais de croyances relatives à la pureté, à la chasteté et à l'honneur, afin de s'assurer de leur virginité avant le mariage et de leur fidélité conjugale ;
  - ✓ les MGF/E enfreignent les droits humains des filles et des femmes et entraînent une incidence négative à long terme sur leur santé et leur bien-être, leur éducation, leur statut économique et social, et leur développement personnel ;
  - ✓ les femmes sont souvent impliquées dans la perpétuation des MGF/E, car leurs conséquences négatives sont moins importantes à leurs yeux que la reconnaissance sociale qu'elles leur offrent ;
  - ✓ des approches et une programmation sensibles à la dimension de genre complètent une approche aux normes sociales et au changement en s'attaquant aux causes profondes ainsi qu'à leurs effets.
- La lutte contre les MGF/E avec une perspective de genre est un processus complexe. Les causes profondes, les conséquences et les moyens de résoudre les problèmes sont hautement intégrés. La séparation des thèmes en sessions vise simplement à assurer une harmonisation avec le format modulaire du cours.

## FEUILLETS À DISTRIBUER



- **Feuille 1.1**  
Trouver quelqu'un qui...
- **Feuille 1.2**  
Description du cours
- **Feuille 1.3**  
Points clés : introduction au cours

## RESSOURCES



- **Ressource 1.1A**  
Évaluation préalable au cours
- **Ressource 1.1B**  
Test préalable au cours
- **Ressource 1.2**  
Découpages des sessions pour organiser le cours
- **Ressource 1.3 PPT**  
Aperçu des notions relatives au genre, aux normes sociales et aux MGF/E



---

# PROCÉDURE

---



---

## ÉTAPE 1 Évaluation ou test préalable au cours

---

20 MINUTES

Distribuez l'**auto-évaluation préalable au cours** (↗ **Ressource 1.1A**) et/ou le **test préalable au cours** (↗ **Ressource 1.1B**), selon l'analyse souhaitée concernant les accomplissements à la fin du cours. Demandez aux participant-e-s de travailler individuellement, dans l'anonymat (ils n'inscrivent pas leur nom sur leur feuille) et en silence.

Pour le test préalable au cours, demandez aux participant-e-s d'écrire dans le cadre prévu les trois derniers chiffres de leur numéro de téléphone portable en tant que numéro de candidat et d'indiquer la date. Expliquez que cela permettra de comparer les résultats des tests menés avant et après le cours tout en maintenant l'anonymat des participant-e-s.

Pour l'auto-évaluation préalable au cours, demandez aux participant-e-s de cocher le nombre à l'intérieur du cadre qui lui est attribué, et pas entre les cadres, afin qu'ils indiquent un nombre entier - 1, 2, 3 ou 4, pas un numéro entre deux - 2,5, 3,5, etc.

Une fois qu'ils ont terminé, ramassez leurs feuilles et conservez-les à un endroit où il sera possible de les comparer avec les évaluations ou les tests après le cours, à la fin de la formation.

---

## ÉTAPE 2 Ouverture

---

15 MINUTES

Assignez à chaque participant un numéro compris entre quatre et six (selon le nombre de tables dont vous disposez). Placez une carte numérotée sur chaque table. Demandez aux participant-e-s de se rendre à leur nouvelle table et de se présenter à leur nouveau groupe.

Souhaitez la bienvenue aux participant-e-s et présentez les invités éventuels. Conviez le coordinateur du cours à prononcer le discours d'ouverture. Présentez-vous ainsi que votre équipe de formation. Demandez aux participant-e-s de créer un badge nominatif ou d'en remplir un s'il y en a déjà, et de le porter. Faites un tour de présentation rapide des participant-e-s, où ils indiquent simplement leur nom, leur poste et le nom de leur organisation.

Demandez aux participant-e-s de remplir les formulaires d'inscription, le cas échéant, et indiquez-leur où signer la feuille de présence quotidienne (si nécessaire). Précisez les heures et les lieux

des pauses et du déjeuner. Indiquez où sont les toilettes si les participant-e-s ne connaissent pas le lieu de formation.

---

### ÉTAPE 3 Familiarisation entre participant-e-s

---

30 MINUTES

Distribuez [↗ le Feuilleton 1.1](#). Passez rapidement en revue les affirmations figurant sur l'élément à distribuer. Demandez aux participant-e-s de prendre le feuillet et un stylo, de se lever et de s'éloigner des tables vers un espace ouvert. Dites-leur de se mélanger et de trouver une personne différente pour chacune des affirmations. Ils ne peuvent pas inscrire deux fois le nom d'une même personne. Une fois que les participant-e-s ont trouvé douze personnes différentes et inscrit leurs noms, ils peuvent retourner s'asseoir à leur table. Demandez-leur d'annoncer le nom de chaque personne qu'ils ont trouvée pour chaque affirmation et retenez plusieurs noms pour chaque affirmation. Demandez aux personnes « nommées » de fournir quelques détails complémentaires sur leur expérience personnelle concernant le thème pour lequel elles sont nommées.

---

### ÉTAPE 4 Aperçu du cours

---

20 MINUTES

Demandez aux participant-e-s de mentionner certains des sujets qu'ils s'attendent à aborder dans le cours. Remettez à chaque table un ensemble de cartes découpées provenant de la [↗ Ressource 1.2](#). Demandez aux participant-e-s de trier les cartes de la session en fonction de ce qui leur semble le plus approprié pour le déroulement du cours. En plénière, demandez-leur de discuter de la logique de leur tri et de leurs priorités d'apprentissage.

Distribuez le [↗ Feuilleton 1.2](#). Demandez aux participant-e-s de consulter l'emploi du temps du cours et de le comparer avec leur tri. Demandez-leur de discuter des similarités et des différences. Expliquez les objectifs du cours ([↗ Feuilleton 1.2](#)). Utilisez les diapositives PowerPoint ([↗ Ressource 1.3](#)) et/ou distribuez les points clés ([↗ Feuilleton 1.3](#)) pour souligner l'approche au genre et les points suivants :



Les thèmes couverts dans ce cours permettent aux participant-e-s d'aborder les MGF/E en adoptant une perspective de genre.

Les participant-e-s analyseront comment :

- des rapports de force inégaux entre les hommes et les femmes perpétuent la discrimination sexiste et des conditions socioéconomiques inégales, et comment ils peuvent aboutir à des actes de violence à l'égard des femmes et des filles ainsi qu'à une subordination des femmes en tant qu'individus et en tant que groupe social ;

- les MGF/E, qui constituent une pratique préjudiciable et une forme de violence à l'égard des femmes et des filles, sont utilisées pour contrôler les femmes et les filles par le biais de croyances relatives à la pureté, à la chasteté et à l'honneur, afin de s'assurer de leur virginité avant le mariage et de leur fidélité conjugale ;
- les MGF/E enfreignent les droits humains des filles et des femmes et entraînent une incidence négative à long terme sur leur santé et leur bien-être, leur éducation, leur statut économique et social, et leur développement personnel ;
- les femmes sont souvent impliquées dans la perpétuation des MGF/E, car leurs conséquences négatives sont moins importantes à leurs yeux que la reconnaissance sociale qu'elles leur offrent.

Expliquez la perspective du FNUAP et de l'UNICEF sur les normes et les changements sociaux (FNUAP-UNICEF, 2016).

Le « *Manuel sur les normes et les changements sociaux* » (FNUAP-UNICEF, 2016) promeut une approche fondée sur des données probantes concernant la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des interventions de lutte contre les MGF/E. Il reconnaît que, dans les sociétés où elle est pratiquée, les MGF/E constituent une règle comportementale ou une norme sociale qui va de soi. Il fait valoir le fait que, puisque les familles et les individus se conforment à cette pratique parce qu'ils pensent que c'est ce que l'on attend d'eux, l'abandon des MGF/E doit passer par un processus de changement social qui débouche sur de nouvelles attentes et sur l'émergence d'une nouvelle norme. Cela revient à travailler avec un vaste éventail de parties prenantes gouvernementales, religieuses, de la société civile et individuelles, dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la protection de l'enfance, des médias et des entreprises.



Expliquez ce qu'est une norme sociale.

Une norme sociale est une pratique :

- largement appliquée et acceptée ;
- dont les personnes sont fières et/ou à laquelle elles sont tenues de se conformer ;
- généralement perpétrée collectivement par la famille et la communauté ;



- s'appuyant sur des récompenses si elle est appliquée et, sinon, sur des sanctions – axée sur la crainte (de briser les traditions ou les règles sociales), la culpabilité (de compromettre les perspectives d'avenir de proches) et la honte (d'un rejet social) ;
- n'ayant souvent aucune justification concrète ni aucun contexte permettant aux personnes de l'expliquer simplement ;
- souvent défendue publiquement, même si beaucoup s'y opposent en privé (« *ignorance pluraliste* »).

Consultez le document du FNUAP-UNICEF, 2016, intitulé « *Manuel sur les normes et les changements sociaux* », dans les Feuilles du Module 4, à la page 8, ainsi que le document de Bicchieri et Mercier (2014) intitulé « *Norms and beliefs: how change occurs* » (Les normes et les croyances : comment le changement survient).

Expliquez le lien entre ce cours de trois jours et demi sur le genre et les MGF/E et la formation du FNUAP-UNICEF.



Pour parvenir à instaurer cette nouvelle norme sociale, il est nécessaire de lutter contre les inégalités entre les sexes, la discrimination et le pouvoir et le contrôle patriarcaux par le biais d'une analyse sexospécifique des causes profondes qui offre une orientation claire pour élaborer une planification holistique.

L'approche sexospécifique de la lutte contre les MGF/E complète l'approche aux normes sociales et au changement en s'attaquant aux causes profondes ainsi qu'à leurs effets.

Expliquez qu'il existe plusieurs manières de combiner les sessions, car les causes profondes, les conséquences et les approches à la programmation sont hautement intégrées dans la vie réelle. La séparation des sujets en sessions vise simplement à assurer une harmonisation avec le format modulaire du cours.

Expliquez la méthodologie participative axée sur l'apprenant et comportant des interventions, des tâches et des productions, qui limite l'utilisation des présentations PowerPoint et maximise les tâches figurant sur les feuilles à distribuer, les discussions de groupe, la soumission d'idées par les participant-e-s et les résultats pratiques qui amènent à l'élaboration de programmes.

Convenez du rôle des participant-e-s et du rôle du facilitateur avec le groupe.

---

## ÉTAPE 5 Attentes et conventions

---

15 MINUTES

Au niveau des groupes par table, demandez aux participant-e-s de convenir des éléments suivants :

- a) trois attentes par rapport au cours ; et
- b) trois règles qu'ils doivent suivre ou trois responsabilités qu'ils doivent assumer en tant que participant-e-s.

Accordez-leur un délai limité à dix minutes pour cet exercice. À l'issue de ce délai, ils doivent s'être mis d'accord sur leurs attentes et leurs responsabilités.

En plénière, demandez à chaque table d'annoncer à tour de rôle *l'une* des attentes et *l'une* des règles de son groupe respectif. Dressez une liste des attentes et des responsabilités sur une feuille de tableau de conférence, en évitant les répétitions.

Collez la feuille au mur. Consultez-la tout au long du cours quand vous répondez (ou ne parvenez pas à répondre) à une attente, et quand les participant-e-s s'acquittent (ou non) d'une responsabilité.



---

# NOTES AUX FACILITATEURS

---

## Étape 1: Test préalable au cours

---

✓ Corrigés pour la ↗ **Ressource 1.1B**

**1 d    2 c    3 a    4 d    5 a    6 b    7 b    8 a    9 c    10 d**

## Étape 3: Familiarisation entre participant-e-s

---

L'activité « Trouver quelqu'un qui... », au cours de laquelle les participant-e-s se mélangent, sert à la fois à briser la glace et à mener une analyse des besoins. Elle permet au facilitateur d'avoir un aperçu rapide des personnes qui travaillent sur des questions liées aux MGF/E et de connaître leur expérience et leurs connaissances en matière d'égalité des sexes. Le facilitateur doit utiliser les commentaires pour :

- amener les participant-e-s à parler un peu plus d'eux-mêmes et de leur expérience ;
- regrouper mentalement les participant-e-s selon leurs compétences, leur expérience et leurs connaissances.

## Étape 4: Aperçu du cours

---

Lorsqu'ils expliquent la nécessité fondamentale d'une analyse sexospécifique en vue d'éliminer les MGF/E, les facilitateurs peuvent se référer au cadre conceptuel figurant dans la préface pour des détails complémentaires.

Il n'y a pas d'ordre spécifique « approprié » pour les sessions. Le cours possède sa propre logique en examinant des concepts discrets à chaque session et en les utilisant ensuite comme des blocs de construction pour reconstruire la notion globale d'une analyse sexospécifique systématique. La finalité de ces blocs de construction est la suivante :

- Les participant-e-s examinent les données issues de six pays spécifiques où l'on pratique les MGF/E, afin d'analyser les besoins et d'identifier les principaux problèmes dans des situations de la vie réelle (**Session 2**).
- Ils s'intéressent ensuite au cœur du problème – le pouvoir, le patriarcat et le contrôle (**Session 3**) et la manière dont il est possible de lutter contre les MGF/E en tant que violence à l'égard des femmes et des filles (**Session 4**).

- Ils se focalisent sur la résolution de ces problèmes en analysant l'influence des agents du changement et des sources de résistance (**Session 5**), en remettant en cause les croyances préjudiciables (**Session 6**), et en utilisant une liste de contrôle des considérations en matière de programmation et de la théorie du changement (**Session 7**) pour déterminer les mesures à prendre.

Par le biais de cette séquence, la programmation est également ordonnée de manière systématique. Les participant-e-s élaborent :

- |   |  |
|---|--|
| → une analyse des données lors de la Session 2;                   | → une analyse des parties prenantes lors de la Session 5;                            |
| → une analyse des causes profondes lors de la Session 3;          | → une stratégie de communication personnalisée au niveau micro lors de la Session 6; |
| → un cadre écologique pour la programmation lors de la Session 4; | → une approche à la programmation lors de la Session 7.                              |

Toutefois, l'ordre des sessions relève du côté pratique. Il ne faut pas le percevoir comme une méthode directive permettant de démêler la complexité des problèmes autour des MGF/E. Les sessions sont suffisamment autonomes pour pouvoir réordonner l'emploi du temps si la logique de tri des participant-e-s est convaincante et s'ils parviennent à un consensus en tant que groupe. De même, il est possible que les résultats obtenus par les participant-e-s lors du test préalable au cours indiquent qu'ils connaissent déjà certains aspects du genre et des MGF/E, mais pas d'autres. Dans ce cas, le facilitateur devra tenter de répondre à leurs souhaits ou à leurs besoins. Toutefois, cela ne pourra se faire qu'avec un facilitateur expérimenté, sûr de lui quant au contenu et aux tâches et capable de supprimer, d'étendre ou de réorganiser les sessions selon les besoins.

Lorsqu'il explique la méthodologie, le facilitateur peut se référer à la section « Méthodologie du cours » figurant dans la préface pour présenter des détails complémentaires. Lorsqu'il convient du rôle des participant-e-s et de son propre rôle, le facilitateur peut se référer aux sections « Profil des participant-e-s » et « Profil du facilitateur » qui se trouvent dans la préface.

## Étape 5: Attentes et conventions

---

Les participant-e-s doivent convenir de ce qui suit :

- désactiver la sonnerie de leur téléphone, éteindre leur ordinateur portable ou leur tablette et mener toute communication non liée au cours hors de la salle de formation ;
- se montrer respectueux les uns envers les autres en écoutant activement et en faisant preuve d'empathie, même en cas de désaccord ;
- respecter la confidentialité du contenu des discussions et s'assurer que la salle de formation est maintenue comme un « espace sûr » ;
- être ponctuels et rester concentrés, car l'emploi du temps est très chargé.

---

# RESSOURCES

---

## Ressource 1.1A: Évaluation préalable au cours

---

Indiquez votre opinion en cochant la case : (1) tout à fait d'accord, (2) d'accord, (3) plutôt pas d'accord ou (4) pas d'accord

Je peux déjà...	1	2	3	4
1 ... rédiger une analyse de données sur les MGF/E pour un projet ou un programme de pays spécifique.				
2 ... expliquer comment les relations de pouvoir inégales entre les hommes et les femmes sont la cause profonde des MGF/E.				
3 ... expliquer pourquoi dans certaines sociétés les femmes maintiennent la pratique des MGF/E bien que celles-ci soient préjudiciables.				
5 ... définir les MGF/E comme une pratique préjudiciable et une forme de violence à l'égard des femmes et des filles.				
6 ... expliquer comment les MGF/E enfreignent les droits humains des filles et des femmes.				
7 ... expliquer comment il est possible d'utiliser un cadre écologique pour une programmation holistique visant à éliminer les MGF/E.				
8 ... utiliser une matrice des influences pour trouver des points d'entrée en faveur du changement de la dynamique de pouvoir en matière de MGF/E.				
9 ... dresser une liste de certaines croyances préjudiciables concernant les MGF/E et indiquer comment il serait possible de les aborder.				
10 ... dresser une liste de certains des éléments à prendre en compte pour élaborer un projet sur le genre et les MGF/E.				

## Ressource 1.1B: Test préalable au cours

NUMÉRO DU CANDIDAT

DATE

Pour chacune des dix affirmations ci-dessous, n'entourez qu'une seule réponse. Si vous ne connaissez pas la réponse, n'indiquez rien.

1 La focalisation de l'analyse des données sur la prévalence nationale des MGF/E est problématique lorsqu'il existe :

- |                         |                                      |                         |  |
|-------------------------|--------------------------------------|-------------------------|--|
| <input type="radio"/> a | de fortes inégalités entre les sexes | <input type="radio"/> c | des croyances religieuses profondément ancrées |
| <input type="radio"/> b | des lois interdisant les MGF/E       | <input type="radio"/> d | d'importantes différences ethniques régionales |

2 Les droits inéquitables en matière de propriété privée confèrent aux hommes un pouvoir sur les femmes. On peut citer comme exemple :

- |                         |   |                         |  |
|-------------------------|---|-------------------------|--|
| <input type="radio"/> a | les hommes en tant que soutiens de famille, les femmes en tant que nourricières | <input type="radio"/> c | les droits des hommes en matière d'héritage et les exigences relatives à la dot des femmes |
| <input type="radio"/> b | l'hyperféminité des femmes  | <input type="radio"/> d | la violence à l'égard des femmes et des filles   |

3 Les causes profondes des pratiques préjudiciables telles que les MGF/E doivent être attribuées aux aspects suivants :

- |                         |  |                         |   |
|-------------------------|--|-------------------------|---|
| <input type="radio"/> a | les relations de pouvoir inégales entre les hommes et les femmes | <input type="radio"/> c | la participation des femmes à ces pratiques |
| <input type="radio"/> b | les mythes et les croyances préjudiciables                       | <input type="radio"/> d | la religion                                 |

4 Lorsque les femmes approuvent les MGF/E, bien qu'elles en connaissent les répercussions préjudiciables, leur motivation peut être la suivante :

- |                         |                        |                         |                                  |
|-------------------------|------------------------|-------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> a | l'acceptation sociale  | <input type="radio"/> c | l'honneur de leur famille        |
| <input type="radio"/> b | leur survie économique | <input type="radio"/> d | toutes les propositions cidessus |

**5 En ce qui concerne leur perpétration et leurs conséquences, les MGF/E en tant qu'acte de violence à l'égard des femmes et des filles sont très similaires à la pratique suivante :**

- a** le mariage d'enfants, précoce ou forcé
- b** la violence domestique
- c** le viol
- d** le trafic des personnes

**6 Les MGF/E constituent une violation des droits des femmes et des filles suivants :**

- a** l'ignorance pluraliste
- b** le bien-être physique sexuel et émotionnel
- c** les sanctions et les récompenses
- d** toutes les propositions cidessus

**7 Les croyances concernant la nécessité de pratiquer les MGF/E reposent souvent sur la ou les notion(s) erronée(s) suivante(s) :**

- a** la diffusion organisée
- b** la santé sexuelle et reproductive
- c** les rites de passage alternatifs
- d** toutes les propositions cidessus

**8 Lors de l'élaboration de programmes visant à éliminer les MGF/E, une matrice des influences peut être utile pour identifier :**

- a** les agents du changement et les sources de résistance
- b** les approches sexotransformatrices
- c** les besoins sexospécifiques pratiques
- d** les niveaux écologiques

**9 Dans la programmation sur les MGF/E, la garantie de « Ne pas nuire » revient à :**

- a** promouvoir des alternatives
- b** privilégier les besoins à long terme
- c** éviter des incidences négatives
- d** créer une polarisation

**10 Une approche écologique qui lutte contre les MGF/E aux niveaux individuel, relationnel, communautaire et sociétal doit être utilisée pour la raison suivante :**

- a** les stratégies de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles couvrent ces quatre niveaux
- b** les donateurs privilégient le travail aux quatre niveaux
- c** les théories du changement descendantes couvrent ces quatre niveaux
- d** les causes profondes des MGF/E affectent ces quatre niveaux

**Ressource 1.2:** Découpages des sessions pour organiser le cours

**LA LUTTE CONTRE  
LES CROYANCES  
PRÉJUDICIALES**

**LE POUVOIR ET  
LE CONTRÔLE**

**LES DONNÉES SUR LE  
GENRE ET LES MGF/E**

**ANALYSE DES  
PARTIES PRENANTES**

**LA PROGRAMMATION  
SUR LE GENRE  
ET LES MGF/E**

**LES MGF/E EN TANT  
QUE FORME DE  
VIOLENCE À L'ÉGARD  
DES FEMMES  
ET DES FILLES**

**INTRODUCTION  
AU COURS**



# Ressource 1.3: Présentation Powerpoint

1



RESSOURCE 1.3

## INTRODUCTION AU COURS

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision  
Manuel de Formation




### Une approche sexospécifique aux MGF/E

2

**Les rapports de force inégaux entre les hommes et les femmes perpétuent la discrimination sexiste et des conditions socioéconomiques inégales et peuvent déboucher sur des actes de violence à l'égard des femmes et des filles ainsi qu'à une subordination des femmes en tant qu'individus et en tant que groupe social.**

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision  
Manuel de Formation




### Une approche sexospécifique aux MGF/E

3

**Les MGF/E, qui constituent une pratique préjudiciable et une forme de violence à l'égard des femmes et des filles, sont utilisées pour contrôler les femmes et les filles par le biais de croyances relatives à la pureté, à la chasteté et à l'honneur, afin de s'assurer de leur virginité avant le mariage et de leur fidélité conjugale.**

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision  
Manuel de Formation




### Une approche sexospécifique aux MGF/E

4

**MGF/E enfreignent les droits humains des filles et des femmes et ont une incidence négative à long terme sur leur santé et leur bien-être, leur éducation, leur statut économique et social, et leur développement personnel.**

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision  
Manuel de Formation




### Une approche sexospécifique aux MGF/E

5

**Contrairement à d'autres formes d'actes de violence à l'égard des femmes et des filles, les femmes sont souvent impliquées dans la perpétuation des MGF/E, car l'approbation sociale qu'elles apportent est plus importante à leurs yeux que leurs conséquences négatives.**

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision  
Manuel de Formation




### Une perspective relative aux normes sociales Appliquée aux MGF/E

6

**Une norme sociale est une pratique:**

- largement appliquée et acceptée;
- dont les personnes sont fières et/ou à laquelle elles sont tenues de se conformer;
- perpétrée collectivement par la famille et la communauté.

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision  
Manuel de Formation



## Une perspective relative aux normes sociales Appliquée aux MGF/E

7

### Une norme sociale:

- s'appuie sur des récompenses si elle est appliquée et sur la crainte de sanctions sociales si elle ne l'est pas
- n'a souvent pas de justification concrète ni aucun contexte permettant aux personnes de l'expliquer simplement
- est souvent défendue publiquement, même si beaucoup s'y opposent en privé (« *ignorance pluraliste* »)

## Une perspective relative aux normes sociales Appliquée aux MGF/E

8

Le « *Manuel sur les normes et les changements sociaux* » (FNUAP-UNICEF, 2016) reconnaît les MGF/E en tant que règle comportementale ou norme sociale qui va de soi. Il fait valoir le fait que, puisque les familles et les individus se conforment à cette pratique parce qu'ils pensent que c'est ce que l'on attend d'eux, l'abandon des MGF/E doit passer par un processus de changement social qui débouche sur de nouvelles attentes et sur l'émergence d'une nouvelle norme.

## Une approche sexospécifique et une perspective relative aux normes sociales appliquées aux MGF/E

9

Pour parvenir à instaurer cette nouvelle norme sociale, il est nécessaire de lutter contre les inégalités entre les sexes, la discrimination et le pouvoir et le contrôle patriarcaux par le biais d'une analyse sexospécifique des causes profondes qui offre une orientation claire pour élaborer une planification de projet ou de programme holistique.





---

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision

**Session 1 — Introduction au cours**

1



**FEUILLETS À DISTRIBUER AUX PARTICIPANT-E-S**

# Introduction au cours

MANUEL DE FORMATION

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision



# TROUVER QUELQU'UN QUI...

Trouver quelqu'un qui...	Nom
... peut expliquer les quatre types de MGF/E	
... a travaillé/travaille dans un pays où les MGF/E sont largement pratiqués	
... peut expliquer une approche aux normes sociales et au changement dans le cadre de l'élaboration de programmes	
... désapprouve la définition qu'attribue le gouvernement britannique aux MGF/E en tant que forme d'abus sur les enfants !	
... œuvre régulièrement à l'intégration du thème des inégalités entre les sexes dans d'autres programmes	
... pense qu'une approche fondée sur les droits humains est la solution pour éliminer les MGF/E	
... peut nommer d'autres pratiques préjudiciables telles que les MGF/E qui sont couramment appliquées	
... a impliqué des garçons et des hommes dans des programmes en faveur de l'égalité des sexes	
... pense qu'une approche axée sur la santé est la solution pour éliminer les MGF/E	
... a travaillé/travaille à la diffusion d'informations publiques à différents niveaux de la société	
... a travaillé/travaille dans un programme de prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles	
... peut expliquer pourquoi la prévalence des mères ayant subi des MGF/E qui excisent leurs filles est élevée	

1 Social Care, Local Government and Care Partnerships/Children, Families and Communities/ Maternity and Starting well/24839, 2015, Ministère de la Santé, Royaume-Uni. « *Female Genital Mutilation Risk and Safeguarding; Guidance for Professionals* ».

# DESCRIPTION DU COURS

## Objectifs du cours

À la fin du cours, les participant-e-s seront en mesure :

- de rédiger une analyse des données concernant les MGF/E pour un projet ou un programme spécifique à un pays ;
- d'identifier les causes profondes des MGF/E en tant que rapports de force inégaux entre les hommes et les femmes qui engendrent des inégalités entre les sexes, de la discrimination, ainsi que des stéréotypes et des normes préjudiciables ;
- d'expliquer comment les sociétés se servent des MGF/E pour contrôler les femmes et les filles et les raisons pour lesquelles les femmes peuvent également être impliquées dans le maintien de ce statu quo ;
- de définir les MGF/E comme une pratique préjudiciable, une forme de violence à l'égard des femmes et des filles et une violation de leurs droits humains ;
- d'expliquer l'importance d'une approche holistique à la programmation en matière de MGF/E ;
- d'identifier, parmi les parties prenantes, celles qui sont favorables et celles qui résistent aux MGF/E ;
- de lutter contre les mythes et les croyances préjudiciables concernant les MGF/E ;
- d'expliquer un éventail de considérations en faveur d'une programmation sur le genre et les MGF/E et de commencer à élaborer une théorie du changement.

## Aperçu du cours

### Module 1 — Définition du contexte des MGF/E

Session	Titre	À la fin du module, les participant-e-s seront en mesure :
	<b>Ouverture</b>	→ de répondre au questionnaire d'évaluation préalable au cours ;
1	<b>Introduction au cours</b>	→ d'identifier les compétences et les expériences parmi les membres du groupe ; → d'expliquer l'approche et la finalité du cours ; → de convenir de méthodes de travail collaboratif ;
2	<b>Les données sur le genre et les MGF/E</b>	→ de consolider les principaux faits concernant le genre et les MGF/E dans les pays où les participant-e-s travaillent ; → d'élaborer une analyse des données concernant le genre et les MGF/E pour les projets ou les programmes des participant-e-s ;

**Module 2** — Les inégalités entre les sexes, les MGF/E et la violence à l'égard des femmes et des filles

Session	Titre	À la fin du module, les participant-e-s seront en mesure :
3	<b>Le pouvoir et le contrôle</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ d'analyser les causes profondes des MGF/E en matière d'inégalités entre les sexes, de discrimination et de stéréotypes et de normes sexistes préjudiciables ;</li><li>→ d'expliquer en quoi les MGF/E constituent une pratique préjudiciable</li><li>→ d'expliquer comment les MGF/E sont utilisées pour contrôler les femmes et les filles ;</li></ul>
4	<b>Les MGF/E en tant que forme de violence à l'égard des femmes et des filles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ de définir la violence à l'égard des femmes et des filles ;</li><li>→ de définir en quoi les MGF/E constituent une pratique préjudiciable, une forme de violence à l'égard des femmes et des filles et une violation de leurs droits humains ;</li><li>→ de commencer à utiliser un cadre écologique pour la programmation en matière de MGF/E.</li></ul>

**Module 3** — Les agents du changement et les sources de résistance

Session	Titre	À la fin du module, les participant-e-s seront en mesure :
5	<b>Analyse de l'influence des parties prenantes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ d'identifier, parmi les parties prenantes, leur soutien et leur résistance à l'élimination des MGF/E ;</li><li>→ d'utiliser une matrice des influences pour trouver des points d'entrée en faveur d'un changement ;</li></ul>
6	<b>La lutte contre les croyances préjudiciables</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ d'analyser les croyances préjudiciables courantes qui perpétuent la pratique des MGF/E ;</li><li>→ de formuler des arguments efficaces pour les contrer.</li></ul>

**Module 4** — La programmation sur le genre et les MGF/E

Session	Titre	À la fin du module, les participant-e-s seront en mesure :
7	<b>La programmation sur le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision (MGF/E)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ d'expliquer un éventail de considérations en faveur d'une programmation sexotransformatrice en matière de MGF/E ;</li><li>→ de commencer à élaborer une théorie du changement ;</li><li>→ de décrire comment les participant-e-s utiliseront le contenu du cours dans leur propre travail ;</li></ul>
	<b>Clôture</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ de répondre au questionnaire d'évaluation après le cours.</li></ul>

## EMPLOI DU TEMPS

	JOURNÉE 1	JOURNÉE 2	JOURNÉE 3	JOURNÉE 4
	<b>Définition du contexte des MGF/E</b>	<b>Les inégalités entre les sexes, les MGF/E et la violence à l'égard des femmes et des filles</b>	<b>Les agents du changement et les sources de résistance</b>	<b>La programmation sur le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision (MGF/E)</b>
8.30	<b>Ouverture</b> <b>Session 1</b> <b>Introduction au cours</b> Familiarisation entre les participant-e-s et avec les composantes du cours	<b>Session 3</b> <b>Le pouvoir et le contrôle</b> Identification des pratiques préjudiciables. Analyse des causes profondes des inégalités entre les sexes dans le cadre des MGF/E	<b>Session 5</b> <b>Analyse de l'influence des parties prenantes</b> Utilisation d'une matrice des influences pour analyser la résistance et le soutien à l'abandon des MGF/E	<b>Session 7</b> <b>La programmation sur le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision (MGF/E)</b> Prise en compte d'un éventail de considérations relatives à la programmation. Élaboration d'une théorie du changement
10.30	<b>Pause du matin</b>			
11.00	<b>Session 2</b> <b>Les données sur le genre et les MGF/E</b> Comparaison entre les données relatives aux MGF/E et d'autres statistiques de développement	Définition des MGF/E en tant qu'outil de pouvoir et de contrôle	Détermination des points d'entrées en faveur d'un changement	Discussion sur les prochaines étapes Réponse au questionnaire d'évaluation après le cours <b>Clôture</b>
12.30	<b>Déjeuner</b>			
13.30	Partage des associations et des contradictions entre les données	<b>Session 4</b> <b>Les MGF/E en tant que forme de violence à l'égard des femmes et des filles</b> Définition des MGF/E en tant que forme de violence à l'égard des femmes et des filles, pratique préjudiciable et violation des droits humains	<b>Session 6</b> <b>La lutte contre les croyances préjudiciables</b> Analyse des mythes et des croyances concernant les MGF/E	
15.00	<b>Pause de l'après-midi</b>			
15.30 à 17.00	Élaboration d'une analyse des données sur le genre et les MGF/E	Présentation détaillée des principales activités liées aux MGF/E pour une programmation holistique	Utilisation de jeux de rôle pour développer des compétences en matière de lutte contre les croyances préjudiciables	

# POINTS CLÉS : INTRODUCTION AU COURS

---

Le cours suit une approche sexospécifique aux MGF/E. Il aborde ainsi les questions suivantes :

- Les rapports de force inégaux entre les hommes et les femmes perpétuent la discrimination sexiste et des conditions socioéconomiques inégales et peuvent déboucher sur des actes de violence à l'égard des femmes et des filles ainsi qu'à une subordination des femmes en tant qu'individus et en tant que groupe social.
- Les MGF/E, qui constituent une pratique préjudiciable et une forme de violence à l'égard des femmes et des filles, sont utilisées pour contrôler les femmes et les filles par le biais de croyances relatives à la pureté, à la chasteté et à l'honneur, afin de s'assurer de leur virginité avant le mariage et de leur fidélité conjugale.
- Les MGF/E enfreignent les droits humains des filles et des femmes et ont une incidence négative à long terme sur leur santé et leur bien-être, leur éducation, leur statut économique et social, et leur développement personnel.
- Contrairement à d'autres formes d'actes de violence à l'égard des femmes et des filles, les femmes sont souvent impliquées dans la perpétuation des MGF/E, car l'approbation sociale qu'elles apportent est plus importante à leurs yeux que leurs conséquences négatives.

Le cours complète le document du FNUAP-UNICEF (2016), intitulé « *Manuel sur les normes et les changements sociaux* ». Programme conjoint du FNUAP et de l'UNICEF, « Female Genital Mutilation/Cuttings: Accelerating change » (Les mutilations génitales féminines/l'excision : accélération des changements).

Disponible en anglais sur le site : <http://www.unfpa.org/publications/manual-social-norms-and-change>

Cette approche reconnaît que les MGF/E sont ancrées dans les normes sociales et préconise une action par le biais de canaux multiples visant à créer une « coalition de réseaux » à grande échelle – parties prenantes gouvernementales, religieuses, de la société civile et individuelles, couvrant les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'égalité des sexes, de la protection de l'enfance, des médias et des entreprises – en vue d'approuver une « nouvelle norme » où l'on **ne pratique pas** les MGF/E.

Une norme sociale est une pratique :

- largement appliquée et acceptée ; dont les populations sont fières et/ou à laquelle elles se sentent obligées de se conformer, et généralement perpétrée collectivement par la famille et la communauté
- souvent motivée par la crainte (de la loi traditionnelle), la culpabilité (de porter un préjudice moral à ses proches) et la honte (d'une condamnation publique/d'être marginalisé) si elle n'est pas appliquée
- souvent défendue publiquement, bien que les personnes puissent penser en privé : qu'elle est appliquée parce que les autres l'appliquent ; qu'elle repose sur la croyance selon laquelle les autres croient en elle. C'est ce que l'on appelle « l'ignorance pluraliste ».

Consulter également le document de Bicchieri et Mercier(2014) intitulé « *Norms and beliefs: how change occurs* » (*Les normes et les croyances : comment le changement survient*).

Disponible en anglais sur le site : [http://www.academia.edu/1596868/Norms\\_and\\_Beliefs\\_How\\_Change\\_Occurs](http://www.academia.edu/1596868/Norms_and_Beliefs_How_Change_Occurs)

Pour parvenir à l'instauration d'une nouvelle norme sociale visant à **ne pas** pratiquer l'excision, il est nécessaire de lutter contre les inégalités entre les sexes, la discrimination ainsi que le pouvoir et le contrôle patriarcaux par le biais d'une analyse sexospécifique des causes profondes qui offre une orientation claire pour élaborer une planification holistique d'un projet ou d'un programme. Ainsi, l'approche sexospécifique de la lutte contre les MGF/E complète l'approche aux normes sociales et au changement en s'attaquant aux causes profondes ainsi qu'à leurs effets.





---

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision

**Session 1 — Introduction au cours**

2



GUIDE DE FACILITATION

# Les données sur le genre et les MGF/E

MANUEL DE FORMATION

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision



# 2

GUIDE DE FACILITATION

---

## Les données sur le genre et les MGF/E

PAGE 2

---

Aperçu

PAGE 5

---

Procédure

PAGE 12

---

Notes aux facilitateurs

---

# APERÇU

---

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin du cours, les participant-e-s seront en mesure :



- d'évaluer l'utilité des données concernant le genre et les MGF/E dans les pays où ils travaillent ;
- d'élaborer une analyse des données concernant le genre et les MGF/E pour leurs projets ou leurs programmes.

---

## DURÉE

240 minutes



---

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS



- |  |             |
|--|-------------|
| → Objectifs et sensibilisation sur les données relatives aux MGF/E                                 | 50 minutes  |
| → Comparaison entre les statistiques relatives aux MGF/E et d'autres statistiques de développement | 30 minutes  |
| → Partage des associations et des contradictions entre les données                                 | 40 minutes  |
| → Développement d'une analyse des données relatives aux MGF/E                                      | 120 minutes |

---

## ÉQUIPEMENTS ET ÉLÉMENTS DE SUPPORT

- Deux affiches au format A4 portant la mention « D'accord » ou « Pas d'accord » épinglées de chaque côté de la salle
- Une connexion Internet sans fil pour au moins 5 utilisateurs (une par groupe), dans la mesure du possible
- 1 ordinateur de bureau/portable pour la classe et autant d'ordinateurs portables personnels des participant-e-s que possible





## PRINCIPAUX MESSAGES

- La prévalence des MGF/E doit être examinée relativement aux données portant sur :
  - ✓ la répartition, la localisation géographique et l'appartenance ethnique des populations, ainsi que les populations rurales-urbaines et leurs richesses/revenus ;
  - ✓ le niveau d'éducation et le contexte religieux ;
  - ✓ les inégalités entre les sexes, la prévalence de la violence à l'égard des femmes et des filles, d'autres pratiques préjudiciables comme le mariage d'enfants, le mariage précoce et le mariage forcé ;
  - ✓ la participation des femmes au marché du travail et à la politique ;
  - ✓ l'application des lois relatives aux droits humains et à la prévention des MGF/E.
  
- La collecte et l'interprétation des données ainsi que la capacité des participant-e-s à mener une analyse des données concernant les MGF/E dans leur contexte de travail leur permettront :
  - ✓ d'examiner les MGF/E relativement aux facteurs socioéconomiques afin d'adapter les interventions et les campagnes de plaidoyer au contexte donné ;
  - ✓ de remettre en cause les associations et les contradictions apparentes dans les données ;
  - ✓ de rassembler les données existantes et d'identifier les écarts dans les données qui nécessitent des recherches complémentaires ;
  - ✓ d'élaborer des analyses plus approfondies sur l'égalité des sexes, sur les parties prenantes et sur les groupes cibles ;
  - ✓ d'élaborer un énoncé du problème pour la conception du programme.

---

## FEUILLETS À DISTRIBUER

- **Feuillet 2.1** D'accord ou Pas d'accord
- **Feuillet 2.2** La population et les MGF/E
- **Feuillet 2.3** L'éducation, la religion et les MGF/E
- **Feuillet 2.4** Le genre et les MGF/E
- **Feuillet 2.5** Regroupement des principales conclusions
- **Feuillet 2.6** Les MGF/E au Soudan : une analyse de données
- **Feuillet 2.7** Élaboration d'une analyse de données
- **Feuillet 2.8** Principaux points : les données, le genre et les MGF/E





---

# PROCÉDURE

---



---

## ÉTAPE 1 Objectifs

---

5 MINUTES

Passez en revue les objectifs de la session, en soulignant la nécessité d'interpréter et d'utiliser les données, non seulement pour rédiger des propositions de projets et des rapports, mais également pour orienter la programmation.

Les données que les participant-e-s recueillent et analysent leur permettront d'examiner la localisation géographique, l'appartenance ethnique et les principaux facteurs socioéconomiques en lien avec la prévalence des MGF/E. Ils disposeront ainsi d'une meilleure vision contextuelle avant de mener une analyse des causes profondes des MGF/E lors des prochaines sessions.

---

## ÉTAPE 2 Sensibilisation concernant les données relatives aux MGF/E

---

45 MINUTES

Distribuez **le Feuilleton 2.1**. Demandez aux participant-e-s de cocher pour indiquer s'ils sont d'accord ou non avec chacune des quatre affirmations. Dites-leur de se tenir prêts à expliquer leurs raisons.

Désignez les affiches « D'accord » et « Pas d'accord » figurant de chaque côté de la salle. Lisez la première affirmation. Dites aux participant-e-s de « voter avec leurs pieds » en allant se tenir à côté de l'affiche « D'accord » ou « Pas d'accord ». S'ils ne sont « pas sûrs », dites-leur de se placer au milieu de la salle, entre les deux affiches.

Interrogez l'un des participant-e-s parmi ceux qui sont d'accord, l'un de ceux qui ne sont pas d'accord et, éventuellement, un participant qui est à la fois d'accord et pas d'accord avec l'affirmation. Demandez à chacun d'entre eux d'expliquer leur position respective. Après avoir entendu leurs arguments, permettez aux autres participant-e-s de changer de côté s'ils le souhaitent.

Répétez le processus pour chaque affirmation, en choisissant chaque fois des participant-e-s différents et en leur demandant d'expliquer les raisons pour lesquelles ils sont d'accord ou non. Ne formulez aucun commentaire à ce stade.

---

**ÉTAPE 3**

## Comparaison entre les statistiques relatives aux MGF/E et d'autres statistiques de développement

---

**30 MINUTES**

Répartissez les participant-e-s en trois groupes de même taille. Remettez à chaque groupe un feuillet différent :

**Groupe 1** ↗ **Feuillet 2.2** La population et les MGF/E

**Groupe 2** ↗ **Feuillet 2.3** L'éducation, la religion et les MGF/E

**Groupe 3** ↗ **Feuillet 2.4** Le genre et les MGF/E

Expliquez ce qui suit :



L'objectif de la tâche consiste à contextualiser la pratique des MGF/E dans sept pays différents à l'aide des données disponibles concernant la démographie, l'économie, l'éducation, la religion et le genre.

Il ne s'agit pas d'une analyse de la cause profonde, mais d'une analyse des données. La cause profonde des MGF/E – les inégalités entre les sexes – sera étudiée lors des sessions de la 2<sup>e</sup> journée.

Expliquez que chaque groupe dispose d'un ensemble de données différent, mais que celles-ci couvrent toutes les sept mêmes pays. Posez quelques questions pour vérifier que tous les participant-e-s ont compris les en-têtes et la présentation de leur tableau respectif. Dites-leur que leur tâche consiste à identifier les associations et les contradictions apparentes dans les données pour les sept pays, et à tenter de les expliquer.



Encouragez les groupes à faire ressortir les informations suivantes afin de leur présenter deux exemples clairs, l'un illustrant une association apparente et l'autre, une contradiction apparente.



La richesse, l'éducation, les environnements urbains et la réduction de la prévalence des MGF/E présentent une association apparente dans la plupart des pays énumérés. Ceci est probablement dû au fait que le cadre urbain offre davantage de possibilités économiques, une plus grande diversité de personnes et un assouplissement des liens communautaires étroits. Les parents ont les moyens de payer des études secondaires à leurs enfants. Les garçons et les filles disposent de possibilités accrues pour développer leurs compétences en lecture, en écriture et en calcul, ainsi que leur raisonnement critique, et pour enrichir leurs connaissances sur les droits humains. Les filles sont moins exposées au mariage précoce, et elles bénéficient d'un accès plus étendu au marché du travail et d'une plus grande liberté pour exercer leurs droits. Elles sont alors plus à même de comprendre la nature préjudiciable des MGF/E et donc moins susceptibles de les imposer à leurs enfants plus tard.

En revanche, la richesse, l'éducation, les environnements urbains et la prévalence plus importante des MGF/E au Soudan présentent une contradiction apparente. Contrairement à la plupart des autres pays figurant sur la liste, ceux qui se trouvent dans le quintile le plus riche ne présentent pas une prévalence inférieure de la pratique des MGF/E. Ceci découle probablement du fait que l'élite au Soudan pratique les MGF/E et qu'elle les utilise comme une marque de statut social pour imposer une dot élevée. En tant qu'élite, elle a tendance à disposer de davantage de richesses, à suivre des études plus longues et à vivre dans des zones urbaines plus prospères.

Rassurez les participant-e-s en leur précisant que, s'ils ne parviennent pas à expliquer certaines des associations ou des contradictions apparentes qu'ils trouvent dans les données, ils peuvent les noter en indiquant les raisons pour lesquelles ils devront mener des recherches et des analyses complémentaires. Stimulez chaque groupe. Assurez-vous que tous les participant-e-s discutent des données, les interprètent et soient capables d'expliquer, avec leurs propres mots, toutes les associations ou les contradictions trouvées. Servez-vous de l'analyse figurant dans la section « Notes aux facilitateurs » (Étape 3) pour les amener à trouver les principaux résultats ou pour les indiquer aux groupes si leurs discussions ne les révèlent pas spontanément.

Pendant que les groupes discutent, distribuez le ➔ **Feuille 2.5**. Assurez-vous que chaque participant remplit la section concernée dans le tableau du feuillet, conformément aux conclusions de son groupe respectif. Informez les participant-e-s que, lors de la prochaine étape, ils iront tous dans des groupes différents pour partager les conclusions de leur groupe initial, et qu'ils doivent donc tous écrire quelque chose dans le tableau.

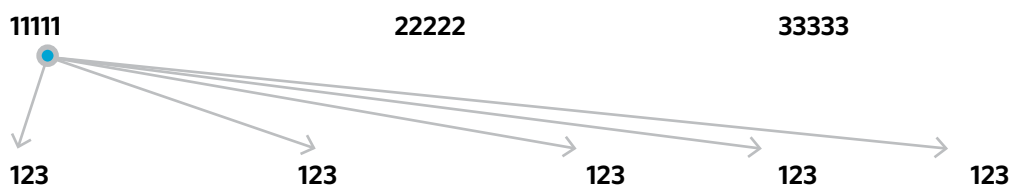
---

## ÉTAPE 4 Partage des associations et des contradictions entre les données

---

40 MINUTES

Répartissez les trois groupes initiaux en nouveaux groupes de trois personnes afin qu'il y ait au moins un représentant de chaque groupe initial dans chacun des nouveaux groupes.



Demandez à chaque participant de présenter aux membres de son nouveau groupe les associations et les contradictions trouvées ainsi que les raisons qui pourraient les expliquer. Accordez à chaque « ambassadeur » cinq minutes pour parler et cinq minutes pour répondre aux questions et discuter plus de manière plus approfondie. Demandez aux participant-e-s de résumer la contribution de chaque pair et de rédiger leurs notes dans le [Feuille 2.5](#).

En plénière, passez en revue les principaux résultats et les conclusions qui en découlent. Expliquez qu'il s'agit là du type d'information et d'analyse qui serait intégré dans une analyse de données sur les MGF/E.

En conclusion, expliquez ce qui suit :



- Il est risqué de s'appuyer outre mesure sur des liens et des associations apparents dans les données et de tirer des conclusions universelles concernant la prévalence des MGF/E.
- Pour chaque situation, il est important d'obtenir une vision plus précise des variables et des facteurs de risque. Ceci impliquera des recherches et une analyse complémentaires portant sur les facteurs socioéconomiques, sur les parties prenantes, sur l'égalité des sexes et sur les normes sociales dans le cadre des MGF/E.
- La tâche qui suit - rédiger une analyse des données - est donc imparfaite, car les recherches complètes à mener pour une analyse des données ne peuvent pas être réalisées en dehors du contexte ou dans les délais impartis pour la formation. Néanmoins, elles ont été intégrées de manière à ce que les participant-e-s acquièrent une expérience pratique.

## Élaboration d'une analyse des données sur les MGF/E

120 MINUTES

Demandez aux participant-e-s de travailler individuellement ou en binômes en fonction de leur propre projet ou programme. Précisez-leur qu'ils vont compiler des données correspondant au contexte dans lequel ils travaillent actuellement, et qu'ils utiliseront ensuite ces données pour en rédiger leur propre analyse.

Expliquez ou encouragez les participant-e-s à expliquer l'utilité d'une analyse des données :

- Cela permet au personnel en charge d'un programme d'utiliser les données existantes concernant le genre et les MGF/E comme point de départ et de mener des recherches complémentaires.
- Cela fait ressortir les écarts dans les informations et les données supplémentaires qui sont nécessaires.
- Cela contribue à réaliser des recherches plus approfondies : une analyse sexospécifique, une analyse des parties prenantes et une analyse des normes sociales et, ensuite, à cibler des groupes et des points d'entrées pour la programmation.
- Cela permet d'élaborer un « énoncé de problème » qui orientera la conception du programme.



Distribuez le ➔ **Feuille 2.6** et dites aux participant-e-s de s'inspirer du texte concernant le Soudan pour rédiger une analyse des données dans le cadre de la programmation en matière de MGF/E qui se focalise sur l'égalité des sexes. Pendant qu'ils consultent le texte, demandez aux participant-e-s de faire la distinction entre les informations qui proviennent des tableaux de données figurant dans les ➔ **Feuilles 2.2 à 2.4** et les données qui proviennent des connaissances dont dispose l'auteur du texte concernant la situation. Demandez-leur de souligner les phrases qui indiquent une *analyse* plutôt qu'une description des données – par exemple, l'explication d'une association ou d'une contradiction apparente.

Mettez en avant les caractéristiques suivantes dans le texte et dites aux participant-e-s d'essayer de les utiliser quand ils rédigent leur propre analyse des données.



- Le texte est suffisamment détaillé, sans être excessivement long.
- Il dépasse la *description* des données en les analysant et en les interprétant.
- Il emploie une structure de cause à effet simple dans les paragraphes.
- Il explique les associations et les contradictions apparentes avec des éléments factuels ou des connaissances concernant la situation réelle.

Distribuez le ➤ **Feuille 2.7**. Demandez aux participant-e-s :

- ➔ de regrouper les données spécifiques au pays/à la situation à l'aide d'en-têtes identiques ou similaires à ceux qui figurent dans les ➤ **Feuillets 2.2 à 2.4** ainsi que les connaissances dont ils disposent sur le contexte spécifique et, si possible, de mener des recherches en ligne, à partir des liens répertoriés dans les feuillets ; s'ils ne disposent pas de connaissances ou d'une expérience suffisante(s) concernant le contexte pour réaliser cet exercice ou s'il n'y a pas d'accès à Internet pour mener des recherches en ligne, ils peuvent élaborer une analyse des données qui sont présentées pour l'un des sept pays abordés dans les feuillets ;
- ➔ d'analyser les données pour trouver des associations et des contradictions éventuelles et les expliquer ;
- ➔ de rédiger une analyse des données sur le genre et les MGF/E en prenant pour modèle l'exemple du Soudan présenté dans le ➤ **Feuille 2.6** ainsi que la structure proposée dans le ➤ **Feuille 2.7**.

Facilitez le regroupement des données et le processus d'écriture. Accordez suffisamment de temps aux participant-e-s. Assistez-les dans l'organisation des idées dans le texte qu'ils rédigent et assurez-vous qu'ils ne se contentent pas de rédiger une description, mais qu'ils élaborent une analyse.

Demandez-leur de présenter leurs analyses de la situation. Cet exercice peut être mené :

- ➔ en petits groupes où les participant-e-s examinent le travail de chacun de leurs pairs ;
- ➔ sur des affiches, comme dans un « marché » où ils se déplacent et formulent des commentaires sur chaque affiche ;

- par le biais d'un ou de deux bons exemples présentés par des participant-e-s à l'ensemble du groupe ;
- sous forme de récapitulatif au début du ➤ **Module 2**.

Concluez la session en revoyant les avis des participant-e-s et la manière dont ils ont « voté avec leurs pieds » dans l'exercice « D'accord » ou « Pas d'accord » au début de la session. Vérifiez si quelqu'un a changé de position ou d'avis à la fin de la session.

Distribuez le ➤ **Feuille 2.8** pour que les participant-e-s consolident les principaux points.

---

# NOTES AUX FACILITATEURS

---

## Étape 2: Sensibilisation concernant les données relatives aux MGF/E

---

L'objectif de cet exercice est de sensibiliser les participant-e-s sur la complexité des problèmes, car toutes les affirmations comportent des aspects avec lesquels on peut être d'accord ou non. En demandant aux participant-e-s de « voter avec leurs pieds » et de justifier la raison pour laquelle ils sont d'accord ou non, le facilitateur est à même d'analyser le raisonnement des participant-e-s dès le début du cours, les connaissances qu'ils ont à offrir et les nouveaux éléments dont ils pourraient avoir besoin.

À ce stade, il n'est pas nécessaire d'influencer les avis des participant-e-s ou de les « corriger » si vous pensez que leur avis est « erroné ». Mais le facilitateur doit prendre note de tous les avis susceptibles d'être mieux orientés par le contenu des données figurant dans les ↗ **Feuillets 2.2 à 2.4** et revenir sur ces avis à la fin de la session. Consultez les notes à ce propos à la fin de l'Étape 5 cidessous.

Les affirmations ont été rédigées de manière à ce que les participant-e-s puissent avoir « raison » en étant d'accord ou non, ou les deux, dans chaque cas. Les arguments justifiant le fait d'être d'accord ou non, ou les deux, avec chaque affirmation sont présentés en détail dans le ↗ **Feuille 2.8**.

## Étape 3: Comparaison entre les statistiques relatives aux MGF/E et d'autres statistiques de développement

---

Les sept pays qui figurent dans les tableaux de données (↗ **Feuillets 2.2 à 2.4**) ont été sélectionnés à partir du document de l'UNICEF (2013) intitulé « *Mutilations génitales féminines/ excision : bilan statistique et examen des dynamiques du changement* », car ils représentent l'étendue des pays où les données disponibles indiquent que les MGF/E y sont pratiquées. La Somalie, l'Égypte et le Soudan ont été sélectionnés à partir de la liste de pays où la prévalence est très élevée ; l'Éthiopie provient de la liste de pays où la prévalence est modérément élevée ; le Kenya et le Nigéria, de la liste de pays où la prévalence est modérément faible ; et l'Irak, de la liste de pays où la prévalence est très faible.

L'UNICEF a mis à jour ses données sur les MGF/E dans sa publication de 2016. Toutefois, étant donné que la nouvelle publication ne présente pas le même niveau d'analyse pour toutes les catégories nécessaires à la réalisation des tâches prévues dans ce module, la publication de 2013 a été utilisée, ainsi que d'autres bases de données mondiales régulièrement actualisées. Une note à ce propos a été ajoutée dans les ↗ **Feuillets 2.2 à 2.4**.

Les sources des données figurant dans les tableaux proviennent des rapports et des bases de données répertoriés au dos de chacun des ↗ **Feuillets 2.2 à 2.4** afin que les participant-e-s puissent accéder à ces sources et les utiliser pour rechercher leurs propres données spécifiques aux pays concernant le genre et les MGF/E (consulter l'Étape 5). Par souci de cohérence, les ensembles de données complets et les analyses pour les sept pays ont été organisés selon un ordre de priorité, bien que des données plus récentes soient disponibles pour certains des pays. Une note à ce propos a été ajoutée dans les ↗ **Feuillets 2.2 à 2.4**.

Lors de la supervision des discussions initiales en travail de groupe, le facilitateur doit orienter les participant-e-s afin qu'ils trouvent des exemples de certains des principaux points récapitulés dans le ↗ **Feuille 2.8**, que les participant-e-s reçoivent à la fin de la session. Les informations complémentaires expliquant la prévalence supérieure des MGF/E parmi les élites au Soudan figurent dans le ↗ **Feuille 2.6**.

Par ailleurs, il est important de souligner que la cause profonde des MGF/E – les inégalités entre les sexes – couvre les contextes ethniques, économiques, éducatifs, religieux et culturels. Le Kenya, le Nigéria et l'Irak présentent une prévalence largement inférieure dans le quintile le plus riche, mais cela ne signifie pas que les populations urbaines plus riches et plus éduquées sont quelque peu « meilleures ». Le développement économique ou l'urbanisation ne résolvent pas nécessairement la cause profonde des inégalités entre les sexes, ce que démontre l'exemple des élites au Soudan et des communautés d'immigrant-e-s et en Europe, en Amérique du Nord et en Australie qui continuent à appliquer la pratique des MGF/E.

## **Étape 4:** Partage des associations et des contradictions entre les données

---

Dans le ↗ **Feuille 2.5**, les participant-e-s doivent écrire suffisamment d'éléments de la discussion menée dans leur premier groupe pour pouvoir avoir un discours pertinent et détaillé dans leur deuxième groupe. Ils ne doivent pas rédiger un texte complet, mais simplement leurs idées sous forme de notes. Ceci les dissuadera de lire à haute voix ce qu'ils ont écrit et devrait promouvoir une meilleure discussion dans le deuxième groupe.

Par exemple:

### Corrigé proposé pour le Feuille 2.5

Zone de données	Principales conclusions	Associations apparentes	Contradictions apparentes
<p><b>La population et les MGF/E</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prévalence très élevée des MGF/E au niveau national = MGF/E pratiquées dans l'ensemble du pays</li> <li>▪ Un pourcentage inférieur peut encore signifier qu'il existe de concentrations élevées dans certaines zones ethniques, par exemple au Kenya et en Irak</li> <li>▪ Les nombres sont plus persuasifs que les pourcentages, par exemple les 25 % au Nigéria représentent 20 millions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La pratique des MGF/E est plus importante dans les zones rurales</li> <li>▪ La pratique des MGF/E est moins importante dans les ménages plus riches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nigéria</li> <li>▪ Soudan</li> </ul>
<p><b>L'éducation, la religion et les MGF/E</b></p>	<p>L'éducation pour les mères ; les filles sont excisées à un âge trop précoce pour bénéficier des campagnes de sensibilisation à la lutte contre les MGF/E</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'identité ethnique, religieuse et en matière de MGF/E est souvent indissociable</li> <li>▪ Beaucoup pensent que les MGF/E relèvent d'une exigence religieuse</li> <li>▪ Nécessité d'impliquer les dirigeants religieux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Éducation →, part du marché du travail/des emplois rémunérés → migration vers les villes → MGF/E moins pratiquées</li> <li>▪ La majorité des actes de MGF/E sont infligés aux femmes et aux filles musulmanes</li> <li>▪ N.B. : les communautés musulmanes comptent des populations plus denses</li> </ul>	<p><u>Éducation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soudan – Niveau d'éducation supérieur, prévalence supérieure des MGF/E</li> </ul> <p><u>Religion</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nigéria – La prévalence la plus élevée est dans la communauté chrétienne</li> <li>▪ Éthiopie – Religion traditionnelle</li> </ul>



Zone de données	Principales conclusions	Associations apparentes	Contradictions apparentes
<b>Le genre et les MGF/E</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Association entre les MGF/E, la violence infligée par un partenaire intime, le mariage précoce et le travail non rémunéré → Vulnérabilité élevée des filles et adolescentes mariées et des filles-mères</li> <li>▪ Nécessité de lutter contre les causes profondes des MGF/E, qui sont identiques à celles de la violence à l'égard des femmes et des filles : les inégalités entre les sexes, la discrimination, ainsi que les comportements et les croyances stéréotypées préjudiciables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La Somalie, le Soudan, l'Éthiopie et le Nigéria présentent une prévalence élevée des MGF/E, d'actes de violence infligés par un partenaire intime et de mariages précoces, et une part faible du marché du travail rémunéré</li> <li>▪ Les lois nationales ne suivent les lois internationales que 10 à 20 ans plus tard</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prévalence élevée des MGF/E malgré une ratification anticipée de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et de la Convention relative aux droits de l'enfant dans la plupart des pays</li> <li>▪ La violence infligée par un partenaire intime est un problème prévalent à l'échelle mondiale</li> </ul>

Lorsque les participant-e-s indiquent les associations et les contradictions apparentes qu'ils ont trouvées, la discussion de groupe qui suit devrait alors déboucher sur des explications possibles justifiant leurs observations.

## Étape 5: Élaboration d'une analyse des données sur les MGF/E

---

Dans le [Feuille 2.6](#) l'exemple d'analyse de données à partir des données du Soudan vise à orienter la rédaction des participant-e-s. La tâche d'identification d'une *analyse* plutôt qu'une *description* dans le texte fait ressortir l'importance de l'interprétation des données. Elle montre aux participant-e-s qu'ils doivent appliquer aux faits les connaissances et l'expérience dont ils disposent afin de créer une justification pour la programmation.

### Corrigé proposé pour le [Feuille 2.6](#)

- Cela dit, au Soudan, l'élite pratique les MGF/E en tant que marque de statut social. Ceci influence d'autres groupes sociaux. Si l'on regarde les chiffres toutefois, la majorité des filles qui subissent des MGF/E proviennent d'environnements économiquement désavantagés.
- Dans un pays où seulement 23 pour cent des femmes exercent un travail rémunéré, la vulnérabilité économique des femmes entraîne une dépendance au mariage et encourage les mères à continuer à exciser leurs filles.
- Cela indique que la majorité des personnes n'ont pas étudié les compétences de la vie courante ou la biologie et, en conséquence, qu'elles ne disposent pas nécessairement de connaissances sur la santé reproductive ou sur la manière dont leur corps fonctionne. Elles ne développent pas les connaissances ou les compétences qui pourraient leur permettre de comprendre pourquoi les MGF/E sont une pratique préjudiciable ou de savoir comment protéger la prochaine génération.
- Par ailleurs, au lieu de terminer leur scolarité, un grand nombre de filles sont excisées et mariées tôt, ce qui limite leur développement personnel, social et professionnel.
- ... indiquent que de nombreuses femmes et filles soudanaises sont exposées à la discrimination et à la violence.
- ... les droits des filles et des femmes ne sont pas respectés.

L'objectif de l'exercice amenant les participant-e-s à rédiger leur propre analyse des données est de les exercer au processus de collecte, de synthèse, d'interprétation et de rédaction de données, plutôt que d'élaborer un document de recherche approfondi que l'on peut utiliser directement.

Si les participant-e-s ne sont pas en mesure de s'appuyer sur des informations ou sur l'expérience de leur propre programme ou pays, ou s'il n'y a pas d'accès à Internet pour mener des recherches en ligne, ils peuvent rédiger une analyse des données figurant dans les [Feuilles 2.2 à 2.4](#) pour l'un des sept autres pays.

Il est également possible d'utiliser le cadre de rédaction prévu dans le ↗ **Feuillets 2.7** pour les critères d'évaluation, si le travail de rédaction doit être évalué.

À la fin de la session, un bon exercice de clôture consiste à renvoyer les participant-e-s à l'activité de « vote avec leurs pieds » pour indiquer leur accord ou leur désaccord. Cela permet aux participant-e-s de « revoir » leur opinion suite à l'analyse des données, aux discussions de groupe et à la rédaction de leurs propres analyses de la situation. Le degré de capacité des participant-e-s à accepter tant la perspective « D'accord » que la perspective « Pas d'accord » pour chaque affirmation peut servir d'évaluation informelle. Les points énumérés dans le ↗ **Feuille 2.8** peuvent être utilisés avec les participant-e-s pour un récapitulatif.



---

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision

**Session 2 — Les données sur le genre et les MGF/E**

# 2



FEUILLETS À DISTRIBUER AUX PARTICIPANT-E-S

## Les données sur le genre et les MGF/E

MANUEL DE FORMATION

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision



## D'ACCORD OU PAS D'ACCORD

Pour chaque affirmation, indiquez si vous êtes d'accord ou non. Tenez-vous prêt(e) à indiquer pourquoi.

	D'accord	Pas d'accord
Les pourcentages nationaux indiquant la prévalence des MGF/E dans l'ensemble du pays sont utiles.		
L'éducation est la solution pour lutter contre les MGF/E.		
La violence à l'égard des femmes et des filles est plus fréquente dans les pays où l'on pratique les MGF/E.		
L'Islam est la raison pour laquelle les MGF/E présentent une prévalence si élevée.		

# LA POPULATION ET LES MGF/E

2

- 1 Discutez des données figurant dans le tableau et de leur signification pour chaque pays.
- 2 Trouvez des associations et des contradictions apparentes. Discutez des explications possibles.

Pays	Prévalence des MGF/E au niveau national 15 à 49 ans		Prévalence des MGF/E par variation infranationale (%)		Prévalence des MGF/E par résidence (%)		Prévalence des MGF/E selon le niveau de richesse des ménages (%)	
	Pourcentage	Nombres (millions)	Région présentant la prévalence la plus élevée	Région présentant la prévalence la plus faible	Zones urbaines	Zones rurales	Quintile le plus riche	Quintile le plus pauvre
Somalie	98%	6.5 millions	99	94	97	98	96	98
Égypte	91%	27.2 millions	99	21	85	96	78	95
Soudan	88%	12.1 millions	99	65	84	90	91	90
Éthiopie	74%	23.8 millions	97	27	69	76	71	73
Kenya	27%	9.3 millions	98	1	17	31	15	40
Nigéria	27%	19.9 millions	73	0.2	33	24	12	31
Irak	8%	3.8 millions	58	0	9	6	4	10

Colonne de données	Référence
<b>Prévalence des MGF/E au niveau national 15 à 49 ans</b>	UNICEF, 2013. « Mutilations génitales féminines/excision : bilan statistique et examen des dynamiques du changement ». Disponible sur le site : <a href="https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/MGF_2013_BD_2.pdf">https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/MGF_2013_BD_2.pdf</a>
<b>Prévalence des MGF/E par variation infranationale (%)</b>	UNICEF, 2013. « Mutilations génitales féminines/excision : bilan statistique et examen des dynamiques du changement ». Disponible sur le site : <a href="https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/MGF_2013_BD_2.pdf">https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/MGF_2013_BD_2.pdf</a>
<b>Prévalence des MGF/E par résidence (%)</b>	UNICEF, 2013. « Mutilations génitales féminines/excision : bilan statistique et examen des dynamiques du changement ». Disponible sur le site : <a href="https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/MGF_2013_BD_2.pdf">https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/MGF_2013_BD_2.pdf</a>
<b>Prévalence des MGF/E selon le niveau de richesse des ménages (%)</b>	UNICEF, 2013. « Mutilations génitales féminines/excision : bilan statistique et examen des dynamiques du changement ». Disponible sur le site : <a href="https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/MGF_2013_BD_2.pdf">https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/MGF_2013_BD_2.pdf</a>

## Notes

- Les sources de données pour cette activité comprennent des bases de données mondiales régulièrement mises à jour qui permettent d'obtenir des données comparables entre les sept pays sur lesquels se focalise l'activité. Bien que des données plus récentes concernant certains pays puissent être disponibles pour certaines des catégories de l'activité, elles n'ont pas été intégrées ici si elles ne figurent pas dans les bases de données mondiales indiquées en référence, car cela compromettrait l'intégrité de l'ensemble des données.
- Les années de référence varient pour les différents indicateurs/données et selon les pays.
- Des données plus récentes sont disponibles pour l'Égypte (enquête démographique et sanitaire (EDS), 2015), le Soudan (enquête en grappes à indicateurs multiples (MICS), 2014), le Kenya (EDS, 2014) et le Nigéria (EDS, 2013), mais elles n'ont pas fait l'objet d'une ventilation selon la prévalence des MGF/E au niveau infranational, par résidence ou par niveau de richesse des ménages qu'exige cette activité. Par conséquent, l'analyse de l'UNICEF (2013) demeure la principale source et s'appuie sur les données suivantes : Somalie (MICS, 2006), Égypte (EDS, 2008), Soudan (enquête sur la santé des ménages au Soudan (ENSM), 2010), Éthiopie (EDS, 2005) Kenya (EDS, 2008-2009), Nigéria (MICS, 2011) et Irak (MICS, 2011).
- Pour les données les plus récentes relatives à la prévalence des MGF/E, consultez le document de l'UNICEF (2016) intitulé « Female Genital Mutilation/Cutting: A Global Concern » (Les mutilations génitales féminines/l'excision : une préoccupation mondiale).  
Disponible en anglais sur le site : [http://www.unicef.org/media/files/FGMC\\_2016\\_brochure\\_final\\_UNICEF\\_SPREAD.pdf](http://www.unicef.org/media/files/FGMC_2016_brochure_final_UNICEF_SPREAD.pdf)



# L'ÉDUCATION, LA RELIGION ET LES MGF/E

- 1 Discutez des données figurant dans le tableau et de leur signification pour chaque pays.
- 2 Trouvez des associations et des contradictions apparentes. Discutez des explications possibles.

Pays	Population de 25 ans et plus ayant suivi au moins une éducation dans le secondaire (%)		Prévalence des MGF/E (%) parmi les filles et les femmes de 15 à 49 ans selon leur niveau d'éducation			Prévalence des MGF/E (%) par religion						
	Femmes	Hommes	Aucune éducation	Éducation dans le primaire	Éducation dans le secondaire ou supérieure	Musulmane	Catholique	Autre chrétienne	Traditionnelle	Autre	Aucune religion	
Somalie	-	-	98	97	96	-	-	-	-	-	-	-
Égypte	43,9	60,6	97	89	87	92	-	74	-	-	-	-
Soudan	12,1	18,2	84	91	92	-	-	-	-	-	-	-
Éthiopie	7,8	18,2	77	71	64	89	77	69	49	74	-	-
Kenya	25,3	31,4	38	26	19	51	29	24	-	-	38	-
Nigéria	-	-	15	35	32	19	-	34	-	29	24	-
Irak	27,8	50,2	16	7	6	-	-	-	-	-	-	-

Colonne de données	Référence
<b>Population de 25 ans et plus ayant suivi au moins une éducation dans le secondaire (%)</b>	<p>PNUD, 2015. Rapport sur le développement humain 2015, « Le travail au service du développement humain », Tableau 5, « L'indice d'inégalité de genre ».</p> <p>Disponible en français sur le site : <a href="http://hdr.undp.org/sites/default/files/fr_hdr_2015_1021_web.pdf">http://hdr.undp.org/sites/default/files/fr_hdr_2015_1021_web.pdf</a></p>
<b>Prévalence des MGF/E (%) parmi les filles et les femmes de 15 à 49 ans selon leur niveau d'éducation</b>	<p>UNICEF, 2013. « Mutilations génitales féminines/excision : bilan statistique et examen des dynamiques du changement ».</p> <p>Disponible sur le site : <a href="https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/MGF_2013_BD_2.pdf">https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/MGF_2013_BD_2.pdf</a></p>
<b>Prévalence des MGF/E (%) par religion</b>	<p>UNICEF, 2013. « Mutilations génitales féminines/excision : bilan statistique et examen des dynamiques du changement ».</p> <p>Disponible sur le site : <a href="https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/MGF_2013_BD_2.pdf">https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/MGF_2013_BD_2.pdf</a></p>

## Notes

- Les sources de données pour cette activité comprennent des bases de données mondiales régulièrement mises à jour qui permettent d'obtenir des données comparables entre les sept pays sur lesquels se focalise l'activité. Bien que des données plus récentes concernant certains pays puissent être disponibles pour certaines des catégories de l'activité, elles n'ont pas été intégrées ici si elles ne figurent pas dans les bases de données mondiales indiquées en référence, car cela compromettrait l'intégrité de l'ensemble des données.
- Les années de référence varient pour les différents indicateurs/données et selon les pays.

# LE GENRE ET LES MGF/E

1 Discutez des données figurant dans le tableau et de leur signification pour chaque pays.

2 Trouvez des associations et des contradictions apparentes. Discutez des explications possibles.

Pays	Prévalence nationale des MGF/E15 à 49 ans	% de femmes de 20 à 24 ans qui ont été mariées/ en couple avant leurs 18 ans	% de femmes qui ont subi des violences physiques et/ ou sexuelles infligées par un partenaire intime	% de femmes qui trouvent que la violence d'un partenaire est plutôt justifiée	Date de ratification de la CEDEF	Date de ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant	Date à laquelle une loi nationale interdisant les MGF/E a été adoptée	% de femmes siégeant à la chambre basse/un parlement à chambre unique		% dans la main-d'œuvre rémunérée	
								Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Somalie	98%	45	-	75	Pas encore ratifiée	2015	2012	13.8%	37	76	
Égypte	91%	17	25.6	39	1981	1990	2008	14.9%	22	70	
Soudan	88%	33	-	47	Pas encore ratifiée	1990	2008, 2009 <sup>1</sup>	30.5%	23	73	
Éthiopie	74%	41	-	68	1981	1991	2004	38.8%	57	71	
Kenya	27%	23	41	53	1984	1990	2001, 2011	19.7%	62	72	
Nigéria	27%	43	16	43	1985	1991	2015	5.6%	48	64	
Irak	8%	24	-	55	1986	1994	2011 <sup>2</sup>	26.5%	14	69	

- aucune donnée disponible

1 État du Kordofan, 2008 ; État de Gedaref, 2009

CEDEF

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Colonne de données	Référence
<b>Prévalence nationale des MGF/E, 15 à 49 ans</b>	UNICEF, 2013. « Mutilations génitales féminines/excision : bilan statistique et examen des dynamiques du changement ». <a href="https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/MGF_2013_BD_2.pdf">https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/MGF_2013_BD_2.pdf</a>
<b>% de femmes de 20 à 24 ans qui ont été mariées/en couple avant leurs 18 ans</b>	UNICEF. Bases de données mondiales. Protection de l'enfance. Mariage d'enfants. Consulté le 17 octobre 2016. <a href="http://data.unicef.org/child-protection/child-marriage.html">http://data.unicef.org/child-protection/child-marriage.html</a>
<b>% de femmes qui ont subi des violences physiques et/ou sexuelles infligées par un partenaire intime</b>	ONU Femmes. Base de données mondiales sur la violence à l'égard des femmes. Consulté le 17 octobre 2016. <a href="http://www.evaw-global-database.unwomen.org/en">http://www.evaw-global-database.unwomen.org/en</a>
<b>% de femmes qui trouvent que la violence d'un partenaire est plutôt justifiée</b>	Centre de développement de l'OCDE. « Social Institutions and Gender Index: Country Profiles » (Les institutions sociales et l'indice d'égalité des sexes : profils des pays). Consulté le 17 octobre 2016. <a href="http://www.genderindex.org/">http://www.genderindex.org/</a>
<b>Date de ratification de la CEDEF</b>	Collection des traités des Nations Unies (AJOUTER L'ANNÉE). Chapitre IV Droits humains, 8. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Consulté le 17 octobre 2016. <a href="https://treaties.un.org/pages/overview.aspx?path=overview/overview/page1_fr.xml">https://treaties.un.org/pages/overview.aspx?path=overview/overview/page1_fr.xml</a>
<b>Date de ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant</b>	Collection des traités des Nations Unies. Chapitre IV Droits humains, 11. Convention relative aux droits de l'enfant. Consulté le 17 octobre 2016. <a href="https://treaties.un.org/pages/overview.aspx?path=overview/overview/page1_fr.xml">https://treaties.un.org/pages/overview.aspx?path=overview/overview/page1_fr.xml</a>
<b>Date à laquelle une loi nationale interdisant les MGF/E a été adoptée</b>	FNUAP. « Foire aux questions concernant les mutilations génitales féminines (MGF) : quels sont les pays qui disposent d'une loi interdisant les MGF ? ». Consulté le 17 octobre 2016. <a href="http://www.unfpa.org/fr/resources/foire-aux-questions-concernant-les-mutilations-g%C3%A9n%C3%A9mines-mgf#banned_by_law">http://www.unfpa.org/fr/resources/foire-aux-questions-concernant-les-mutilations-g%C3%A9n%C3%A9mines-mgf#banned_by_law</a>  UNICEF, 2013. « Mutilations génitales féminines/excision : bilan statistique et examen des dynamiques du changement ». <a href="https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/MGF_2013_BD_2.pdf">https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/MGF_2013_BD_2.pdf</a>
<b>% de femmes siégeant à la chambre basse/un parlement à chambre unique</b>	Union interparlementaire. « Les femmes dans les parlements nationaux ». Consulté le 17 octobre 2016. <a href="http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm">http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm</a>
<b>% dans la main-d'œuvre rémunérée</b>	Pour l'Égypte, le Soudan, l'Éthiopie et l'Irak : Organisation internationale du Travail. Statistiques et bases de données, profils de pays. Consulté le 17 octobre 2016. <a href="http://www.ilo.org/ilostat/faces/ilostat-home?locale=fr&amp;_afLoop=61641200330979#!%40%40%3Flocale%3Dfr%26_afLoop%3D61641200330979%26adf.ctrl-state%3Dzc4i8n1dx_33">http://www.ilo.org/ilostat/faces/ilostat-home?locale=fr&amp;_afLoop=61641200330979#!%40%40%3Flocale%3Dfr%26_afLoop%3D61641200330979%26adf.ctrl-state%3Dzc4i8n1dx_33</a>  Pour la Somalie, le Kenya et le Nigéria : PNUD, 2015. Rapport sur le développement humain 2015, « Le travail au service du développement humain », Tableau 5, « L'indice d'inégalité de genre ». <a href="http://hdr.undp.org/fr/composite/GII">http://hdr.undp.org/fr/composite/GII</a>

## Notes

Les sources de données pour cette activité comprennent des bases de données mondiales régulièrement mises à jour qui permettent d'obtenir des données comparables entre les sept pays sur lesquels se focalise l'activité. Bien que des données plus récentes concernant certains pays puissent être disponibles pour certaines des catégories de l'activité, elles n'ont pas été intégrées ici si elles ne figurent pas dans les bases de données mondiales indiquées en référence, car cela compromettrait l'intégrité de l'ensemble des données.

Les années de référence varient pour les différentes données et selon les pays. Par exemple, les données sur la prévalence des MGF/E en Éthiopie proviennent de l'enquête démographique et sanitaire (EDS) menée en 2005, alors que les données sur la participation au marché du travail remontent à 2014 ; il s'agit des données disponibles les plus récentes dans le pays pour les deux indicateurs. En ce qui concerne l'Irak, les années de référence sont respectivement 2011 et 2009.

# REGROUPEMENT DES PRINCIPALES CONCLUSIONS

- 1 Dans la section concernée, notez les idées et les informations provenant de votre premier groupe.
- 2 Remplissez le tableau en y indiquant les idées et les informations provenant des autres groupes.

Zone de données	Principales conclusions	Associations apparentes	Contradictions apparentes
La population et les MGF/E			
L'éducation, la religion et les MGF/E			
Le genre et les MGF/E			

# LES MGF/E AU SOUDAN : UNE ANALYSE DE DONNÉES

1 Soulignez les phrases qui indiquent une *analyse* plutôt qu'une description des données.

Les mutilations génitales féminines/l'excision (MGF/E) sont largement pratiquées dans l'ensemble du Soudan, où la prévalence nationale de la pratique est élevée, enregistrant un taux de 88 pour cent et touchant plus de 12 millions de femmes et de filles. La prévalence varie de 99 pour cent dans l'État du Nil, où vivent principalement les tribus des Ja'alín et des Shaigiya, à 65 pour cent dans la région du Darfour, où vivent principalement les tribus des Bagara et des Fur.

Dans la majorité des autres pays où l'on pratique les MGF/E, les niveaux d'éducation secondaire, de densité démographique dans les zones urbaines et de richesse réduisent considérablement la prévalence de cette pratique. Cela dit, l'élite au Soudan se sert des MGF/E comme d'une marque de statut social, ce qui se traduit par une prévalence de 91 pour cent dans le quintile le plus riche. En outre, l'influence que l'élite exerce sur d'autres groupes sociaux entraîne une prévalence de 90 pour cent dans le quintile le plus pauvre. Si l'on regarde les chiffres toutefois, la majorité des filles qui subissent les MGF/E provient d'environnements économiquement désavantagés.

Sur le plan social, les filles non excisées sont considérées comme sales et impures, ce qui réduit leur éligibilité au mariage. Dans un pays où seulement 23 pour cent des femmes exercent un travail rémunéré, la vulnérabilité économique des femmes entraîne une dépendance au mariage, et elle encourage les mères à continuer à exciser leurs filles.

Plus de 1,25 million de filles sont déscolarisées au niveau du primaire et plus de 80 pour cent de la population de 25 ans et plus n'a pas terminé l'école secondaire. Ces chiffres indiquent que la majorité des personnes n'ont reçu aucune éducation sur les compétences de la vie courante ou sur la biologie et, par conséquent, elles ne connaissent pas nécessairement le fonctionnement de la santé reproductive ou de leur corps. Elles ne développent pas les connaissances ou les compétences qui pourraient leur permettre de comprendre pourquoi les MGF/E constituent une pratique préjudiciable ou de savoir comment protéger la prochaine génération. Par ailleurs, au lieu de terminer leur scolarité, un grand nombre de filles sont excisées et mariées tôt, ce qui limite leur développement personnel, social et professionnel.

La prévalence élevée des MGF/E (88 pour cent), les mariages précoces (33 pour cent des femmes de 20 à 24 ans se sont mariées avant leurs 18 ans) et le taux important de femmes admettant la violence infligée par un partenaire intime comme plutôt justifiée (47 pour cent) indiquent que de nombreuses femmes et filles soudanaises sont exposées à des risques de discrimination et de violence. En l'absence d'une ratification de la CEDEF au Soudan, où seuls les États du Kordofan et de Gedaref ont adopté des lois infranationales pour empêcher les MGF/E, les droits des filles et des femmes ne sont pas protégés.

Dans le cadre de la lutte contre les MGF/E au Soudan, il est donc essentiel de mener une analyse sexospécifique des causes profondes qui entraînent des changements sexotransformateurs.

---

# ÉLABORATION D'UNE ANALYSE DE DONNÉES

---

- 1 Utilisez les mêmes sources ou des sources similaires à celles qui figurent au dos de chacun des tableaux de données (→ **Feuillets 2.2 à 2.4**) afin de regrouper des données sur le genre et les MGF/E pour le pays ou le contexte dans lequel vous travaillez. Ajoutez d'autres informations sur l'égalité des sexes provenant de votre propre expérience et dont vous savez qu'elles affectent les MGF/E.
- 2 Rédigez une analyse de données pour une proposition de projet qui porte sur le genre et les MGF/E dans le pays ou le contexte où vous travaillez. Utilisez la présentation suivante, l'exemple du → **Feuillets 2.6** ainsi que les données que vous avez regroupées pour planifier et rédiger votre analyse.

## Aperçu

### Analyse des données sur les MGF/E pour...

- Une analyse de la prévalence aux niveaux national et régional
- Une analyse de la répartition de la population, des groupes ethniques et des groupes transfrontières
- Une analyse des données économiques relativement à la prévalence
- Une analyse des données religieuses relativement à la prévalence
- Une analyse des données sur l'éducation relativement à la prévalence
- Une analyse des données sur la violence à l'égard des femmes et des filles
- Une analyse des données sur les droits juridiques et humains
- Conclusion



## POINTS CLÉS : LES DONNÉES, LE GENRE ET LES MGF/E

---

La prévalence des MGF/E doit être examinée relativement aux données portant sur :

- la répartition, la localisation géographique et l'appartenance ethnique des populations, ainsi que les populations rurales-urbaines et leurs richesses/revenus ;
- le niveau d'éducation et le contexte religieux ;
- les inégalités entre les sexes, la prévalence de la violence à l'égard des femmes et des filles, d'autres pratiques préjudiciables telles que le mariage d'enfants, le mariage précoce et le mariage forcé ;
- la participation des femmes au marché du travail et à la politique ;
- l'application des lois relatives aux droits humains et à la prévention des MGF/E.

Les points suivants peuvent contribuer à la collecte et à l'interprétation des données pour en mener une analyse dans le cadre des MGF/E dans un contexte spécifique.

- Examinez les MGF/E relativement aux facteurs socioéconomiques afin d'adapter les interventions et les campagnes de plaidoyer au contexte donné.
- Cherchez à expliquer les associations et les contradictions apparentes dans les données.
- Rassemblez les données existantes et identifiez les lacunes qui nécessitent des recherches complémentaires.
- Élaborez des analyses plus approfondies sur l'égalité des sexes, sur les parties prenantes et sur les groupes cibles.
- Élaborez un énoncé du problème pour la conception du programme.

L'analyse suivante provient des tableaux de données figurant dans les **Feuillets 2.2 à 2.4**. Les références aux données sont répertoriées dans ces feuillets. Si des données supplémentaires ont été intégrées ci-dessous, des références à l'appui ont été ajoutées.

## La population et les MGF/E

**Consultez les statistiques et les références figurant dans le ↗ Feuille 2.2**

Le nombre de filles et de femmes affectées par les MGF/E est souvent plus éloquent que les pourcentages, de même que les chiffres mondiaux par rapport au nombre de pays où les MGF/E sont pratiquées : l'information « au moins 200 millions de filles et de femmes » a un impact plus important que « 30 pays ».

(UNICEF, 2016, « Female Genital Mutilation/Cutting : A Global Concern »)

(Les mutilations génitales féminines/l'excision : une préoccupation mondiale).

Disponible en anglais sur le site : [http://www.unicef.org/media/files/FGMC\\_2016\\_brochure\\_final\\_UNICEF\\_SPREAD.pdf](http://www.unicef.org/media/files/FGMC_2016_brochure_final_UNICEF_SPREAD.pdf)

En outre, les chiffres permettent d'étayer l'argument selon lequel « une victime est une victime de trop ».

Un pourcentage national très élevé de la prévalence des MGF/E indique généralement que l'étendue de la pratique est relativement homogène dans les régions infranationales, ce qui signifie que le problème touche l'ensemble du pays. Le pourcentage élevé accroît nettement la visibilité du pays dans les tableaux de classements statistiques – par exemple, la Somalie.

Il est impératif de comprendre la répartition géographique et ethnique de la prévalence dans le cadre de la programmation ; les données qui indiquent d'importantes divergences entre les niveaux de prévalence les plus élevés et les plus faibles par région dénotent des pratiques des MGF/E chez certains groupes ethniques à cibler.

Un pourcentage national apparemment faible de la prévalence des MGF/E dans un pays à forte densité de population peut masquer le fait qu'en réalité le nombre de filles et de femmes qui ont été excisées est très élevé – par exemple, la prévalence de 27 pour cent au Nigéria semble comparativement faible, alors que près de vingt millions de filles et de femmes sont affectées – l'un des chiffres absolus parmi les plus élevés par pays dans le monde. Au Kenya, les populations vivant dans le nord-est du pays – principalement des groupes ethniques somaliens – présentent une prévalence de 98 pour cent, et l'ouest du pays – où vivent les tribus des Luhya et des Luo – enregistre une prévalence d'un pour cent seulement. Dans la région kurde de l'Irak, la prévalence est de 58 pour cent alors que la plupart des autres régions dans le pays enregistrent un taux nul.

Il existe une association apparente entre la prévalence supérieure des MGF/E dans les zones rurales et sa prévalence inférieure dans les zones urbaines. L'une des raisons à ce phénomène est que les traditions des communautés fondées sur les liens de sang sont plus susceptibles de rester fortes dans des cadres ruraux ; du fait de la pression accrue exercée par les pairs et de la diversité culturelle limitée, il est difficile de changer les normes sociales et les pratiques traditionnelles.

Toutefois, la prévalence des MGF/E est supérieure dans les zones urbaines au Nigéria et en Irak. Des recherches plus approfondies sont nécessaires pour déterminer si les Irakiens vivant dans la région kurde résident dans des zones urbaines et si la prévalence dans les zones urbaines au Nigéria est similaire à celle du Soudan, où les MGF/E se pratiquent chez les groupes de l'élite qui, de par leur statut social, ont tendance à vivre dans des zones urbaines.

## L'éducation et les MGF/E

**Consultez les statistiques et les références figurant dans le [Feuillet 2.3](#)**

L'éducation est, sans aucun doute, l'une des solutions pour lutter contre les MGF/E et, dans de nombreux pays, il existe une association apparente entre des niveaux d'éducatifs inférieurs et des taux de prévalence supérieurs. Les mères non éduquées ayant été elles-mêmes excisées sont plus susceptibles d'exciser leurs filles que les mères ayant suivi une éducation secondaire ou tertiaire et qui **a)** sont plus susceptibles de comprendre les conséquences préjudiciables des MGF/E, **b)** peuvent s'appuyer sur le statut que leur offrent l'éducation et le marché du travail plutôt que sur le statut que confère l'excision, **c)** peuvent bénéficier de possibilités accrues en matière de participation aux réseaux sociaux et/ou de communication plus équitable avec leur partenaire concernant les raisons pour lesquelles elles sont en faveur de l'abandon des MGF/E.

Toutefois, cela dépend de ce que l'on entend par « éducation ». La qualité de l'éducation formelle repose sur l'intégrité des programmes et sur le nombre d'enseignants disposant de qualifications effectives. L'éducation et les formations dans la communauté qui promeuvent l'autonomisation sociale et économique des femmes ou l'éducation non formelle destinée aux garçons et aux filles adolescents peuvent permettre de leur transmettre plus efficacement des compétences en matière de raisonnement critique et de compréhension des droits humains, et sont par conséquent plus « essentielles » pour mettre fin aux MGF/E qu'une éducation formelle obsolète ou sous-financée aux niveaux du primaire et du secondaire.

L'éducation – en particulier dans les écoles religieuses – peut renforcer le soutien aux MGF/E en adressant des messages de pureté et de conformité sociale aux filles et en promouvant des stéréotypes sexistes qui renforcent le pouvoir et le contrôle traditionnels de l'autorité des hommes.

Dans certains pays, les niveaux supérieurs d'éducation ne semblent pas réduire considérablement la prévalence des MGF/E. En Somalie, les écarts de prévalence entre les groupes éduqués et ceux qui ne le sont pas sont très faibles, tandis qu'au Soudan et au Nigéria, plus les niveaux d'éducation sont élevés, plus la prévalence des MGF/E est importante. Au Soudan, les groupes ethniques de l'élite sont généralement mieux éduqués et disposent de richesses énormes et d'un pouvoir politique important. Dans le même temps, ils approuvent fortement les MGF/E, car ils l'utilisent comme une marque de statut social afin d'exiger une dot élevée. En conséquence, la prévalence est de 99 pour cent dans l'État plus riche du Nil, et de 65 pour cent dans la région plus pauvre du Darfour. Par ailleurs, les communautés de migrants aux États-Unis, en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande (où les possibilités en matière d'éducation formelle et informelle abondent) continuent à renvoyer leurs filles « au pays » pour qu'elles y soient excisées.

L'activité présente certaines statistiques relatives à l'éducation qui se focalisent sur les adultes, car l'excision survient généralement à un âge précoce où les filles n'ont pas encore reçu une éducation leur permettant de comprendre les enjeux de l'excision. En éduquant les mères et les anciens, ainsi que les filles qui ont déjà été excisées, il est à espérer que l'éducation joue un rôle majeur dans l'élimination des MGF/E pour la prochaine génération.

## La religion et les MGF/E

**Consultez les statistiques et les références figurant dans le ▸ Feuillet 2.3**

Il est plus exact de décrire les MGF/E comme une pratique préjudiciable ancrée dans les normes sociales qui affectent un vaste éventail de communautés, de cultures et de religions, plutôt que comme une pratique ancrée dans la religion.

Dans la plupart des pays où l'on pratique les MGF/E, la majorité des filles et des femmes qui sont excisées sont musulmanes. Ceci s'explique principalement par la densité démographique dans les groupes ethniques musulmans d'Afrique où les MGF/E sont pratiquées, mais il ne faut pas sous-estimer la forte influence des dirigeants religieux musulmans et des informations erronées largement répandues concernant certains hadiths qui approuvent les MGF/E. Un grand nombre de communautés musulmanes et de dirigeants religieux musulmans en Égypte, en Érythrée, en Guinée, au Mali ainsi qu'en Mauritanie et en Somalie pensent que les MGF/E sont une exigence religieuse mandatée par ces hadiths. Ils associent les MGF/E au respect des exigences islamiques en matière d'hygiène, de chasteté avant le mariage et de fidélité conjugale. En Somalie, les MGF/E sont appelées « sunna » - un mode de vie islamique.

En revanche, de nombreuses communautés musulmanes et un grand nombre de dirigeants religieux musulmans en Égypte, au Soudan et au Sénégal soutiennent l'élimination des MGF/E en s'appuyant sur des textes religieux et des fatwas. Au Soudan, plutôt que de soutenir les MGF/E en tant que « sunna », une campagne promeut le programme « Saleema » (heureux et en bonne santé) sans MGF/E (IL Asmani et MS. Abdi, 2008, pour USAID. « Delinking FGM/C from Islam » (Briser les liens entre les MGF/E et l'Islam. **Disponible en anglais sur le site :** <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/De-linking%20FGM%20from%20Islam%20final%20report.pdf>).

Dans les pays très islamiques comme l'Arabie Saoudite (majorité de musulmans sunnites) et en Iran (majorité de musulmans chiites), la pratique semble rarement appliquée (Jehad M. Abu Daia, 2000. « Female circumcision ». *Saudi Medical Journal*, vol. 21, No 10, p. 921-923. **Disponible en anglais sur le site :** <http://www.smj.org.sa/index.php/smj/article/view/3154/928>).

Dans de nombreuses communautés, l'identité ethnique, l'identité religieuse et l'identité par les MGF/E sont indissociables. En Éthiopie, les MGF/E prévalent parmi les adeptes de toutes les religions - l'Islam, le catholicisme, d'autres dénominations chrétiennes, les religions traditionnelles et « d'autres » religions. Au Nigéria, la prévalence des MGF/E est plus importante chez les chrétiens que chez les musulmans. En Égypte, la prévalence des MGF/E est très élevée, tant dans les communautés musulmanes que chrétiennes coptes (D. Boles, 2013). « On Coptic Nationalism » (Du nationalisme copte) dans « Prevalence of and Support for Female Genital Mutilation within the Copts of Egypt » (La prévalence et la promotion des mutilations génitales féminines chez les Coptes d'Égypte. **Disponible en anglais sur le site :** <http://copticliterature.wordpress.com/2014/03/12/prevalence-of-and-support-for-female-genital-mutilation-within-the-copts-of-egypt-unicef-report-2013/>).

Il est important d'impliquer les croyances religieuses et les dirigeants religieux, quelle que soit leur dénomination. De toute évidence, la religion joue un rôle dans la poursuite ou dans l'abandon des MGF/E.

## La violence à l'égard des femmes et des filles et les MGF/E

**Consultez les statistiques et les références figurant dans le ▸ Feuillet 2.4**

Il est utile d'examiner le lien entre la prévalence des MGF/E et celle de la violence à l'égard des femmes et des filles, car leurs causes profondes sont les mêmes : les inégalités entre les sexes et la discrimination, le pouvoir et le contrôle des hommes sur le corps des femmes et l'acceptation de pratiques préjudiciables en tant que normes sociales.

Des niveaux élevés de violence infligée par un partenaire intime, l'acceptation par une proportion importante de femmes et de filles de la légitimité de la violence perpétrée par les hommes sur leur conjointe, et d'autres pratiques préjudiciables telles que les mariages d'enfants/précoces/forcés et les tests de virginité surviennent souvent en combinaison avec une prévalence élevée des MGF/E. Au Nigéria par exemple, 43 pour cent des femmes de 20 à 24 ans se sont mariées ou ont commencé à vivre maritalement avant leurs 18 ans, et la prévalence des MGF/E est de 73 pour cent dans les régions méridionales du pays. En Somalie, en Éthiopie et au Soudan, la prévalence des MGF/E, la violence infligée par un partenaire intime et l'acceptation de la violence sont extrêmement élevées. C'est également dans ces pays que l'on pratique largement les MGF/E de type 3 (infibulation) (OMS, 2016. « Santé sexuelle et reproductive : prévalence des mutilations sexuelles féminines ». [Disponible sur le site : http://www.who.int/reproductivehealth/topics/fgm/prevalence/fr/](http://www.who.int/reproductivehealth/topics/fgm/prevalence/fr/)). L'infibulation réduit considérablement l'ouverture du vagin ; combinée à la violence sexuelle infligée par un partenaire intime, les implications sont particulièrement graves.

Toutefois, il est inexact d'affirmer que, dans tous les contextes, des niveaux élevés de violence à l'égard des femmes sont liés à une prévalence importante des MGF/E, bien que ces pratiques soient toutes deux ancrées dans les inégalités entre les sexes. La violence infligée par un partenaire intime est un problème à l'échelle mondiale, qui survient quelles que soient les croyances et les pratiques en matière de MGF/E.

## Les droits humains, la loi et les MGF/E

Les filles mariées et les mères adolescentes sont particulièrement vulnérables au Soudan et en Somalie, des pays qui n'ont pas encore ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF).

Toutefois, il est possible que les lois internationales adoptées par certains pays (en Égypte, en Éthiopie, au Soudan, au Nigéria, en Irak) aient ouvert la voie vers l'adoption de lois nationales ou infranationales dans ces pays quelques années plus tard. Par ailleurs, le Soudan, l'Éthiopie, le Kenya et l'Irak enregistrent une représentation supérieure de femmes au parlement que les autres pays, et ceci pourrait expliquer la raison pour laquelle des lois criminalisant les MGF/E y ont été adoptées ces dernières années. Au Soudan par exemple, Amira Elfadil, ministre de la Protection sociale et de la Sécurité sociale, s'est fait la championne d'une loi qui a contribué à la criminalisation des MGF/E au niveau de l'État. Cette étape a ouvert la voie vers l'adoption d'une loi nationale, bien que la ministre ait été forcée de démissionner de son poste suite à sa campagne.

Étant donné que la prévalence des MGF/E est liée à l'appartenance ethnique au niveau régional (infranational), il est également important de regrouper des données et d'analyser le niveau de participation des femmes aux gouvernements locaux et régionaux.

## La division du travail

La Somalie, l'Égypte, le Soudan et l'Irak présentent des niveaux d'emplois rémunérés occupés par des femmes nettement inférieurs. Si la plus grande part du travail accompli par les femmes n'est pas rémunérée, cela accroît leur dépendance aux MGF/E pour garantir leur statut social et leur éligibilité au mariage.



---

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision

**Session 2 — Les données sur le genre et les MGF/E**

3



GUIDE DE FACILITATION

# Pouvoir et contrôle

MANUEL DE FORMATION

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision







## GUIDE DE FACILITATION

---

### Pouvoir et contrôle

PAGE 2

---

Aperçu

PAGE 5

---

Procédure

PAGE 9

---

Notes aux facilitateurs

---

# APERÇU

---

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la session, les participant-e-s seront en mesure :



- d'analyser les causes profondes des MGF/E en matière d'inégalités entre les sexes, de discrimination et de stéréotypes et de normes sexistes préjudiciables ;
- d'expliquer en quoi les MGF/E constituent une pratique préjudiciable ;
- d'expliquer comment les MGF/E sont utilisées pour contrôler les femmes et les filles.

---

## DURÉE

120 minutes



---

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS



- |  |            |
|--|------------|
| → Objectifs  | 5 minutes  |
| → Les aspects sexospécifiques des pratiques préjudiciables           | 25 minutes |
| → Les inégalités entre les sexes en tant que cause profonde de MGF/E | 50 minutes |
| → Les MGF/E en tant qu'outil de pouvoir et de contrôle               | 40 minutes |

---

## ÉQUIPEMENTS ET ÉLÉMENTS DE SUPPORT

- Quatre tableaux de conférence avec des feuilles ou quatre tableaux d'affichage
- Des cartes de visualisation en programmation participative et des épingles ou des bâtons de colle
- Un ensemble de marqueurs indélébiles de quatre couleurs différentes pour chaque groupe





## PRINCIPAUX MESSAGES

- Les inégalités dans les normes liées au genre, la division du travail, les droits de propriété privée, l'utilisation de la violence et les institutions sociales (mariage, entreprises, religion, l'État et la loi) subordonnent les femmes et permettent aux hommes de monopoliser le sexe, les ressources économiques et le pouvoir.
- Les notions traditionnelles, culturelles et religieuses concernant la pureté, la chasteté et l'honneur sont utilisées pour garantir la virginité avant le mariage et la fidélité conjugale. Les pratiques préjudiciables telles que les mariages précoces, forcés ou d'enfants, les tests de virginité et les MGF/E permettent de contrôler les femmes et les filles en réduisant leur accès à des relations sexuelles en dehors du mariage ou leur désir d'en avoir.
- Pour de nombreuses femmes, l'approbation sociale qu'offrent les MGF/E est plus importante que leurs conséquences négatives, et les mères continuent donc à exciser leurs filles. D'autres se socialisent dans le système et, de façon consciente ou inconsciente, elles en respectent les attentes, les attitudes et les comportements. Par conséquent, la dynamique du pouvoir des MGF/E est complexe et doit être examinée de manière approfondie dans le cadre d'une programmation sensible à la dimension de genre.

---

## FEUILLETS À DISTRIBUER

- **Feuille 3.1** Analyse des pratiques préjudiciables
- **Feuille 3.2A** Les inégalités dans les stéréotypes sexistes et les rôles de genre
- **Feuille 3.2B** La masculinité préjudiciable et la violence
- **Feuille 3.2C** Les inégalités dans la division du travail et dans les droits de propriété privée
- **Feuille 3.2D** Les inégalités dans les institutions sociales
- **Feuille 3.3** Les MGF/E en tant qu'outil de pouvoir et de contrôle
- **Feuille 3.4** Points clés : les MGF/E en tant que pouvoir et contrôle





---

# PROCÉDURE

---



---

## ÉTAPE 1 Objectifs

---

5 MINUTES

Passez en revue les objectifs de la session. Soulignez le fait qu'elle abordera les inégalités entre les sexes en tant que cause profonde des MGF/E et d'autres pratiques préjudiciables, et comme faisant partie des principales raisons pour lesquelles ces pratiques sont encore appliquées aujourd'hui. Expliquez que la prochaine session couvrira les inégalités entre les sexes en tant que cause profonde et facteur de maintien de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles.

---

## ÉTAPE 2 Les aspects sexospécifiques des pratiques préjudiciables

---

25 MINUTES

Distribuez le ➤ **Feuillet 3.1**. Répartissez les participant-e-s en quatre groupes et demandez-leur de désigner un secrétaire qui prendra des notes pour son groupe. Demandez-leur :

- d'analyser les points communs entre les quatre pratiques et les MGF/E, ainsi que leurs différences ;
- d'expliquer pourquoi ces pratiques sont préjudiciables.

En plénière, demandez aux secrétaires de chaque groupe de récapituler les idées de leur groupe respectif. Demandez-leur de décrire à tour de rôle les similitudes, puis les différences.

Évitez de faire des répétitions. Servez-vous de la discussion pour souligner les points suivants :



- Les notions traditionnelles, culturelles et religieuses concernant la pureté, la chasteté et l'honneur sont utilisées pour garantir la virginité avant le mariage et la fidélité conjugale. Les pratiques préjudiciables telles que les mariages précoces, forcés ou d'enfants, les tests de virginité et les MGF/E permettent de contrôler les femmes et les filles en réduisant leur accès à des relations sexuelles en dehors du mariage ou leur désir d'en avoir.
- Toute évolution des croyances et du statut social en lien avec la poursuite ou l'abandon de l'excision ne peut survenir que si l'on s'attaque aux causes profondes des inégalités entre les sexes et aux attentes sociales en matière de MGF/E. Toutefois, une remise en cause très directe de ces causes profondes peut entraîner une confrontation et s'avérer contre-productive.
- Pour de nombreuses femmes, l'approbation sociale qu'offrent les MGF/E peut être plus importante que ses conséquences négatives/Les mères continuent donc à exciser leurs filles. D'autres se socialisent dans le système et, de façon consciente ou inconsciente, elles en respectent les attentes, les attitudes et les comportements. Par conséquent, la dynamique des MGF/E en termes de pouvoir est complexe, car les femmes autant que les hommes sont impliqués dans le maintien du statu quo. La résolution de cette question complexe doit passer par une programmation sensible à la dimension de genre.

---

### ÉTAPE 3 Les inégalités entre les sexes en tant que cause profonde des MGF/E

---

50 MINUTES

Répartissez les participant-e-s en quatre groupes et remettez à chaque groupe un feuillet différent :

- Groupe 1** ↗ **Feuillet 3.2A** Les inégalités dans les stéréotypes sexistes et les rôles de genre
- Groupe 2** ↗ **Feuillet 3.2B** La masculinité préjudiciable et la violence
- Groupe 3** ↗ **Feuillet 3.2C** Les inégalités dans la division du travail et dans les droits de propriété privée
- Groupe 4** ↗ **Feuillet 3.2D** Les inégalités dans les institutions sociales

Demandez aux participant-e-s de lire le texte et :

- de souligner le(s) exemple(s) de MGF/E ;

- de discuter d'autres exemples provenant de leur propre expérience de travail sur la manière dont les MGF/E sont utilisées pour faire ressortir l'aspect des inégalités entre les sexes qui sont décrites ;
- de réfléchir à la manière dont il est possible de présenter aux garçons et aux hommes ainsi qu'aux femmes et aux filles les messages concernant l'aspect des inégalités entre les sexes qui sont décrites, sans susciter de confrontation ou de réaction défensive.

Distribuez l'affiche et les stylos de couleur à chaque groupe. Demandez aux participant-e-s :

- de créer une affiche qui illustre les points clés et les exemples ; ils peuvent utiliser n'importe quelle combinaison de mots et d'images, mais il doit y avoir suffisamment de détails pour faire la distinction entre les principaux aspects du patriarcat qu'ils illustrent ;
- d'attribuer à l'affiche un titre qui définit clairement l'aspect du pouvoir et du contrôle qu'ils illustrent ;
- de désigner un présentateur.

Demandez aux groupes de coller leurs affiches dans la salle. Faites un tour des affiches et :

- demandez à l'ensemble des participant-e-s de se tenir devant la première affiche ;
- demandez au présentateur de récapituler les principales idées ;
- encouragez les autres participant-e-s à faire part de leurs réactions et à donner des clarifications, ainsi que d'autres exemples ou idées ;
- demandez à l'ensemble du groupe de passer à l'affiche suivante, et répétez le processus, jusqu'à ce que les quatre affiches aient été couvertes.

Récapitez leurs idées concernant la manière dont ils expliqueraient de façon constructive les inégalités entre les sexes aux garçons et aux hommes.

---

## ÉTAPE 4 Les MGF/E en tant qu'outil de pouvoir et de contrôle

---

40 MINUTES

Réitérez le fait que les MGF/E permettent de contrôler les femmes et les filles par le biais de notions traditionnelles, sociales et religieuses.

Distribuez le ➤ **Feuillet 3.3**. Dans chaque groupe, demandez aux participant-e-s de consulter les croyances et les pratiques liées aux MGF/E. Demandez-leur d'identifier des exemples identiques à ceux qu'ils ont utilisés dans leurs présentations.

Demandez-leur de réaliser la première activité et d'indiquer dans le tableau à quel aspect des inégalités entre les sexes (stéréotypes sexistes et rôles de genre inéquitables, masculinité

préjudiciable, et inégalités dans la division du travail et dans les droits de propriété privée, ainsi que dans les institutions sociales) se rapporte chaque affirmation. Dites aux participant-e-s que, pour chaque affirmation, ils peuvent cocher plusieurs colonnes. Encouragez l'esprit de groupe afin de vous assurer qu'ils travaillent ensemble pour remplir le tableau. Prenez note de toutes les affirmations ou catégories sur lesquelles les groupes ne sont pas d'accord. En plénière, focalisez-vous simplement sur les affirmations qui suscitent des avis divergents jusqu'à ce que les groupes parviennent à un consensus.

Demandez aux participant-e-s de discuter et de remplir les colonnes concernant les avantages et les inconvénients du maintien des MGF/E pour les femmes et pour les hommes (activité 2). En plénière, rassemblez leurs idées en demandant à un représentant de chaque groupe d'ajouter une idée à la fois. Évitez les répétitions d'idées. Demandez aux participant-e-s de donner leurs avis sur le « pouvoir obtenu » par les femmes, puis par les hommes. De même, demandez leurs avis sur le « pouvoir perdu » pour les femmes, puis pour les hommes.

Distribuez le ➔ **Feuille 3.4**. Utilisez les points clés du feuillet pour récapituler et concluez que les MGF/E servent d'outil de maintien du patriarcat aux niveaux relationnel, familial, communautaire, institutionnel et sociopolitique.

Récapitulez en disant que :



Les MGF/E servent d'outil de maintien du patriarcat dans l'ensemble des couches de la société, aux niveaux individuel, relationnel, communautaire et social.

- Au niveau individuel, le niveau d'estime de soi d'une femme est lié à son « appartenance à un homme ».
- Au niveau relationnel, une « bonne » épouse ou fille doit être soumise et, au sein de la famille, les garçons sont plus valorisés que les filles.
- Au niveau communautaire, il est souvent interdit aux femmes d'accéder aux possibilités économiques et aux processus de prises de décisions dans leur communauté.
- Au niveau social, les lois favorisent implicitement et explicitement les hommes par rapport aux femmes en matière d'héritage, de mariage et de divorce. Les médias renforcent les stéréotypes négatifs sur les femmes et, simultanément, influencent leurs comportements et leurs croyances.

L'identification de ces causes profondes des inégalités entre les sexes dans le pouvoir et le contrôle que les hommes exercent sur les femmes aux différents niveaux de la société font partie de l'approche du « cadre écologique » qui sera abordée dans la ➔ **Session 4**.



---

# NOTES AUX FACILITATEURS

---

## Étape 2: Les aspects des pratiques préjudiciables qui sont liés à l'égalité des sexes

---

L'objectif de cette tâche est d'inciter les participant-e-s à réfléchir à la manière dont les pratiques traditionnelles décrites dans le [Feuille 3.1](#) ont évolué en tant que systèmes au sein de sociétés patriarcales pour contrôler le corps des femmes. Initiées par les hommes, ces pratiques sont parfois approuvées par les femmes, souvent pour leur propre survie sociale ou financière, où certaines défendent – consciemment ou inconsciemment – les attentes, les attitudes et les comportements sociaux. La dynamique du pouvoir est complexe et sa perpétration devient partagée entre les hommes et les femmes. La conformité et le maintien et, dans certains cas, la promotion par les femmes des contrôles physiques exercés sur leur corps font partie du problème de genre qui réside au cœur de la lutte contre les MGF/E.

### ➤ Feuille 3.1 Proposition de corrigé

#### 1. Discussion sur les points communs et les différences entre les pratiques

##### Similitudes

Toutes ces pratiques visent à exercer un pouvoir sur le corps des femmes – soit pour contrôler soit pour promouvoir le comportement sexuel des femmes. Les MGF/E, le repassage des seins, le mariage forcé et les crimes d'honneur contrôlent la sexualité. Les disques labiaux et, dans certains contextes, les MGF/E promeuvent la féminité et la sexualité.

Les pratiques sont liées au mariage ou à l'éligibilité au mariage et la plupart d'entre elles visent à préserver la virginité avant le mariage.

Elles sont imposées par le biais du pouvoir patriarcal, de la nécessité économique, des traditions et, parfois, elles sont approuvées par les femmes pour leur propre survie sociale et économique, en tant que norme sociale appliquée sous peine de sanctions sociales sévères. Elles s'appliquent principalement à des filles ou à des adolescentes qui n'ont pas leur mot à dire sur la question.

Les mères les appliquent sur leurs filles souvent pour les protéger.

##### Différences

Différents pays ont différentes normes et attentes sociales, qui imposent différentes pratiques. Le repassage des seins est pratiqué au Cameroun. Les disques labiaux sont portés dans divers pays

d'Afrique et d'Amérique du Sud, et chez les Inuits dans le nord du Canada. Les crimes d'honneur sont prédominants en Asie du Sud.

Ces pratiques sont généralement bannies ou illégales, mais elles font l'objet de poursuites en justice à divers degrés, selon si elles sont considérées comme des normes sociales ou simplement tolérées dans la société. Par exemple, les crimes d'honneur ont fait l'objet de poursuites bien plus sévères en Europe ou aux États-Unis qu'au Pakistan, et la loi au Royaume-Uni définit les MGF/E en tant que forme d'abus sur des enfants (« *Female Genital Mutilation Risk and Safeguarding; Guidance for Professionals* », Social Care, Local Government and Care Partnerships/Children, Families and Communities/ Maternity and Starting well/24839, 2015, Ministère de la Santé, Royaume-Uni).

Certaines des pratiques sont appliquées sur des nourrissons et des enfants, d'autres sur des adultes. Elles diffèrent en termes de pouvoir de décision – la mesure dans laquelle la personne affectée par la pratique est impliquée dans la prise de décision quant à la modification de son corps : quel est son degré de consentement par rapport au degré de coercition.

Les niveaux de sévérité, de douleur et de violence varient selon les pratiques. (Les crimes d'honneur représentent de toute évidence la pratique la plus extrême et la plus violente). Certaines des personnes qui portent des disques labiaux disent qu'elles ne souffrent pas du tout. En revanche, celles exposées à des MGF/E, au mariage d'enfants ou au repassage des seins déclarent souffrir d'effets physiques et psychologiques graves à long terme.

## **2. Expliquez pourquoi ces pratiques sont préjudiciables.**

Dans la plupart des cas, ces pratiques visent à réduire le pouvoir, l'influence ou l'indépendance des femmes.

Les pratiques qui impliquent une excision, un étirement ou une compression nuisent à l'intégrité corporelle des femmes par un contrôle physique de leur forme et de leur fonctionnement, en renforçant, diminuant ou déformant des caractéristiques physiques (élargissement des lèvres ou réduction des seins ou des lèvres vaginales).

Les MGF/E, le mariage d'enfants et le repassage des seins peuvent avoir des effets très douloureux sur les petites filles. Ils sont souvent pratiqués par des proches ou des membres de leur famille en qui elles ont confiance, et généralement à l'aide d'instruments traditionnels non stériles : des conditions qui exacerbent généralement les traumatismes physiques et psychologiques.

Ces pratiques perturbent non seulement le développement physique et émotionnel des filles et des femmes, mais aussi leur développement social et politique. Elles ont des répercussions sur la dignité, l'estime de soi et l'identité des filles et des femmes.

Pour toutes les raisons ci-dessus, ces pratiques constituent des formes de violence à l'égard des femmes et des filles.

## Étape 3: Les inégalités entre les sexes en tant que cause profonde des MGF/E

---

Le document intitulé « *Norms and beliefs : how change occurs* » (Les normes et les croyances : comment le changement survient – Bicchieri et Mercier, 2014) présente une bonne explication de la manière dont un plaidoyer inadapté risque de mal tourner et d'exacerber plutôt que de changer les croyances liées aux normes sociales. Ce document propose des conseils que l'on peut appliquer à la tâche délicate d'expliquer les inégalités entre les sexes aux garçons et aux hommes ainsi qu'aux femmes et aux filles d'une manière qui ne génère pas de confrontation, de réactions défensives, ni de polarisation.

### ➤ Feuillet 3.2 Propositions d'explications des inégalités entre les sexes sans susciter de confrontation

- Reconnaître que les hommes sont les décideurs dans la communauté afin :
  - ✓ de les amener à exercer leur pouvoir pour « faire ce qui est approprié » et à devenir des modèles exemplaires positifs en faveur de l'égalité des femmes et des filles ;
  - ✓ d'alléger leurs responsabilités et de réduire le stress qu'elles leur imposent en introduisant les femmes dans les processus de prise de décision.
- Amener les hommes et les garçons à parler de relations respectueuses et équitables et des avantages de l'éradication des MGF/E : « vouloir ce qu'il y a de mieux pour nos épouses, nos filles, nos sœurs et nos mères ».
- Identifier les « premiers adeptes » et les « champions du changement » parmi les garçons et les hommes qui ne se sentent pas menacés par des messages critiquant le patriarcat et travailler avec eux pour convaincre le reste des garçons et des hommes.
- Transmettre des messages à différents niveaux et dans différents types de réunions communautaires – par le biais des sages-femmes, des enseignants, des agents agricoles et du personnel d'ONG travaillant en faveur du développement communautaire.
- Intégrer les messages sur l'égalité des sexes dans d'autres types de formations – par exemple, parler des avantages dont bénéficient les familles à deux revenus lors des réunions agricoles avec les hommes et aborder ainsi les questions liées à la division du travail et à l'égalité des salaires.
- Développer une responsabilité collective entre les hommes et les femmes. Par exemple, solliciter le dirigeant traditionnel ou tribal pour qu'il soutienne le développement d'entreprises dirigées par des femmes.
- Mobiliser les femmes pour qu'elles s'organisent en groupe afin qu'elles soient moins vulnérables face au pouvoir et au contrôle.
- Placer l'accent sur les activités de persuasion de l'ensemble de la communauté et d'incitation plutôt que de se focaliser sur un ou deux individus. Procédez comme suit :

- ✓ soyez inclusif et assurez-vous que les femmes et les hommes, les filles et les garçons bénéficient de conditions équitables en matière d'espace, de respect, de possibilités et de protection pour exprimer leurs idées ;
  - ✓ optimisez la discussion au sein de groupes homogènes au départ, par exemple à l'aide de l'approche du « dialogue générationnel » : commencez par laisser les anciens, les grands-mères, les parents et les jeunes – hommes et femmes – discuter des MGF/E en groupes séparés dans des espaces sûrs, puis amenez-les à en parler ensemble ;
  - ✓ évitez les « sermons », et faites plutôt appel à une méthodologie et à une facilitation sensibles à l'égalité des sexes dans les conversations, les réunions, les discussions et les formations ;
  - ✓ employez un langage non accusatoire et une approche de « découverte orientée » pour gagner la confiance de votre auditoire.
- Ne remettez pas en cause les croyances dès le départ, ne présentez pas des arguments logiques forts qui pourraient susciter des désaccords et des réactions défensives parmi vos interlocuteurs parce qu'ils ne parviennent pas à trouver un contre-argument sur le moment.
  - Attaquez-vous d'abord à la « périphérie » avant de remettre en cause les problèmes centraux du pouvoir et du contrôle. Démarrez par des idées fausses ou des croyances incohérentes qu'il est possible de réfuter – par exemple, l'argument selon lequel les MGF/E sont mandatées par l'Islam ou qu'un clitoris non excisé deviendra un pénis.
  - Utilisez des textes religieux positifs tirés du Coran et de la Bible qui soutiennent l'égalité des femmes et des filles.
  - Commencez par améliorer l'environnement physique. Par exemple, améliorez les toilettes des filles afin qu'elles fonctionnent correctement et qu'elles deviennent également des espaces sûrs pour les filles. Abordez le thème de la masculinité préjudiciable en soulevant les arguments suivants : le fait que les toilettes ne sont plus un lieu de harcèlement sexuel et pourquoi ce type de violence à l'égard des femmes et des filles est inacceptable dans l'environnement de l'école. (La Session 7 approfondit cette idée, qui consiste à répondre initialement aux besoins pratiques en matière d'égalité des sexes afin de répondre ensuite aux besoins stratégiques à long terme en faveur de l'égalité des sexes).

## Étape 4: Les MGF/E en tant qu'outil de pouvoir et de contrôle

---

Cette tâche de classement demande que les participant-e-s attribuent des croyances et des pratiques concernant les MGF/E aux différents aspects des inégalités entre les sexes et de la discrimination. Elle constitue également un contrôle conceptuel permettant de déterminer si les participant-e-s peuvent identifier des exemples relatifs aux stéréotypes sexistes et à la masculinité préjudiciable, à la division du travail/aux droits de propriété privée et aux institutions

sociales inévitables. Ceci vise à aider les participant-e-s à distinguer un ensemble de causes profondes et étroitement liées des inégalités entre les sexes afin de commencer à examiner les résultats : les pratiques préjudiciables telles que les MGF/E qui subordonnent les femmes et maintiennent un déséquilibre des pouvoirs.

Les affirmations contenues dans le **Feuille 3.3** sont une synthèse de croyances et de pratiques provenant d'un éventail d'articles et de manuels de formation qui figurent dans la section « Sources » de la préface du Guide de facilitation : les croyances et les pratiques qui perpétuent la pratique des MGF/E se trouvent dans Aidos (2006), Module 3, p. 61 à 70 ; le manuel du stagiaire de l'OMS (2001) relatifs aux études en soins infirmiers et en soins obstétricaux dans le cadre des MGF/E présente un classement des traditions bénéfiques, neutres et néfastes p. 11 et couvre les systèmes de valeurs, p. 40 à 42. Dans de nombreuses sociétés, ces affirmations ne sont pas articulées de la manière dont elles figurent ici sur la page, mais elles peuvent exister sous forme de croyances inexprimées, de craintes ou d'attentes sociales qui sous-tendent la pratique courante.

➤ Feuille 3.3 Proposition de corrigé

1. Cochez l'aspect des inégalités entre les sexes auquel se rapporte chaque affirmation.

		Les stéréotypes sexistes et les rôles de genre	La masculinité réjudiciable et la violence	La division du travail et les droits de propriété privée	Les institutions sociales inéquitables
1	Les MGF/E permettent de garantir la virginité d'une fille ; la virginité atteste de sa pureté et garantit l'honneur de sa famille et ses perspectives futures de mariage.	✓			
2	Les richesses appartiennent à la lignée masculine ; les femmes non mariées ne peuvent pas hériter.			✓	
3	Les MGF/E définissent l'appartenance des filles à leur groupe ethnique ou social et renforcent ces liens.	✓		✓	✓
4	Le bien-être économique et social d'une fille est plus important que sa santé ou son intégrité corporelle.	✓		✓	✓
5	Les sujets tabous tels que les MGF/E ne sont pas abordés dans la famille. Ce n'est pas masculin pour les hommes ou féminin pour les femmes de parler de ces questions.	✓			
6	Les femmes non excisées ne sont pas propres et féminines, et elles sont faciles.	✓			
7	Les femmes non excisées ne peuvent pas participer aux décisions communautaires.	✓			✓
8	Les MGF/E doivent être pratiquées, car elles sont mandatées par Dieu.	✓			✓
9	Le système scolaire n'enseigne pas aux femmes et aux filles les conséquences préjudiciables des MGF/E.				✓
10	Les vrais hommes exercent un pouvoir et une autorité sur leurs épouses, même si cela passe par des actes de violence.		✓		✓

## 2. Discutez des avantages et des inconvénients du maintien des MGF/E pour les femmes et pour les hommes.

### **Le pouvoir conféré par le maintien des MGF/E**

*Les MGF/E offrent aux femmes et aux filles*

- leur dignité, l'honneur et la respectabilité pour elles et pour leurs familles, un statut social, une dot, le mariage
- un sentiment d'appartenance, de devenir une femme
- la sécurité alimentaire, une stabilité financière, la richesse, l'héritage de terres
- l'accès aux anciens, la participation aux prises de décisions familiales et communautaires

*Et elles offrent aux hommes et aux garçons*

- une confirmation de leur privilège masculin, un droit, entraînant une acceptation de la violence à l'égard des femmes et des filles
- une confirmation des droits masculins de propriété privée : les hommes obtiennent des richesses, une position sociale et des terres, et ils renforcent la réputation de leur famille
- une confirmation de l'accès au corps des femmes et des filles et de leur contrôle
- une stratégie de mariage polygame : lorsque les MGF/E compromettent la satisfaction sexuelle ou la conception, ils prennent une autre épouse

## **Pouvoir perdu suite au maintien des MGF/E**

*Pour les femmes et les filles, sur le plan physique et émotionnel, les MGF/E engendrent*

- des complications physiques et mentales à long terme
- des problèmes de santé reproductive, des complications lorsqu'elles accouchent
- la perte de leur intégrité corporelle et de leur bien-être
- une hausse des dépenses médicales, une perte de jours de travail productif et de revenus
- la perte de possibilités en matière d'éducation, de leurs aspirations et de leurs compétences (du fait de « devenir une femme » et du mariage précoce)
- la perte de possibilités économiques et de développement personnel
- la perte de leur estime de soi et de leur identité

*Pour les hommes comme pour les femmes, les MGF/E exacerbent*

- l'asservissement à la culture et à la tradition
- la perte de santé sexuelle, du plaisir sexuel et de la libido (le dysfonctionnement sexuel dans la relation n'est pas toujours attribué aux MGF/E du fait d'un manque d'éducation)
- la quête d'autres partenaires
- la rupture de la relation dans le mariage ; les conjoints sont plus heureux quand ils ne sont pas ensemble

*Pour les hommes, les MGF/E augmentent*

- la probabilité qu'ils recherchent des rapports sexuels plus satisfaisants avec des travailleuses sexuelles et donc leurs risques de contracter le VIH et d'autres MST





---

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision

**Session 3 — Pouvoir et contrôle**

# 3



**FEUILLETS À DISTRIBUER AUX PARTICIPANT-E-S**

## Pouvoir et contrôle

MANUEL DE FORMATION

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision



# ANALYSE DES PRATIQUES PRÉJUDICIALES

- 1 Lisez la définition des mutilations génitales féminines/excision (MGF/E).

**Les MGF/E** — Toutes les interventions aboutissant à une ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de bébés, de filles et de femmes pratiquées à des fins non médicales. L'OMS (2016) classe les MGF/E selon quatre types majeurs :

1. La clitoridectomie – Ablation partielle ou totale du clitoris
2. L'excision – Ablation partielle ou totale du clitoris et des petites lèvres
3. L'infibulation – Réduction significative de l'ouverture vaginale en excisant et en recousant les lèvres par-dessus, et généralement en pratiquant une ablation du clitoris. Une « désinfibulation » est souvent nécessaire pour permettre les rapports sexuels et faciliter l'accouchement, et une « réinfibulation » est pratiquée après un accouchement
4. D'autres formes de ponction, de percement, de scarification et d'excision de la zone génitale

OMS, 2016. Aide-mémoire du centre des médias. « Mutilations sexuelles féminines ». Disponible sur le site : <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/fr/>

- 2 Discutez des similitudes et des différences dans les pratiques suivantes liées aux MGF/E et expliquez en quoi elles sont préjudiciables.

- a. Les mariages d'enfants, précoces et forcés** — le mariage de filles prépubères et adolescentes, souvent avec des hommes plus âgés. Chaque jour, près de 39 000 filles se marient. Les filles qui terminent leur scolarité dans le secondaire sont six fois moins susceptibles de se marier au cours de leur enfance. Quarante pour cent des filles en Afrique subsaharienne se marient alors qu'elles sont encore des enfants (Care International, 2015, « Vows of poverty. 26 Countries Where Child Marriage Eclipses Girls' Education » (Vœux de pauvreté. 26 pays où le mariage d'enfants supplante l'éducation des filles).

Disponible en anglais sur le site : [http://www.careinternational.org.uk/sites/default/files/VOP%202015%20Report\\_CARE.pdf](http://www.careinternational.org.uk/sites/default/files/VOP%202015%20Report_CARE.pdf)

- b. Le crime d'honneur** — Un meurtre perpétré par un membre de la famille - généralement sur une fille ou une femme - pour avoir déshonoré sa famille ou son groupe en s'impliquant dans une relation désapprouvée. Les crimes d'honneur sont très courants en Inde et au Pakistan, ainsi que dans certains pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), où les meurtriers s'en tirent généralement avec des peines d'emprisonnement légères du fait qu'ils avaient des « motifs honorables ».
  
- c. Les disques labiaux ou les labrets** — Ils sont portés par les femmes sumas en Éthiopie, où le gouvernement les a récemment interdits. Le disque est généralement inséré dans les lèvres des filles adolescentes et implique le retrait des deux incisives. Les labrets constituent une marque de richesse et d'éligibilité au mariage. Les femmes qui les portent disent ne pas souffrir.
  
- d. Le repassage des seins ou l'aplatissement des seins** — Cette pratique est infligée à près d'une fille sur quatre au Cameroun. Elle implique un massage ou un martèlement des seins des filles lorsqu'elles atteignent la puberté (parfois dès l'âge de dix ans) à l'aide de spatules ou de pierres chaudes ou de pilons chauds pour tenter de stopper le développement de leurs seins et réduire ainsi leur attrait sexuel et les grossesses d'adolescentes.

# LES INÉGALITÉS DANS LES STÉRÉOTYPES SEXISTES ET LES RÔLES DE GENRE

---

- 1 Lisez le texte qui suit et soulignez l'exemple concernant les MGF/E.
- 2 Discutez des rapports qui lient les stéréotypes sexistes et les rôles de genre aux MGF/E dans le contexte de votre travail.
- 3 Discutez de la manière dont il est possible de présenter ces rapports aux garçons et aux hommes ainsi qu'aux femmes et aux filles, sans susciter de confrontation ou de réaction défensive.

## Les stéréotypes sexistes

Les stéréotypes sexistes sont des généralisations concernant les femmes et les hommes, les garçons et les filles, perpétuées par la société pour maintenir les personnes « à leur place ». Par exemple, les filles sont tenues d'être propres sur elles et d'adopter un comportement approprié, alors qu'une apparence négligée et un comportement « chahuteur » sont tolérés chez les garçons. Parmi les exemples illustrant la manière dont les stéréotypes sexistes promeuvent les MGF/E figurent la croyance selon laquelle les femmes sont émotives et irrationnelles, et qu'il est donc nécessaire de les contrôler, et que des femmes non excisées sont « faciles ».

*Consultez le document de Rainbo Aidos, 2006. « FGM/C as a Development Issue: Programming tools to mainstream the abandonment of FGM/C into development programs and projects » (Les MGF/E en tant que problème de développement : les outils de programmation permettant d'intégrer l'abandon des MGF/E dans les programmes et les projets de développement). Consultez également le document de John Lekan Oyefara, 2014. « Socio-cultural Dimensions and Attitude of Women and Community Stakeholders towards Continuation of FGM in Lagos Metropolis, Nigeria » (Les dimensions et les attitudes socioculturelles des femmes et des parties prenantes communautaires relativement à la poursuite des MGF dans la métropole de Lagos au Nigéria). African Research Review, vol. 8, No 2, p. 19-37.*

---

## Les rôles de genre

La société attribue des rôles de genre différents aux hommes et aux femmes. Les rôles attribués au sexe féminin confinent principalement les femmes au domaine privé (préparation des repas, prise en charge des enfants, nettoyage du foyer) et ceux attribués au sexe masculin placent les hommes dans le domaine public (travail rémunéré, leadership et politique, armée...). Maintenus dans un rôle reproductif de nourricière, les femmes ne peuvent pas rivaliser avec les hommes sur le marché du travail. Ainsi, les stéréotypes sexistes protègent les privilèges et le contrôle des hommes. Parmi les exemples illustrant la manière dont les rôles de genre promeuvent les MGF/E figurent les attentes selon lesquelles les femmes doivent se marier, s'occuper de leurs enfants,

de leur mari et des personnes âgées et assurer l'entretien du foyer. Ces exemples comprennent également les attentes selon lesquelles les hommes doivent gérer les finances familiales et défendre l'honneur de leur famille en contrôlant leurs femmes, leurs filles et leurs sœurs.

*Consultez le document du FGM Education Programme NZ, 2016, intitulé « Female Genital Mutilation Information for health and child protection professionals » (Informations sur les mutilations génitales féminines/l'excision à destination des professionnels de la protection de l'enfance et de la santé). Disponible en anglais sur le site : <http://fgm.co.nz/beliefs-and-issues/>*

---

# LA MASCULINITÉ PRÉJUDICIALE ET LA VIOLENCE

- 1 Lisez le texte qui suit et surlignez l'exemple concernant les MGF/E.
- 2 Discutez des rapports qui lient la masculinité préjudiciable et la violence aux MFG/E dans le contexte de votre travail.
- 3 Discutez de la manière dont il est possible de présenter ces rapports aux garçons et aux hommes ainsi qu'aux femmes et aux filles, sans susciter de confrontation ou de réaction défensive.

Le sentiment de légitimité des hommes, lorsqu'il est poussé à l'extrême, les autorise à recourir à la violence pour exercer leur pouvoir et leur contrôle sur des groupes sociaux plus faibles, en particulier sur les femmes. Les stéréotypes sexistes extrêmes entraînent une « hypermasculinité », où la violence est perçue comme une caractéristique masculine « naturelle » et où la violence perpétrée par les hommes devient « justifiable » dès lors qu'elle est promue par le biais de la culture, de l'État, de la police, de l'armée et des médias. Certaines études contemporaines décrivent la violence comme un comportement mondial, principalement adopté par les hommes.

Consultez le document de Katarzyna Wojnicka, 2015. « *Men, Masculinities and Physical Violence in Contemporary Europe* » (*Les hommes, les masculinités et la violence physique dans l'Europe contemporaine*). *Studia Humanistyczne AGH Tom 14/2*, 15-16. Disponible en anglais sur le site : <http://gup.ub.gu.se/records/fulltext/225205/225205.pdf>

D'un autre côté, les hommes peuvent recourir à la violence, pas tant par un sentiment de légitimité, mais de crainte de ne pas se conformer aux attentes sociales en matière de masculinité.

Consultez le document de Michael Schwalbe, 1992. « *Male Supremacy and the Narrowing of the Moral Self* » (*La suprématie masculine et l'atrophie du moi moral*). *Berkeley Journal of Sociology*, vol. 37, p. 29-54.

L'Organisation mondiale de la santé présente certains exemples ci-dessous qui illustrent la manière dont les croyances erronées sur la masculinité extrême peuvent entraîner des actes de violence dans les relations et la perpétration des MGF/E :

- Un homme a le droit d'imposer sa volonté à une femme et jouit d'une plus grande considération sociale.
- Un homme a le droit d'infliger un châtement physique à une femme qui s'est « mal comportée ».
- La violence physique est un moyen acceptable de résoudre les conflits dans une relation.
- Les rapports sexuels entre époux sont un droit pour l'homme.
- Une femme doit tolérer la violence si elle veut préserver l'unité de sa famille.
- Il y a des moments où une femme mérite d'être battue.

- *L'activité sexuelle (y compris le viol) est un signe de masculinité.*
- *Ce sont les flles qui provoquent les désirs sexuels des hommes.*

Organisation mondiale de la santé, 2012. « *Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes : La violence exercée par un partenaire intime* ».

Disponible sur le site : [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/86232/1/WHO\\_RHR\\_12.36\\_fre.pdf](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/86232/1/WHO_RHR_12.36_fre.pdf)

---



# LES INÉGALITÉS DANS LA DIVISION DU TRAVAIL ET LES DROITS DE PROPRIÉTÉ PRIVÉE

---

- 1 Lisez le texte qui suit et soulignez l'exemple concernant les MGF/E.
- 2 Discutez des rapports qui lient la division du travail et les droits de propriété privée aux MGF/E dans le contexte de votre travail.
- 3 Discutez de la manière dont il est possible de présenter ces rapports aux garçons et aux hommes ainsi qu'aux femmes et aux filles, sans susciter de confrontation ou de réaction défensive.

## La division du travail

La division du travail désigne les tâches des hommes principalement exécutées dans la sphère publique en tant que travail rémunéré (travail « productif ») et les tâches des femmes principalement confinées dans la sphère privée de la famille, du ménage ou de la propriété en tant que travail non rémunéré (travail « reproductif »). Le travail rémunéré et reconnu est valorisé dans la société et confère aux hommes un pouvoir et un statut. Le travail non rémunéré et non reconnu est sous-valorisé dans la société. Les femmes continuent d'assumer les tâches essentielles sans que l'on ne leur accorde aucun crédit. De ce fait, leur contribution sociale est invisible et réduit leur statut social. Les longues heures de travail des femmes et l'absence de reconnaissance quant à la valeur de leur travail peuvent compromettre leur santé physique et psychologique.

*Consultez le document de Rainbo Aidos, 2006. « FGM/C as a Development Issue: Programming tools to mainstream the abandonment of FGM/C into development programs and projects » (Les MGF/E en tant que problème de développement : les outils de programmation permettant d'intégrer l'abandon des MGF/E dans les programmes et les projets de développement). Module 2.*

---

## Les droits de propriété privée

Les droits de propriété privée sont un facteur essentiel en matière d'inégalités et de relations de pouvoir entre les sexes. En ce qui concerne le contrôle des biens privés, il existe un fossé évident entre les hommes et les femmes. Au final, ce sont les hommes qui possèdent et contrôlent la plupart des ressources économiques, car ils dominent le marché du travail et, dans de nombreuses sociétés, ils s'assurent que les droits d'héritage patrilinéaire sont entérinés dans la loi. Les économies de biens privés évoluent alors de sorte que les hommes monopolisent les droits en matière de propriété foncière, de transferts de produits de base, d'héritage, de mariage et de dot. Dans un tel système, les MGF/E augmentent la valeur des femmes et des filles en les rendant éligibles au mariage.

Toutefois, de nombreuses femmes ont peu de contrôle sur l'économie partagée, car elles sont confinées dans le domaine privé du travail non rémunéré et de l'héritage patrilinéaire. Le fossé économique entre les sexes entraîne des inégalités supplémentaires en matière de bien-être économique, de statut social et d'autonomisation.

Consultez le document de Bina Agarwal, 1994. « *Gender and Command over Property: A Critical Gap in Economic Analysis and Policy in South Asia* » (L'égalité des sexes et le contrôle des biens : un fossé critique dans l'analyse économique et la politique en Asie du Sud). *World Development*, vol. 22, No 10, p. 1455-1478.

Disponible en anglais sur le site : [http://www.binaagarwal.com/downloads/apapers/gender\\_and\\_command\\_over\\_property.pdf](http://www.binaagarwal.com/downloads/apapers/gender_and_command_over_property.pdf)

---

---

# LES INÉGALITÉS DANS LES INSTITUTIONS SOCIALES

---

- 1 Lisez le texte qui suit et surlignez l'exemple concernant les MGF/E.
- 2 Discutez des rapports qui lient les inégalités dans les institutions sociales aux MGF/E dans le contexte de votre travail.
- 3 Discutez de la manière dont il est possible de présenter ces rapports aux garçons et aux hommes ainsi qu'aux femmes et aux filles, sans susciter de confrontation ou de réaction défensive.

De nombreuses institutions sociales – la famille, les entreprises, l'éducation, la religion, l'économie, l'administration publique et la loi – institutionnalisent les inégalités entre les sexes. Elles représentent des possibilités dominées qui privilégient les hommes et subordonnent les femmes.

Consultez le document intitulé « *Social Institutions and Gender Index: Synthesis Report* » (*Institutions sociales et indice d'égalité des sexes : rapport de synthèse*). OCDE.

Disponible en anglais sur le site : <http://www.oecd.org/dev/development-gender/BrochureSIGI2015-web.pdf>

---

## Exemples de la manière dont les inégalités dans les institutions sociales promeuvent les MGF/E

La sécurité alimentaire, le statut matrimonial (par exemple, le veuvage : ce sont souvent les veuves qui doivent « abandonner » leurs filles, car elles n'ont pas les moyens de les garder avec elles) et le manque d'emplois rémunérés pour les femmes font du mariage une transaction financière.

*Pour une femme vivant dans une société patriarcale sans aucun accès à des terres ou à l'éducation et sans base de pouvoir effective, le mariage est son principal moyen de survie et d'accès à des ressources – et les MGF/E constituent une condition préalable au mariage à laquelle elle doit se soumettre. Compte tenu des croyances en matière de MGF/E profondément ancrées dès l'enfance, de l'approbation sociale associée aux MGF/E et des sanctions auxquelles les femmes sont confrontées si elles ne s'y soumettent pas, il semblerait que les avantages des MGF/E l'emportent sur les difficultés physiques qu'elles entraînent. Les MGF/E sont inévitablement considérées de manière très positive, et cela peut expliquer la raison pour laquelle les femmes continuent de s'accrocher à cette tradition, en étant complices de la circoncision de leurs propres filles.*

FGM Education Programme NZ, 2016. « *Female Genital Mutilation Information for health and child protection professionals* » (*Informations sur les mutilations génitales féminines/l'excision à destination des professionnels de la protection de l'enfance et de la santé*).

Disponible en anglais sur le site : <http://fgm.co.nz/beliefs-and-issues/>

---

Les sanctions juridiques faibles prévues en cas de violence infligée par un partenaire intime dans un mariage et l'absence de lois équitables relatives au divorce favorisent les hommes. Le manque d'accès à des écoles et à des installations tenant compte des dimensions de genre (transports et toilettes adéquats, par exemple) pousse les filles à abandonner leur scolarité et les empêche de connaître leur propre santé reproductive et leurs droits. Du fait de la « médicalisation » des MGF/E, la pratique n'est plus appliquée par les exciseuses traditionnelles, mais elle est confiée aux « mains sûres » de médecins, principalement des hommes. Les religions principales sont dominées par des hommes dirigeants religieux ; en conséquence, la religion est interprétée d'un point de vue masculin et patriarcal. Les parlements et les systèmes judiciaires dominés par les hommes accordent la priorité à des questions « plus urgentes » portant sur le programme de développement plutôt que sur les MGF/E.

# LES MGF/E EN TANT QU'OUTIL DE POUVOIR ET DE CONTRÔLE

- 1 Cochez l'aspect des inégalités entre les sexes auquel se rapporte chaque affirmation. Vous pouvez cocher plusieurs colonnes.

	La pratique ou la croyance	Les stéréotypes sexistes, les rôles de genre	La masculinité préjudiciable et la violence	La division du travail, les droits de propriété privée	Les institutions sociales inéquitables
1	Les MGF/E permettent de garantir la virginité d'une fille ; la virginité atteste de sa pureté et garantit l'honneur de sa famille et ses perspectives futures de mariage.				
2	Les richesses appartiennent à la lignée masculine ; les femmes non mariées ne peuvent pas hériter.				
3	Les MGF/E définissent l'appartenance des filles à leur groupe social ou ethnique et renforcent ces liens.				
4	Le bien-être économique et social d'une fille est plus important que sa santé ou son intégrité corporelle.				
5	Les sujets tabous tels que les MGF/E ne sont pas abordés dans la famille. Ce n'est pas masculin pour les hommes ou féminin pour les femmes de parler de ces questions.				
6	Les femmes non excisées ne sont pas propres et féminines, et elles sont « faciles ».				
7	Les femmes non excisées ne peuvent pas participer aux prises de décisions communautaires.				
8	Les MGF/E doivent être pratiquées, car elles sont mandatées par Dieu.				
9	Le système scolaire n'enseigne pas aux élèves les conséquences préjudiciables des MGF/E.				
10	Les vrais hommes exercent un pouvoir et une autorité sur leur épouse, même si cela doit passer par des actes de violence.				

- 2 Discutez des avantages et des inconvénients du maintien des MGF/E pour les femmes et pour les hommes. Remplissez le tableau.

Le pouvoir conféré par le maintien des MGF/E	Pouvoir perdu suite au maintien des MGF/E

---

## POINTS CLÉS : LE POUVOIR ET LE CONTRÔLE

---

Les inégalités dans les normes liées au genre, la division du travail, les droits de propriété privée, l'utilisation de la violence et les institutions sociales (mariage, entreprises, religion, l'État et la loi) subordonnent les femmes et permettent aux hommes de monopoliser le sexe, les ressources économiques et le pouvoir.

Les notions traditionnelles, culturelles et religieuses concernant la pureté, la chasteté et l'honneur sont utilisées pour garantir la virginité avant le mariage et la fidélité conjugale. Les pratiques préjudiciables telles que les mariages précoces, forcés ou d'enfants, les tests de virginité et les MGF/E permettent de contrôler les femmes et les filles en réduisant leur accès à des relations sexuelles en dehors du mariage ou leur désir d'en avoir.

*De nombreux groupes parmi ceux qui pratiquent les MGF/E proviennent de sociétés patriarcales. Dans ces sociétés, les ressources et le pouvoir sont transmis et maintenus exclusivement sous le contrôle des hommes et, par conséquent, l'accès d'une femme à des terres et à des ressources économiques n'est possible que par le biais de son mari (ou des hommes membres de sa famille). Pour qu'une femme soit éligible au mariage, il est essentiel qu'elle soit vierge. L'association entre la virginité et les MGF/E est si forte qu'une fille non infibulée ou non excisée n'a pratiquement aucune chance de se marier, qu'elle soit vierge ou non. Son accès à des terres et ses ressources futures dépendent donc des MGF/E qu'elle a subies ou non.*

*De nombreuses sociétés pratiquant les MGF/E sont également patrilineaires, ce qui signifie qu'une femme représente et conserve la lignée de son père et que son mariage est non seulement l'union de deux personnes, mais également l'alliance de deux lignées. Cette alliance renforce les clans et leurs relations avec d'autres groupes, et une femme n'ayant pas été soumise à des MGF/E couvre sa famille de honte et déshonore la lignée de son père. Par conséquent, les MGF/E sont essentielles, non seulement en tant que preuve pour un homme de la virginité de sa future épouse, mais également pour la famille ou la lignée de la mariée.*

*FGM Education Programme NZ, 2016. « Female Genital Mutilation. Information for health and child protection professionals. Beliefs and issues » (Les mutilations génitales féminines/l'excision. Informations à destination des professionnels de la protection de l'enfance et de la santé. Les croyances et les problèmes).*

Disponible en anglais sur le site : <http://fgm.co.nz/beliefs-and-issues/>

---

Les MGF/E servent d'outil de maintien de ce patriarcat dans l'ensemble des couches de la société, aux niveaux individuel, relationnel, communautaire et social.

- Au niveau individuel, le niveau d'estime de soi d'une femme est lié à son « appartenance à un homme ».
- Au niveau relationnel, une « bonne » épouse ou fille doit être soumise et les garçons dans la famille sont plus valorisés que les filles.
- Au niveau communautaire, il est interdit aux femmes d'accéder aux possibilités économiques.
- Au niveau social, les lois favorisent implicitement et explicitement les hommes par rapport aux femmes en matière d'héritage, de mariage et de divorce. Les médias renforcent les stéréotypes négatifs sur les femmes et, dans le même temps, influencent leurs comportements et leurs croyances.

Toute évolution des croyances et du statut social relativement à la poursuite ou à l'abandon de l'excision ne pourra survenir que si l'on s'attaque aux causes profondes des inégalités entre les sexes et aux attentes sociales en matière de MGF/E. Toutefois, une remise en cause très directe de ces causes profondes peut entraîner une confrontation et s'avérer contre-productive.

Pour de nombreuses femmes, l'approbation sociale qu'offrent les MGF/E est plus importante que leurs conséquences négatives, et les mères continuent donc à exciser leurs filles. D'autres femmes se socialisent dans le système et, de façon consciente ou inconsciente, elles en respectent les attentes, les attitudes et les comportements. Par conséquent, la dynamique du pouvoir des MGF/E est complexe et doit être examinée de manière approfondie dans le cadre d'une programmation sensible à la dimension de genre.





---

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision

**Session 3 — Pouvoir et contrôle**

# 4

GUIDE DE FACILITATION

## Les MGF/E en tant que forme de violence à l'égard des femmes et des filles

MANUEL DE FORMATION

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision





## GUIDE DE FACILITATION

---

Les MGF/E en tant que forme de violence à l'égard des femmes et des filles

PAGE 2

---

Aperçu

PAGE 5

---

Procédure

PAGE 15

---

Notes aux facilitateurs

.....

PAGE 23

---

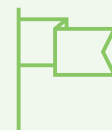
Ressources

---

# APERÇU

---

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE



À la fin de la session,  
les participant-e-s seront en mesure :

- de définir la violence à l'égard des femmes et des filles ;
- d'expliquer en quoi les MGF/E constituent une pratique préjudiciable, une forme de violence à l'égard des femmes et des filles et une violation de leurs droits humains ;
- de commencer à utiliser un cadre écologique pour la programmation en matière de MGF/E.

---

## DURÉE

180 minutes



---

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS



- |  |            |
|--|------------|
| → Objectifs  | 15 minutes |
| → Les MGF/E en tant que forme de violence à l'égard des femmes et des filles | 60 minutes |
| → Les MGF/E en tant que violation des droits humains                         | 50 minutes |
| → Un cadre écologique pour les MGF/E   | 40 minutes |
| → Clôture  | 15 minutes |

---

## ÉQUIPEMENTS ET ÉLÉMENTS DE SUPPORT

- Des affiches présentant une représentation mentale de la violence à l'égard des femmes et des filles (↗ **Feuille 4.1**), et du cadre écologique (↗ **Feuille 4.3**).
- Des cartes imprimées au format A4, un découpage de la Ressource 4A ; des cartes de visualisation en programmation participative, du ruban adhésif ou de la colle





## PRINCIPAUX MESSAGES

- Les termes « violence à l'égard des femmes » désignent tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. La violence à l'égard des femmes comprend, sans y être limitée, les formes de violence énumérées ci-après : (i) la violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la famille, y compris les coups, les sévices sexuels infligés aux enfants de sexe féminin au foyer, les violences liées à la dot, le viol conjugal, les mutilations génitales et autres pratiques traditionnelles préjudiciables à la femme, la violence non conjugale, et la violence liée à l'exploitation ; (ii) La violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la collectivité, y compris le viol, les sévices sexuels, le harcèlement sexuel et l'intimidation au travail, dans les établissements d'enseignement et ailleurs, le proxénétisme et la prostitution forcée ; (iii) La violence physique, sexuelle et psychologique perpétrée ou tolérée par l'État, où qu'elle s'exerce. (Assemblée générale des Nations Unies, 1993, Articles 1 et 2).
- Les MGF/E sont considérées comme une forme de violence à l'égard des femmes et des filles, car elles violent leur intégrité corporelle, leur santé et leur bien-être, leurs droits sexuels et reproductifs et d'autres droits, et enfin, elles empêchent les filles et les femmes de réaliser leur plein potentiel sur le plan personnel, social, économique et politique.
- Les MGF/E doivent être abordées de la même manière que d'autres formes de violence à l'égard des femmes et des filles, en adoptant une approche « écologique » à la programmation. Cela signifie que les interventions clés sont reliées entre elles aux niveaux individuel, relationnel, communautaire, organisationnel et sociétal – pour stimuler le changement de manière holistique.

---

## FEUILLETS À DISTRIBUER

- **Feuille 4.1** Cartographie des MGF/E
- **Feuille 4.2** Les MGF/E en tant que forme de violence à l'égard des femmes et des filles
- **Feuille 4.3** Un cadre écologique pour une planification holistique en matière de MGF/E
- **Feuille 4.4** Points clés : les MGF/E en tant que forme de violence à l'égard des femmes et des filles
- **Ressource 4A** Découpages d'interventions pour l'affiche du cadre écologique





---

# PROCÉDURE

---



---

ÉTAPE 1

## Objectifs

---

15 MINUTES

Présentez les objectifs de la session et reliez-la à la session précédente en expliquant ce qui suit :

Pour maintenir leurs privilèges et leur pouvoir, certains hommes recourent à la violence afin de s'assurer de répondre aux normes et aux attentes en matière de genre. Les MGF/E peuvent également être considérées comme une forme de violence à l'égard des femmes et des filles, car elles les forcent à se conformer aux attentes sociales.

Toutefois, certaines formes de violence à l'égard des femmes et des filles visent à leur faire du mal, alors que la raison justifiant les MGF/E consiste à garantir l'acceptation et l'inclusion sociale d'une fille.



Demandez aux participant-e-s de recopier le tableau suivant :

Violence à l'égard des femmes et des filles		
S	V	A

Expliquez que :

- le « S » dans la première colonne désigne le terme « Savoir ». Dans cette colonne, les participant-e-s doivent noter ce qu'ils savent déjà sur le thème de la violence à l'égard des femmes et des filles ;

- le « V » dans la deuxième colonne désigne le terme « Vouloir » (pour « vouloir savoir »). Dans cette colonne, ils doivent noter ce qu'ils veulent savoir de plus sur la violence à l'égard des femmes et des filles ;;
- le « A » dans la troisième colonne désigne le terme « Apprendre ». À la fin de la session, les participant-e-s noteront dans cette colonne ce qu'ils ont appris.

Accordez quelques minutes aux participant-e-s pour remplir les deux premières colonnes. Supervisez-les et déterminez leurs connaissances existantes afin de pouvoir personnaliser les contributions en conséquence et vous appuyer sur les participant-e-s qui disposent des plus grandes connaissances lors de la prochaine tâche.

---

## ÉTAPE 2 Les MGF/E en tant que forme de violence à l'égard des femmes et des filles

---

60 MINUTES

Encouragez les participant-e-s à proposer quelques exemples de violence à l'égard des femmes qu'ils connaissent tous - le viol, le harcèlement sexuel, la violence conjugale. Demandez-leur de préciser si ces actes de violence sont publics ou privés, s'ils sont perpétrés par un partenaire intime et par des personnes connues ou inconnues de leur victime, par des individus ou des groupes, par des hommes ou des femmes ou par les deux, s'ils sont approuvés ou condamnés par la société et si la loi les interdit ou non.

Concluez comme suit :



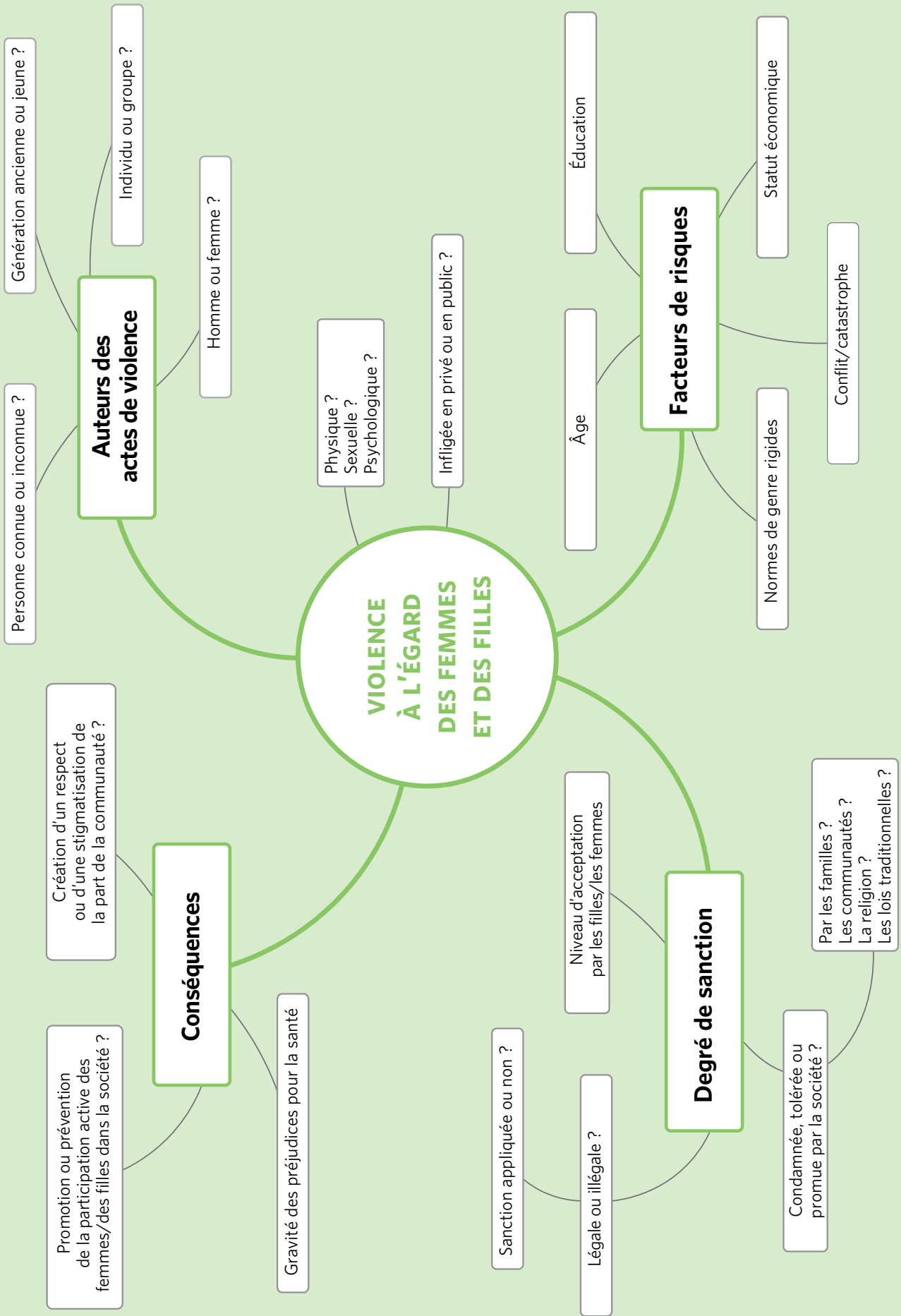
Chaque acte de violence à l'égard d'une femme ou d'une fille peut provenir d'une variété d'acteurs et de pratiques, de structures et de normes sociales diverses, qui peuvent également perpétuer cette violence. Les causes profondes, les risques, les conséquences, les auteurs de ces actes et le degré de sanction de la violence doivent être pris en compte dans la mesure où ils représentent des facteurs qui se renforcent mutuellement aux niveaux individuel, familial, communautaire et public.

Expliquez que, de ce fait, le groupe va à présent travailler collectivement pour visualiser ces facteurs reliés entre eux. Commencez à élaborer la représentation mentale sur le tableau d'affichage ou de conférence.

Servez-vous des questions ci-dessous pour inciter les participant-e-s à réfléchir aux principaux concepts à mesure que vous les représentez. Ajoutez autant de cadres, d'exemples et de flèches que nécessaire.

Dites aux participant-e-s qu'ils n'ont pas besoin de recopier la représentation, car vous leur remettrez ultérieurement une feuille présentant le schéma complet.





## Types de violences à l'égard des femmes et des filles

Servez-vous de ces questions pour amener les participant-e-s à réfléchir aux types et aux formes de violences qui font partie d'une définition de la violence à l'égard des femmes et des filles.



*À quels types d'actes de violence pensez-vous généralement quand quelqu'un parle de « la violence à l'égard des femmes et des filles » ?  
Donnez quelques exemples.*

*En dehors de la violence physique, quels autres types de violence existent (psychologique, sexuelle...) ?*

*La violence sexuelle est également physique – alors pourquoi figure-t-elle dans une catégorie distincte ?*

Ajoutez le cadre « Physique ? Sexuelle ? Psychologique ? » sur la représentation et demandez aux participant-e-s de fournir des exemples pour chaque type de violence. Référez-vous aux Articles 1 et 2 de l'Assemblée générale des Nations Unies, 1993 (figurant dans le **Feuille 4.4** et dans l'Aperçu ci-dessus, pour une liste complète).

## Auteurs des actes de violence

Servez-vous de ces questions pour amener les participant-e-s à parler des « Auteurs des actes de violence » et ajoutez les étiquettes associées sur la représentation. Utilisez un exemple concret tel que le viol pour clarifier les questions et les réponses. Faites appel à un exemple contrasté tel que le mariage forcé pour illustrer les différences entre les types d'auteurs d'actes de violence.



*Où survient la violence à l'égard des femmes et des filles –  
par exemple, le viol ? Qu'en est-il du mariage forcé ?*

*La violence survient-elle dans des espaces privés ou publics (dans la famille,  
dans la rue, dans les institutions comme l'école ou le lieu de travail) ?*

*Est-elle infligée par une personne connue ou inconnue – s'agit-il d'un  
partenaire intime de la victime ou d'une personne qui lui est étrangère ?*

*Est-elle commise par des hommes ou par des femmes ?  
Par des personnes du même âge ?*

*Par des individus ou par des groupes ?*

*De manière aléatoire ou organisée ?*

*S'agit-il d'un acte exceptionnel ou systématique ? Qui le rend systématique ?*

## Degré de sanction

Servez-vous de ces questions pour amener les participant-e-s à parler du « Degré de sanction » et ajoutez les cadres associés sur la représentation.

*Quels actes de violence à l'égard des femmes et des filles sont fortement censurés ou passés sous silences dans la société ? Le viol ?*

*Quels actes sont plus tolérés ou sont ignorés ? Le mariage forcé ?*

*Pourquoi existe-t-il différents degrés de tolérance ?*

*Quelles institutions sont impliquées dans l'influence de ces différents degrés de tolérance face à la violence à l'égard des femmes et des filles (la famille, la loi, la religion...) ?*

*Dans quelle mesure l'acte de violence est-il légal ou illégal ?*

*S'il est illégal, dans quelle mesure la loi est-elle appliquée et les auteurs de ces actes poursuivis ? Pourquoi ? Pourquoi pas ?*

*Quel est le degré de responsabilité qu'assument les auteurs d'actes de violence ?*

*Dans quelle mesure les auteurs d'actes de violence ont-ils conscience du tort qu'ils infligent ? La violence vise-t-elle à faire du mal à la victime ou est-elle infligée pour une autre raison (comparaison entre la violence infligée par un partenaire intime et les MGF/E) ?*

*La victime dispose-t-elle d'un contrôle sur ce qu'on lui inflige ? Quels actes de violence impliquent le consentement de la victime ? Comment cela affecte-t-il les tentatives de résolutions juridiques ?*



## Conséquences

Servez-vous de ces questions pour amener les participant-e-s à parler des « Conséquences » et ajoutez les étiquettes associées sur la représentation.

*Suite au [viol]/[mariage forcé], comment la femme ou la fille est-elle perçue par les autres membres de sa communauté ? Bénéficie-t-elle d'un respect accru ou amoindri ?*

*Est-elle marginalisée ou l'autorise-t-on à participer aux prises de décisions communautaires ?*

*Quel est le degré de sévérité de ses blessures ? Pour sa santé physique et/ou reproductive ? Pour son bien-être et son développement psychologiques ?*



## Causes profondes

Servez-vous des questions suivantes pour vérifier que les participant-e-s comprennent ce que sont les causes profondes, abordées au cours du module précédent consacré au pouvoir et au contrôle. Ajoutez une nouvelle branche sur le schéma si vous pensez qu'il est nécessaire de revoir ces questions.



*Quelles sont les causes économiques profondes liées au genre de la violence à l'égard des femmes et des filles (lois sur les droits à l'héritage et à la propriété dans la lignée masculine, mariage en tant que nécessité économique) ?*

*Quelles sont les causes profondes des stéréotypes sexistes préjudiciables (notions sur la pureté des filles et des femmes, la chasteté et l'honneur ; privilège des hommes et notions préjudiciables de la masculinité qui engendrent des attentes en matière de sexe, d'argent et de pouvoir, la subordination des femmes et des filles) ?*

*Quel rôle jouent les institutions sociales qui promeuvent une discrimination sexiste (les services de répression et les entreprises, principalement dirigés par des hommes, protègent les hommes ; les décrets traditionnels, religieux et culturels, le contrôle des médias et la désautonomisation des filles et des femmes) ?*

*Les MGF/E et la violence à l'égard des femmes et des filles partagent-elles les mêmes causes profondes en matière d'inégalités entre les sexes, de discrimination et de stéréotypes sexistes préjudiciables ?*

Distribuez le ➤ **Feuille 4.1**. Répartissez les participant-e-s en quatre groupes. Attribuez à chaque groupe un ensemble différent d'exemples d'actes de violence à l'égard des femmes et des filles qui figurent dans le feuillet, comme suit :

- Groupe 1** Le trafic de personnes et les abus et l'exploitation sexuels liés aux situations de conflit
- Groupe 2** Le harcèlement sexuel au travail, le harcèlement sexuel à l'école, le harcèlement sexuel dans la rue
- Groupe 3** Le viol conjugal, la violence conjugale
- Groupe 4** Les tests de virginité, les mariages d'enfants, précoces ou forcés, les MGF/E

Demandez-leur d'utiliser les facteurs mentionnés sur la représentation mentale pour analyser les exemples, en se servant des questions et des catégories pour élaborer une définition correspondant au groupe d'actes de violence qui leur a été attribué.

Demandez-leur de discuter des exemples d'actes de violence à l'égard des femmes et des filles qui sont devenus, dans certains contextes, des normes sociales. Demandez-leur d'en déduire la combinaison de facteurs qui caractérisent une norme sociale. En plénière, regroupez leurs commentaires.

50 MINUTES

Amenez les participant-e-s à déterminer que les MGF/E constituent également une forme de violence à l'égard des femmes et des filles en ce qu'elles violent les droits des filles et des femmes.

Soulignez ce qui suit :

La pratique des MGF/E inflige aux femmes et aux filles des souffrances physiques, sexuelles et psychologiques, tant dans la manière dont elles sont excisées que dans les répercussions à court et à long terme qu'elles subissent selon si elles sont excisées ou non. En outre, cette pratique les empêche de réaliser leur plein potentiel personnel et de participer pleinement à la société.



Répartissez les participant-e-s en trois groupes. Distribuez le [Feuille 4.2](#). Assignez à chaque groupe une section du tableau, comme suit :

- Groupe 1** Le développement des nouveau-nés et des filles
- Groupe 2** La santé sexuelle et reproductive
- Groupe 3** Le développement personnel et professionnel

Demandez aux groupes de dresser une liste des effets négatifs des MGF/E sur l'aspect de la vie des filles et des femmes qui leur a été assigné. Demandez-leur de remplir leur section du tableau et de tenter de nommer les libertés fondamentales et les droits humains qui ont été violés. Assurez-vous que tous les participant-e-s prennent des notes afin qu'ils soient préparés à partager leurs points clés de manière précise lors de la prochaine étape de l'activité.

Répartissez les trois groupes initiaux en nouveaux groupes de trois personnes, avec un représentant de chaque groupe initial dans chacun des nouveaux groupes.



Demandez que chaque participant-e-t partage ses idées et que les membres de chaque groupe remplissent le tableau ensemble. Supervisez les groupes et vérifiez si tous les points clés ont été couverts.

En plénière, récapitulez les résultats négatifs et les violations des droits humains découlant des MGF/E que les groupes ont rassemblés. Distribuez le [Feuille 4.4](#). Demandez aux participant-e-s de lire la définition officielle de la violence à l'égard des femmes et des filles et résumez la discussion sur la violation des droits avec les points suivants.



### Les MGF/E entravent les libertés fondamentales des femmes et des filles et violent leurs droits à :

- bénéficier d'une intégrité physique, prendre des décisions et être autonomes
- bénéficier des plus hauts standards en matière de santé
- la vie elle-même lorsque les MGF/E entraînent la mort
- ne pas être soumises à des traitements ou des châtiments cruels, inhumains ou dégradants
- une vie sexuelle satisfaisante, sûre et agréable
- l'égalité et l'absence de discrimination basée sur le genre
- participer pleinement à l'éducation, à l'emploi, à la politique et à la société

Désignez la liste des violations des droits humains figurant sur le [Feuillet 4.4](#) pour que les participant-e-s s'y réfèrent ultérieurement.

#### ÉTAPE 4

## Un cadre écologique pour les MGF/E

40 MINUTES

Expliquez pourquoi la lutte contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles nécessite une approche holistique à la programmation. Parlez des raisons pour lesquelles les initiatives médicales et juridiques isolées ont échoué par le passé. (Consultez la section « Notes au facilitateur » pour plus de détails).

Présentez une version agrandie du cadre écologique sur une affiche. Expliquez les quatre niveaux de l'approche écologique – individuel, relationnel, communautaire/organisationnel et sociétal (Lori Heise, 1998 ; ONU Femmes et al., 2015). Expliquez comment ces niveaux reflètent la complexité des facteurs examinés dans le [Feuillet 4.1](#) et leur relation avec les couches de causes profondes des inégalités entre les sexes et de la discrimination présentées lors de la Session 3.

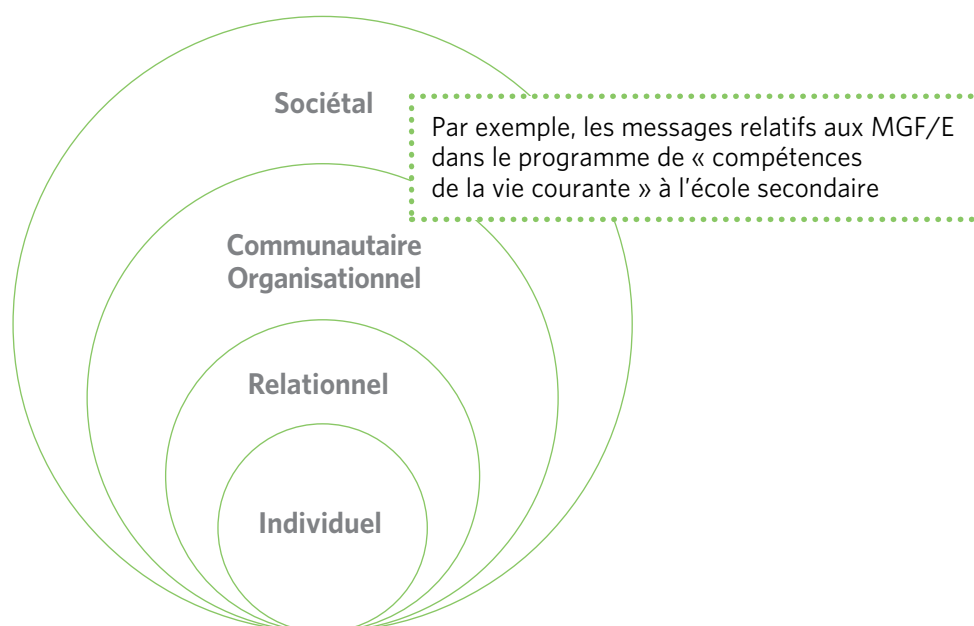


Les causes profondes et les facteurs de risques des MGF/E sont reliés entre eux dans les différents niveaux de la société, d'une manière qui les renforce mutuellement. Par conséquent, les interventions clés doivent également être reliées entre elles. Ceci permettra de stimuler un changement aux niveaux individuel, relationnel, communautaire, organisationnel et social, d'une manière holistique à la fois descendante et ascendante.

Présentez aux participant-e-s la carte avec l'exemple d'intervention de lutte contre les MGF/E (découpage provenant de la [ressource 4A](#)) qui suit :

**Les messages relatifs aux MGF/E dans le programme de « compétences de la vie courante » à l'école secondaire**

Demandez aux participant-e-s d'indiquer la position dans le cadre écologique où cette intervention **a)** serait mise en œuvre et **b)** aurait un impact. Collez-la sur l'affiche à l'emplacement où elle serait *mise en œuvre*.



Demandez aux participant-e-s de proposer un ou deux autres exemples d'interventions (en vous assurant que ces interventions ne ciblent pas toutes le niveau communautaire/organisationnel ou qu'elles ne sont pas toutes destinées à être mises en œuvre à ce niveau). Distribuez le [Feuillet 4.3](#). Regroupez les participant-e-s par groupe et demandez-leur d'inscrire les 20 interventions sur le cadre écologique selon la position depuis laquelle elles seraient mises en œuvre. Demandez-

leur de discuter de la « couverture » et s'ils pensent qu'il y a des manques éventuels. Demandez-leur de proposer des interventions supplémentaires nécessaires pour renforcer l'approche holistique.

Distribuez à chaque groupe environ quatre cartes d'interventions imprimées et découpées provenant de la [ressource 4A](#). Demandez à un représentant de groupe de chaque table de proposer et de coller ou d'épingler ses cartes d'intervention sur le modèle écologique au format d'affiche, selon les positions où son groupe a convenu de les placer sur le [Feuillet 4.3](#).

Deal with any disagreements and adjust card positions as necessary. Ask groups to write any new interventions they came up with on cards and have them stick these on the framework too.

Identifiez les désaccords éventuels et ajustez les positions des cartes selon les besoins. Demandez aux groupes d'inscrire sur les cartes les nouvelles interventions auxquelles ils ont pensé et de les coller également sur le cadre.

En faisant un tour rapide de chaque groupe, demandez aux participant-e-s d'indiquer le niveau auquel leur organisation respective travaille. Soulignez l'importance de la couverture et en quoi la coordination et l'harmonisation interorganisations des activités sont supposées contribuer à ce travail. Expliquez aux participant-e-s qu'ils analyseront certaines des interventions de façon plus approfondie lors de la [Session 7](#).

---

## ÉTAPE 5

## Clôture

15 MINUTES

Demandez aux participant-e-s de revoir leurs tableaux « SVA », de décocher les éléments de leur colonne « Vouloir » qui ont effectivement été abordés de manière appropriée lors de la session et de remplir la dernière colonne (ce qu'ils ont appris). Demandez-leur d'exprimer rapidement à tour de rôle leurs réactions et leurs commentaires, y compris les aspects de la violence à l'égard des femmes et des filles qu'ils souhaitaient connaître, mais qui n'ont pas été abordés. Prenez note des points clés à examiner plus en profondeur.

Demandez aux participant-e-s d'ajouter une analyse des causes profondes liées au genre dans les analyses de données qu'ils ont élaborées lors de la [Session 2](#).



---

# NOTES AUX FACILITATEURS

---

## Étape 1: Objectifs

---

Le tableau « SVA » est un bon outil d'analyse des besoins. En déterminant le niveau de connaissances dont les participant-e-s disposent déjà concernant la violence à l'égard des femmes et des filles et ce qu'ils souhaitent apprendre à ce sujet, le facilitateur peut personnaliser la session en fonction des besoins réels des participant-e-s. Les participant-e-s remplissent la colonne finale à la fin de la session afin de récapituler ce qu'ils ont appris. Il est également possible de la remplir le jour suivant sous forme de récapitulatif si vous ne disposez pas de suffisamment de temps.

## Étape 2: Les MGF/E en tant que forme de violence à l'égard des femmes et des filles

---

L'objectif de l'exercice de « cartographie » est de familiariser les participant-e-s avec l'éventail des différents types d'actes de violence à l'égard des femmes et des filles et de les aider à en comprendre les divers facteurs : les auteurs de ces actes, les facteurs de risques, les sanctions et les conséquences. L'activité ne vise pas à réaliser un type de classification définitive, mais plutôt à montrer aux participant-e-s comment un même acte de violence peut être classé de différentes manières selon le contexte, les croyances et la situation socioéconomique. En regroupant les actes de violence et en les associant aux critères figurant sur la « carte », les participant-e-s découvrent une méthode possible permettant aux concepteurs de programmes de combattre et de prévenir la violence à l'aide de ces critères.

Dans le cas des MGF/E et des autres pratiques préjudiciables avec lesquelles la violence à l'égard des femmes et des filles est regroupée sur le [Feuille 4.1](#), les facteurs qui distinguent la communauté (plutôt que l'individu), les femmes et les hommes en tant qu'auteurs d'actes de violence, les générations anciennes et jeunes, la conformité socioéconomique, l'approbation dans les sphères publique, religieuse et privée, les questions de respect et d'honneur dans la sphère publique et dans les familles, et les conséquences sur le développement personnel sont importants pour comprendre les normes sociales.

Le facilitateur doit amener les participant-e-s à réaliser le paradoxe entre les lois qui condamnent de nombreuses pratiques préjudiciables et le fait que celles-ci continuent à dominer. En général, il faut attendre longtemps avant que les pratiques préjudiciables ne soient plus perçues comme acceptables et fassent l'objet de poursuites en justice. En l'absence de volonté politique, soit les MGF/E ne deviennent pas un acte criminel (par exemple, au Soudan) soit elles deviennent une loi,

mais sur le papier seulement (par exemple, en Somalie). Pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles sur le plan juridique, il est nécessaire d'affecter des ressources aux fins des services de répression, par exemple pour établir des protocoles judiciaires, des directives et des formations destinées aux procureurs et aux forces de police ainsi que des formations, des ressources et un soutien pour les services médicaux et sociaux. Mais un travail sur le seul plan juridique ne changera pas la norme sociale, et les interventions concernant les droits et les lois doivent aller de pair avec des interventions à tous les niveaux de la société – par le biais de l'éducation, d'une mobilisation des communautés, des médias, etc. C'est pour cette raison qu'il est important de s'attaquer aux MGF/E, tout comme aux autres de formes de violence, à l'aide d'une approche holistique inscrite dans un cadre écologique (activité de l'Étape 3, ↗ **Feuille 4.3** et ↗ **Session 7**).

### Facteurs proposés qui (ont tendance à) caractérisent les actes de violence groupés,

↗ **Feuille 4.1**

Groupe	Auteurs des actes de violence	Degré de sanction	Conséquences	Facteurs de risques
<b>Trafic de personnes</b>  <b>Les abus et l'exploitation sexuels liés aux situations de conflit</b>	Les groupes organisés, généralement composés d'hommes (les femmes peuvent également être impliquées dans le trafic de personnes), habituellement à plus grande échelle ; souvent perpétrés par des auteurs d'actes de violence inconnus de leur victime	Illégaux, également au niveau international du fait des activités transfrontières et de l'échelle de la violence ; l'application des sanctions est difficile en raison d'un manque de gouvernance, de pouvoir ou de ressources ; non approuvés socialement ; généralement perpétrés sans le consentement de la victime ou de la famille (en dehors du trafic des personnes, qui peut impliquer la famille)	Réduisent généralement le niveau d'estime/de respect  Peuvent avoir de graves conséquences sur la santé	Situations de conflit et d'urgence  Absence d'un État de droit  Déplacement géographique (transfrontières, des zones rurales vers les zones urbaines...)  Vulnérabilité à l'exploitation : jeune âge et manque d'éducation – si le trafic de personnes découle d'un recrutement volontaire
<b>Harcèlement sexuel au travail</b>  <b>Harcèlement sexuel à l'école</b>  <b>Harcèlement sexuel dans la rue</b>	Principalement des hommes ou des garçons individuels qui ne sont pas des partenaires, connus/inconnus de la victime à un degré très variable, hors de la famille dans une sphère plus publique	Le degré de violence varie, alors la tendance consiste parfois à minimiser socialement ces actes  S'il existe des lois de protection, elles ne sont pas souvent appliquées  Les relations de pouvoir hiérarchiques au travail et dans les établissements d'enseignement réduisent souvent les plaignants au silence	Les dommages psychologiques ne sont pas souvent reconnus à moins que des préjudices physiques aient été également signalés	Jeune âge  Isolement (salles de classe, toilettes, bureaux)  Structures hiérarchiques  Stéréotypes sexistes préjudiciables et masculinité préjudiciable

<p><b>Viol conjugal</b></p> <p><b>Violence domestique</b></p>	<p>Principalement des hommes partenaires individuels, des membres de la famille (mais souvent les voisins le savent également)</p>	<p>Dans certains pays, ces actes ne sont pas illégaux, ils peuvent être désapprouvés socialement, mais socialement tolérés ; s'ils sont légaux, alors il est difficile de faire appliquer des sanctions en l'absence de structures de soutien solides du fait de l'implication des membres de la famille ; les normes sociales peuvent rendre les femmes complices</p>	<p>Les dommages physiques, sexuels et psychologiques sont souvent cachés – soit par honte soit du fait de la croyance sociale selon laquelle « il s'agit du rôle d'une épouse ».</p> <p>Si les actes sont rendus publics, cela peut entraîner une stigmatisation sociale</p>	<p>Isolement – derrière des portes closes</p> <p>Pauvreté</p> <p>Chômage</p> <p>Toxicomanie</p> <p>Stérotypes sexistes préjudiciables et masculinité préjudiciable</p> <p>La violence domestique est très universelle</p>
<p><b>Tests de virginité</b></p> <p><b>Mariage d'enfants, précoce ou forcé</b></p> <p><b>MGF/E</b></p>	<p>Principalement perpétrés par la famille et la communauté, pas par des individus seuls ; tant par des femmes que par des hommes ; les générations anciennes et jeunes ; les auteurs de la pratique sont connus de la victime</p>	<p>Peuvent devenir illégaux, mais souvent les sanctions ne sont pas appliquées ; approuvés socialement, parfois également par la religion et la loi traditionnelle ; norme sociale</p>	<p>Une multitude de problèmes physiques souvent graves</p> <p>Dysfonctionnement sexuel tabou</p> <p>Dysfonctionnement conjugal (consulter la section « Pouvoir perdu », ↗ <b>Session 3</b>)</p> <p>Affirmation et approbation publiques et familiales</p>	<p>Pression économique et sociale incitant à se marier</p> <p>Croyances rigides et préjudiciables</p> <p>Manque d'éducation</p> <p>Pression des pairs et générationnelle</p> <p>Différents degrés de pouvoir décisionnel selon l'âge : excision des bébés, coercition des filles mariées, choix des adolescentes pour des rites de passage</p>

**Facteurs proposés qui font des MGF/E, des tests de virginité et des mariages d'enfants, précoces/forcés des normes sociales dans les sociétés où ils sont pratiqués**

- ✓ Perpétrés par les anciens, à travers les générations, les communautés
- ✓ Maintenus par les femmes
- ✓ Motivés par une affirmation et une acceptation « positives » sociales et communautaires (pureté, honneur, devenir une femme) et par des avantages (dot, participation aux processus de prises de décisions)

Le facilitateur doit également renvoyer les participant-e-s à la définition d'une norme sociale présentée dans la Session 1 (consultez les pages 7 et 8 du ↗ **Feuille 1.3**).

- Ce sont des pratiques largement acceptées et fréquemment appliquées (bien qu'en privé, les gens puissent ne pas y croire, mais comme ils ne partagent pas leurs croyances privées, cela peut devenir une *ignorance pluraliste*).
- Il existe un sentiment collectif d'attentes et de perpétration – par la famille et la communauté plutôt que par des individus seuls.
- Les personnes se sentent obligées d'appliquer ces pratiques parce que c'est ce que font les autres et c'est ce que l'on attend d'elles.
- Les personnes craignent des sanctions, une stigmatisation ou une marginalisation, pour elles ou pour leurs familles, si elles n'appliquent pas ces pratiques (Bicchieri et Mercier, 2014).

## Étape 3: Les MGF/E en tant que violation des droits humains

---

Ce sont les filles adolescentes et les jeunes femmes qui subissent le plus de pratiques préjudiciables, bien que la violence infligée par un partenaire intime suive généralement les femmes au cours de leur vie. La prévalence de la violence faite aux filles adolescentes est disproportionnée (ONU Femmes et al., 2015, section 3.2). Leur sexualité émergente les expose à des formes spécifiques de violence et à la « protection » familiale du mariage précoce. En outre, c'est l'âge où de nombreuses pratiques préjudiciables sont appliquées.

*Les MGF/E et le mariage d'enfants/forcé peuvent faire partie de ce continuum, car ils découlent des normes sociales dominantes liées à la sexualité des filles et de l'imposition des inégalités entre les sexes. Il est présumé que les deux pratiques renforcent la probabilité de la virginité avant le mariage et de la fidélité conjugale, qui sont considérées comme morales et honorables. Les communautés qui pratiquent les MGF/E sont plus susceptibles de pratiquer le mariage d'enfants et, dans certaines communautés affectées par les MGF/E, celles-ci sont pratiquées à la puberté, et le mariage est organisé immédiatement après.*

Mediterranean Institute of Gender Studies (2015) p.7

L'expérience de violation et de violence au cours de l'enfance et de l'adolescence a un impact majeur sur la confiance, le sens d'estime de soi et la santé mentale des filles. Si l'on inflige aux filles adolescentes des MGF/E à la période où elles sont les moins prêtes pour les subir et qu'elles tombent enceintes peu après, cela ne fait qu'exacerber leur vulnérabilité.

	Les MGF/E et	Leurs effets négatifs	Les violations des droits humains
1	Le développement des nouveau-nés et des petites filles	<p>Les bébés peuvent être mort-nés : l'infibulation risque d'asphyxier le nouveau-né lors de l'accouchement.</p> <p>En conséquence directe de la pratique, les filles subissent un choc, une infection, des saignements et contractent le VIH par des outils d'excision non stériles ; elles peuvent également mourir.</p> <p>Si elles sont excisées alors qu'elles ne sont que des bébés ou des nouveau-nées, elles peuvent grandir sans comprendre que leurs problèmes de santé et sexuels ne sont pas « normaux », mais qu'ils résultent des MGF/E.</p> <p>Chez les filles prépubères, la trahison (et même les abus) perpétrée par les personnes mêmes en qui elles ont confiance et qu'elles aiment le plus (leur mère, une grand-mère, une tante) peut entraîner un traumatisme et un stress post-traumatique.</p> <p>Elles peuvent souffrir de problèmes de santé chroniques – miction difficile, infections des voies urinaires, douleurs accrues et blocage des flux menstruels.</p> <p>Elles sont privées de leur sécurité corporelle et de l'expérience d'une enfance en sécurité et en bonne santé.</p>	<p><b>Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, 1989</b></p> <p>3 ... l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale</p> <p>6 ... le droit à la vie, à la survie et au développement</p> <p>12 ... le droit d'exprimer leur opinion, leurs sentiments et leurs souhaits dans toutes les questions qui les affectent</p> <p>19 ... protégés contre la violence, les abus et la négligence</p> <p>24 ... le droit à la meilleure santé possible</p> <p>37 ... ne doit pas être soumis à des traitements cruels ou dégradants</p>
2	La santé sexuelle et reproductive	<p>Les filles et les femmes perdent leur intégrité corporelle.</p> <p>Elles peuvent souffrir de troubles de stress post-traumatique.</p> <p>Leur santé reproductive peut être compromise par un blocage des trompes de Fallope suite à des infections antérieures, des chéloïdes cicatricielles, des fistules après une excision bâclée. Elles sont exposées à des risques accrus de dystocie, de complications en cours d'accouchement, de césarienne et de mort de leur nouveau-né. Elles peuvent associer l'accouchement à la violence – incision ouverte et suture (réinfibulées).</p> <p>Les infections entraînent un risque accru d'infertilité.</p> <p>Un système de contraception avec un stérilet peut être obstrué.</p>	<p><b>UN Declaration on the Elimination of Violence against Women (1993)</b></p> <p>Article 3</p> <p>L'exercice et la protection de tous les droits de la personne humaine et des libertés fondamentales doivent être garantis aux femmes, à égalité avec les hommes, dans les domaines politique, économique, social, culturel, civil et autres. Au nombre de ces droits figurent :</p>

		<p>Selon le type de MGF/E, les rapports sexuels peuvent varier de désagréables à extrêmement douloureux (absence de lubrification). Il est possible que le sexe ne soit plus associé qu'à une obligation ou à une douleur. L'ablation du clitoris peut entraîner une perte de désir sexuel, une réduction de la satisfaction sexuelle et l'incapacité à avoir un orgasme. Le dysfonctionnement sexuel dans leur mariage peut amener les deux conjoints à rechercher d'autres partenaires. Certaines femmes peuvent attribuer leur dysfonctionnement sexuel aux MGF/E, mais beaucoup d'autres ignorent la source de leurs problèmes.</p> <p>Elles peuvent se sentir mises de côté, car leur dysfonctionnement sexuel avec leur mari amène ce dernier à prendre plus d'épouses ou d'autres partenaires/des travailleuses sexuelles.</p> <p>Elles risquent de contracter une infection par le VIH due à l'excision initiale ou transmise par leur mari quand leur vagin se déchire lors des rapports sexuels. Si des MST sont transmises, elles peuvent se propager rapidement en raison de l'excision.</p> <p>Toutes ces restrictions sexuelles leur rappellent qu'elles ne sont pas autorisées à jouir des mêmes libertés sexuelles que les hommes.</p> <p>Elles peuvent se voir empêcher d'enrichir leurs connaissances et leur expérience de leur propre sexualité.</p> <p>Elles peuvent être amenées à penser qu'il leur incombe de reformer leur vagin (réinfibulation) pour le plaisir de leur mari.</p>	<p>(a) Le droit à la vie</p> <p>(b) Le droit à l'égalité</p> <p>(c) Le droit à la liberté et à la sûreté de la personne</p> <p>(d) Le droit à une égale protection de la loi</p> <p>(e) Le droit de ne subir de discrimination sous aucune forme</p> <p>(f) Le droit au meilleur état de santé physique et mentale possible</p> <p>(g) Le droit à des conditions de travail équitables et satisfaisantes</p>
<p><b>3</b></p>	<p>Le développement personnel et professionnel</p>	<p>Les filles et les femmes peuvent être privées de leurs aspirations et de leur potentiel ; elles sont forcées de limiter leurs choix pour assumer les rôles d'épouse et de mère.</p> <p>Les MGF/E peuvent déboucher sur un mariage précoce et sur l'abandon de la scolarité : cela entraîne un manque de qualifications ou de compétences professionnelles, un manque de capacité à rivaliser sur le marché du travail et celles qui travaillent peuvent être amenées à prendre des congés maladie pour traiter leurs problèmes de santé liés aux MGF/E.</p> <p>Elles peuvent souffrir de dépression et d'une faible estime de soi dues aux traumatismes de l'excision qu'elles ont subie étant enfant ; ceci affecte leurs résultats à l'école ou dans la communauté et réduit leurs possibilités en matière de leadership.</p> <p>Dans les communautés où les femmes non excisées sont considérées comme honteuses ou sales, les femmes pensent qu'elles doivent être excisées pour accéder à un statut et au droit de participer aux prises de décisions communautaires. Elles sont perdantes dans tous les cas : si elles sont excisées, leurs possibilités sont réduites, et si elles ne le sont pas, elles sont stigmatisées.</p>	<p>(h) Le droit de ne pas être soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants</p>

## Étape 4: Un cadre écologique pour lutter contre les MGF/E

Le facilitateur doit présenter cette activité en décrivant comment la lutte contre les MGF/E menée dans le cadre d'initiatives exclusivement juridiques ou médicales a échoué. Par exemple :

- Le recours à la loi et à la législation pour criminaliser les MGF/E a eu un effet contre-productif dans un grand nombre de pays. Cette approche a favorisé une dissimulation de la pratique et exposé les filles à davantage de risques (en cas de problèmes lors de l'acte, les parents ont peur d'aller à l'hôpital, car cela révélerait qu'ils ont agi dans l'illégalité). Dans d'autres pays, la criminalisation a entraîné une « médicalisation » de la pratique, où l'opération d'excision est passée des exciseuses traditionnelles à des praticiens médicaux qui l'exécutent dans des conditions stériles. De ce fait, l'excision est pratiquée sur des filles de plus en plus jeunes. Au Yémen, 85 pour cent des filles qui subissent des MGF/E y sont soumises au cours de leur première semaine de vie (UNICEF, 2016).
- De même, les initiatives exclusivement axées sur les conséquences médicales des MGF/E, par exemple en recourant à des programmes de santé maternelle, ne se sont pas suffisamment focalisées sur l'implication des hommes et des garçons ni sur un examen des causes profondes du problème. Par conséquent, les comportements et les croyances des populations n'ont pas changé, et la stigmatisation sociale de l'absence d'excision l'emporte sur les conséquences négatives de la pratique sur la santé.

C'est pour ces raisons qu'il est important de souligner l'approche holistique, et également de s'assurer que ces programmes holistiques prévoient des interventions juridiques et médicales solides.

De nombreuses interventions proposées par les participant-e-s et épinglées sur l'affiche du cadre écologique seront analysées de manière plus approfondie lors de la session 7, ↗ **Feuille 7.1**.

### Positionnement proposé des interventions sur le cadre écologique, ↗ **Feuille 4.3**

<b>Niveau individuel</b>	<b>4</b> Parrainer une fille tout au long de sa scolarité <b>9</b> Les célébrités nationales en tant qu'agents du changement <b>13</b> Les maisons sûres de « gardiens » volontaires lors de la période d'excision <b>15</b> Formations en ligne destinées aux journalistes pour l'élimination des MGF/E <b>16</b> Formation « Adoptez une élève » pour relayer les messages clés <b>20</b> Campagnes de porte-à-porte des bénévoles dans les communautés
<b>Niveau relationnel</b>	<b>11</b> Dialogues générationnels <b>19</b> Les « premiers adeptes » parmi les couples opposés aux MGF/E en tant que modèles exemplaires
<b>Niveau communautaire ou organisationnel</b>	<b>1</b> Engagements publics contre les MGF/E <b>3</b> Autres revenus pour les personnes qui pratiquent l'excision <b>10</b> Clubs de filles (protection de groupe) contre la pression de leurs pairs qui les incitent à se soumettre à l'excision <b>12</b> Formation intégrée des femmes (par exemple, des cours d'alphabétisation ou sur les droits humains) <b>17</b> Rites de passage alternatifs

<b>Entre le niveau communautaire/organisationnel et la société*</b>	<p><b>2</b> Nouvelles « normes » contre les MGF/E dans les séries radiophoniques et télévisées</p> <p><b>5</b> Messages relatifs aux MGF/E lors des visites de sages-femmes à domicile</p> <p><b>6</b> Amélioration de la collecte de données au niveau local</p> <p><b>8</b> Accès à la chirurgie pour traiter les fistules</p>
<b>Niveau social (politique publique)</b>	<p><b>7</b> Législation prévoyant des droits égaux en matière d'héritage foncier</p> <p><b>14</b> Application des lois contre les MGF/E par les procureurs et les forces de police</p> <p><b>18</b> Campagnes des médias sociaux de « réflexion sociale concernant les MGF/E »</p>

\*L'intervention peut être mise en œuvre soit au niveau communautaire/organisationnel soit au niveau social, selon que, par exemple :

- le programme radiophonique ou télévisé est commercial ou public ou qu'il s'agit d'une diffusion locale ou nationale ;
- les ressources destinées aux services de santé et aux gouvernements locaux sont affectées au niveau communautaire ou régional (infranational) ou proviennent d'un ministère national de tutelle.

Consultez également le document d'ONU Femmes et al. (2015) intitulé « Paquet de services essentiels pour les femmes et les filles victimes de violence » pour des interventions complémentaires de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles qu'il est possible d'adapter dans le cadre de la lutte contre les MGF/E.



---

# RESSOURCES

---

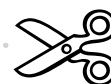
**Ressource 4:** Découpages d'interventions  
pour l'affiche du cadre écologique

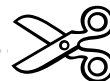
---

**LES MESSAGES RELATIFS AUX  
MGF/E DANS LE PROGRAMME DE «  
COMPÉTENCES DE LA VIE COURANTE »  
À L'ÉCOLE SECONDAIRE**

**DE NOUVELLES « NORMES » CONTRE  
LES MGF/E DANS LES SÉRIES  
RADIOPHONIQUES ET TÉLÉVISÉES**

**DES ENGAGEMENTS PUBLICS  
CONTRE LES MGF/E**





**DES REVENUS ALTERNATIFS  
POUR LES EXCISEUSES**

**LE PARRAINAGE D'UNE FILLE TOUT  
AU LONG DE SA SCOLARITÉ**

**L'ACCÈS À LA CHIRURGIE POUR  
TRAITER LES FISTULES**

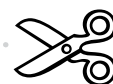
**LES MESSAGES RELATIFS AUX MGF/E  
LORS DES VISITES DE SAGES-FEMMES  
À DOMICILE**

**UNE AMÉLIORATION DE LA COLLECTE  
DE DONNÉES AU NIVEAU LOCAL**

**LA LÉGISLATION PRÉVOYANT  
DES DROITS ÉGAUX EN MATIÈRE  
D'HÉRITAGE FONCIER**

**LES CÉLÉBRITÉS NATIONALES EN  
TANT QU'AGENTS DU CHANGEMENT**

**LES DIALOGUES GÉNÉRATIONNELS**



**LES CLUBS DE FILLES (PROTECTION DE GROUPE) CONTRE LA PRESSION DE LEURS PAIRS QUI LES INCITENT À SE SOUMETTRE À L'EXCISION**

**LA FORMATION INTÉGRÉE DES FEMMES (PAR EXEMPLE, DES COURS D'ALPHABÉTISATION OU SUR LES DROITS HUMAINS)**

**LES MAISONS SÛRES DE « GARDIENS » VOLONTAIRES LORS DE LA PÉRIODE D'EXCISION**

**L'APPLICATION DES LOIS CONTRE LES MGF/E PAR LES PROCUREURS ET LES FORCES DE POLICE**



**LES FORMATIONS EN LIGNE  
DESTINÉES AUX JOURNALISTES POUR  
L'ÉLIMINATION DES MGF/E**

**LA FORMATION « ADOPTEZ UN ÉLÈVE »  
POUR RELAYER LES MESSAGES CLÉS**

**LES CAMPAGNES DE PORTE-À-PORTE  
DES BÉNÉVOLES DANS  
LES COMMUNAUTÉS**



**LES RITES DE PASSAGE ALTERNATIFS**

**LES CAMPAGNES DES MÉDIAS  
SOCIAUX DE « RÉFLEXION SOCIALE  
CONCERNANT LES MGF/E »**

**LES « PREMIERS ADEPTES » PARMIS  
LES COUPLES OPPOSÉS AUX MGF/E EN  
TANT QUE MODÈLES EXEMPLAIRES**





---

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision

**Session 4 — Les MGF/E en tant que forme  
de violence à l'égard des femmes et des filles**

# 4

FEUILLETS À DISTRIBUER AUX PARTICIPANT-E-S

## Les MGF/E en tant que forme de violence à l'égard des femmes et des filles

MANUEL DE FORMATION

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision

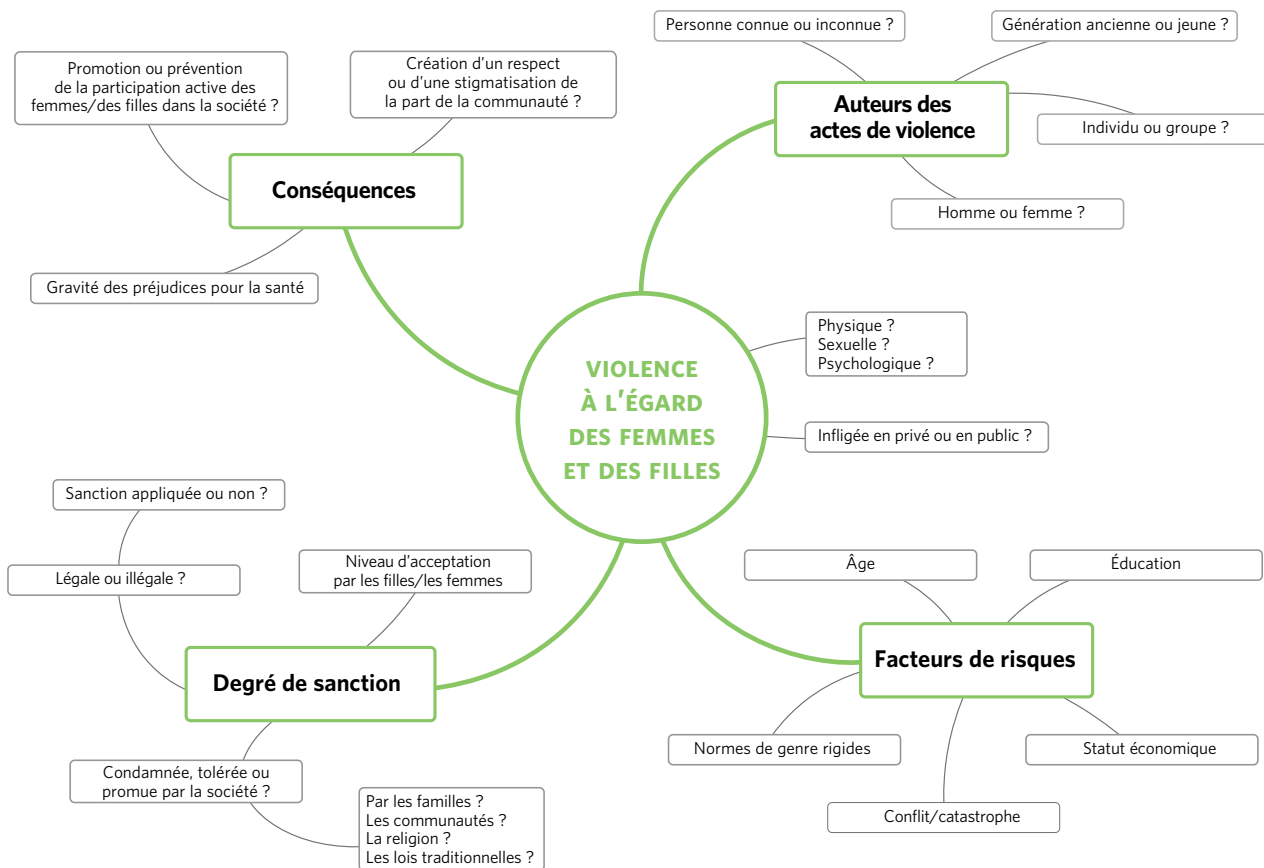




# CARTOGRAPHIE

- 1 Utilisez les facteurs mentionnés dans la représentation mentale pour analyser les exemples d'actes de violence à l'égard des femmes et des filles dans les encadrés ci-dessous.
- 2 Discutez de la combinaison de facteurs qui font d'un acte de violence une « norme sociale ».

<b>Groupe 1</b>	Trafic de personnes Les abus et l'exploitation sexuels liés aux situations de conflit	<b>Groupe 3</b>	Le viol conjugal La violence domestique
<b>Groupe 2</b>	Le harcèlement sexuel au travail Le harcèlement sexuel à l'école Le harcèlement sexuel dans la rue	<b>Groupe 4</b>	Les tests de virginité Le mariage d'enfants, précoce ou forcé Les MGF/E



# LES MGF/E EN TANT QUE FORME DE VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES

- 1 Dressez une liste des effets négatifs des MGF/E dans les contextes suivants.
- 2 Nommez les droits humains des femmes et des filles qui sont enfreints par les MGF/E.

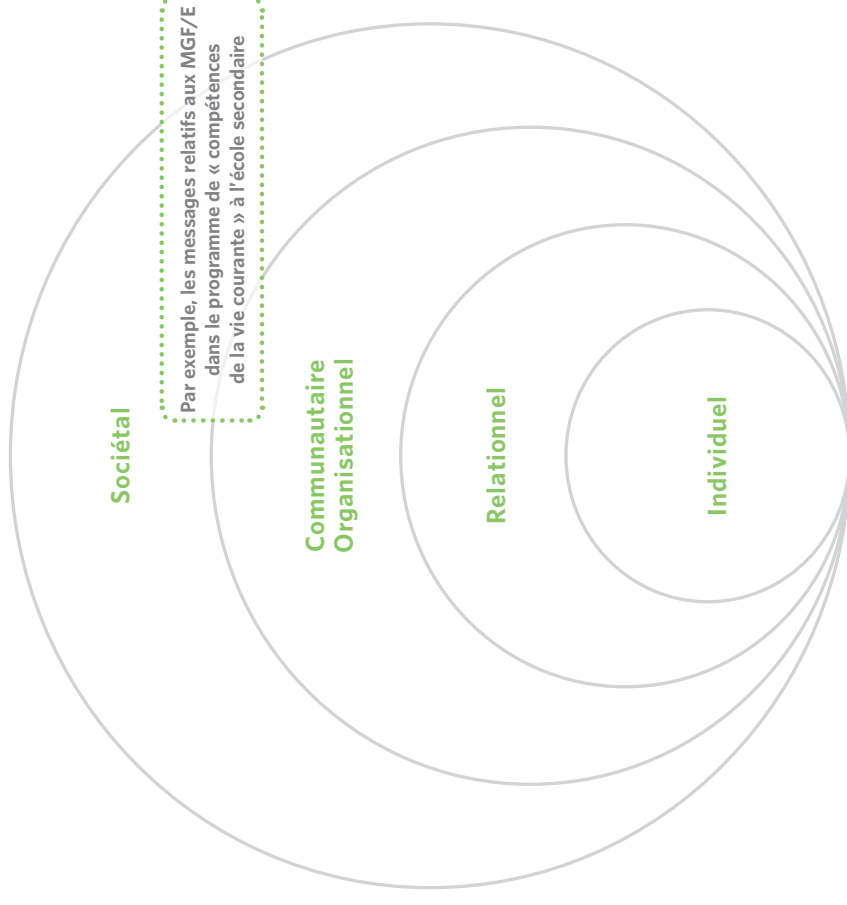
	Les MGF/E et...	Leurs effets négatifs	Les violations des droits humains
Groupe 1	...le développement des nouveau-nés et des petites filles		
Groupe 2	...la santé sexuelle et reproductive		
Groupe 3	... le développement personnel et professionnel		

# PLANIFICATION HOLISTIQUE D'UN CADRE ÉCOLOGIQUE POUR LES MGF/E

- 1 Inscrivez les 20 interventions sur le cadre écologique au niveau où elles doivent être mises en œuvre.
- 2 Identifiez les lacunes et ajoutez des interventions pour aboutir à un plan holistique.

## Les interventions qui promeuvent :

1. Des engagements publics contre les MGF/E
2. De nouvelles « normes » contre les MGF/E dans les séries radiophoniques et télévisées
3. Des revenus alternatifs pour les exciseuses
4. Le parrainage d'une fille tout au long de sa scolarité
5. Les messages relatifs aux MGF/E lors des visites de sages-femmes à domicile
6. Une amélioration de la collecte de données au niveau local
7. La législation prévoyant des droits égaux en matière d'héritage foncier
8. L'accès à la chirurgie pour traiter les fistules
9. Les célébrités nationales en tant qu'agents du changement
10. Les clubs de filles (protection de groupe) contre la pression de leurs pairs qui les incitent à se soumettre à l'excision
11. Les dialogues générationnels
12. La formation intégrée des femmes (par exemple, des cours d'alphabétisation ou sur les droits humains)
13. Les maisons sûres de « gardiens » volontaires lors de la période d'excision
14. L'application des lois contre les MGF/E par les procureurs et les forces de police
15. Les formations en ligne destinées aux journalistes en vue d'éliminer les MGF/E
16. La formation « Adoptez une élève » pour relayer les messages clés
17. Les rites de passage alternatifs
18. Les campagnes des médias sociaux de « réflexion sociale concernant les MGF/E »
19. Les « premiers adeptes » parmi les couples opposés aux MGF/E en tant que modèles exemplaires
20. Les campagnes de porte-à-porte des bénévoles dans les communautés



# POINTS CLÉS : LES MGF/E EN TANT QUE FORME DE VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES

## Définition de la violence à l'égard des femmes et des filles

Les Articles 1 et 2 de la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes de l'Assemblée générale des Nations Unies (1993) emploient la définition suivante :

Les termes « violence à l'égard des femmes » désignent tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

La violence à l'égard des femmes comprend, sans y être limitée, les formes de violence énumérées ci-après :

- i la violence physique, sexuelle et psychologique survenant dans la famille, y compris les coups, les sévices sexuels à l'encontre des filles dans le foyer, la violence liée à la dot, le viol marital, la mutilation génitale féminine et autres pratiques traditionnelles préjudiciables aux femmes, la violence du partenaire, la violence non conjugale et la violence liée à l'exploitation.
- ii la violence physique, sexuelle et psychologique ayant lieu au sein de la communauté, y compris le viol, les sévices sexuels, le harcèlement dans les lieux publics et le harcèlement sexuel et l'intimidation sur les lieux de travail, dans les établissements d'enseignement et ailleurs, la traite des femmes et la prostitution forcée.
- iii la violence physique, sexuelle et psychologique exercée ou tolérée par l'État, où qu'elle survienne.

## Les MGF/E en tant que forme de violence à l'égard des femmes et des filles

Les MGF/E sont considérées comme une forme de violence à l'égard des femmes et des filles, car elles infligent aux filles et aux femmes des souffrances physiques, sexuelles et psychologiques. Elles violent leur intégrité corporelle, leur santé et leur bien-être, leurs droits sexuels et reproductifs et d'autres droits, et enfin, elles empêchent les filles et les femmes de réaliser leur plein potentiel sur le plan personnel, social, économique et politique.

L'expérience de violation et de violence au cours de l'enfance et de l'adolescence a un impact majeur sur la confiance, l'estime de soi et la santé mentale des filles. Si l'on inflige aux filles adolescentes des MGF/E à la période où elles sont les moins prêtes pour les subir et qu'elles tombent enceintes peu après, cela ne fait qu'exacerber leur vulnérabilité.

Les MGF/E et la violence à l'égard des femmes et des filles partagent les mêmes causes profondes. Pour maintenir leurs privilèges et leur pouvoir, certains hommes recourent à la violence afin de s'assurer de répondre aux normes et aux attentes en matière de genre. Les MGF/E peuvent également être considérées comme une forme de violence à l'égard des femmes et des filles, car elles les forcent à se conformer aux attentes sociales.

Toutefois, certaines formes de violence à l'égard des femmes et des filles visent à leur faire du mal, alors que la raison justifiant les MGF/E consiste à garantir l'acceptation et l'inclusion sociale d'une fille.

### **Les MGF/E en tant que violation des droits humains**

Les MGF/E entravent les libertés fondamentales des femmes et des filles et violent leurs droits à :

- bénéficier d'une intégrité physique, prendre des décisions et être autonomes
- bénéficier des meilleures conditions de santé et de vie elle-même lorsque la pratique préjudiciable entraîne la mort ;
- ne pas être soumises à des traitements ou des châtiments cruels, inhumains ou dégradants ;
- une vie sexuelle satisfaisante, sûre et agréable ;
- l'égalité et à l'absence de discrimination sexiste et à participer pleinement à l'éducation, à l'emploi, à la politique et à la société.

La *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989)* stipule que :

- l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale (Article 3) ;
- l'enfant doit être protégé contre toutes les formes de violence, d'atteinte, de négligence et de mauvais traitements par ses parents ou par toute personne dont il est sous la garde (Article 19) ;
- l'enfant ne doit pas être soumis à des traitements cruels ou dégradants (Article 37).

La Convention fait valoir qu'un enfant dispose des droits suivants :

- le droit à la vie, à la survie et au développement (Article 6) ;
- le droit de bénéficier du meilleur état de santé possible (Article 24) ;

- le droit d'exprimer son opinion, ses sentiments et ses souhaits sur toutes les questions l'affectent (Article 12).

*L'Article 3 de la Déclaration de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes* spécifie que l'exercice et la protection de tous les droits de la personne humaine et des libertés fondamentales doivent être garantis aux femmes, à égalité avec les hommes, dans les domaines politique, économique, social, culturel, civil et autres. Au nombre de ces droits figurent :

- (a) Le droit à la vie
- (b) Le droit à l'égalité
- (c) Le droit à la liberté et à la sûreté de la personne
- (d) Le droit à une égale protection de la loi
- (e) Le droit de ne subir de discrimination sous aucune forme
- (f) Le droit au meilleur état de santé physique et mentale possible
- (g) Le droit à des conditions de travail équitables et satisfaisantes
- (h) Le droit de ne pas être soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

### **La lutte contre les MGF/E en tant que forme de violence à l'égard des femmes et des filles**

Chaque acte de violence à l'égard d'une femme ou d'une fille peut être infligé par une variété d'acteurs et découler de pratiques, de structures et de normes sociales diverses, qui peuvent également perpétuer cette violence. Les causes profondes, les risques, les conséquences, les auteurs de ces actes et le degré d'acceptation de la violence doivent être pris en compte dans la mesure où ils représentent des facteurs qui se renforcent mutuellement aux niveaux individuel, familial, communautaire et public.

Les principales interventions doivent donc également être reliées entre elles à différents niveaux de la société de manière à se renforcer mutuellement. Une approche intégrant un cadre écologique doit être appliquée. Ceci permettra de stimuler un changement aux niveaux individuel, relationnel, communautaire, organisationnel et social, d'une manière holistique à la fois descendante et ascendante.



---

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision

**Session 4 — Les MGF/E en tant que forme  
de violence à l'égard des femmes et des filles**

# 5



GUIDE DE FACILITATION

## Les agents du changement et les sources de résistance

MANUEL DE FORMATION

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision







## GUIDE DE FACILITATION

---

Les agents du changement  
et les sources de résistance

PAGE 2

---

Aperçu

PAGE 5

---

Procédure

PAGE 13

---

Notes aux facilitateurs

---

# APERÇU

---

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la session,  
les participant-e-s seront en mesure :



- d'identifier, parmi les parties prenantes, leur soutien et leur résistance à l'élimination des MGF/E ;
- d'utiliser une matrice des influences pour trouver des points d'entrée en faveur d'un changement.

---

## DURÉE

180 minutes



---

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS



- |   |            |
|---|------------|
| → Objectifs                                     | 5 minutes  |
| → Identification de la résistance et du soutien | 20 minutes |
| → Évaluation des influences                     | 60 minutes |
| → Utilisation d'une matrice des influences      | 30 minutes |
| → Élaboration d'une stratégie                   | 45 minutes |
| → Clôture                                       | 15 minutes |

---

## ÉQUIPEMENTS ET ÉLÉMENTS DE SUPPORT

- Des affiches présentant une matrice des influences vide et un tableau de calcul des influences vide, sur une feuille graphique de tableau de conférence au format A1
- 3 tableaux de conférence ou d'affichage, des marqueurs indélébiles de quatre couleurs différentes
- Des cartes de visualisation en programmation participative - principalement de la même forme et de la même couleur





### PRINCIPAUX MESSAGES

- Un élément clé du changement des normes sociales relatives aux MGF/E consiste à identifier et à utiliser un groupe central d'agents du changement et de « premiers adeptes » disposés à plaider en faveur de l'élimination des MGF/E.
- Parmi les parties prenantes qui disposent d'un pouvoir et d'une autorité dans la communauté figurent les dirigeants religieux et traditionnels communautaires, les parents et les familles, les exciseuses traditionnelles, les travailleurs de santé, les éducateurs et les acteurs gouvernementaux aux niveaux central et décentralisé. Il est possible de procéder à une identification linéaire de ces parties, depuis les agents du changement qui souhaitent mettre fin aux MGF/E jusqu'aux sources de résistance qui souhaitent poursuivre la pratique.
- L'identification des différentes influences des agents du changement et des sources de résistance est une étape importante qui permet de changer une dynamique des pouvoirs préjudiciable pour les femmes et les filles.
- Il est possible d'exercer une influence positive sur l'ensemble des sexes et des générations afin de commencer à résoudre les problèmes d'inégalités en matière de pouvoir et de contrôle si les points d'entrée appropriés sont identifiés. C'est grâce au réseau communautaire de personnes influentes que l'on peut employer la façon appropriée d'aborder les hommes et les garçons ainsi que les femmes et les filles.

---

### FEUILLETS À DISTRIBUER

- **Feuille 5.1** Calcul des influences
- **Feuille 5.2** Cartographie et analyse des influences
- **Feuille 5.3A** Utilisation des influences pour élaborer une stratégie : professionnels
- **Feuille 5.3B** Utilisation des influences pour élaborer une stratégie : générations
- **Feuille 5.4** Points clés : les agents du changement et les sources de résistance





---

# PROCÉDURE

---



---

## ÉTAPE 1 Objectifs

---

5 MINUTES

Passez en revue les objectifs.

Expliquez que l'un des éléments clés du changement des normes sociales en matière de MGF/E consiste à identifier et à utiliser un groupe central d'agents du changement et de « premiers adeptes » disposés à plaider en faveur de l'élimination des MGF/E. Les agents du changement sont des individus ou des groupes d'individus qui peuvent apporter des changements nécessaires dans un ménage ou dans une communauté. Dans cette optique, ils peuvent :

- renforcer la confiance et la visibilité, par le biais du respect qu'ils inspirent à la communauté ;
- optimiser la communication sur les MGF/E par le biais de discussions entre les membres des familles, dans les cercles d'amis et au cours de réunions avec les anciens, les dirigeants religieux et les groupes de femmes ;
- aider à « lever le voile » sur l'ignorance pluraliste (lorsque, en privé, les gens sont prêts à changer, mais qu'ils pensent qu'ils sont les seuls et ne réalisent pas qu'ils sont nombreux à partager le même avis) ;
- jouer un rôle essentiel dans la diffusion de groupe en relayant des messages en faveur de l'élimination des MGF/E du groupe central vers l'ensemble de la communauté et vers les communautés voisines.

(Adaptation de Bicchieri et Mercier, 2014).



Précisez aux participant-e-s qu'ils utiliseront un outil spécifique d'analyse des parties prenantes pour identifier ce groupe central d'*agents du changement* ainsi que les *sources de résistance* auxquels ces agents sont confrontés. Ils examineront ensuite les stratégies de travail avec les agents du changement pour mobiliser et renforcer les capacités des autres à éliminer les MGF/E.

**ÉTAPE 2**

## Identification de la résistance et du soutien

**20 MINUTES**

Répartissez les participant-e-s en groupes et demandez-leur d'étudier un contexte spécifique où les MGF/E constituent une norme sociale. Demandez-leur de réfléchir à différentes parties prenantes qui ont une influence sur les décisions concernant les MGF/E et de les noter sur les cartes de visualisation en programmation participative. Assurez-vous qu'ils utilisent une carte de même couleur pour toutes les parties prenantes, qu'elles aient une influence positive ou négative sur les décisions en matière de MGF/E. Indiquez qu'un dirigeant religieux peut être une *source de résistance* dans un contexte donné, mais qu'il peut être un *agent du changement* pour mettre fin à cette pratique préjudiciable dans un autre cadre.

Demandez aux participant-e-s de classer leurs parties prenantes selon qu'elles exercent une influence de niveau élevé, moyen ou faible en matière de MGF/E dans la communauté, que cette influence soit positive ou négative. Demandez ensuite aux participant-e-s de regrouper les parties prenantes selon leur propension à être davantage des agents du changement, des sources de résistance ou des adeptes des traditions dont il est possible de changer l'opinion. Demandez-leur d'examiner rapidement les croyances et les motivations des « sources de résistance », en s'appuyant sur les causes profondes présentées lors de la [Session 3](#).

Tracez un tableau de la taille d'une affiche sur un tableau de conférence ou d'affichage, avec les en-têtes suivants :

Élimination des MGF/E		
Agent du changement	Niveau d'influence	Source de résistance
	Élevée	
	Moyenne	
	Faible	

Demandez aux représentants de chaque groupe d'épingler à tour de rôle les cartes de parties prenantes de leur groupe respectif sur l'affiche. Lorsqu'une partie prenante est identifiée comme agent du changement ou source de résistance dans différents contextes, demandez aux participant-e-s d'épingler la carte concernée entre les deux colonnes.

Par exemple :

Élimination des MGF/E		
Agent du changement	Niveau d'influence	Source de résistance
Dirigeantes d'ONG de femmes	Élevée	Anciens
		Exciseuses
	Moyenne	Grands-mères
	Faible	Filles adolescentes
Agents agricoles		

Facilitez la discussion et indiquez tous les changements éventuels concernant la position où les parties prenantes devraient être épinglées. Évitez les cartes dupliquées ou les répétitions d'idées.

### ÉTAPE 3 Évaluation des influences

60 MINUTES

Distribuez le ➤ **Feuillet 5.1**. Demandez aux participant-e-s « d'associer » les parties prenantes figurant dans la colonne de gauche du tableau (grands-mères, dirigeants traditionnels ou religieux, jeunes hommes, filles adolescentes, travailleurs de santé et hommes âgés) avec les parties prenantes qu'ils viennent d'épingler sur l'affiche.

Expliquez ce qui suit :

- Contrairement à l'affiche, le feuillet ne classe pas les parties prenantes dans un ordre d'importance particulier, car l'exercice qui suit vise à faire ressortir autant les influences inattendues que celles qui sont attendues.
- En raison des limites de temps, les participant-e-s utiliseront cette liste réduite mais relativement représentative des parties prenantes en matière de MGF/E pour apprendre à utiliser une *matrice des influences*.

- La matrice des influences les amène à évaluer l'influence qu'exerce chacune des parties prenantes figurant dans le tableau sur les autres.
- Cette analyse fournira une évaluation des influences actives et des influences passives pour toutes ces parties.
- L'objectif de l'exercice est d'apprendre le processus afin que les participant-e-s puissent ensuite en appliquer les étapes à un groupe représentatif de parties prenantes choisies de manière plus précise dans le contexte de leur travail réel.

Présentez le processus avec les étapes suivantes.

1. Demandez aux participant-e-s de poser la question suivante et placez-la sur le tableau d'affichage ou de conférence.

**Quelle influence [la partie prenante A] a-t-elle sur [la partie prenante B] concernant les décisions en matière de MGF/E ?**

2. Dites aux participant-e-s que l'influence des parties prenantes sera mesurée à l'aide de l'échelle suivante, et placez-la également sur le tableau.

**0 = aucune influence 1 = influence faible 2 = influence moyenne  
3 = influence élevée**

3. Placez l'exemplaire agrandi (format A1) du Feuille 5.1 sur le tableau d'affichage/de conférence. À l'aide de la question et de l'échelle des influences de 0 à 3, demandez aux participant-e-s de discuter et de convenir systématiquement de l'influence de chacune des parties prenantes sur les autres.

Par exemple :



- *Quelle influence les grands-mères ont-elles sur le dirigeant religieux ?*
- *Quelle influence les grands-mères ont-elles sur les jeunes hommes ?*
- *Quelle influence les grands-mères ont-elles sur les filles adolescentes ?*
- *Quelle influence les grands-mères ont-elles sur les travailleurs de santé ?*
- *Quelle influence les grands-mères ont-elles sur les hommes âgés ?*



4. Demandez à l'ensemble du groupe de convenir rapidement de chaque évaluation. En cas de désaccord, procédez à un vote à main levée et choisissez l'avis de la majorité. Expliquez que, s'ils ne sont pas du tout d'accord, ils peuvent noter une évaluation différente sur leur feuillet.
5. Une fois que les questions ont été posées et que les évaluations ont été convenues et inscrites sur le tableau pour la partie prenante A (les grands-mères), procédez ainsi de manière systématique pour les parties prenantes B à F.

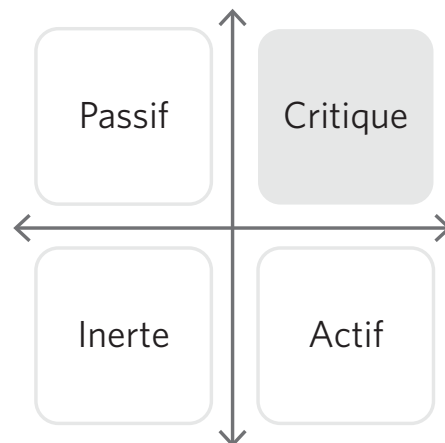
Partie prenante	Influence exercée sur :	A	B	C	D	E	F	Total des influences actives
	par :							
Grands-mères	A	•	0	2	3	1	2	<b>8</b>
Dirigeant religieux	B	3	•	2	3	1	1	<b>10</b>
Jeunes hommes	C	1	0	•	3	1	0	<b>5</b>
Filles adolescentes	D	1	0	2	•	0	0	<b>3</b>
Travailleurs de santé	E	1	1	2	2	•	1	<b>7</b>
Hommes âgés	F	3	2	3	2	1	•	<b>11</b>
	<b>Passive total</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	

**0 = aucune influence 1 = influence faible 2 = influence moyenne 3 = influence élevée**

6. Demandez aux participant-e-s de calculer le *total des influences actives* pour chaque partie prenante en additionnant leurs résultats respectifs de manière horizontale. Demandez-leur ensuite de calculer le *total des influences passives* pour chaque partie prenante en additionnant leurs résultats respectifs de manière verticale. Remplissez la version agrandie du feuillet au format d'affiche pour les guider.

30 MINUTES

Présentez une affiche de tableau de conférence illustrant les quatre quadrants de la matrice des influences.



Expliquez les quadrants dans leur ordre d'importance, comme suit.



**Actif** : ce quadrant concerne les parties prenantes présentant un niveau d'influence passive faible et un niveau d'influence active élevé. Ces personnes ont du pouvoir et peuvent exercer une influence importante sur les autres, mais elles ne sont pas sensibles à l'influence des autres. Il est difficile de les faire bouger ou de les changer. S'il s'agit d'agents du changement, alors elles sont des alliées solides dans l'élimination des MGF/E. S'il s'agit de sources de résistance, elles disposent d'un pouvoir de veto important.

**Critique** : ce quadrant concerne les parties prenantes présentant un niveau d'influence active élevé et un niveau d'influence passive élevé. Ces personnes peuvent exercer une influence substantielle sur les autres et, dans le même temps, elles sont ouvertes à l'influence des autres. Si des sources de résistance se trouvent dans ce quadrant, il est possible de les convaincre de changer, et la programmation doit leur accorder la priorité. Les agents du changement qui correspondent à ce quadrant peuvent avoir besoin d'un soutien pour pouvoir passer à l'action.

**Passif** : ce quadrant concerne les parties prenantes présentant un niveau d'influence passive élevé et un niveau d'influence active faible. Ces personnes peuvent exercer une influence faible à moyenne sur les autres, mais elles sont hautement sensibles à l'influence des autres. Les agents du changement figurant dans le quadrant Passif disposent de plus de pouvoir s'ils sont mobilisés en tant que groupe. Il est possible de convaincre les adeptes des traditions présentant un potentiel de changement et les sources de résistance qui correspondent à ce quadrant de changer, mais s'ils n'ont pas de pouvoir, ils maintiendront le statu quo.

**Inerte :** Ce quadrant concerne les parties prenantes présentant des niveaux faibles d'influence passive et d'influence active. Ces personnes n'exercent pas d'influence sur les autres. Les autres ont peu d'influence sur elles. D'une certaine façon, elles se situent « en dehors » de la dynamique du pouvoir de la communauté et, concrètement, les ressources ne devraient pas leur être consacrées.

Distribuez le ➤ **Feuille 5.2**. Expliquez aux participant-e-s qu'ils vont ensuite placer les résultats des influences actives et passives de chaque partie prenante sur la matrice des influences.

- ➔ Montrez aux participant-e-s comment positionner les échelles des axes sur la matrice, à l'aide du guide pas-à-pas présenté dans le ➤ **Feuille 5.2**.
- ➔ Demandez-leur de placer toutes les parties prenantes sur la matrice.
- ➔ Demandez-leur d'attribuer un code de couleurs aux parties prenantes selon le contexte traditionnel où les MGF/E constituent une norme sociale, à l'aide du code proposé : vert pour les agents du changement, rouge pour les sources de résistance, et vert avec une bordure rouge pour les adeptes des traditions qui sont toutefois susceptibles de changer.
- ➔ Rappelez aux participant-e-s de libeller clairement le nom de chaque partie prenante dans la matrice. Il est difficile d'analyser la matrice si l'on n'indique que la lettre.

## ÉTAPE 5

# Élaboration d'une stratégie

45 MINUTES

En plénière, passez en revue l'analyse des parties prenantes figurant dans chaque quadrant en suivant les étapes 4 à 7 du ➤ **Feuille 5.2**. Discutez de la séquence de mesures stratégiques suivante.

- Les parties prenantes en vert (agents du changement) dans les quadrants ACTIF et CRITIQUE devront être mobilisées en premier, en raison de l'influence qu'elles exercent.
- Les parties prenantes en rouge (sources de résistance) dans le quadrant CRITIQUE devront être abordées en deuxième. Elles ont une influence, mais elles sont ouvertes à l'influence des autres et, par conséquent, il est utile de leur consacrer des ressources. Elles sont très susceptibles de changer, et donc d'amener les autres à changer par la suite.



- Il est ensuite possible de renforcer les capacités des agents du changement et des adeptes des traditions présentant un potentiel de changement (les parties prenantes en rouge et vert) qui figurent dans le quadrant PASSIF et/ou de les convaincre d'éliminer les MGF/E. Quand elles sont suffisamment nombreuses, ces parties prenantes peuvent agir en groupe pour convaincre les sources de résistance qui se trouvent dans leur quadrant.
- Les sources de résistance dans le quadrant ACTIF sont les plus difficiles à changer, et elles risquent d'épuiser les ressources du projet au cours du processus pour un impact minime. Elles ne doivent pas être exclues des activités, mais il est inutile de tenter de les changer tant qu'un nombre important d'agents du changement dans les autres quadrants n'aura pas été mobilisé.

Demandez aux participant-e-s de travailler par groupes de table pour effectuer la **tâche 8** du **Feuille 5.2**. Accordez-leur 15 minutes pour élaborer une stratégie en faveur d'un changement, en se focalisant sur des activités spécifiques qui soutiennent les étapes énumérées ci-dessus. Recueillez leurs idées en plénière.

Distribuez le **Feuille 5.3**. Répartissez les participant-e-s en deux groupes : groupe 1 Professionnels, groupe 2 Générations.

Demandez-leur d'analyser leurs matrices des influences respectives en suivant la même procédure que pour le **Feuille 5.2**. Demandez à chaque groupe de préparer une stratégie en faveur d'un changement. Une fois qu'ils ont terminé, créez des binômes à partir des deux groupes. Dans chaque binôme, demandez au partenaire 1 de présenter la stratégie de mobilisation des « professionnels », puis au partenaire 2 de présenter la stratégie de mobilisation des « générations ».

Supervisez le travail des binômes et notez les stratégies et les activités utiles.

---

## ÉTAPE 6 Clôture

---

### 15 MINUTES

En plénière, demandez à des personnes spécifiques de réitérer les stratégies et les activités efficaces notées lors du travail en binômes qui permettent de mobiliser les parties prenantes, de renforcer leurs capacités et de les convaincre de mettre fin aux MGF/E.

En conclusion, demandez aux participant-e-s d'exprimer rapidement leurs opinions quant à la pertinence du calcul et du positionnement des influences sur une matrice des influences et quant aux implications du positionnement de toutes les parties prenantes sur la même matrice.

Précisez que, lorsque les participant-e-s étudieront la programmation sexotransformatrice destinée à la lutte contre les MGF/E au cours de la **Session 7**, ils seront en mesure de s'appuyer sur les idées qu'ils ont proposées lors de l'exercice du cadre écologique et sur les stratégies découlant de l'analyse des matrices des influences qui a été réalisée pendant cette session.

---

# NOTES AUX FACILITATEURS

---

## Étape 2: Identification de la résistance et du soutien

---

L'objectif de cette tâche est d'amener les participant-e-s à analyser les parties prenantes – à la fois les agents du changement et les sources de résistance – qui ont une influence sur le maintien ou l'abandon de la pratique des MGF/E dans la communauté.

Ces parties prenantes peuvent inclure :

- ✓ les anciens, les grands-mères et les dirigeants religieux, traditionnels et communautaires ;
- ✓ les pères/les maris ;
- ✓ les mères/les épouses ;
- ✓ les veuves ;
- ✓ les exciseuses traditionnelles, les accoucheuses traditionnelles ;
- ✓ les professionnels de la santé et les sages-femmes, les enseignants, les dirigeants d'ONG, les agents des gouvernements locaux, les agents agricoles et du développement rural, la police ;
- ✓ les « premiers adeptes » parmi les couples dans lesquels le mari soutient son épouse si elle décide de ne pas être excisée ;
- ✓ les filles adolescentes, les jeunes femmes/les sœurs qui ont été excisées ou non, qui sont mariées ou non ;
- ✓ les garçons adolescents, les jeunes hommes/les frères, qui sont mariés ou non ;
- ✓ les enfants ;
- ✓ les politiciens, les célébrités, les présentateurs médiatiques.

Les **sources de résistance** désignent les différentes parties prenantes impliquées dans l'application et le maintien de la pratique des MGF/E. Ces parties prenantes ont des attentes, des motivations et des valeurs diverses, dont des valeurs morales, sociales et religieuses et des motivations économiques. Par exemple, pour les sages-femmes, les accoucheuses traditionnelles et d'autres professionnels de santé, les MGF/E constituent une importante source de revenus, en particulier

dans les pays où les sages-femmes ne sont pas employées en tant que fonctionnaires. Certaines parties prenantes peuvent être à la fois la source du problème et sa solution. Par exemple, les dirigeants religieux peuvent s'opposer aux MGF/E ou les faire appliquer, selon l'interprétation religieuse à laquelle ils adhèrent. Les causes profondes de leur motivation sont le pouvoir et le contrôle, qui ont été présentés lors de la [Session 2](#).

Les **agents du changement** désignent des militants individuels et des groupes de personnes partageant la même vision, qui militent contre le statu quo. Ils peuvent inclure des personnes influentes à différents niveaux – par exemple, les dirigeants traditionnels ou religieux mentionnés ci-dessus, les défenseuses et défenseurs des droits des femmes (qui disposent d'une expérience et entretiennent des liens de longue date au niveau local) et le secteur privé, par le biais de la télévision, de la radio et des médias sociaux au niveau national. Les **premiers adeptes** désignent les parties prenantes convaincues du bien-fondé de l'abandon des MGF/E avant que la majorité ne partage leur avis.

---

*Adaptation de M. Alexander-Scott, E. Bell et J. Holden, 2016, « DFID Guidance Note: Shifting Social Norms to Tackle Violence Against Women and Girls (VAWG) ». Londres : VAWG Helpdesk.*

---

L'appréciation des motivations, des règles et des valeurs qui régissent ces différentes parties prenantes et du degré d'influence qu'elles exercent en matière de MGF/E permet d'identifier les sources de résistance et les agents du changement qu'il est possible de cibler de manière réaliste pour les amener à soutenir l'abandon des MGF/E.

Lors des activités, un grand nombre de parties prenantes sont en réalité des groupes plutôt que des individus, ce qui correspond à la théorie du changement en matière de normes sociales.

Comme il est précisé ci-dessus, les parties prenantes peuvent soutenir le maintien des MGF/E ou leur abandon. C'est pour cette raison qu'il est important de mesurer leur influence, initialement de façon neutre, avant d'évaluer si elles exercent leur influence en faveur de l'élimination ou du maintien des MGF/E.

## Étape 3: Évaluation des influences

---

La limitation du nombre de parties prenantes analysées simultanément est importante. Dans un tel exercice, il est recommandé d'évaluer un maximum de six à huit parties prenantes, car elles doivent être « mesurées » une à une par rapport aux autres. Par exemple, le calcul des influences des six parties prenantes dans le [Feuillet 5.2](#) implique l'évaluation de l'influence de six parties prenantes différentes, chacune par rapport à cinq autres parties prenantes. Pour l'ensemble du groupe, cela revient à mener trente évaluations différentes : poser trente questions, y répondre et convenir de trente résultats sur une échelle de 0 à 3. Cet exercice est long et nécessite une simplification rigoureuse.

Les participant-e-s auront des avis variés concernant le niveau élevé (3) ou faible (0-1) de l'influence de chaque partie prenante. Il s'agit d'un exercice d'évaluation subjective qui s'appuie sur les connaissances des participant-e-s. Le facilitateur doit encourager un consensus afin de terminer l'exercice dans les délais impartis.

## Étape 4: Utilisation d'une matrice des influences

---

Le positionnement des parties prenantes sur la matrice selon que leur influence est passive ou active permet d'obtenir une vision plus approfondie des points d'entrée possibles en faveur d'un changement. L'analyse aboutit parfois à des résultats inattendus. Les parties prenantes qui ont pu être initialement considérées comme réfractaires aux avis des autres peuvent s'avérer finalement plus ouvertes au changement – et vice versa. C'est par ce type de révélation que le facilitateur doit amener les participant-e-s à privilégier les messages et les mesures susceptibles de « convertir » les parties prenantes en premiers adeptes ou en agents actifs du changement.

## Étape 5: Élaboration d'une stratégie

---

Une fois que toutes les influences ont été calculées et cartographiées, le facilitateur doit amener les participant-e-s à se focaliser sur les parties prenantes en vert qui figurent dans les quadrants « Actif » et « Critique » en tant que points d'entrée en faveur du changement. Ils doivent discuter des activités permettant de mobiliser ces acteurs et réfléchir à des stratégies sur la manière de renforcer les capacités des parties prenantes figurant dans le quadrant « Passif » ou de les convaincre d'éliminer les GMF/E. C'est l'occasion de revenir sur certaines des idées soulevées lors de la Session 4 (→ **Feuille 4.3**), au cours de laquelle les participant-e-s ont examiné des activités au niveau « relationnel » qui pouvaient comprendre des dialogues générationnels, des programmes d'autonomisation entre pairs (« Adoptez un élève ») et des campagnes inclusives de plaidoyer et de sensibilisation impliquant les garçons et les hommes ainsi que les filles et les femmes.

Si les « filles adolescentes » se trouvent dans le quadrant « Passif », une attention particulière doit être accordée à la manière de les émanciper.

### Stratégies proposées pour le → Feuille 5.2

En plus de l'autonomisation entre pairs, d'autres idées peuvent permettre d'assurer, entre autres :

- que des programmes d'autonomisation soient dispensés en milieu scolaire à la fin du primaire/au début du secondaire, avant l'âge auquel les filles adolescentes abandonnent généralement leur scolarité ; si le programme éducatif ne le permet pas, il est possible de diffuser des messages dans les clubs périscolaires ;
- qu'un enseignement et des formations informels (programmes communautaires, professionnels, pour les petites entreprises/les activités génératrices de revenus) comprenant des messages sur l'intégrité corporelle, la sexualité et la santé reproductive, ainsi que sur les droits des femmes et ceux de leurs enfants soient proposés afin de permettre aux femmes de prendre des décisions avisées concernant leurs filles.

## 1. Professionnels

Le médecin peut avoir besoin d'un accompagnement pour apprendre à aborder la question des MGF/E afin d'y intégrer les droits des femmes et pour comprendre les causes profondes que sont le pouvoir et le contrôle.

Si le médecin est un homme, il peut rencontrer l'agent de police et aborder avec lui les questions de santé et de droits en matière de MGF/E dans le cadre d'une discussion franche. Une fois l'agent de police convaincu, ils peuvent tenter ensemble de convaincre le dirigeant traditionnel, le médecin faisant valoir les problèmes de santé sexuelle et reproductive, et l'agent de police abordant les questions relatives aux droits et à la législation. Ils peuvent également expliquer avec une certaine autorité les dangers de la « médicalisation ».

S'il est convaincu du bien-fondé de la lutte contre les MGF/E, le dirigeant traditionnel est alors le mieux placé pour convaincre l'exciseuse. En outre, l'agent de police peut également lui expliquer les conséquences qu'elle encourt si elle continue à enfreindre la loi en pratiquant l'excision.

Le médecin n'a aucune autorité sur les services agricoles, car ils ne dépendent pas du même service public. Néanmoins, il est bien placé pour convaincre l'agent agricole de coopérer. Il peut s'appuyer sur l'autorité que lui confère sa profession de médecin dans la société et sur le soutien de l'agent agricole en faveur de l'élimination des MGF/E.

Le médecin est également en mesure de renforcer les capacités de la sage-femme dans la lutte contre les GMF/E. En tant que responsable de santé, le médecin peut organiser l'emploi du temps de la sage-femme de sorte qu'elle puisse parler aux femmes et aux filles aux heures d'ouverture de la clinique médicale pour les femmes et au moment où l'agent agricole vient donner des conseils sur les activités de développement agricole des femmes. Le médecin peut procéder de la même manière pour mettre à profit les réunions agricoles des hommes afin de diffuser des messages en faveur de l'élimination des MGF/E.

Ensemble, le médecin et l'agent agricole peuvent expliquer aux hommes combien le bien-être physique et émotionnel de leurs épouses et de leurs filles peut contribuer au partage du travail agricole et faire valoir les avantages d'un revenu double et d'une réduction des factures médicales.

## 2. Générations

La dirigeante de l'ONG de femmes doit convaincre la mère âgée mariée qui n'a pas été excisée de devenir un modèle exemplaire en tant que « première adepte » du changement. La mère âgée peut avoir besoin d'une formation. Si la dirigeante d'ONG elle-même a été excisée et si elle peut trouver une autre femme âgée ayant été excisée mais soutenant l'abandon des MGF/E, alors ensemble, elles peuvent former une équipe influente – en parlant à titre personnel et de leur expérience, tout en disposant d'un accès et d'une crédibilité qui pourraient faire défaut aux femmes non excisées.



Elles peuvent cibler initialement les jeunes mères excisées pour les convaincre de ne pas exciser leurs filles. La dirigeante d'ONG peut organiser un événement spécial pour en discuter ou l'intégrer dans d'autres initiatives que son organisation propose au niveau communautaire en direction des jeunes femmes.

Un groupe de mères jeunes et âgées peuvent ensuite s'adresser aux filles adolescentes, aux heures d'école si le directeur de l'école y consent, ou dans les clubs périscolaires. Ces réunions permettront aux jeunes femmes excisées de témoigner du préjudice qu'elles ont subi et d'en expliquer les conséquences sur leur développement physique, émotionnel et personnel. En outre, ce peut également être l'occasion pour la dirigeante d'ONG d'introduire les thèmes de l'égalité des sexes, des droits des filles et des femmes et des causes profondes des inégalités entre les sexes. Les mêmes initiatives peuvent être menées auprès des garçons adolescents, dans l'idéal en intégrant le mari de la mère âgée non excisée en tant que protagoniste.

Il est ensuite possible d'organiser un programme avec des messages similaires destinés aux jeunes enfants – filles et garçons – qui sera mené respectivement par des filles adolescentes, des jeunes mères et des jeunes hommes, si l'école le permet. Dans le cas contraire, il revient à la dirigeante d'ONG de mobiliser les enseignants pour qu'ils diffusent ces messages. Un forum se présentant sous la forme d'assemblées d'enfants, au sein desquelles les enfants peuvent s'exprimer dans un espace sûr, pourrait être organisé pour permettre d'élaborer les plans d'action des enfants. Les Articles 12 et 13 de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant reconnaissent que les enfants ont le droit de dire ce qui, selon eux, devrait être mis en place, et à ce que leurs avis soient pris en compte (ONU, 2016).

Suffisamment tôt dans le processus, la dirigeante d'ONG et la femme âgée mariée excisée doivent rencontrer les grands-mères afin de s'assurer que celles-ci ne se sentent pas exclues de ce qui se passe dans la communauté. Ensuite, une fois qu'un nombre important d'agents du changement couvrant trois générations de femmes auront été réunis, la dirigeante d'ONG et la femme âgée mariée excisée pourront aborder les grands-mères en tant que groupe.

Cette stratégie devra aller de pair avec une approche générationnelle similaire impliquant les garçons, les jeunes hommes et les pères pour convaincre les anciens de la communauté.

S'il est possible de convaincre les grands-mères et les anciens de mettre fin aux MGF/E dans la communauté, la dirigeante d'ONG doit alors organiser un événement pour annoncer publiquement cet engagement en conviant les communautés voisines à y assister.



---

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision

**Session 5 — Les agents du changement et les sources  
de résistance**

# 5



**FEUILLETS À DISTRIBUER AUX PARTICIPANT-E-S**

## Les agents du changement et les sources de résistance

MANUEL DE FORMATION

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision



# CALCUL DES INFLUENCES

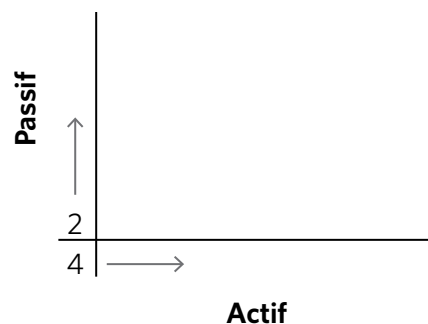
Partie prenante	Influence sur : par :	A	B	C	D	E	F	Total des influences actives
Grands-mères	A	•						
Dirigeant religieux ou traditionnel	B		•					
Jeunes hommes	C			•				
Filles adolescentes	D				•			
Travailleurs de santé	E					•		
Hommes âgés	F						•	
Total des influences passives								

0 = aucune influence    1 = influence faible    2 = influence moyenne    3 = influence élevée

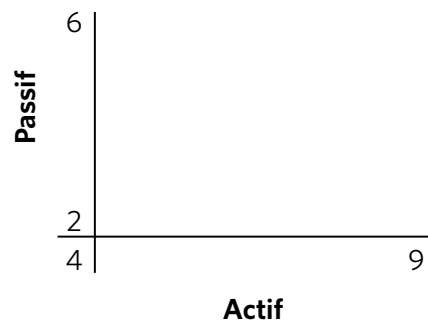
# CARTOGRAPHIE ET ANALYSE DES INFLUENCES

1. Définissez les échelles des axes correspondants aux influences passives (axe vertical) et actives (axe horizontal) sur votre matrice, comme suit :

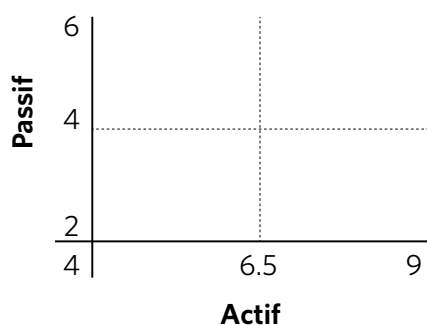
Définissez le point « zéro » comme le *résultat total* d'influences passives et actives *le plus faible* que vous avez sur le [Feuille 5.2](#), PAS au niveau du zéro. Ceci permettra d'obtenir une répartition plus visible de vos résultats totaux pour chaque acteur. Par exemple, si le total des influences passives le plus faible est 2 et si le total des influences actives le plus faible est 4, alors en bas à gauche, démarrez l'axe des influences passives au niveau du 2 et celui des influences actives au niveau du 4.



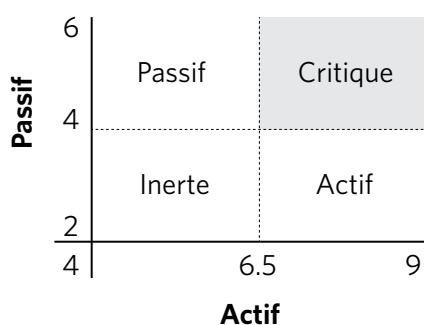
Définissez l'extrémité de l'échelle en tant que *résultat total* d'influences actives et passives *le plus élevé*. Par exemple, si le total des influences passives le plus élevé est 6 et si le total des influences actives le plus élevé est 9, alors terminez l'axe des influences passives au niveau du 6 et celui des influences actives au niveau du 9.



Calculez le point à mi-distance sur chaque axe. Il s'agit du point central entre le total le plus faible et le total le plus élevé. Par exemple, si le total des influences passives le plus faible est 2 et si celui des influences passives le plus élevé est 6, le point à mi-distance sur l'axe (vertical) des influences passives sera au niveau du 4. Soit,  $2 + 6 \div 2 = 4$ . Si le total des influences actives le plus faible est 4 et si celui des influences actives le plus élevé est 9, le point à mi-distance sur l'axe (horizontal) des influences actives sera au niveau du 6,5. Soit,  $4 + 9 \div 2 = 6,5$ .



Utilisez ces points à mi-distance sur les axes pour tracer des lignes en pointillé afin de diviser la matrice des influences en quatre quadrants. Libellez les quatre quadrants comme suit : « Inerte », « Passif », « Critique » et « Actif ». Mettez le quadrant « Critique » en surbrillance.



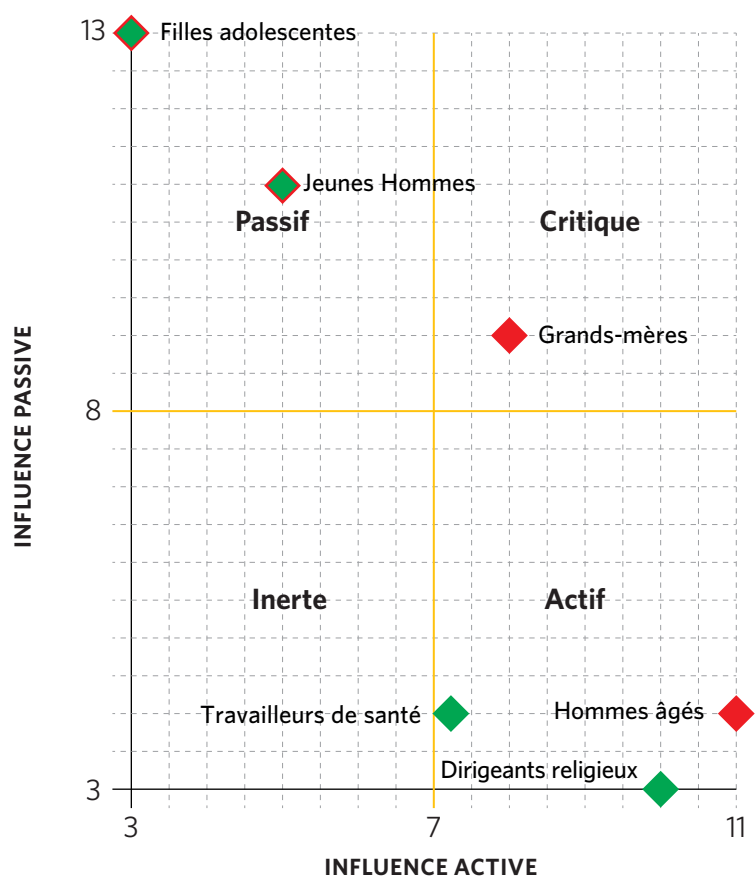
- Placez les totaux respectifs des influences passives et actives provenant du **Feuillet 5.2** pour chaque partie prenante figurant sur la matrice en marquant la position où les résultats des influences actives et passives de ces parties prenantes se rejoignent.

Partie prenante	Influence sur : par :	A	B	C	D	E	F	Total des influences actives
		Grands-mères	A	•	0	2	3	
Dirigeant religieux	B	3	•	2	3	1	1	<b>10</b>
Jeunes hommes	C	1	0	•	3	1	0	<b>5</b>
Filles adolescentes	D	1	0	2	•	0	0	<b>3</b>
Travailleurs de santé	E	1	1	2	2	•	1	<b>7</b>
Hommes âgés	F	3	2	3	2	1	•	<b>11</b>
	<b>Total passif</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	

Libellez cette position par le nom de la partie prenante concernée, par exemple, Dirigeant religieux, Grands-mères, etc.

Colorez la position en vert pour un « agent du changement », en rouge pour une « source de résistance » ou en rouge avec une bordure verte pour un « adepte de la tradition présentant un potentiel de changement ».

Votre code de couleurs dépendra de la situation spécifique que vous analysez. Par exemple, selon la situation, le dirigeant religieux peut être soit une source de résistance soit un agent du changement. Dans l'exemple proposé, il représente un agent du changement.



- ◆ Agent du changement en faveur de l'élimination des MGF/E
 ◆ Source de résistance
- ◆ Adepte de la tradition présentant un potentiel de changement

## Matrice des influences

---

A large grid for an influence matrix. The grid is composed of 20 columns and 20 rows of small squares. A solid yellow vertical line runs down the center, separating the first 10 columns from the last 10 columns. A solid yellow horizontal line runs across the middle, separating the first 10 rows from the last 10 rows. The grid is enclosed in a dashed border.

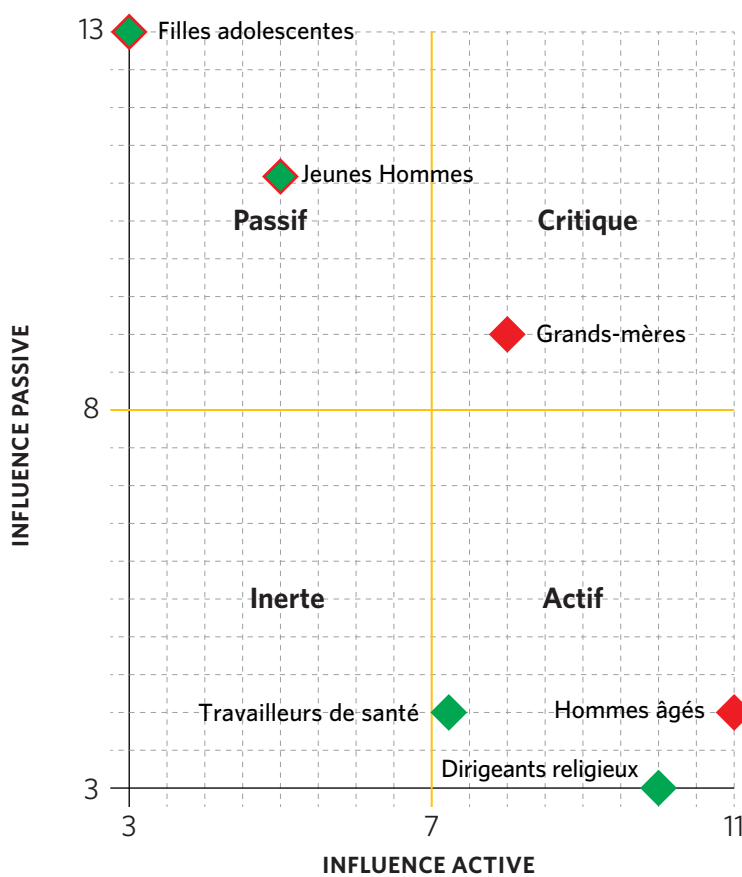
Titre \_\_\_\_\_



3. Attribuez un titre à votre matrice des influences et définissez un code couleur.

**Influences des parties prenantes sur le maintien ou l'abandon des MGF/E**

Exemple de projet pilote à Nairobi, octobre 2016



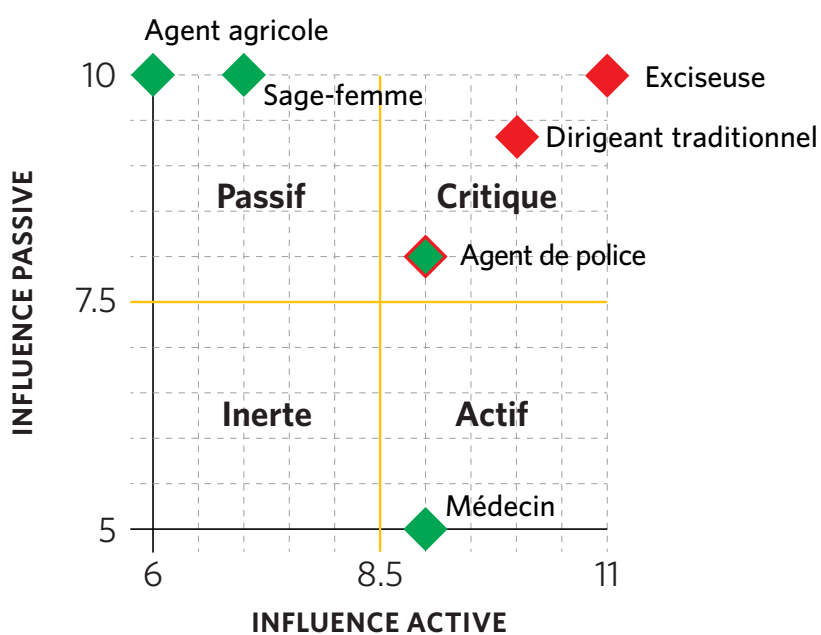
- Commencez par analyser les parties prenantes en vert (agents du changement) dans les quadrants ACTIF et CRITIQUE. Étant donné que les agents du changement situés dans le quadrant « Actif » exercent une grande influence, ils devront être mobilisés. Du fait que les agents du changement qui se trouvent dans le quadrant « Critique » peuvent encore être incités à prendre la défense des MGF/E, il sera nécessaire de renforcer leurs capacités.
- Analysez ensuite les parties prenantes en rouge (sources de résistance) dans le quadrant CRITIQUE. Ces personnes sont influentes, mais elles sont également ouvertes à l'influence des autres. Par conséquent, il sera utile de leur consacrer des ressources, car elles sont susceptibles de changer, et donc d'inciter les autres à changer par la suite.
- Analysez les acteurs qui se trouvent dans le quadrant PASSIF, à savoir les adeptes de la tradition, mais qui sont susceptibles de devenir des agents du changement. Il sera nécessaire de les convaincre et de renforcer leurs capacités par le biais des personnes qui exercent une influence plus importante.
- Analysez les sources de résistance dans le quadrant ACTIF. Elles sont les plus difficiles à changer et risquent d'épuiser les ressources au cours du processus pour un impact minime. Réfléchissez à des stratégies qui ne les excluent pas, mais qui ne visent pas non plus à les changer tant qu'un nombre important d'agents du changement dans les autres quadrants n'aura pas été mobilisé.
- Préparez une analyse de la matrice des influences et votre stratégie pour changer la situation en matière de MGF/E.

# UTILISATION DES INFLUENCES POUR ÉLABORER UNE STRATÉGIE

Observez la matrice des influences ci-dessous. Utilisez les informations concernant les parties prenantes afin de préparer une stratégie en soutien à l'élimination des MGF/E.

## 1. Professionnels

Partie prenante	Influence sur : par :							Total des influences actives
		A	B	C	D	E	F	
Sage-femme	A	•	1	1	2	2	1	7
Médecin	B	2	•	1	2	2	2	9
Dirigeant traditionnel	C	2	1	•	2	3	2	10
Agent agricole	D	1	1	2	•	1	1	6
Exciseuse traditionnelle	E	3	1	3	2	•	2	11
Agent de police	F	2	1	2	2	2	•	9
	Total passif	10	5	9	10	10	8	

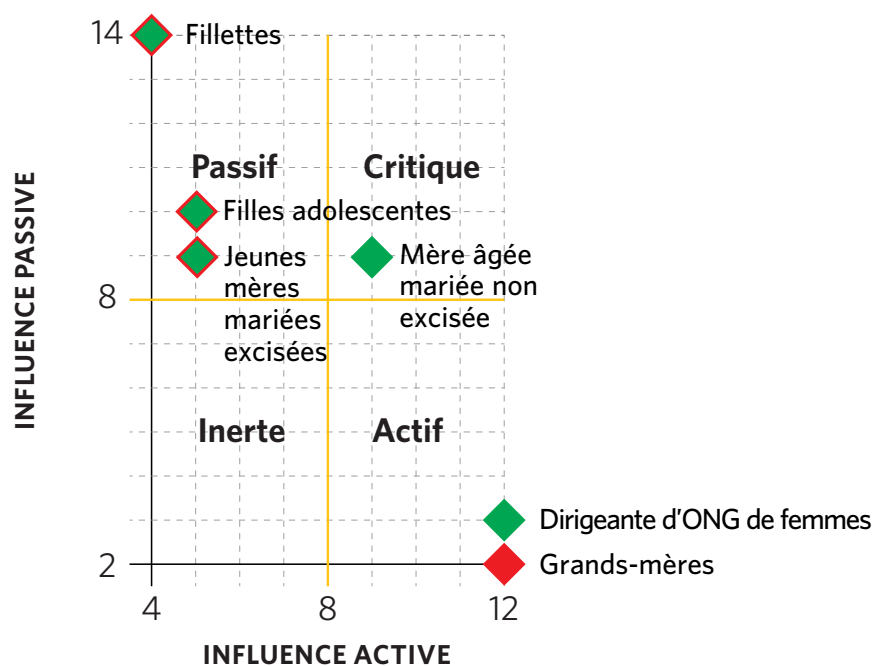


# UTILISATION DES INFLUENCES POUR ÉLABORER UNE STRATÉGIE

Observez la matrice des influences ci-dessous. Utilisez les informations concernant les parties prenantes afin de préparer une stratégie en soutien à l'élimination des MGF/E.

## 2. Générations

Partie prenante	Influence sur : par:							Total des influences actives
		A	B	C	D	E	F	
Grands-mères	A	•	1	3	2	3	3	12
Dirigeante d'ONG de femmes	B	1	•	2	3	3	3	12
Jeunes mères excisées mariées	C	0	0	•	0	2	3	5
Mères mariées âgées non excisées	D	1	2	2	•	2	2	9
Filles adolescentes	E	0	0	0	2	•	3	5
Fillettes	F	0	0	2	2	0	•	4
	Total passif	2	3	9	9	10	14	



# POINTS CLÉS : LES AGENTS DU CHANGEMENT ET LES SOURCES DE RÉSISTANCE

Un vaste éventail de parties prenantes sont impliquées dans le maintien ou l'élimination des MGF/E au niveau de la communauté. Ces parties prenantes comprennent :

- Les dirigeants religieux, traditionnels et communautaires
- Les anciens et les grands-mères ; les parents et les familles : les pères et les maris, les mères et les épouses, les veuves, les filles, les jeunes femmes et les sœurs, mariées ou non, les filles adolescentes qui ont été excisées ou non, les garçons adolescents, les jeunes hommes et les frères, les enfants
- Les « premiers adeptes » parmi les couples dans lesquels le mari soutient son épouse si elle décide de ne pas exciser leur fille
- Les exciseuses traditionnelles, les accoucheuses, les professionnels de santé et les sages-femmes
- Les enseignants et les dirigeants de l'école, les dirigeants d'ONG, les agents des gouvernements locaux, les agents agricoles et du développement rural, la police
- Les politiciens, les célébrités, les présentateurs médiatiques

Il est possible d'identifier ces parties prenantes sur un continuum, des sources de résistance aux personnes qui adhèrent aux croyances traditionnelles et qui peuvent être ouvertes au changement, ainsi qu'aux premiers adeptes et agents du changement.

Les **sources de résistance** désignent les différentes parties prenantes qui sont impliquées dans l'application et le maintien de la pratique des MGF/E. Ces parties prenantes ont différentes valeurs morales, sociales et religieuses, et différentes motivations économiques. Par exemple, pour les sages-femmes, les accoucheuses traditionnelles et d'autres professionnels de santé, les MGF/E constituent une importante source de revenus, en particulier dans les pays où les sages-femmes ne sont pas employées en tant que fonctionnaires. Certaines parties prenantes peuvent être à la fois la source du problème et sa solution. Par exemple, les dirigeants religieux peuvent s'opposer aux MGF/E ou les faire appliquer, selon l'interprétation religieuse à laquelle ils adhèrent. Les causes profondes de leur motivation sont le pouvoir et le contrôle, qui ont été présentés lors de la Session 2.

Les **agents du changement** désignent des activistes individuels et des groupes de personnes partageant la même vision, qui militent contre le statu quo et souhaitent mettre fin aux MGF/E.

Ils peuvent inclure des personnes influentes à différents niveaux – par exemple, les dirigeants traditionnels ou religieux mentionnés ci-dessus, les défenseurs des droits des femmes (qui disposent d'une expérience et entretiennent des liens de longue date au niveau local), les éducateurs, les travailleurs de santé et les personnalités du secteur privé, par le biais de la télévision, de la radio et des médias sociaux au niveau national. Les **premiers adeptes** désignent les parties prenantes qui ont été convaincues du bien-fondé de l'abandon des MGF/E avant que la majorité ne partage leur avis.

Adaptation de M. Alexander-Scott, E. Bell et J. Holden (2016), « DFID Guidance Note : Shifting Social Norms to Tackle Violence Against Women and Girls (VAWG) » (Note d'orientation du DFID : le changement des normes sociales en vue d'éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles). Londres : VAWG Helpdesk.

---

Un élément clé du changement des normes sociales relativement aux MGF/E consiste à identifier et à mettre à contribution un groupe central d'agents du changement et de « premiers adeptes » disposés à plaider en faveur de l'élimination des MGF/E.

Ce groupe central peut :

- renforcer la confiance et la visibilité, grâce au respect qu'il inspire à la communauté ;
- maximiser la communication sur les MGF/E par le biais de discussions entre les membres des familles, dans les cercles d'amis et au cours de réunions avec les anciens, les dirigeants religieux et les groupes de femmes ;
- aider à « lever le voile » sur l'ignorance pluraliste (lorsque, en privé, les gens sont prêts à changer, mais qu'ils pensent qu'ils sont les seuls et ne réalisent pas qu'ils sont nombreux à partager le même avis) ;
- jouer un rôle essentiel dans la diffusion de groupe en relayant des messages en faveur de l'élimination des MGF/E du groupe central vers l'ensemble de la communauté et vers les communautés voisines.

Adaptation de Cristina Bicchieri et Hugo Mercier, 2014. « Norms and Beliefs: How Change Occurs ». *The Jerusalem Philosophical Quarterly*, vol. 63, pp. 60-82.

Disponible en anglais sur le site : [http://www.academia.edu/1596868/Norms\\_and\\_Beliefs\\_How\\_Change\\_Occurs](http://www.academia.edu/1596868/Norms_and_Beliefs_How_Change_Occurs)

---

Il est également possible de classer les parties prenantes selon le niveau d'influence qu'elles exercent dans la communauté. L'identification de leurs différents niveaux d'influence est une étape importante qui permet de changer une dynamique des pouvoirs préjudiciable pour les femmes et les filles. Une matrice des influences est un outil d'analyse de l'influence des parties prenantes et constitue une première étape vers la conception de stratégies en faveur du changement.

Il est possible d'exercer une influence positive sur l'ensemble des genres et des générations afin de commencer à résoudre les problèmes d'inégalités en matière de pouvoir et de contrôle si les points d'entrée appropriés sont identifiés. C'est grâce au réseau communautaire de personnes influentes que l'on peut employer la façon appropriée d'aborder les hommes et les garçons ainsi que les femmes et les filles.



6



GUIDE DE FACILITATION

# La lutte contre les croyances préjudiciables

MANUEL DE FORMATION

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision





## GUIDE DE FACILITATION

---

# La lutte contre les croyances préjudiciables

PAGE 2

---

## Aperçu

PAGE 5

---

## Procédure

PAGE 11

---

## Notes aux facilitateurs



---

# APERÇU

---

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la session,  
les participant-e-s seront en mesure :



- d'analyser les croyances courantes qui perpétuent la pratique des MGF/E ;
- de formuler des arguments efficaces pour les contrer.

---

## DURÉE

120 minutes



---

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS

- |  |            |
|--|------------|
| → Arborescence des croyances                                 | 30 minutes |
| → La lutte contre les mythes et les croyances préjudiciables | 30 minutes |
| → Conduite et analyse de jeux de rôles                       | 60 minutes |



---

## ÉQUIPEMENTS ET ÉLÉMENTS DE SUPPORT

- Papier pour affiche et marqueurs indélébiles pour chaque groupe





## PRINCIPAUX MESSAGES

- La lutte contre les mythes et les croyances préjudiciables du point de vue des normes sociales et du changement nécessite une approche stratégique tenant compte des sensibilités culturelles. Elle doit démarrer par une écoute des personnes qui adhèrent à ces croyances – les femmes et les hommes, les filles et les garçons – en leur permettant d'exprimer leur avis avant de trouver les arguments appropriés pour changer leur perception des MGF/E.
  
- Les agents du changement doivent impliquer les personnes dans un processus participatif de sensibilisation, de découverte orientée, de raisonnement critique et d'arguments convaincants, plutôt que de se contenter de leur dire ce qu'elles doivent penser ou comment elles doivent se comporter. Cette approche comprend un renforcement de la confiance par le biais de facteurs affectifs – des environnements favorables, une communication inclusive, empathique et non hiérarchique, ainsi que le recours aux compétences suivantes pour une écoute efficace et un discours convaincant :
  - ✓ comprendre qui a besoin d'entendre les principaux messages et l'origine du mythe ou de la croyance préjudiciable ;
  - ✓ entrer dans « l'univers » de la personne qui adhère à ces croyances en faisant preuve d'empathie par le langage corporel, sans porter de jugement, et en ayant le respect de ne pas l'interrompre ;
  - ✓ poser des questions « ouvertes » pour obtenir une clarification/des informations, non pas des questions « suggestives » ;
  - ✓ présenter un argument principal et un ou deux arguments à l'appui, sans recourir à des arguments déterminants qui risqueraient de susciter une réaction défensive de l'auditeur sans qu'il puisse toutefois expliquer son sentiment ;
  - ✓ accepter la réfutation ou l'objection la plus courante de la personne qui adhère aux croyances préjudiciables, puis l'infirmier (anticipation et réponse face à la résistance).
  
- La lutte contre les mythes et les croyances préjudiciables n'est pas suffisante en soi et n'est en aucun cas identique au processus de changement des pratiques préjudiciables. Toutefois, elle sert de point de départ pour :
  - ✓ identifier les agents du changement qui partagent la même vision et les rassembler en une masse critique ;
  - ✓ maximiser la communication, renforcer la confiance et augmenter la visibilité des problèmes engendrés par les MGF/E et de leurs causes profondes ;
  - ✓ « lever le voile » sur l'ignorance pluraliste.

---

## FEUILLETS À DISTRIBUER

- **Feuille 6.1** Les mythes et les croyances préjudiciables concernant les MGF/E
- **Feuille 6.2** Jeu de rôles : changer les croyances
- **Feuille 6.3** Points clés : la lutte contre les croyances préjudiciables





---

# PROCÉDURE

---



---

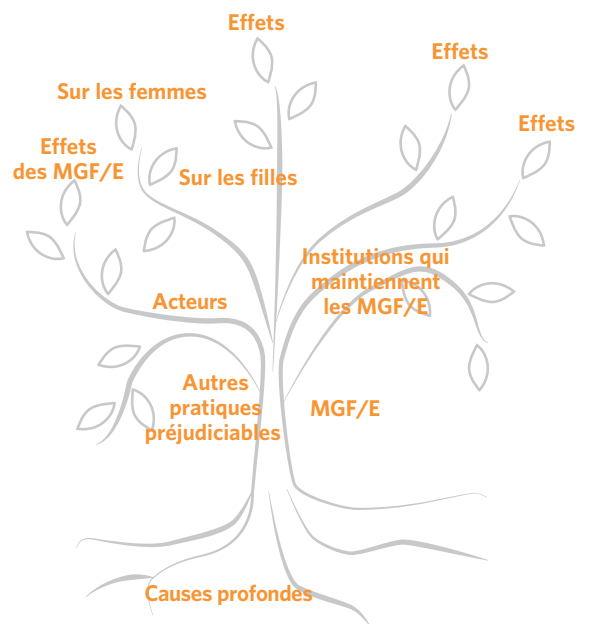
## ÉTAPE 1 Arborescences des croyances

---

25 MINUTES

Distribuez les affiches vierges et les marqueurs. Constituez des groupes et demandez aux participant-e-s de dessiner et d'annoter une affiche présentant l'arborescence du « système de croyances » pour une société dont ils savent qu'elle pratique les MGF/E. Demandez-leur de suivre les conventions suivantes.

- Les racines illustrent les causes profondes des MGF/E telles qu'elles ont été présentées lors de la **Session 3**.
- Le tronc illustre les MGF/E conformément aux discussions menées lors des **Sessions 3 et 4**.
- Les branches illustrent les institutions et les acteurs qui perpétuent les MGF/E conformément aux discussions menées lors des **Sessions 3, 4 et 5**.
- Les feuilles illustrent les effets des pratiques préjudiciables sur la vie des filles et des femmes, des garçons et des hommes, conformément aux discussions menées lors des **Sessions 3 et 4**.



---

Adaptation de « *Choose a Future* » (*Choisir un avenir*) du Centre pour l'éducation, le développement et la population (CEDPA), p.51

---

Demandez aux participant-e-s de présenter et de comparer leurs affiches. Insistez sur le fait que l'objectif de l'activité est de récapituler les idées présentées lors des sessions précédentes afin de mener une lutte stratégique contre les mythes et les croyances préjudiciables concernant les MGF/E.

---

## ÉTAPE 2 Objectifs

---

5 MINUTES

Demandez aux participant-e-s de travailler individuellement et de réfléchir aux similitudes ou aux différences entre leurs avis personnels et les systèmes de valeurs illustrés sur leurs affiches. Demandez-leur de discuter de leurs réflexions en binômes.

Passez en revue les objectifs. Soulignez l'importance de pouvoir comprendre et anticiper les croyances d'un groupe cible, sans émettre de jugement, quelles que soient leurs divergences avec les croyances des participant-e-s, et servez-vous-en comme point de départ pour présenter les objectifs de la session.

Expliquez ce qui suit :



- La lutte contre les mythes et les croyances préjudiciables du point de vue des normes sociales et du changement nécessite une approche stratégique tenant compte des sensibilités culturelles. Elle doit démarrer par une écoute des personnes qui adhèrent à ces croyances – les femmes et les hommes, les filles et les garçons – en leur permettant d'exprimer leur avis avant de trouver les arguments appropriés pour changer leur perception des MGF/E.
- Sans approche tenant compte des sensibilités culturelles, les personnes qui adhèrent à ces croyances peuvent se sentir menacées et avoir des réactions défensives. Leur engagement émotionnel et protecteur envers ces croyances ancestrales est légitime et mérite d'être reconnu, même si ces croyances sont préjudiciables. Une réaction défensive peut découler de la perception d'une attaque portée sur leur culture ou leur tradition. Elle peut également survenir sous la pression exercée par une personne « extérieure » ou en qui elles n'ont pas confiance et qui emploie des arguments qu'elles ne comprennent pas pleinement.

---

## ÉTAPE 3 La lutte contre les mythes et les croyances préjudiciables

---

30 MINUTES

Distribuez le ➔ **Feuille 6.1**. Demandez aux participant-e-s de discuter des causes profondes des dix mythes et croyances préjudiciables concernant :

- ✓ les inégalités entre les sexes et la discrimination ;
- ✓ la répartition et le contrôle inéquitables des ressources ;
- ✓ des messages religieux faussés ;
- ✓ un manque d'éducation/de connaissances.

Demandez aux participant-e-s d'identifier les mythes et les croyances qui leur sont familiers dans leur propre pays et dans leur travail, et de se focaliser sur ces éléments pendant le reste des activités. Répartissez les participant-e-s en petits groupes et attribuez à chaque groupe une croyance différente spécifique à un pays. Demandez-leur d'effectuer les tâches 2 et 3.

- Demandez-leur de se préparer à aborder la croyance avec un groupe cible de filles adolescentes, en faisant appel à l'éducation ou à des messages sur a) l'anatomie et la santé physiques, b) l'équité entre les sexes et les droits humains, c) la religion, d) la génération de revenus ou e) la sexualité.
- Demandez-leur de discuter pour déterminer si ces messages changeraient, et si oui, en quoi, s'ils devaient s'adresser à un groupe de garçons adolescents.

En plénière, demandez aux participant-e-s de formuler à tour de rôle un commentaire rapide pour recueillir leurs idées. Demandez-leur d'identifier les aspects qui seraient des sujets tabous ou controversés et les thèmes qu'il leur est personnellement difficile d'aborder. Encouragez-les à proposer des solutions pour réduire leur embarras, par exemple des discussions entre personnes du même sexe et l'emploi d'euphémismes pour désigner les parties génitales.

---

## ÉTAPE 4 Conduite de jeux de rôles

---

45 MINUTES

Expliquez aux participant-e-s qu'ils vont participer à un jeu de rôles dans leurs petits groupes respectifs concernant la manière de changer des croyances.

Distribuez le ➤ **Feuille 6.2**. Demandez aux membres des groupes de décider des personnes qui endosseront respectivement les rôles du Partenaire A, la personne qui adhère à la croyance préjudiciable, du Partenaire B, l'agent du changement et du Partenaire C, l'observateur. Rappelez aux membres de chaque groupe qu'ils jouent des rôles dans le cadre du mythe ou de la croyance préjudiciable dont ils ont discuté lors des tâches 2 et 3 dans le ➤ **Feuille 6.1**.

Pour la préparation du jeu de rôles, divisez les groupes en plaçant tous les Partenaires A ensemble à une table, tous les Partenaires B à une autre table, et tous les Partenaires C à une troisième table.

Donnez des instructions au groupe de Partenaires A. Demandez-leur d'endosser le rôle :

- de la femme âgée ou de l'homme dirigeant communautaire qui soutient la pratique des MGF/E et n'accepte pas qu'elles relèvent d'un mythe ou qu'elles sont préjudiciables ;

et aux autres, d'endosser le rôle :

- de la fille adolescente ou du garçon adolescent qui souhaite simplement être comme tout le monde et qui ne réalise pas ou n'accepte pas qu'il s'agit d'un mythe ou d'une croyance préjudiciable.

Assurez-vous qu'ils peuvent « défendre » leur mythe ou leur croyance préjudiciable en détail en discutant et en remplissant le tableau pour le Partenaire A figurant dans le ➤ **Feuille 6.2**.  
Demandez-leur de s'exercer ensemble.

Pendant que le groupe de Partenaires A se prépare et s'exerce, donnez des instructions au groupe de Partenaires B. Expliquez qu'ils sont les « agents du changement », dont l'objectif est de convaincre la personne adhérant à la croyance préjudiciable de rejeter le mythe ou la croyance et de changer sa perspective sur les MGF/E. Demandez-leur d'utiliser les catégories fournies dans le tableau pour les Partenaires B figurant dans le ➤ **Feuille 6.2** afin d'élaborer un argument constructif, non agressif et convaincant. Demandez-leur de s'exercer ensemble.

Pendant que les groupes de Partenaires A et de Partenaires B se préparent et répètent leurs rôles, passez au groupe de Partenaires C et donnez-leur des instructions. Expliquez-leur, qu'en tant qu'observateurs, ils vont devoir regarder les interactions, prendre des notes - notamment sur le niveau des capacités en matière d'écoute et de discours convaincant des Partenaires B et formuler des commentaires à la fin du jeu de rôles. Demandez-leur de consulter attentivement la fiche d'observation fournie pour les Partenaires C dans le ➤ **Feuille 6**.

Encouragez les participant-e-s à définir les critères d'une écoute efficace (présentés ci-dessous) et discutez-en.



- entrer dans « l'univers » de la personne qui parle ;
- faire preuve d'empathie par le langage corporel ;
- ne pas porter de jugement ;
- avoir le respect de ne pas interrompre la personne qui parle ;
- poser des questions « ouvertes » pour obtenir une clarification/ des informations, non pas des questions « suggestives ».

Encouragez les participant-e-s à définir les critères d'un discours convaincant (présentés ci-dessous) et discutez-en.

- comprendre « l'auditoire » - qui a besoin d'entendre les principaux messages et pourquoi ;
- comprendre l'origine du mythe ou de la croyance préjudiciable ;
- présenter un argument principal et un ou deux arguments à l'appui ;

- ne pas recourir à des arguments déterminants qui risqueraient de susciter une réaction défensive de l'auditeur sans qu'il puisse toutefois expliquer son sentiment ;
- accepter la réfutation ou l'objection la plus courante, puis l'infirmier (anticipation et réponse face à la résistance).



Une fois que les trois groupes sont prêts, demandez-leur de retourner à leur petit groupe d'origine. Demandez-leur de mener leur jeu de rôles simultanément (pas individuellement devant le reste de la classe) pour maximiser le nombre de mini-scènes qui se jouent dans la salle en même temps.

Observez-les et prenez autant de notes que possible sur les jeux de rôle. Assurez-vous que le Partenaire C observe les scènes et qu'il remplit la fiche d'observation.

---

## ÉTAPE 5 Analyse des jeux de rôles

---

15 MINUTES

Une fois qu'ils ont terminé, demandez aux Partenaires C, les observateurs, de soumettre leurs commentaires dans chaque groupe, en se focalisant sur la qualité des arguments des Partenaires B et de leurs compétences en matière d'écoute et de discours convaincant. Demandez aux Partenaires A d'indiquer s'ils ont été convaincus ou non. Demandez aux Partenaires B d'estimer dans quelle mesure il était difficile d'être convaincant.

En plénière, demandez à chaque groupe d'indiquer rapidement à tour de rôle les arguments qui, selon eux, étaient les plus convaincants, et les croyances qui étaient les plus difficiles à changer. Formulez des commentaires sur les compétences qui semblent acquises en matière d'écoute et de discours convaincant et sur celles qui nécessitent une amélioration.

Demandez aux participant-e-s de réfléchir aux questions que cette session a soulevées pour la programmation en matière de développement des capacités des agents du changement. Expliquez ce qui suit :

Le *statut* d'un agent du changement ou son influence dans la communauté (analysée par la matrice des influences lors de la session précédente) ne suffit pas. Les agents du changement, les dirigeants communautaires et les « formateurs » d'ONG doivent également être formés à la diffusion d'informations, aux compétences efficaces en matière d'écoute et de discours convaincant et à une méthodologie participative.





Distribuez le ➔ **Feuillet 6.3** et désignez les compétences spécifiques énumérées que les agents du changement doivent maîtriser.

Concluez comme suit :

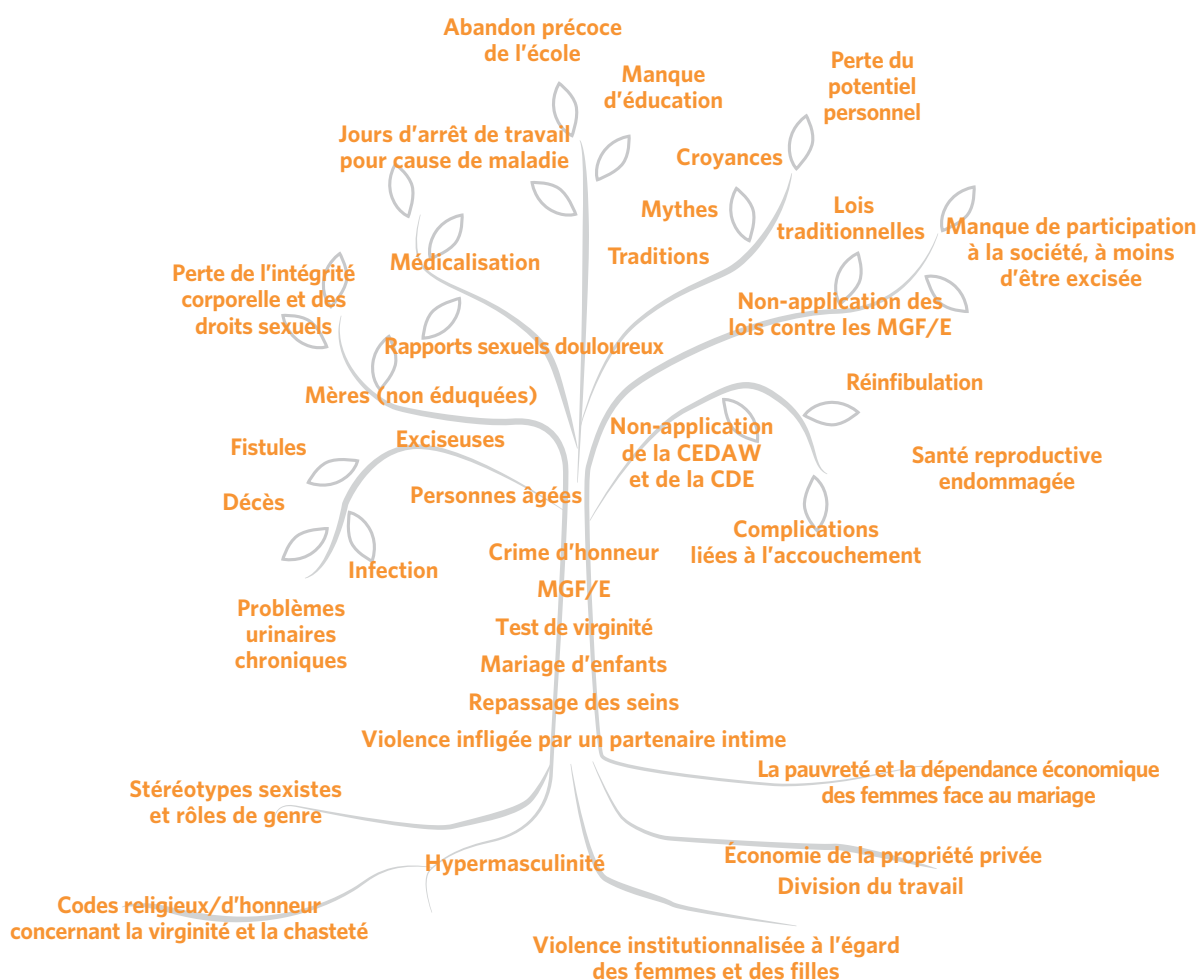


Les concepteurs de programmes doivent comprendre comment, au sein d'une région donnée, les croyances et les arguments convaincants diffèrent en fonction de l'appartenance ethnique et des pratiques et croyances locales. Il est nécessaire de mener des recherches appropriées pour déterminer quels sont les arguments qui fonctionnent auprès des hommes et des garçons et ceux qui fonctionnent auprès des femmes et des filles au sein de chaque culture cible spécifique.

# NOTES AUX FACILITATEURS

## Étape 1: Arborescences des croyances

Exemple d'affiche présentant l'arborescence d'un système de croyances qui récapitule l'ensemble des idées abordées lors des sessions 3 à 5



Le facilitateur peut souligner le fait que plus le système d'arborescence est détaillé, plus il est efficace pour visualiser la complexité d'un processus efficace de lutte contre les MGF/E, l'éventail des facteurs et des acteurs impliqués et la nécessité de mener une analyse et une intervention contextuelles approfondies.

## Étape 3: La lutte contre les mythes et les croyances préjudiciables

---

Les mythes et les croyances préjudiciables sont répertoriés dans plusieurs éléments de formation et cours en ligne visant à éliminer les MGF/E. Les affirmations figurant dans le **Feuilleton 6.1** sont principalement adaptées de FGM Education Programme NZ (2016), d'Aidos (2006), de la section « Fact or myth » (Fait ou mythe) de Forward (« Safeguarding rights & dignity » (Protection des droits et de la dignité), 2012) et de la section « Fact or Myth? » (Un fait ou un mythe ?) du cours en ligne de UK Home Office (2014). Le facilitateur doit attirer l'attention des participant-e-s sur ces sources, dont une liste complète figure au dos du feuillet.

Différentes communautés ont différentes croyances. Certaines des croyances sont plus générales et d'autres sont particulières à des communautés spécifiques.

- **Corne de l'Afrique**
  - a Les MGF/E préservent la virginité et apportent pureté, chasteté et honneur dans un mariage. Si une femme perd son honneur, l'ensemble de sa famille est déshonorée.
  - c Les MGF/E resserrent le vagin et l'ablation du clitoris rend les femmes passives – ces procédures permettent d'intensifier le plaisir sexuel des hommes.
  - d Les MGF/E augmentent le prix d'une mariée.
- **Dans les pays qui suivent l'Islam, le christianisme et les religions traditionnelles**
  - b Notre religion exige la circoncision féminine.
- **Les Dogons et les Bambaras au Mali, et les Mossis au Burkina Faso**
  - e Si le clitoris de la mère entre en contact avec la tête du bébé, l'enfant sera mort-né.
- **Dans la majorité des 30 pays où se pratiquent les MGF/E**
  - f Les femmes qui ne sont pas excisées seront bannies de leurs communautés.
- **Dans certaines régions d'Éthiopie**
  - g Les MGF/E permettent de corriger une « naissance double » et empêchent le clitoris de se transformer en pénis.
- **Dans les pays où la mortalité infantile est élevée et où la fertilité est importante**
  - h Les MGF/E permettent de garantir la propreté, la fertilité et la bonne santé du bébé.
- **Les Tagouanas en Côte d'Ivoire**
  - i Une femme non excisée ne peut pas concevoir.
- **En Somalie**
  - j Les parties génitales féminines externes non circoncises sont laides et sales.

La croyance la plus difficile à changer est peut-être celle qui porte sur la nécessité absolue de la virginité afin de préserver l'honneur de la femme et celui de sa belle-famille et, par extension, la croyance qui assimile la virginité aux MGF/E.

### Corrigé proposé pour le ➤ Feuille 6.1

Anatomie et santé physiques	<b>e, g, h, i, j</b>
Égalité des sexes	<b>a, f</b>
Religion	<b>b</b>
Génération de revenus	<b>d</b>
Sexualité	<b>c, j</b>

## Étape 4: Conduite de jeux de rôles

Il est important de noter que les compétences efficaces en matière d'écoute et de discours convaincant ne sont que l'un des points de départ pour comprendre les croyances et les pratiques préjudiciables. De toute évidence, la situation est en réalité bien plus complexe, et ces approches doivent s'accompagner de recherches rigoureuses, d'une collecte de données permettant d'identifier et de former les agents du changement appropriés, et d'un renforcement de la confiance dans la communauté.

C'est principalement aux participant-e-s qu'il revient de construire leurs propres arguments pour contrer les mythes et les croyances préjudiciables lorsqu'ils planifient et mènent leurs jeux de rôles. Ci-dessous figurent quelques propositions et points de départ pour orienter leurs réflexions si nécessaire.

### Exemple d'argument convaincant (➤ Manuel 6.2 - Jeu de rôles 1)

Croyance	<b>Les MGF/E préservent la virginité et apportent pureté, chasteté et honneur dans un mariage. Si une femme perd son honneur, sa famille entière est déshonorée.</b>
Fondement de la croyance	La virginité permet aux filles de contracter le mariage. Le mariage contribue à garantir une stabilité financière à la mariée et à renforcer le statut et le pouvoir de sa famille dans la communauté, ce qui est plus important que le bonheur, le bien-être et les droits de l'individu. En raison de normes de genre inéquitables, la mariée/l'épouse est tenue d'être pure et chaste, mais pas son mari.
Personnes qui adhèrent à ces croyances	Les mères, les grands-mères, les pères, les anciens dans la communauté Les filles adolescentes et les garçons adolescents

<p>Les principaux arguments et messages convaincants en faveur d'un changement</p>	<p>L'honneur relève d'une responsabilité partagée entre les hommes et les femmes, car les hommes et les femmes sont égaux. Il doit se mesurer selon les actes que les hommes et les femmes accomplissent les uns pour les autres, pour leurs familles et pour d'autres, sans égard à la virginité d'une femme ou au fait qu'elle ait un clitoris ou non.</p> <p>La pureté et l'honneur dépendent de l'intégrité, des actes et des pensées – pas de l'acte de circoncision physique. La religion le dit bien.</p> <p>Un engagement pris en tant qu'adulte sensé est plus éloquent et plus significatif que le contrôle physique des MGF/E imposé par d'autres au corps d'une fille très jeune et inexpérimentée, alors qu'elle ne comprend pas la signification de l'honneur et qu'elle n'est pas en mesure de donner son consentement.</p>
<p>Réfutation probable</p>	<p>De nombreuses personnes diront que l'honneur relève de la responsabilité collective de la famille et de la communauté, pas d'un engagement personnel entre l'homme et la femme. Elles diront qu'il ne s'agit pas d'une question d'ordre privé et que l'excision préserve la virginité de sorte que tout le monde en ait la preuve.</p>
<p>Contre-argument</p>	<p>Si l'honneur concerne l'ensemble de la famille, les mêmes règles relatives à la conduite sexuelle et au plaisir sexuel doivent également s'appliquer aux jeunes hommes et aux maris et à tous les autres membres de la famille. La responsabilité de l'honneur de la famille doit incomber conjointement à tous ses membres. Les femmes et les hommes naissent égaux en droits humains et au regard de la loi – de ce fait, l'honneur doit être mesuré en imposant les mêmes critères aux hommes et aux femmes.</p>

### Arguments proposés comme points de départ pour les jeux de rôles, ↗ Feuille 6.1

**a Les MGF/E préservent la virginité et apportent pureté, chasteté et honneur dans un mariage. Si une femme perd son honneur, sa famille entière est déshonorée.**

Dans une même culture où ces croyances accordent une si grande importance à la virginité des jeunes femmes, le jugement porté sur les jeunes hommes ayant des rapports sexuels avant le mariage est favorable ; il n'est pas nécessaire que les hommes soient vierges pour être considérés comme honorables. Les femmes et les hommes sont égaux. Cette aberration ne devrait pas exister.

**b Notre religion exige la circoncision féminine.**

Au cours de l'histoire, les MGF/E ont précédé les religions abrahamiques. Les MGF/E en tant qu'obligation religieuse proviennent d'une interprétation erronée des textes religieux. De nombreuses communautés musulmanes pensent que les MGF/E sont mandatées par l'Islam parce que les dirigeants religieux ont, à tort, assimilé les messages sur la chasteté qui figurent dans le Coran et dans les Hadiths aux messages concernant les MGF/E.

**c Les MGF/E resserrent le vagin et l'ablation du clitoris rend les femmes passives – ces procédures permettent d'intensifier le plaisir sexuel des hommes.**

Tant les femmes que les hommes ont le droit d'avoir des rapports sexuels sûrs, satisfaisants et agréables. Il est cruel et inhumain d'exprimer la virilité et de rechercher une gratification personnelle aux dépens de la souffrance d'une femme.

Pour les hommes, il devrait être aussi important de faire plaisir à leur partenaire qu'à eux-mêmes.

**d Les MGF/E augmentent le prix d'une mariée.**

De plus en plus de possibilités économiques ayant davantage de valeur que le prix d'une mariée s'offrent aux femmes. Le prix d'une mariée réduit la femme à une denrée que l'on peut acheter et vendre. Le travail rémunéré augmente le droit à travailler d'une femme, la réalisation de son plein potentiel et l'estime qu'elle a d'elle-même. Si une femme termine ses études et dispose de compétences utiles sur le marché du travail, elle peut gagner de l'argent et la contribution qu'elle peut apporter au budget de son ménage dépasse le paiement ponctuel versé à son mariage.

**e Si le clitoris de la mère entre en contact avec la tête du bébé, l'enfant sera mort-né.**

Cette affirmation est physiquement impossible. Le clitoris ne joue aucun rôle dans la naissance d'un enfant et il ne peut absolument pas nuire au bébé lors de l'accouchement. En réalité, c'est même le contraire. Ce sont souvent les MGF/E qui posent un risque de santé réel en cours d'accouchement.

Les mythes tels que celui-ci jouent sur le manque d'éducation ou de connaissances en matière de santé reproductive. Ils sont transmis de génération en génération comme des « vérités » dénuées de fondement médical ou anatomique.

**f Les femmes qui ne sont pas excisées seront bannies de leurs communautés.**

La crainte de la marginalisation relève de l'ignorance pluraliste. En réalité, de nombreux hommes et femmes soutiennent en privé l'abandon des MGF/E, mais ils ne réalisent pas qu'ils recevraient le soutien de leurs pairs plutôt que leur rejet s'ils décidaient de ne pas exciser leurs filles.

De plus en plus de femmes et d'hommes vivent dans des cadres urbains où ils jouissent d'une indépendance accrue vis-à-vis du pouvoir ou de l'économie des communautés. Par conséquent, la nécessité de marginaliser et le pouvoir de la marginalisation sont amoindris.

**g Les MGF/E permettent de corriger une « naissance double » et empêchent le clitoris de se transformer en pénis.**

Les MGF/E ne sont pas un problème d'ordre sexuel, mais de genre. Le clitoris cesse de grandir à la puberté et reste toujours très petit. Des millions et des millions de femmes dans le monde ont un clitoris, et il ne s'est pas transformé en pénis pour autant.

Le clitoris et les lèvres vaginales ne sont pas les « parties masculines » physiques du corps d'une femme. Leur ablation n'améliore pas physiquement le sexe des femmes et des filles. Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des femmes, comme des hommes, naissent avec des parties génitales physiquement complètes. La vaste majorité des filles et des femmes n'ont besoin d'aucune opération supplémentaire pour devenir « complètes ».

*Toutefois, la proportion d'individus soumis à une chirurgie génitale « corrective » est probablement de 1 à 2 personnes pour 1000 naissances vivantes (0,1 à 0,2 pour cent).*

M. Blackless et al., American Journal of Human Biology, 2000.

**h Les MGF/E permettent de garantir la propreté, la fertilité et la bonne santé du bébé. Une femme non excisée ne peut pas concevoir.**

En réalité, c'est l'inverse qui se produit suite à une infibulation. Elle peut entraîner une infection chronique et un risque d'infection. Les trompes de Fallope se bloquent, provoquant une infertilité, avec des complications pour la santé telles que des chéloïdes et des fistules. De nombreuses femmes ayant subi une infibulation ont besoin d'une incision ouverte pour accoucher. Elles risquent par conséquent de perdre leur bébé et leur propre vie si elles ne peuvent pas facilement recourir à un travailleur de santé quand elles perdent leurs eaux.

**j Des parties génitales féminines externes non circoncises sont laides et sales.**

Cette croyance s'appuie peut-être sur la crainte de l'inconnu. Si les femmes sont toutes excisées à un âge prépubère ou plus jeune, elles n'ont aucune idée de l'aspect naturel des parties génitales externes d'une femme. Cette croyance les expose à de nombreuses craintes et à de fausses idées. Si la tradition exigeait de couper les oreilles des filles et que tout le monde l'acceptait, alors les oreilles naturelles non coupées seraient perçues comme laides et sales. Le film intitulé « Needlecraft: FGM Animation » (Travaux d'aiguille : animation sur les MGF/E – Forward UK, 2015) dresse cette comparaison.

## Étape 5: Analyse des jeux de rôles

---

En plus d'amener les participant-e-s à réfléchir à des arguments assez complexes pour promouvoir le raisonnement critique et « attirer » les personnes qui adhèrent à des croyances préjudiciables, les critères pour une écoute efficace et un discours convaincant abordés dans cet exercice visent à montrer, de manière expérimentale, le type de compétences et de formation dont les agents du changement ont besoin pour lutter contre les croyances préjudiciables dans la communauté. Ces critères sont récapitulés dans les points clés qui figurent dans le [Feuille 6.3](#).





---

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision

**Session 6 — La lutte contre les croyances préjudiciables**

# 6



**FEUILLETS À DISTRIBUER AUX PARTICIPANT-E-S**

## La lutte contre les croyances préjudiciables

MANUEL DE FORMATION

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision



# LES MYTHES ET LES CROYANCES PRÉJUDICIAIBLES CONCERNANT LES MGF/E

- 1 Analysez les racines profondes des mythes et des croyances ci-dessous en matière de MGF/E qui prédominent dans divers pays et régions.
- 2 Identifiez ceux qui existent dans votre pays.
  - a Les MGF/E préservent la virginité et apportent pureté, chasteté et honneur dans un mariage. Si une femme perd son honneur, toute sa famille est déshonorée.
  - b Notre religion exige la circoncision féminine.
  - c Les MGF/E resserrent le vagin et l'ablation du clitoris rend les femmes passives – ces procédures permettent d'intensifier le plaisir sexuel des hommes.
  - d Les MGF/E augmentent le prix d'une mariée.
  - e Si le clitoris de la mère entre en contact avec la tête du bébé, l'enfant sera mort-né.
  - f Les femmes qui ne sont pas excisées seront bannies de leurs communautés.
  - g Les MGF/E permettent de corriger une « naissance double » et empêchent le clitoris de se transformer en pénis.
  - h Les MGF/E permettent de garantir la propreté, la fertilité et la bonne santé du bébé.
  - i Une femme non excisée ne peut pas concevoir.
  - j Les parties génitales féminines externes non circoncises sont laides et sales.
- 3 Pour l'une de ces croyances, prenez pour groupe cible les filles adolescentes et discutez de la manière la plus efficace de contrer ces croyances par l'éducation et par des messages concernant :
  - ✓ l'anatomie et la santé physiques
  - ✓ l'égalité des sexes et les droits humains
  - ✓ la religion
  - ✓ la génération de revenus
  - ✓ la sexualité

- 4 Déterminez si l'éducation et les messages changeraient, et si oui, en quoi, s'ils devaient s'adresser à un groupe de garçons adolescents.

### Sources

- Adaptation du document du FGM Education Programme NZ, 2016. « Female Genital Mutilation Information for health and child protection professionals » (Informations sur les mutilations génitales féminines/l'excision à destination des professionnels de la protection de l'enfance et de la santé).  
Disponible en anglais sur le site : <http://fgm.co.nz/beliefs-and-issues/>
- Rainbo Aidos, 2006. « FGM/C as a Development Issue: Programming tools to mainstream the abandonment of FGM/C into development programs and projects » (Les MGF/E en tant que problème de développement : les outils de programmation permettant d'intégrer l'abandon des MGF/E dans les programmes et les projets de développement). Module 3, p. 61.
- Forward (Safeguarding rights and dignity), 2012. « Female Genital Mutilation: Frequently Asked Questions: A Campaigner's Guide for Young People ».  
Disponible en anglais sur le site : [https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/332732/FGMfaqFORWARD.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/332732/FGMfaqFORWARD.pdf)
- UK Home Office, 2014 « Recognising and preventing FGM ».  
Disponible en anglais sur le site : <https://fgmelearning.vctms.co.uk/default.aspx?session=to>

# JEU DE RÔLES : CHANGER LES CROYANCES

## Partenaire A

Choisissez l'un des personnages suivants :

- une femme âgée ou un homme dirigeant communautaire qui soutient la pratique des MGF/E (vous n'acceptez pas que les MGF/E relèvent d'un mythe ou qu'elles soient préjudiciables) ;
- une fille adolescente ou un garçon adolescent qui souhaite simplement être comme tout le monde (vous ne réalisez pas ou n'acceptez pas qu'il s'agit d'un mythe ou d'une croyance préjudiciable).

Préparez-vous à présenter votre position en vous servant d'exemples pour « prouver » que vous avez raison.

<b>Croyance</b>	
<b>Personnes qui adhèrent à la croyance</b>	
<b>Principales raisons pour adhérer à cette croyance</b>	

## Partenaire B

Vous êtes un agent du changement respecté dans la communauté. Choisissez votre personnage parmi l'une des « personnes qui exercent une influence » sur le changement provenant de la matrice des influences dans le Module 5. Imaginez ce que dirait ou ressentirait une personne âgée qui a approuvé toute sa vie le mythe ou la croyance préjudiciable ou une jeune personne qui n'a jamais véritablement remis en cause le mythe ou la croyance préjudiciable.

Réfléchissez à la manière de la convaincre de changer ses croyances, à l'aide d'une approche non agressive qui fait appel à un raisonnement critique. Utilisez le format suivant pour vous aider à développer vos arguments.

<b>Croyance</b>	
<b>Fondement de la croyance</b>	
<b>Personnes qui adhèrent à la croyance</b>	
<b>Les principaux arguments ou messages convaincants en faveur d'un changement</b>	
<b>Réfutation probable</b>	
<b>Contre-argument</b>	

## Partenaire C

Vous êtes l'observateur. Lors du jeu de rôles, remplissez la fiche d'observation pour évaluer les capacités de l'agent du changement en matière d'écoute efficace et de discours convaincant. Utilisez vos observations pour formuler des commentaires à la fin.

Compétences en matière d'écoute efficace	O/N	Commentaire
Utilisation d'un langage corporel et d'une position empathiques		
Niveau d'attention		
Adoption d'une approche au questionnement dénuée de jugement		
N'interrompt pas		
Compétences en matière de discours convaincant	O/N	Commentaire
Promotion d'un message clair, à l'aide d'arguments probants		
Reconnaissance des différences d'opinions		
Réfutation des contre-arguments sans agressivité		
Utilisation d'exemples et d'explications appropriés sur le plan culturel		
Semble expérimenté(e)/crédible sans manifester son égo		

---

# POINTS CLÉS : LA LUTTE CONTRE LES CROYANCES PRÉJUDICIALES

---

La lutte contre les mythes et les croyances préjudiciables n'est pas suffisante en soi et n'est en aucun cas identique au processus de changement des pratiques préjudiciables. Elle constitue toutefois un point de départ pour :

- identifier les agents du changement qui partagent la même vision et les rassembler en une masse critique ;
- maximiser la communication, renforcer la confiance et augmenter la visibilité des problèmes engendrés par les MGF/E et de leurs causes profondes ;
- « lever le voile » sur l'ignorance pluraliste.

La lutte contre les mythes et les croyances préjudiciables du point de vue des normes sociales et du changement nécessite une approche stratégique tenant compte des sensibilités culturelles. Elle doit débiter par une écoute des personnes qui adhèrent à ces croyances – les femmes et les hommes, les filles et les garçons – en leur permettant d'exprimer leur avis avant de trouver les arguments appropriés pour changer leur perception des MGF/E.

Les agents du changement doivent impliquer les personnes dans un processus participatif de sensibilisation, de découverte orientée, de raisonnement critique et d'arguments convaincants, plutôt que de se contenter de leur dire ce qu'elles doivent penser ou comment elles doivent se comporter. Cette approche comprend un renforcement de la confiance par le biais de facteurs affectifs – des environnements favorables, une communication inclusive, empathique et non hiérarchique, ainsi que le recours aux compétences suivantes pour une écoute efficace et un discours convaincant.

Les agents du changement doivent être en mesure d'exécuter les tâches ci-dessous.

- Analyser qui a besoin d'entendre les principaux messages et l'origine du mythe ou de la croyance préjudiciable.
- Entrer dans « l'univers » de la personne qui adhère à ces croyances et faire preuve d'empathie en se mettant à sa place, même si l'agent du changement n'est pas d'accord avec le discours de son interlocuteur.
- Ne pas juger mais respecter la personne qui adhère à ces croyances sans l'interrompre.



- Adopter un langage corporel positif encourageant plutôt que critique : en réduisant l'espace entre la personne qui parle et son auditeur (engager un contact visuel franc, s'asseoir au même niveau, se rapprocher) et en « imitant » l'autre (croiser un bras ou une jambe de la même façon, s'asseoir à un angle flatteur).
- Gagner la confiance de la personne qui adhère à ces croyances (cette dernière est plus à même d'écouter les arguments de l'agent du changement si celui-ci a prêté attention au discours de son interlocuteur, s'il l'a compris et ne l'a pas interrompu).
- Chercher véritablement à obtenir des clarifications et poser des questions permettant à la personne qui adhère à ces croyances d'exprimer ce qu'elle veut réellement dire (ne pas poser de questions suggestives qui manipulent l'interlocuteur).
- Avancer un argument principal et des arguments à l'appui qui tiennent compte des sensibilités culturelles tout en étant clairs.
- Éviter d'en « mettre plein la vue » avec des arguments irréfutables ou d'être si résolu(e) que la personne qui adhère aux croyances ne parvient pas à formuler un contre-argument, mais campe sur ses positions et se tient donc sur la défensive. (Cristina Bicchieri et Hugo Mercier, 2014. « Norms and Beliefs: How Change Occurs ». *The Jerusalem Philosophical Quarterly*, vol. 63, p. 60-82.  
Disponible en anglais sur le site : [http://www.academia.edu/1596868/Norms\\_and\\_Beliefs\\_How\\_Change\\_Occurs](http://www.academia.edu/1596868/Norms_and_Beliefs_How_Change_Occurs) )
- Anticiper, reconnaître et réfuter les objections courantes auxquels recourt la personne qui adhère à ces croyances pour rejeter les idées de l'agent du changement.
- Formuler un contre-argument face à la réfutation de la personne qui adhère à ces croyances (en laissant entendre que l'agent du changement est impartial, qu'il est compréhensif et compatissant, tout en allant au-delà des limitations de l'avis de la personne qui adhère aux croyances).

Par ailleurs, les concepteurs de programmes doivent comprendre comment, au sein d'une région donnée, les croyances et les arguments convaincants diffèrent, en fonction de l'appartenance ethnique et des pratiques et croyances locales. Il est nécessaire de mener des recherches appropriées pour déterminer quels sont les arguments qui fonctionnent auprès des hommes et des garçons et ceux qui fonctionnent auprès des femmes et des filles au sein de chaque culture cible spécifique.



---

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision

**Session 6 — La lutte contre les croyances préjudiciables**

7

GUIDE DE FACILITATION

# La programmation sur le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision (MGF/E)

MANUEL DE FORMATION

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision





## GUIDE DE FACILITATION

---

La programmation sur le genre  
et les mutilations génitales  
féminines/l'excision (MGF/E)

PAGE 2

---

Aperçu

PAGE 5

---

Procédure

PAGE 10

---

Notes aux facilitateurs

.....

PAGE 23

---

Ressources

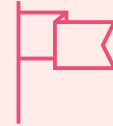
---

# APERÇU

---

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la session, les participant-e-s seront en mesure :



- d'expliquer un éventail de considérations en faveur d'une programmation sur le genre et les MGF/E ;
- de commencer à élaborer une théorie du changement ;
- de répondre au questionnaire d'évaluation après le cours.

---

## DURÉE

240 minutes



---

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS



- |   |            |
|---|------------|
| → Objectifs   | 20 minutes |
| → Les besoins sexospécifiques pratiques et stratégiques | 30 minutes |
| → Ne pas nuire  | 30 minutes |
| → Analyse des interventions en matière de MGF/E         | 60 minutes |
| → Élaboration d'une théorie du changement               | 30 minutes |
| → Clôture   | 5 minutes  |
| → Étapes suivantes                                      | 30 minutes |
| → Évaluation après le cours                             | 25 minutes |
| → Clôture   | 10 minutes |

---

## ÉQUIPEMENTS ET ÉLÉMENTS DE SUPPORT

- L'affiche au format A1 du cadre écologique provenant de la Session 4
- Projecteur, écran et ordinateur portable





## PRINCIPAUX MESSAGES

- Il est important de transférer les concepts sur le genre et les MGF/E dans la planification et la mise en œuvre. Cela revient à élaborer des programmes qui :
  - ✓ répondent initialement aux besoins sexospécifiques pratiques, afin de renforcer la confiance et de contribuer à l'autonomisation des femmes et des filles ;
  - ✓ répondent aux besoins sexospécifiques stratégiques à long terme afin de lutter contre les inégalités entre les sexes, la discrimination et les MGF/E en tant que pratique préjudiciable ;
  - ✓ tiennent compte de l'approche « Ne pas nuire » en adoptant une perspective de genre ;
  - ✓ harmonisent les théories du changement en faveur d'une programmation sexotransformatrice et d'une approche écologique.
  
- L'examen d'un éventail d'interventions déjà menées sur le terrain permet de déterminer ce qui fonctionne ou non pour la programmation en matière de MGF/E, particulièrement en ce qui concerne l'implication des garçons et des hommes ainsi que celle des filles et des femmes.

---

## FEUILLETS À DISTRIBUER

- **Feuille 7.1** La prise en compte de la dimension de genre dans la programmation
- **Feuille 7.2** Ne pas nuire
- **Feuille 7.3A** Application de la loi
- **Feuille 7.3B** Rites de passage alternatifs
- **Feuille 7.3C** Dialogues générationnels
- **Feuille 7.3D** Travail avec les sages-femmes
- **Feuille 7.3E** Les célébrités
- **Feuille 7.4** Analyse des interventions en matière de MGF/E
- **Feuille 7.5** Élaboration d'une théorie du changement
- **Feuille 7.6** Points clés : la programmation sur le genre et les MGF/E
- **Ressource 7.1PPT** Aperçu des principaux concepts de la programmation
- **Ressources 7.2A-B** Évaluation après le cours. Test après le cours





---

# PROCÉDURE

---



---

## ÉTAPE 1 Objectifs

---

20 MINUTES

Utilisez la **diapositive PowerPoint 1** de la [ressource 7.1](#) et/ou les points clés du [Handout 7.6](#) pour présenter un aperçu des éléments de programmation à aborder lors de cette session. Examinez ou expliquez brièvement les **diapositives 2 à 4**

- une analyse des causes profondes des MGF/E, à savoir les inégalités entre les sexes, le pouvoir et le contrôle ;
- la programmation sexotransformatrice ;
- le cadre écologique.

Pour cette session, recommandez aux participant-e-s de se référer au document de M. Alexander-Scott et al. (2016) intitulé « *DFID Guidance Note: Shifting Social Norms to Tackle Violence Against Women and Girls (VAWG)* » (Note d'orientation du DFID : le changement des normes sociales pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles).

Expliquez qu'à la fin de la session, les participant-e-s auront élaboré une approche à la programmation en matière de MGF/E adaptée à leur propre contexte.

---

## ÉTAPE 2 Les besoins sexospécifiques pratiques et stratégiques

---

30 MINUTES

Présentez la **diapositive 5** de la [ressource 7.1](#) ou utilisez le [Feuille 7.6](#) pour expliquer ce que sont les *besoins sexospécifiques pratiques* et les *besoins sexospécifiques stratégiques*. Expliquez qu'un programme qui regroupe les deux peut bénéficier des « gains à court terme » généralement associés à l'aide humanitaire et des « gains à long terme » généralement associés aux interventions en faveur du développement et au changement des normes sociales. Procédez de même pour la définition de la *programmation socioéconomique* et de la *programmation relative aux normes sociales et au changement*, en soulignant une nouvelle fois que les deux objectifs ne s'excluent pas mutuellement, mais qu'il est possible de les associer.



Distribuez le ➤ **Feuille 7.1**. Demandez aux participant-e-s d'examiner les projets figurant dans la colonne de gauche du tableau. Précisez qu'ils sont identiques à ceux de certaines des interventions qu'ils ont positionnées sur le cadre écologique lors de la ➤ **Session 4**.

Regroupez les participant-e-s en binômes et demandez-leur d'examiner les en-têtes des colonnes et de décider, pour chaque projet, s'il porte sur :

- ➔ les besoins sexospécifiques pratiques et/ou stratégiques ;
- ➔ les problèmes socioéconomiques et/ou les normes sociales ;
- ➔ les résultats directs ou indirects en matière de MGF/E.

Indiquez qu'ils peuvent cocher plusieurs colonnes pour chaque intervention de projet.

Demandez aux participant-e-s de contrôler leurs réponses avec leurs groupes de table. Supervisez leur travail et, en plénière, n'abordez que les classements des projets qui font l'objet d'un désaccord. Concluez la tâche par le synopsis suivant.



Il est possible de concevoir des solutions socioéconomiques pour gagner du temps et pour instaurer une confiance dans le cadre du processus plus long de changement des normes sociales. Ce type de planification stratégique permet ce que l'on appelle des « gains à court terme pour des gains à long terme ». Toutefois, la pression financière du développement tend à privilégier uniquement les solutions à court terme et, bien souvent, n'accorde ni les ressources ni le temps nécessaires pour changer les normes sociales.

---

### ÉTAPE 3 Ne pas nuire

---

**30 MINUTES**

Servez-vous de la discussion sur les défaillances des solutions à court terme financées par le développement pour introduire les principes de l'approche « Ne pas nuire ». Présentez la **diapositive 6** de la ➤ **Ressource 7.1** ou utilisez le ➤ **Feuille 7.6** pour définir le concept « Ne pas nuire » et son importance dans la programmation sur le genre. Associez la nécessité d'anticiper les risques de « nuire » dans la programmation sur le genre et les MGF/E à l'élaboration d'un plan de gestion des risques.

Distribuez le ➤ **Feuille 7.2**. Répartissez les participant-e-s en quatre groupes et demandez à chaque groupe de discuter d'une situation différente présentée sur le feuillet. Demandez-leur d'identifier le préjudice potentiel dans chaque cas, puis d'indiquer les mesures qu'ils prendraient pour s'assurer de « Ne pas nuire ». En plénière, demandez à chaque groupe de présenter brièvement leurs idées.

## ÉTAPE 4 Analyse des interventions en matière de MGF/E

30 MINUTES

Répartissez les participant-e-s en cinq groupes. Distribuez les ↗ **Feuille 7.3 A à E** afin que chaque groupe reçoive un feuillet différent. Demandez-leur de lire le texte et de discuter de l'intervention.

**Groupe 1** ↗ **Feuille 7.3A** Application de la loi

**Groupe 2** ↗ **Feuille 7.3B** Rites de passage alternatifs

**Groupe 3** ↗ **Feuille 7.3C** Dialogues générationnels

**Groupe 4** ↗ **Feuille 7.3D** Travail avec les sages-femmes

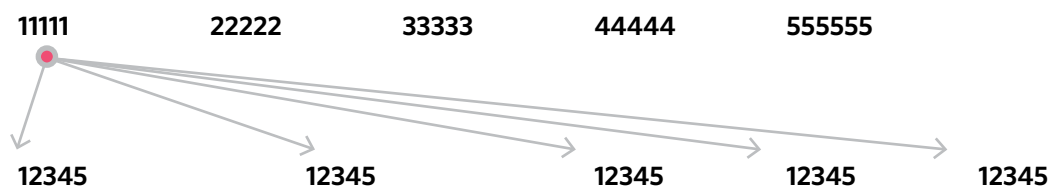
**Groupe 5** ↗ **Feuille 7.3E** Les célébrités

Demandez à chaque groupe d'analyser l'étude de cas qu'ils ont lue en se focalisant sur les aspects suivants :

- les points forts et les points faibles de l'intervention visant à s'attaquer aux causes profondes des inégalités entre les sexes dans le cadre des MGF/E ;
- la manière dont les garçons et les hommes – de même que les filles et les femmes – sont ou pourraient être impliqués dans l'intervention.

Pendant qu'ils discutent, distribuez le ↗ **Feuille 7.4** et demandez-leur de remplir uniquement leur section respective dans le tableau.

Mélangez les groupes de participant-e-s afin qu'il y ait au moins un représentant de chaque groupe initial dans chacun des nouveaux groupes.



Demandez aux participant-e-s de présenter à tour de rôle leur intervention aux membres de leur nouveau groupe respectif, en s'appuyant sur les notes qu'ils ont rédigées dans le tableau du ↗ **Feuille 7.4**. Demandez-leur de compléter collectivement l'ensemble du tableau.

Supervisez-les et prenez des notes. En plénière, formulez des commentaires sur un ou deux points intéressants soulevés par les groupes.

---

**ÉTAPE 5**

## Élaboration d'une théorie du changement

---

**30 MINUTES**

Présentez la **diapositive 7** de la **ressource 7.1** ou utilisez le **feuillelet 7.66** pour définir ce qu'est une théorie du changement et sa nature intrinsèque dans l'élaboration des programmes relatifs au genre et aux MGF/E dans le contexte respectif des participant-e-s. Expliquez comment une théorie du changement peut tirer parti de ce qu'ils ont déjà accompli dans l'analyse de données (lors de la **session 2**), dans l'analyse des causes profondes des inégalités (lors des **sessions 3 et 4**) et dans l'analyse des parties prenantes (à partir de la matrice des influences, au cours de la **session 5**).

Distribuez le **feuillelet 7.5**. Passez en revue les questions d'orientation et indiquez comment elles déterminent les composantes communes et la logique du « cadre de résultats » ou du « modèle de résultats » utilisé par la plupart des organisations de développement : contributions, activités, produits et résultats, amenant à la réalisation de l'objectif de la programmation.

Expliquez aux participant-e-s qu'ils pourront commencer à élaborer un plan en répondant aux questions d'orientation figurant dans le feuillelet.

Dites aux participant-e-s qu'ils trouveront des activités accomplies au cours des trois derniers jours et demi de ce cours de formation qui leur permettront de répondre aux questions d'orientation. Prenez l'exemple donné dans le tableau (quel est notre raisonnement quant à la manière dont le changement se produira ? *PH 5.4 Le cadre écologique*). Travaillez avec les participant-e-s en plénière pour recueillir quelques exemples supplémentaires afin de vérifier qu'ils ont compris comment mener cette activité.

Répartissez les participant-e-s en petits groupes ou en binômes et demandez-leur de remplir le tableau. Vérifiez leurs réponses et, en plénière, concluez en commentant l'étendue de la préparation des programmes que les participant-e-s ont déjà couverte pendant le cours – consultez l'Étape 6 ci-dessous.

---

**ÉTAPE 6**

## Clôture

---

**56 MINUTES**

Utilisez les **diapositives 8 et 9** dans la **ressource 7.1** pour récapituler ce que le cours a abordé et ce que les participant-e-s ont accompli.

---

## ÉTAPE 7 Prochaines étapes

---

30 MINUTES

Accordez quelques instants aux participant-e-s pour réfléchir en silence sur les aspects suivants :

- ce qu'ils ont appris pendant le cours ;
- ce qu'ils appliqueront à leur propre situation ;
- les prochaines mesures immédiates qu'ils prendront.

Répartissez les participant-e-s en deux groupes. Demandez au premier groupe de former un cercle et de se tourner vers l'extérieur. Demandez à chaque membre du deuxième groupe d'aller se placer devant l'un des membres du premier groupe, afin que chacun se trouve face à un partenaire en deux cercles concentriques. À votre signal, demandez-leur de discuter avec leur partenaire des trois points sur lesquels ils ont réfléchi.

Au bout de quelques minutes de discussion, faites-leur signe d'arrêter et demandez aux participant-e-s du cercle extérieur de se déplacer vers la gauche (sens horaire) face à la personne suivante tandis que le cercle intérieur reste en place. Demandez aux participant-e-s d'échanger sur les mêmes idées avec leur nouveau partenaire. Poursuivez le processus de « carrousel » jusqu'à ce que chaque participant-e ait échangé des idées avec autant de participant-e-s différents que possible dans le délai imparti.

En plénière, demandez aux participant-e-s d'exprimer rapidement les impressions intéressantes qu'ils ont eues les uns des autres.

---

## ÉTAPE 8 Évaluation et/ou test après le cours

---

25 MINUTES

Expliquez que l'objectif de l'évaluation après le cours n'est pas de mener une « enquête de satisfaction », mais qu'elle vise à faire appel aux compétences d'autoévaluation des participant-e-s pour apprécier le niveau d'adéquation entre les objectifs d'apprentissage et le contenu des sessions. Expliquez que les résultats de l'évaluation préalable au cours et ceux de l'évaluation après le cours seront comparés afin de mesurer les progrès accomplis par les participant-e-s pour atteindre les objectifs du cours ainsi que le niveau d'efficacité des éléments du cours. Distribuez l'**l'autoévaluation après le cours** (➤ **Ressource 7.2A**) et demandez aux participant-e-s d'y répondre individuellement, dans l'anonymat et en silence. Si vous menez également une évaluation plus objective, distribuez le **test après le cours** (➤ **Ressource 7.2B**) à ceux qui avaient effectué le test préalable au cours. Ramassez les évaluations.

---

## ÉTAPE 9 Clôture

---

10 MINUTES

Menez la cérémonie de clôture du cours et, le cas échéant, remettez des certificats aux participant-e-s.

---

# NOTES AUX FACILITATEURS

---

## Étape 2: Les besoins sexospécifiques pratiques et stratégiques

---

Les *besoins sexospécifiques pratiques* désignent des besoins immédiats, généralement socioéconomiques. Ces besoins sont plus tangibles. Les *besoins sexospécifiques stratégiques* désignent les droits et l'autonomisation dont les femmes et les filles ont besoin pour lutter contre les pratiques préjudiciables et leurs causes profondes. Les *besoins sexospécifiques stratégiques* des femmes désignent les besoins – tangibles et intangibles – des femmes pour vivre dans l'égalité, la liberté, la protection et la sécurité, et la dignité. Ces besoins élèvent la position des femmes au même niveau que celle des hommes. La satisfaction des besoins sexospécifiques stratégiques en matière de MGF/E implique un changement des normes sociales concernant les pratiques préjudiciables, la violence à l'égard des femmes et des filles et les violations des droits humains (reportez-vous aux ↗ **Sessions 3 et 4**). Consultez le ↗ **Feuille 7.6** pour une définition plus approfondie et des exemples complémentaires.

La plupart des agences exécutives - qui cherchent généralement à obtenir des résultats rapides - connaissent bien la méthode consistant à répondre aux besoins sexospécifiques pratiques par le biais de programmes qui améliorent les conditions de santé et la situation socioéconomique immédiates des femmes. Étant donné les délais plus longs, les ressources supplémentaires et l'engagement à long terme que requiert la mise en œuvre de programmes de lutte contre les causes profondes des inégalités entre les sexes en vue de changer les normes sociales, ces programmes n'attirent généralement pas le même niveau de financements.

La *programmation socioéconomique* désigne les projets et les programmes qui se focalisent sur l'amélioration de la santé, de l'éducation, des services sociaux, etc. La *programmation relative aux normes sociales* désigne les projets et les programmes qui mettent l'accent sur le changement des normes sociales afin de mettre fin aux pratiques préjudiciables. Consultez le ↗ **Feuille 7.6** pour une définition plus approfondie et des exemples complémentaires.

La diffusion organisée est un processus de mobilisation sociale qui permet de relayer des messages et des informations de manière « organique » par le biais de réseaux sociaux qui relient les individus, les familles, les amis et les communautés. Ce processus peut également contribuer à cibler les personnes dont les attentes encouragent une norme spécifique (FNUAP-UNICEF, 2016 : Module 4). Le programme d'autonomisation communautaire de Tostan (Tostan, 2015) adopte une approche axée sur les normes sociales et le changement et se focalise sur une diffusion organisée. Consultez le ↗ **Feuille 7.6** pour des détails complémentaires.

En plus de relier les acteurs gouvernementaux et de la société civile, la diffusion organisée fonctionne par le biais de liens communautaires interdépendants couvrant les secteurs de la santé, de l'éducation, de la protection de l'enfance et des médias (FNUAP-UNICEF, 2016 : Module 4). Il est également possible d'utiliser les interventions qui permettent d'améliorer les services de garde d'enfants et de soins de santé pour les femmes ou l'autonomisation des femmes en tant que plateformes de promotion de messages en faveur de l'élimination des MGF/E. Dans le **Feuille 7.1**, il est possible d'indiquer (✓) si ces interventions ont un objectif socioéconomique, si elles visent à changer les normes sociales, et si elles aboutissent généralement à un résultat implicite en matière de MGF/E.

**Corrigé proposé pour le Feuille 7.1**

Project	Les besoins sexospécifiques pratiques	Les besoins sexospécifiques stratégiques	Objectif socioéconomique	Objectif relatif aux normes sociales	Résultat direct en matière de MGF/E	Résultat indirect en matière de MGF/E
Dispense de formations professionnelles aux femmes : adaptation, alphabétisation, droits humains	✓	✓	✓	✓		✓
Dispense de cours sur la santé sexuelle et reproductive aux garçons et aux filles dans les écoles	✓	✓		✓	✓	
Conduite de campagnes visant à réduire les mariages précoces, d'enfants ou forcés		✓		✓		✓
Promotion d'une législation prévoyant des droits égaux en matière d'héritage foncier	✓	✓	✓	✓		✓
Renforcement des capacités à formuler des lois contre les MGF/E		✓		✓	✓	
Interventions chirurgicales de désinfibulation après un accouchement pour les mères ayant subi des MGF/E de type 3	✓	✓		✓	✓	

Project	Les besoins sexospécifiques pratiques	Les besoins sexospécifiques stratégiques	Objectif socioéconomique	Objectif relatif aux normes sociales	Résultat direct en matière de MGF/E	Résultat indirect en matière de MGF/E
Facilitation de l'accès à la chirurgie pour traiter les fistules	✓		✓	(✓)		✓
Hausse du niveau de participation des femmes aux décisions en matière de développement communautaire	✓	✓	✓	✓		✓
Contribution à l'élaboration de rites de passage alternatifs		✓		✓	✓	
Fourniture de services de microfinance pour le développement des petites entreprises dirigées par des femmes	✓	✓	✓	(✓)		✓
Dispense de formations aux journalistes pour qu'ils rédigent des articles en faveur de l'élimination des MGF/E		✓		✓	✓	

## Étape 3: Ne pas nuire

---

Dans la programmation sexotransformatrice, l'approche « Ne pas nuire » vise à s'assurer que toutes les interventions maintiennent le niveau de sécurité et d'intégrité des agents du changement, des victimes et des personnes à risque. Consultez le [Feuille 7.6](#) pour des détails complémentaires.

**Corrigé proposé pour le [Feuille 7.2](#)**

### **a. Un film documentaire sur l'Égypte qui promeut l'élimination des MGF/E, réalisé par une chaîne d'actualités britannique**

1. Le groupe cible présenté dans le film affirme qu'il s'agit d'une imposition étrangère (coloniale) sur leur culture et que les personnes extérieures n'ont pas le droit de critiquer des traditions ancestrales. Il est probable que le « récit » sera simplifié, qu'il suscitera des impressions superficielles et des fausses idées, et qu'il heurtera des sensibilités culturelles.

En débarquant avec une équipe de tournage dans le foyer d'une mère qui a décidé de ne pas exciser sa fille et la filmant, le film attire l'attention sur une « première adepte » du changement qui n'est peut-être pas encore un agent du changement. L'équipe de tournage expose ainsi la mère à des risques, et celle-ci pourrait être stigmatisée dans son propre quartier (comme dans le cas de la femme filmée dans le rapport de BBC Newsnight (2012) sur les MGF/E en Égypte).

2. L'équipe de tournage doit être connue et acceptée par la communauté. Il doit être clairement établi que le film a des objectifs bénéfiques et éducatifs et qu'il ne s'agit d'un exercice de journalisme lapidaire et sensationnaliste. Dans cette optique, son approche d'enquête journalistique « d'étalage » doit être minimisée. L'équipe de tournage doit obtenir le consentement des personnes filmées et de l'ensemble de la communauté en projetant le film dans la communauté avant sa diffusion publique.

### **b. Criminalisation des exciseuses traditionnelles**

1. La pratique risque d'être dissimulée plutôt que d'être stoppée. Il est possible que l'excision soit pratiquée en secret dans des conditions rudimentaires, voire encore moins stériles. Si l'excision tourne mal, les personnes responsables – souvent les parents – ne souhaiteront pas demander l'aide d'agents/d'hôpitaux de crainte d'être poursuivies.

La « période d'excision » et les cérémonies qui s'y rattachent disparaîtront. Il sera donc plus difficile de savoir quand elle a lieu, de la contrôler ou de la stopper. La pratique de l'excision augmentera, car elle pourra se dérouler tout au long de l'année et être pratiquée sur des personnes individuelles et non plus en groupes.

La pratique pourrait devenir médicalisée. S'il n'y a plus d'exciseuses traditionnelles, les familles pourront demander à des médecins ou à des sages-femmes de pratiquer l'excision dans des conditions stériles.



Les femmes et les filles qui signalent des crimes de MGF/E sont exposées à un risque de double victimisation face à des forces de police ou à un système judiciaire non réformé(es), dont les représentants pourraient en réalité encore approuver les MGF/E.

Les personnes tenues pour responsables seront principalement les mères et les grands-mères, elles-mêmes victimes des structures patriarcales dominantes. Il pourra également s'agir des chefs de famille. Leur traduction en justice et leur emprisonnement pourraient compromettre la sécurité des personnes à leur charge.

2. Il est possible de mettre à contribution les exciseuses converties en tant qu'agents du changement pour convaincre et changer les perceptions.

Comme les exciseuses sont protégées par le conseil des anciens, il est nécessaire de convaincre les anciens d'abandonner les MGF/E dans leurs communautés. Ils exercent une influence importante sur les exciseuses et peuvent les inciter à cesser la pratique.

Lorsque des lois sont adoptées, il faut, en parallèle, s'assurer de leur application. Cela revient à affecter un budget national en vue d'élaborer des protocoles et des formations destinés aux juges, aux procureurs et aux avocats ainsi que des formations pour les forces de police sur la manière de poursuivre les auteurs de MGF/E.

Il est difficile de faire appliquer les lois internationales relatives aux droits de l'homme et les lois nationales visant à mettre fin aux MGF/E en raison d'un manque de volonté politique et/ou de ressources. Étant donné que les lois relatives aux MGF/E peuvent compromettre l'approche « Ne pas nuire », elles pourraient être plus utiles dans la sensibilisation et l'amorçage d'un changement social plutôt que dans la criminalisation des personnes qui pratiquent les MGF/E. Des initiatives de programmation bien considérées peuvent faire appel à la loi et à ses parties prenantes, y compris les dirigeants religieux et les lois religieuses.

Le processus d'autonomisation des femmes visant à leur permettre de changer la dynamique du pouvoir à l'origine des MGF/E passe par un travail descendant au sein des cadres de gouvernance et par la mise à contribution des mouvements de justice sociale, tant au niveau national que transnational, qui luttent contre les MGF/E et d'autres pratiques traditionnelles préjudiciables.

### **c. La législation nationale qui ne criminalise que les types 2 et 3 de MGF/E**

1. Le processus d'application et de supervision de la loi sera difficile. Les exciseuses diront qu'elles ne pratiquent que les MGF/E de type 1 (« une petite entaille simple ») alors qu'en réalité, il s'agit des types 2 et 3. Les excisions de types 2 et 3 peuvent subsister, mais de manière dissimulée (consultez l'alinéa b.1 ci-dessus). Lorsque l'excision devient médicalisée, il n'est plus possible de la superviser, car elle se déroule tout au long de l'année et est pratiquée sur des personnes individuelles et non plus en groupe (consultez l'alinéa b.1 ci-dessus).

Il est possible que davantage de clitoridectomies de type 1 soient pratiquées, et ce sur des filles de plus en plus jeunes. Les problèmes en matière de changement social ou de causes profondes des inégalités seront de plus en plus institutionnalisés au lieu d'être résolus.

Le gouvernement peut estimer qu'il a rempli son devoir concernant la lutte contre les MGF/E. L'adoption de la loi peut lui valoir une reconnaissance internationale et masquer le fait qu'aucune ressource réelle n'a été engagée pour s'assurer de l'application de la loi. Les parlementaires peuvent adopter la loi à des fins électorales et non parce qu'ils soutiennent réellement l'élimination des MGF/E. La pression internationale peut diminuer sans qu'aucun changement substantiel n'ait réellement eu lieu.

2. Le type de MGF/E ne doit pas être différencié. Tous les types d'excisions doivent être perçus comme une violation et une infraction à la loi, et considérés comme tels par l'éducation et les campagnes de plaidoyer. Consultez également l'alinéa b.2 ci-dessus.

**d. Les plans de génération de revenus pour les femmes, y compris des revenus alternatifs pour les exciseuses afin de réduire la dépendance économique vis-à-vis des MGF/E.**

1. La profession alternative ne sera probablement pas aussi lucrative, ce qui signifie que si la mesure d'incitation à abandonner l'excision s'appuie sur des arguments économiques, elle ne sera pas viable. En outre, certaines exciseuses peuvent s'engager dans d'autres activités génératrices de revenus tout en continuant à pratiquer l'excision. D'autres peuvent abandonner la pratique et s'engager dans un autre emploi rémunéré après avoir formé un apprenti qui les remplacera. Les revenus alternatifs peuvent produire l'effet inverse de leur finalité : ils peuvent augmenter plutôt que réduire la rentabilité et la pratique de l'excision.

La profession alternative peut ne pas offrir un niveau de statut élevé comparable à celui dont bénéficient les exciseuses.

Les plans de génération de revenus destinés aux femmes en général, pas seulement aux exciseuses, risquent de contrarier les hommes du fait des possibilités ou de l'indépendance économique(s) que ces plans offrent aux femmes. Ceci peut entraîner des conflits ou des actes de violence dans les ménages. Au lieu de pousser les hommes et les garçons à soutenir l'abandon des MGF/E, cela peut renforcer le patriarcat en incitant les hommes à adopter une attitude défensive.

2. Si les anciens de la communauté parviennent à convaincre les exciseuses d'arrêter, cette solution sera plus viable (consultez l'alinéa b.2 ci-dessus) car la motivation reposera sur un changement des normes sociales et non pas sur une incitation économique.

Il faut encourager le soutien des hommes et des garçons en les convainquant de la valeur des revenus doubles dans les familles par des campagnes de sensibilisation et d'information soulignant les avantages d'avoir deux soutiens de famille par ménage. Des critères clairement définis concernant les bénéficiaires ciblés par le programme doivent être négociés au préalable dans la communauté. Il faudra notamment veiller à ce que les personnes les plus vulnérables ne soient pas exclues du programme.

## Étape 4: Analyse des interventions en matière de MGF/E

---

L'objectif principal de l'activité est d'analyser la mesure dans laquelle les cinq interventions s'attaquent aux causes profondes des inégalités entre les sexes dans le cadre des MGF/E qui ont été abordées jusqu'ici dans le cours.

Les cinq études de cas courtes visent à présenter un éventail de projets qui fonctionnent à différents niveaux du cadre écologique, avec divers groupes cibles et agents du changement, et qui répondent à des besoins sexospécifiques pratiques ou stratégiques, adoptent des approches socioéconomiques ou axées sur un changement des normes sociales et promeuvent un débat sur la manière dont les garçons et les hommes sont ou pourraient être impliqués dans l'intervention.

**Corrigé proposé pour le** ↗ **Feuillet 7.5**

### 7.3A Application de la loi

**Points forts :** Une sentence sévère prononcée à l'encontre de l'exciseuse agit comme un moyen efficace de dissuasion et envoie un message clair aux autres exciseuses. Le message est renforcé parce que le jugement est à la fois de haut profil et équitable : l'exciseuse est acquittée du premier chef d'accusation, car il est considéré que ce sont les jeunes hommes et les anciens qui sont responsables de lui avoir forcé la main.

Le travail de la Federation of Women Lawyers (FIDA) illustre le niveau de soins et de soutien qu'il est nécessaire d'apporter aux victimes d'actes de violence à l'égard des femmes et des filles dans des institutions sociales inéquitables telles que le système judiciaire et de police.

**Points faibles :** Les jeunes hommes et les anciens qui ont forcé l'exciseuse dans le premier cas ne sont pas tenus pour responsables par la loi ou par le processus judiciaire, alors qu'ils exercent clairement un pouvoir et un contrôle préjudiciables sur les femmes (l'exciseuse, la fille) et sur les principaux hommes agents potentiels du changement (le pasteur, la police). Dans ce cas, la loi poursuit les effets du patriarcat et non pas ses causes profondes, à savoir un pouvoir et un contrôle inégaux. L'exciseuse qui est tenue pour responsable aux yeux de la loi est elle-même une victime des structures patriarcales dominantes. Il est également possible qu'elle dirige un ménage ; la sentence d'emprisonnement de sept ans à laquelle elle est condamnée risque de compromettre la sécurité des personnes à sa charge.

**Implication des garçons et des hommes :** Les garçons et les hommes doivent être impliqués en tant que garants des lois qui condamnent les MGF/E. Le pasteur fait figure de champion solitaire du changement. S'il s'agissait d'un groupe d'hommes, le résultat aurait pu être différent. La police doit appliquer la loi de manière plus efficace et plus équitable en matière d'égalité des sexes. Son soutien ouvert à l'élimination des MGF/E pourrait permettre de renforcer sa détermination et sa capacité à se dresser contre les jeunes hommes et les anciens qui recourent à la force lors de la période de pratique des MGF/E.

### 7.3B Rites de passage alternatifs

**Points forts :** L'utilisation d'un rite alternatif satisfait à l'apprentissage traditionnel émancipateur des filles qui deviennent des femmes. Si les messages concernant la santé sexuelle et reproductive, l'égalité des droits et l'estime de soi sont intégrés pour remplacer des mythes et des croyances préjudiciables, le rite alternatif peut s'appuyer sur le pouvoir du groupe pour s'attaquer aux causes profondes des inégalités entre les sexes.

Si les rites sont exécutés de manière sérieuse et réfléchie, ils pourront éventuellement convaincre les anciens et les dirigeants traditionnels/religieux qu'ils continuent à défendre l'honneur de la communauté.

La nature publique de la cérémonie agit comme un engagement public en faveur de l'élimination des MGF/E et, potentiellement, comme une diffusion organisée lorsque la nouvelle de la cérémonie est transmise aux autres communautés. Ainsi, le rite de passage alternatif peut contribuer à établir une nouvelle norme sociale où l'excision n'est pas pratiquée.

**Points faibles :** Il peut s'écouler des années avant que le rite alternatif ne revête la même signification et la même importance que les MGF/E aux yeux des anciens, des dirigeants traditionnels et des exciseuses.

Dans de nombreuses communautés où l'on inflige des MGF/E sur des filles de moins de 5 ans, la pratique ne fait pas partie d'un rite de passage de l'enfance à l'âge adulte. Dans ces communautés, une intervention visant à instaurer des rites alternatifs n'aura aucune incidence.

**Implication des garçons et des hommes :** Les oncles et les pères peuvent être encouragés à continuer à financer la cérémonie et à acheter des cadeaux dans le cadre des rites de passage ; les anciens peuvent continuer à bénir les filles qui s'y soumettent. L'église, la mosquée ou un autre établissement religieux, en général une institution dirigée par des hommes, peut également être encouragé(e) à contribuer aux frais, plutôt que de s'appuyer sur les ONG qui ont actuellement tendance à affecter des financements non viables pour les cérémonies. En s'engageant de la sorte, les hommes peuvent soutenir et promouvoir le processus de « femme entière » (c'est-à-dire la célébration de femmes non excisées, émancipées et égales).

### 7.3C Dialogues générationnels

**Points forts :** Les dialogues générationnels offrent un environnement sûr et confidentiel pour discuter en détail des causes profondes des inégalités entre les sexes en matière de MGF/E ainsi que de leurs conséquences préjudiciables. Les avis et l'expérience de la génération d'anciens sont valorisés, renforçant ainsi la confiance et réduisant les risques que les messages portant sur le patriarcat, le pouvoir et le contrôle soient perçus comme menaçants ou qu'ils soient rejetés. L'implication des hommes et des garçons ainsi que celle des femmes et des filles renforce la viabilité du programme.

Les « paires » de champions du dialogue générationnel qui se rendent dans les écoles et qui font du porte-à-porte projettent une image forte dans la communauté, renforcent les réseaux de communication et promeuvent une diffusion organisée. Si le dialogue générationnel entraîne un engagement public en faveur de l'abandon des MGF/E, l'intervention pourrait contribuer à l'instauration d'une nouvelle norme sociale et atteindre des communautés qui n'associent pas les MGF/E à des rites de passage et pour lesquelles une cérémonie de rites de passage alternatifs n'aurait aucune utilité.

**Points faibles :** Une intervention de ce type requiert d'importantes ressources humaines et financières. Pour commencer, elle implique la formation des facilitateurs, la sélection des membres du groupe central et leur formation, ainsi que la facilitation de leurs dialogues. Elle peut aboutir à la conversion des membres d'une petite communauté ou d'un groupe au sein d'une communauté, dont le nombre pourrait ne pas suffire pour avoir une incidence quelconque sur les causes profondes.

**Implication des garçons et des hommes :** Les garçons et les hommes font partie intégrante du concept, et ils sont intégrés en tant qu'agents du changement au-delà des clivages de genre et de génération. Pour eux, autant que pour les filles et les femmes, la lutte contre les causes profondes des inégalités entre les sexes afin d'éliminer les MGF/E constitue un message fondamental.

### 7.3D Travail avec les sages-femmes

**Points forts :** Les sages-femmes sont bien placées pour gagner la confiance des mères qu'elles accompagnent. De par leur position, elles disposent de connaissances étendues sur l'état physique de leurs patientes et elles peuvent aider ces femmes à établir un lien évident entre leurs problèmes de santé et les MGF/E. Leur expérience des problèmes physiques et émotionnels néfastes causés par les MGF/E, en plus de leur expérience des accouchements de femmes non excisées, leur confère une certaine autorité pour dresser des comparaisons et fournir des conseils. Un grand nombre de sages-femmes sont elles-mêmes excisées, ce qui renforce leur crédibilité et la reconnaissance que l'on peut leur accorder.

Elles rendent visite aux femmes et aux filles dans leurs foyers et, dans ce contexte, elles peuvent également avoir la possibilité de parler aux garçons et aux hommes qui s'y trouvent. Elles parlent sans réserve des questions médicales, et leur influence ainsi que leur autorité leur permettent d'aller bien plus loin que les tabous physiques et d'aborder les questions relatives au patriarcat, au pouvoir et au contrôle.

**Points faibles :** Dans de nombreuses communautés, il est demandé aux sages-femmes de pratiquer les MGF/E. Certaines avouent pratiquer elles-mêmes des MGF/E de type 1 sur des membres de leur famille afin de leur épargner des interventions de types 2 et 3. Le travail avec les sages-femmes pourrait donc risquer de compromettre l'approche « Ne pas nuire » dans les communautés où les sages-femmes assument un rôle similaire à celui des exciseuses ou de leur homologue médical. Ainsi, elles risquent de renforcer les inégalités entre les sexes ainsi que le pouvoir et le contrôle plutôt que de les contrer.

**Implication des garçons et des hommes :** Dans de nombreuses communautés, les hommes sont autorisés à se rendre dans les cliniques de santé maternelle, un autre lieu où les sages-femmes peuvent aborder les risques de santé immédiats et où, par le biais de ces discussions sur les « besoins sexospécifiques pratiques », elles peuvent parler aux pères et aux maris des causes profondes des inégalités entre les sexes et des « besoins sexospécifiques stratégiques ». Dans les communautés qui comptent également des hommes accoucheurs, ceux-ci sont bien placés pour sensibiliser les garçons et les hommes, par exemple dans les clubs périscolaires, et leur expliquer les raisons pour lesquelles les MGF/E constituent une pratique préjudiciable et une forme de violence à l'égard des femmes et des filles.

### 7.3E Les célébrités

**Points forts :** La promotion de messages en faveur de l'élimination des MGF/E par le biais du sport constitue un moyen rapide et direct d'inciter un grand nombre de garçons, d'hommes, de femmes et de filles à réfléchir sur les inégalités entre les sexes, peut-être pour la première fois. Un film de qualité cinématographique et la renommée mondiale que confère la participation au championnat international de cricket de la fédération Last Man Stands suscitent l'intérêt d'un public à la fois national et international, et constituent donc un puissant moyen de changer les perceptions concernant les normes sociales. Le concept « innovant » de jeunes hommes célèbres champions du changement fait appel à l'originalité pour lever le voile sur les tabous et pour aborder le thème du pouvoir et du contrôle ainsi que ses causes profondes. Leur réussite inouïe dans le monde du sport et leur renommée internationale fulgurante sont valorisantes, car elles démontrent que « tout est possible ».

**Points faibles :** Pour trouver le « véhicule » (dans ce cas présent, le cricket) et réaliser le film, il faut disposer d'une expertise particulière et d'un budget substantiel. Peut-être que les Warriors sont plus un phénomène qu'un modèle que l'on peut reproduire.

**Implication des garçons et des hommes :** Les garçons et les hommes sont à la fois des agents du changement et des bénéficiaires cibles dans ce projet. L'accès aux anciens dont bénéficient les jeunes hommes grâce à la notoriété offre, en soi, un moyen de s'attaquer aux inégalités dans la société : dans ce cas présent, les inégalités générationnelles entre les hommes.

## Étape 6: Élaboration d'une théorie du changement

---

Toutes les organisations disposent de leur propre approche à l'élaboration d'une théorie du changement et de leurs propres cadres de planification. Pour les besoins de cette activité, une définition résumée de la théorie du changement est utilisée afin qu'elle puisse correspondre à une variété de « cadres de résultats ». Pour une définition de la théorie du changement, consultez le [Feuille 7.6](#) Le facilitateur peut également souligner une tendance générale parmi les organisations internationales du développement vers la nécessité d'une flexibilité et d'une approche plus adaptative en matière de planification stratégique, où le programme prévoit une phase pilote avant son déploiement à plus grande échelle, ce qui permet de mener des cycles de tests et d'itérations en fonction des enseignements tirés (Alexander-Scott et al., pour DFID 2016 : p. 21).

Questions d'orientation	Feuille/activité qui permet de répondre aux questions
<b>Qui envisageons-nous de soutenir ?</b>	5.1 à 5.3 Identification des acteurs dans les quadrants « Passif » et « Critique » de la matrice des influences 7.5 Groupes cibles
<b>Quel est le problème ?</b>	2.6 à 2.7 Analyse de la situation 3.1 Pratiques préjudiciables, pouvoir perdu 4.3 Violation des droits
<b>Quels facteurs influencent le problème ?</b>	2.2 à 2.4 Appartenance ethnique, éducation, religion, inégalités entre les sexes 3.2 A à D Inégalités dans les rôles de genre, division du travail... 4.1 Auteurs d'actes préjudiciables, sanctions, risques 5.4 Approche écologique (pour souligner les aspects multidimensionnels du problème) 6 Arborescence du système de croyances 6.1 Les mythes et les croyances préjudiciables
<b>Quels acteurs influencent la situation ? Quels acteurs peuvent influencer le changement ?</b>	5.1 à 5.3 Les agents du changement et les sources de résistance ; calcul et cartographie de leurs influences
<b>Quels sont les changements à long terme qui doivent se produire ?</b>	4.3.3 Mesures pour lutter contre les causes profondes 7.1 Les besoins sexospécifiques stratégiques
<b>Que doit-il se produire pour y parvenir ?</b>	6.2 Changement des croyances 5.3 Changement des personnes influentes 6.1, 7.4 Implication des garçons et des hommes
<b>Quel est notre raisonnement quant à la manière dont le changement se produira ?</b>	5.4 Approche écologique ; apporter un changement aux niveaux individuel, relationnel, communautaire et sociétal
<b>Quelles sont les activités clés qui entraîneront ces changements ?</b>	5.4 Les activités clés sur le cadre écologique 7.1 Les interventions des projets relatifs aux MGF/E 7.4A à E, 7.5 Revenus alternatifs, camps de secours, rites de passage alternatifs, travail avec des sages-femmes, implication des hommes et des garçons, etc.
<b>Quelles sont nos hypothèses sur le niveau d'efficacité de ces activités clés ?</b>	2.2 à 2.4 L'analyse des données oriente les analyses de la situation 6.2 Il est possible de changer les croyances préjudiciables 7.1 La satisfaction des besoins sexospécifiques pratiques permet de répondre aux besoins sexospécifiques stratégiques. Il est possible de lutter contre les MGF/E de manière implicite et de manière explicite
<b>Quels sont les risques ?</b>	7.2 Ne pas nuire
<b>Comment mesurerons-nous le changement que nous apportons ?</b>	Cet aspect n'est pas abordé dans ce cours
<b>Comment intégrerons-nous les enseignements tirés dans l'élaboration de projet ?</b>	4.4 Identification des « lacunes » dans les activités sur le cadre écologique 7.4A à E Identification des avantages et des inconvénients



## Étape 8: Test après le cours

---

### Corrigé pour la Ressource 7.2B

1 d    2 c    3 a    4 d    5 a    6 b    7 b    8 a    9 c    10 d

---

# RESSOURCES

---

## Ressource 7.2A: Évaluation après le cours

---

Indiquez votre opinion en cochant la case : (1) tout à fait d'accord, (2) d'accord, (3) plutôt pas d'accord or (4) pas d'accord

Suite au cours, j'ai amélioré ma façon...	1	2	3	4
1 ... de rédiger une analyse de données sur les MGF/E pour un projet ou un programme de pays spécifique.				
2 ... d'expliquer comment les relations de pouvoir inégales entre les hommes et les femmes sont la cause profonde des MGF/E.				
3 ... d'expliquer pourquoi dans certaines sociétés les femmes maintiennent la pratique des MGF/E bien que celles-ci soient préjudiciables.				
5 ... de définir les MGF/E comme une pratique préjudiciable et une forme de violence à l'égard des femmes et des filles.				
6 ... d'expliquer comment les MGF/E enfreignent les droits humains des filles et des femmes.				
7 ... d'expliquer comment il est possible d'utiliser un cadre écologique pour une programmation holistique visant à éliminer les MGF/E.				
8 ... d'utiliser une matrice des influences pour trouver des points d'entrée en faveur du changement de la dynamique de pouvoir en matière de MGF/E.				
9 ... de dresser une liste de certaines croyances préjudiciables concernant les MGF/E et d'indiquer comment il serait possible de les aborder.				
10 ... de dresser une liste de certains des éléments à prendre en compte pour élaborer un projet sur le genre et les MGF/E.				

**11** Indiquez ce qui vous a plu dans ce cours.

---

**12** D'après vous, comment ce cours pourrait-il être amélioré à l'avenir ?

---

## Ressource 7.2B: Test après le cours

NUMÉRO DU CANDIDAT

DATE

Pour chacune des dix affirmations ci-dessous, n'entourez qu'une seule réponse. Si vous ne connaissez pas la réponse, n'indiquez rien.

**1 La focalisation de l'analyse des données sur la prévalence nationale des MGF/E est problématique lorsqu'il existe :**

- |   |   |
|---|---|
| <b>a</b> de fortes inégalités entre les sexes | <b>c</b> des croyances religieuses profondément ancrées |
| <b>b</b> des lois interdisant les MGF/E       | <b>d</b> d'importantes différences ethniques régionales |

**2 Les droits inéquitables en matière de propriété privée confèrent aux hommes un pouvoir sur les femmes. On peut citer comme exemple :**

- |   |   |
|---|---|
| <b>a</b> les hommes en tant que soutiens, de famille, les femmes en tant que nourricières | <b>c</b> les droits des hommes en matière d'héritage et les exigences relatives à la dot des femmes |
| <b>b</b> l'hyperféminité des femmes   | <b>d</b> la violence à l'égard des femmes et des filles   |

**3 Les causes profondes des pratiques préjudiciables telles que les MGF/E doivent être attribuées aux aspects suivants :**

- |   |  |
|---|--|
| <b>a</b> les relations de pouvoir inégales entre les hommes et les femmes | <b>c</b> la participation des femmes à ces pratiques |
| <b>b</b> les mythes et les croyances préjudiciables                       | <b>d</b> la religion                                 |

**4 Lorsque les femmes approuvent les MGF/E, bien qu'elles en connaissent les répercussions préjudiciables, leur motivation peut être la suivante :**

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| <b>a</b> l'acceptation sociale  | <b>c</b> l'honneur de leur famille         |
| <b>b</b> leur survie économique | <b>d</b> toutes les propositions ci-dessus |

**5 En ce qui concerne leur perpétration et leurs conséquences, les MGF/E en tant qu'acte de violence à l'égard des femmes et des filles sont très similaires à la pratique suivante :**

- a** le mariage d'enfants, précoce ou forcé
- b** la violence domestique
- c** le viol
- d** le trafic des personnes

**6 Les MGF/E constituent une violation des droits des femmes et des filles suivants :**

- a** l'ignorance pluraliste
- b** le bien-être physique sexuel et émotionnel
- c** les sanctions et les récompenses
- d** toutes les propositions ci-dessus

**7 Les croyances concernant la nécessité de pratiquer les MGF/E reposent souvent sur la ou les notion(s) erronée(s) suivante(s) :**

- a** la diffusion organisée
- b** la santé sexuelle et reproductive
- c** les rites de passage alternatifs
- d** toutes les propositions ci-dessus

**8 Lors de l'élaboration de programmes visant à éliminer les MGF/E, une matrice des influences peut être utile pour identifier :**

- a** les agents du changement et les sources de résistance
- b** les approches sexotransformatrices
- c** les besoins sexospécifiques pratiques
- d** les niveaux écologiques

**9 Dans la programmation sur les MGF/E, la garantie de « Ne pas nuire » revient à :**

- a** promouvoir des alternatives
- b** privilégier les besoins à long terme
- c** éviter des incidences négatives
- d** créer une polarisation

**10 Une approche écologique qui lutte contre les MGF/E aux niveaux individuel, relationnel, communautaire et sociétal doit être utilisée pour la raison suivante :**

- a** les stratégies de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles couvrent ces quatre niveaux
- b** les donateurs privilégient le travail aux quatre niveaux
- c** les théories du changement descendantes couvrent ces quatre niveaux
- d** FGM/C root causes impact all four levels

# Resource 7.1: Power point presentation

7

RESSOURCE 7.1

## Aperçu des concepts de programmation clés

Le genre et les mutilations génitales féminines/excision  
Manuel de Formation



## Aperçu de la programmation sur le genre et les (MGF/E) 2

- Démarrez par une analyse des causes profondes des inégalités entre les sexes en matière de MGF/E
- Adoptez une approche sexotransformatrice à la programmation
- Basez les interventions sur un cadre écologique
- Répondez aux besoins sexospécifiques pratiques et aux besoins sexospécifiques stratégiques
- Assurez-vous de « ne pas nuire » sur le plan de l'égalité des sexes
- Élaborez une théorie du changement selon tous les éléments ci-dessus

Le genre et les mutilations génitales féminines/excision  
Manuel de Formation



## Analyse des causes profondes des MGF/E 3

- Analysez le pouvoir et le contrôle qui sont exercés sur les filles et les femmes, par une appréciation des aspects suivants :
  - les stéréotypes sexistes préjudiciables et les normes néfastes liées au genre/masculinité
  - la masculinité préjudiciable
  - la division inégale du travail et des biens
  - les institutions sociales inéquitables et discriminatoires
- Analysez les MGF/E en tant qu'outil de pouvoir et de contrôle, pratique préjudiciable et forme de violence à l'égard des femmes et des filles
- Analysez les mythes et les croyances préjudiciables concernant les MGF/E

Le genre et les mutilations génitales féminines/excision  
Manuel de Formation



## La programmation sexotransformatrice 4

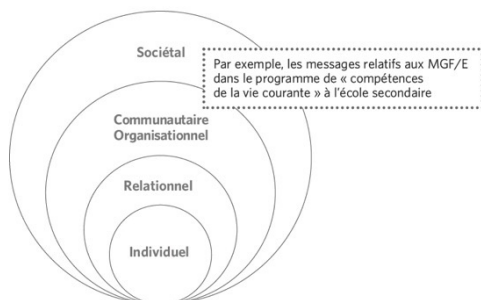
- Analysez les rôles de genre et les normes sociales afin de changer les pratiques préjudiciables
- Tenez compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes
- Travaillez avec les filles, les femmes, les garçons et les hommes, en couvrant toutes les générations – soit simultanément soit de manière coordonnée
- Adoptez une approche axée sur les cycles de la vie (de la procréation à la vieillesse)
- Attaquez-vous aux normes masculines et féminines préjudiciables et à la répartition inéquitable des ressources et du travail
- Promouvez des relations de pouvoir plus équitables entre les hommes et les femmes
- Promouvez les droits humains et la dignité des femmes
- Écoutez la voix des femmes et des filles

Adaptation d'ONU Femmes et al. (2015). « Un cadre pour appuyer les mesures de prévention de la violence à l'égard des femmes » p.10

Le genre et les mutilations génitales féminines/excision  
Manuel de Formation



## Un cadre écologique 5



Le genre et les mutilations génitales féminines/excision  
Manuel de Formation



## Les besoins sexospécifiques pratiques et stratégiques 6

**Les besoins sexospécifiques pratiques :** des services et des produits de base tangibles, immédiats et généralement socioéconomiques dont les femmes et les filles ont besoin pour leur vie au quotidien

**Les besoins sexospécifiques stratégiques :** les droits et l'autonomisation à long terme dont les filles et les femmes ont besoin pour s'attaquer aux causes profondes des inégalités entre les sexes et aux pratiques préjudiciables telles que les MGF/E

Le genre et les mutilations génitales féminines/excision  
Manuel de Formation



## Ne pas nuire

7

- Analysez le potentiel d'impact négatif de chaque intervention
- Assurez-vous que la norme minimale de chaque intervention est au moins de ne pas nuire
- Évitez la stigmatisation ou la discrimination pour les « premiers adeptes » de l'abandon des MGF/E

## Théorie du changement

8

- Il s'agit à la fois d'un processus et d'un produit
- C'est un outil qui permet de cartographier une séquence logique depuis les contributions jusqu'aux résultats
- Elle offre un certain nombre de possibilités et un niveau de flexibilité pour atteindre l'objectif
- Il s'agit d'une méthode qui permet d'explicitier les hypothèses de la programmation et d'assurer la transparence du raisonnement stratégique
- C'est une structure de discussion continue basée sur la supervision et l'évaluation

Adaptation d'Isabel Vogel (2012). « Review of the use of 'Theory of Change' in international development for DFID » (Examen de l'emploi de la « théorie du changement » dans le développement international pour DFID).

## Accomplissements (1)

9

Les participant-e-s ont :

- rédigé une analyse des données concernant les MGF/E (Session 2)
- analysé les causes profondes des MGF/E en matière d'inégalités entre les sexes, de pouvoir et de contrôle (Session 3)
- défini les MGF/E en tant que pratique préjudiciable et forme de violence à l'égard des femmes et des filles (Session 4)
- utilisé un cadre écologique pour la programmation (Session 4)

## Accomplissements (2)

10

- analysé les influences des agents du changement et des sources de résistance avec une matrice des influences (Session 5)
- recherché des méthodes constructives pour lutter contre les mythes et les croyances préjudiciables concernant les MGF/E (Session 6)
- examiné les besoins sexospécifiques pratiques et stratégiques, l'approche « Ne pas nuire », l'implication des garçons et des hommes ainsi que celle des filles et des femmes dans un éventail d'interventions, et la manière d'élaborer une théorie du changement dans le cadre d'une programmation sexotransformatrice sur les MGF/E (Session 7)



---

Gender and Female Genital Mutilation/Cutting

**Session 7 — La programmation sur le genre  
et les mutilations génitales  
féminines/l'excision (MGF/E)**



7

FEUILLETS À DISTRIBUER AUX PARTICIPANT-E-S

# La programmation sur le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision (MGF/E)

MANUEL DE FORMATION

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision



# LA PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION DE GENRE DANS LA PROGRAMMATION

1. Pour chaque intervention de projet, cochez autant de colonnes que nécessaire afin de définir son approche, son objectif et son résultat.

Interventions dans le cadre de projets relatifs aux MGF/E	Approche		Objectif		Résultat	
	Les besoins sexospécifiques pratiques	Les besoins sexospécifiques stratégiques	Socioéconomique	Normes sociales et changement	Lutte directe contre les MGF/E	Lutte indirecte contre les MGF/E
Dispense de formations professionnelles aux femmes : adaptation, alphabétisation, droits humains						
Dispense de cours sur la santé sexuelle et reproductive aux garçons et aux filles dans les écoles						
Conduite de campagnes visant à réduire les mariages précoces, d'enfants ou forcés						
Promotion d'une législation prévoyant des droits égaux en matière d'héritage foncier						
Renforcement des capacités à formuler des lois contre les MGF/E						
Interventions chirurgicales de désinfibulation après un accouchement pour les mères ayant subi des MGF/E de type 3						
Facilitation de l'accès à la chirurgie pour traiter les fistules						
Hausse du niveau de participation des femmes aux décisions en matière de développement communautaire						
Contribution à l'élaboration de rites de passage alternatifs						
Fourniture de services de microfinance pour le développement des petites entreprises dirigées par des femmes						
Dispense de formations aux journalistes pour qu'ils rédigent des articles en faveur de l'élimination des MGF/E						

# NE PAS NUIRE

---

1. Identifiez le préjudice potentiel de ces interventions en matière de MGF/E.
  2. Pour chaque cas, indiquez comment vous veilleriez à « Ne pas nuire ».
- 
- a. Un film documentaire sur l'Égypte qui promeut l'élimination des MGF/E, réalisé par une chaîne d'actualités britannique
- 
- b. La criminalisation des exciseuses traditionnelles
- 
- c. La législation nationale qui ne criminalise que les types 2 et 3 de MGF/E
- 
- d. Les plans de génération de revenus pour les femmes, y compris des revenus alternatifs pour les exciseuses afin de réduire la dépendance économique vis-à-vis des MGF/E.

# APPLICATION DE LA LOI

---

1. Discutez des points forts et des points faibles de l'intervention visant à s'attaquer aux causes profondes des inégalités entre les sexes dans le cadre des MGF/E.
2. Discutez du rôle des garçons et des hommes dans l'étude de cas et de la manière dont ils sont ou pourraient être impliqués dans l'intervention.
3. Remplissez votre section du tableau dans le ➤ **Feuille 7.4.**

La Federation of Women Lawyers (FIDA Kenya), en collaboration avec la police, le Directeur du Bureau du Procureur et le ministère de l'Enfance, a contribué à la condamnation d'une femme à 7 ans d'emprisonnement pour avoir pratiqué des MGF/E sur une mineure, en application des sections 19(1) et 29 de la loi interdisant les mutilations génitales féminines. L'exciseuse a été accusée d'avoir infligé un préjudice en pratiquant les MGF/E sur deux mineures. Elle a été acquittée du premier chef d'accusation et condamnée du deuxième. Trois ans auparavant, le commissaire de district l'avait prévenue en la sommant d'arrêter la pratique des MGF/E. C'était la première fois qu'une exciseuse de Kuria était poursuivie et condamnée.

Dans le premier cas, lorsque la période d'excision avait démarré, un agent de police avait été posté devant la propriété de l'exciseuse pour l'empêcher de pratiquer des MGF/E. Toutefois, un grand groupe de jeunes hommes avaient neutralisé le policier et forcé l'exciseuse à mener la cérémonie. Pendant que la fille qui devait être excisée attendait son tour, son père, un pasteur, est arrivé et l'a extirpée de la file d'attente. Cependant, un groupe de jeunes (dont certains étaient armés) et d'anciens l'ont empêché d'emmener sa fille. Après le départ du père, le groupe a demandé à l'exciseuse de pratiquer des MGF/E sur la fille, malgré la réticence de l'exciseuse. Selon les témoignages, la fille et son père venaient d'un village différent, et l'exciseuse ne les connaissait pas. Celle-ci a été acquittée du premier chef d'accusation, car elle avait été forcée de pratiquer les MGF/E contre son gré. Cependant, elle a été déclarée coupable pour avoir pratiqué des MGF/E de son plein gré quelques jours plus tard sur une deuxième fille qui devait avoir entre 12 et 14 ans, qu'elle connaissait.

FIDA Kenya a fourni des conseils techniques dans le cadre des poursuites, en s'assurant de la conduite d'un test d'évaluation de l'âge, en apportant un soutien psychologique aux filles et à leurs parents, en informant les témoins de l'accusation, en s'assurant que le médecin présentait des éléments de preuve quant aux effets négatifs des MGF/E sur les filles et en garantissant que le tribunal avait désigné un intermédiaire pour l'une des filles, dont le témoignage n'était pas suffisamment audible pour que le tribunal puisse l'enregistrer.

*Adaptation des notes fournies par la Federation of Women Lawyers (FIDA-Kenya).*

---

## LES RITES DE PASSAGE ALTERNATIFS

---

1. Discutez des points forts et des points faibles de l'intervention visant à s'attaquer aux causes profondes des inégalités entre les sexes dans le cadre des MGF/E.
2. Discutez du rôle des garçons et des hommes dans l'étude de cas et de la manière dont ils sont ou pourraient être impliqués dans l'intervention.
3. Remplissez votre section du tableau dans le ➔ **Feuille 7.4.**

Dans plusieurs régions d'Afrique, les rites alternatifs se présentent par exemple sous la forme d'une retraite au cours de laquelle les femmes âgées conseillent les filles et leur parlent des rôles de genre, de leurs droits sexuels et reproductifs, de leur santé et des compétences de la vie courante. Une cérémonie est organisée pour marquer le passage de la fille à l'âge adulte, impliquant souvent des rites physiques non préjudiciables – par exemple, raser la tête de la fille ou lui verser du lait sur les cuisses. Une cérémonie de passage est ensuite menée, au cours de laquelle on reconnaît que les filles ont reçu la sagesse des anciennes. Puis l'ensemble de la communauté célèbre l'événement par des chants, suivis d'une fête avec un repas et des activités.

*« Notre message vise à encourager les personnes à changer une part de la culture maasai, sans pour autant abandonner tout ce qui fait notre fierté de Maasai. Comme une femme que nous avons sensibilisée nous l'a confié : « Vous venez à nous de manière appropriée, vous parlez notre propre langue. Vous faites partie de notre groupe et vous ne nous trahirez pas ». Notre position nous permet de parler aux personnes du changement et de nous faire entendre... »*

*Cette cérémonie symbolique est populaire, car nous l'avons élaborée en partenariat avec des membres de la communauté. Elle n'est pas perçue comme une menace à notre culture. Les pères font désormais appel aux exciseuses que nous avons formées lors de ce rite alternatif, car ils estiment qu'elles sont « meilleures ». Comme nous offrons à notre communauté une alternative à l'excision génitale féminine, ce changement pourra être permanent ».*

Adaptation d'un article consacré à Sarah Tenoi, l'une des premières femmes à occuper un poste de direction dans sa communauté, publié dans The Guardian, le 7 février 2014. Disponible en anglais sur le site : <http://www.theguardian.com/commentisfree/2014/feb/06/alternative-to-circumcision-prevents-girls-suffering-kenya>

---

# LES DIALOGUES GÉNÉRATIONNELS

1. Discutez des points forts et des points faibles de l'intervention visant à s'attaquer aux causes profondes des inégalités entre les sexes dans le cadre des MGF/E.
2. Discutez du rôle des garçons et des hommes dans l'étude de cas et de la manière dont ils sont ou pourraient être impliqués dans l'intervention.
3. Remplissez votre section du tableau dans le ➤ **Feuille 7.4.**

L'approche axée sur le dialogue générationnel, initialement élaborée en Guinée en Afrique de l'Ouest, renforce la confiance entre les femmes et les hommes – jeunes et âgés – au-delà des clivages de genre et de générations, avant de les amener à se lancer ensemble sur la voie de la lutte contre les MGF/E dans leurs communautés.

Des facilitateurs formés soutiennent un petit groupe d'hommes et de femmes non mariés pour rencontrer leurs homologues de la génération de leurs grands-parents. Ils acquièrent des compétences d'écoute active et de communication. Au sein de groupes distincts d'hommes et de femmes, les anciens présentent le « chemin de vie » qu'ils ont parcouru depuis leur enfance jusqu'à l'âge où ils sont devenus parents, à l'aide d'objets traditionnels, de jeux de rôles, de chants, de poèmes et de danses pour illustrer les traditions, les rites, les récompenses et les difficultés qui ont fait partie de leur expérience. En réponse, les jeunes présentent l'expérience qu'ils ont acquise à ce jour et les espoirs qu'ils forgent dans l'avenir. Lors des dialogues entre femmes, l'exercice de « chemin de vie » promeut une discussion approfondie sur les MGF/E – sur sa valeur ainsi que sur ses effets préjudiciables, et sur les raisons pour lesquelles les familles continuent de les pratiquer.

Une fois qu'une confiance mutuelle a été établie, les participant-e-s se rassemblent pour entamer des dialogues intergénérationnels entre hommes et femmes. Ensemble, ils élaborent un plan visant à stopper les MGF/E sans perdre les traditions et les valeurs partagées qui sont chères aux anciens comme aux jeunes. Ils formulent des engagements et des requêtes : ce à quoi ils s'engagent et ce qu'ils demandent aux autres pour concrétiser le changement. Ce plan est ensuite présenté lors d'une assemblée publique, à laquelle les dirigeants locaux, religieux et communautaires ainsi que les professionnels de l'éducation sont conviés. Les « champions du dialogue » déclarent publiquement leurs engagements et leurs requêtes, et l'ensemble de la communauté est invitée à se joindre à eux. Après l'assemblée, les champions du dialogue continuent de diffuser le message du dialogue et de l'engagement au changement dans l'ensemble de la communauté. En binômes, les champions du dialogue – jeunes et anciens – se rendent dans les foyers, les écoles et les associations de femmes et d'hommes pour promouvoir le changement en matière de MGF/E.

Adaptation de Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour le compte du ministère fédéral de la Coopération économique et du développement. « How to organise Generation Dialogues about Female Genital Cutting » (Comment organiser des dialogues sur l'excision génitale féminine).

Disponible en anglais sur le site : <https://www.giz.de/expertise/downloads/Fachexpertise/giz2013-en-fgm-GenDia-man-t1.pdf>

# LE TRAVAIL AVEC LES SAGES-FEMMES

---

1. Discutez des points forts et des points faibles de l'intervention visant à s'attaquer aux causes profondes des inégalités entre les sexes dans le cadre des MGF/E.
2. Discutez du rôle des garçons et des hommes dans l'étude de cas et de la manière dont ils sont ou pourraient être impliqués dans l'intervention.
3. Remplissez votre section du tableau dans le ➤ **Feuille 7.4.**

À Hargeisa au Somaliland, le réseau Network Against FGM travaille avec les sages-femmes en tant qu'agentes du changement dans la lutte contre les MGF/E, car elles constituent un groupe central de professionnels qui rencontrent régulièrement des femmes aux diverses étapes de leurs années reproductives et qui répondent à leurs différents besoins. Les sages-femmes sont souvent confrontées à un dilemme éthique entre leurs connaissances des risques graves pour la santé qui découlent des MGF/E et les requêtes des familles qu'elles connaissent, qui leur demandent d'exciser leurs filles. De ce fait, elles occupent une position stratégique. Lorsqu'elles peuvent être recrutées en tant qu'agentes du changement, elles sont susceptibles d'exercer une influence importante sur les communautés qu'elles desservent. Elles sont formées et soutenues pour se rendre dans les écoles et s'adresser aux jeunes filles et pour faire du porte-à-porte afin de s'entretenir avec les femmes isolées.

De nombreuses femmes pensent que les problèmes dont elles souffrent sont uniques et ont tendance à cacher leur souffrance – souvent pendant des années – jusqu'à ce qu'elles ne puissent plus le faire au moment d'accoucher. Mais ces mères écoutent les sages-femmes quand celles-ci leur déconseillent de soumettre la prochaine génération aux MGF/E, car les soins obstétricaux représentent une compétence valorisée dans les communautés où elles travaillent. Par ailleurs, de nombreuses sages-femmes ont elles-mêmes subi des MGF/E, ce qui augmente leur crédibilité en tant que conseillères aux yeux de leurs patientes. Les mères sont davantage disposées à les écouter, car les sages-femmes disposent d'une compréhension approfondie de leurs problèmes.

Un message clé que les sages-femmes défendent est que l'infibulation et la virginité – deux termes devenus synonymes dans de nombreuses régions où elles travaillent – sont deux choses différentes. Dans leurs messages de plaidoyer, elles affirment que « la virginité vient de Dieu » et déconseillent aux mères de changer « la création de Dieu ».

Adaptation d'Elizabeth Isman et al., 2013. « Midwives' Experiences in Providing Care and Counselling to Women with Female Genital Mutilation (FGM) Related Problems » (Les expériences des sages-femmes dans la dispense de soins et de conseils aux femmes concernant les problèmes liés aux mutilations génitales féminines (MGF)). *Obstetrics and Gynecology International*, vol. 2013, Article ID 785148, 9 pages.  
Disponible en anglais sur le site : <http://www.hindawi.com/journals/ogi/2013/785148/>

---

---

# LES CÉLÉBRITÉS

---

1. Discutez des points forts et des points faibles de l'intervention visant à s'attaquer aux causes profondes des inégalités entre les sexes dans le cadre des MGF/E.
2. Discutez du rôle des garçons et des hommes dans l'étude de cas et de la manière dont ils sont ou pourraient être impliqués dans l'intervention.
3. Remplissez votre section du tableau dans le ➤ **Feuille 7.4.**

« *Warriors* » est un film documentaire qui présente comment, par le biais du cricket, un débat sur les MGF/E a été lancé dans les communautés maasai au Kenya. Le sport est souvent utilisé pour promouvoir la santé et l'éducation, et c'est ce que ce film a cherché à réaliser, visuellement et émotionnellement. Le cricket a été présenté aux jeunes hommes qui figurent dans le film, dirigé par Aliya Bauer, une Sud-africaine qui a mené des recherches dans la région maasai. Elle leur a fourni les équipements et l'équipe des Warriors a été conviée à participer au championnat de la fédération Last Man Stands de 2012. Le film suit leur progression jusqu'à l'édition 2013 du championnat Last Man Stands au stade Lord's Cricket Ground, et montre comment l'équipe fait appel à sa popularité croissante pour promouvoir l'abandon des MGF/E.

*« Les mutilations génitales féminines font partie de notre culture et de nos pratiques, et elles marquent le passage de l'enfance à l'âge adulte, des fillettes qui deviennent des femmes. Nous réalisons aujourd'hui que les MGF constituent l'une des pratiques que nous ne devrions pas appliquer dans notre société. Elles n'ont aucune utilité pour nous, et elles affectent nos filles, nos mères et nos épouses », déclare Sonyanga Ole Ngais, l'une des stars d'un nouveau documentaire qui retrace comment une équipe de cricket formée sur les contreforts du mont Kenya a permis de changer les comportements relatifs à la pratique...*

*... L'expression maasai - « L'œil qui sort du village voit plus loin » - a pris tout son sens à leur retour. Aux yeux des anciens, les voyages de ces jeunes hommes leur avaient valu le droit à une audience. Les anciens ont demandé aux jeunes hommes s'ils souhaitaient se marier avec des femmes qui n'avaient pas subi de MGF/E. Ils ont répondu en disant qu'ils promettaient de ne se marier qu'avec des femmes n'ayant pas été excisées ».*

Adaptation de Liz Ford, 2015. « *Maasai Cricket Warriors determined to hit female genital mutilation for six* ». The Guardian.

Disponible sur le site : <http://www.theguardian.com/global-development/2015/nov/12/maasai-cricket-warriors-female-genital-mutilation-movie-last-man-stands-championship>

ADes détails sur le film sont disponibles en anglais sur le site : <http://www.warriorsfilm.co.uk/>

---



# ANALYSE DES INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE MGF/E

Intervention	La lutte contre les causes profondes des inégalités entre les sexes dans le cadre des MGF/E		Implication des garçons et des hommes
	Points forts	Points faibles	
Application de la loi			
Les rites de passage alternatifs			

Intervention	La lutte contre les causes profondes des inégalités entre les sexes dans le cadre des MGF/E		Implication des garçons et des hommes
	Points forts	Points faibles	
Les dialogues générationnels			
Le travail avec les sages-femmes			
Les célébrités			

# ÉLABORATION D'UNE THÉORIE DU CHANGEMENT

1. Lisez les questions d'orientation et appuyez-vous sur les activités de ce cours de formation pour y répondre. Indiquez les références provenant du feuillet/de l'activité.

Catégorie de projet		Questions d'orientation	Feuille/activité
CONTEXTE	Bénéficiaires	Qui envisageons-nous de soutenir ?	
	Énoncé du problème	Quel est leur problème ?	
	Analyse de la situation	Quels facteurs influencent le problème ?	
	Analyse des parties prenantes	Quels acteurs influencent la situation ? Quels acteurs peuvent influencer le changement ?	
PLAN STRATÉGIQUE	Objectif	Quels sont les changements à long terme qui doivent se produire ?	
	Résultats	Que doit-il se produire pour y parvenir ?	
	Produits		
	Approche	Quel est notre raisonnement quant à la manière dont le changement se produira ?	<i>PH5.4 Le cadre écologique</i>
PLAN OPÉRATIONNEL	Activités (contributions)	Quelles sont les activités clés qui entraîneront ces changements ?	
	Gestion des risques	Quelles sont nos hypothèses sur l'efficacité de ces activités clés ?	
		Quels sont les risques ?	
M&E	Indicateurs	Comment mesurerons-nous le changement que nous apportons ?	<i>Cet aspect n'est pas abordé dans ce cours</i>
	Cycle de projet		
	Gestion des connaissances	Comment intégrerons-nous les enseignements tirés dans l'élaboration de projet ?	

Adaptation d'Isabel Vogel, 2012. « Review of the use of 'Theory of Change' in international development for UK Department of International Development » (Examen de l'emploi de la « théorie du changement » dans le développement international pour le Département du développement international du Royaume-Uni). Disponible en anglais sur le site : [http://r4d.dfid.gov.uk/pdf/outputs/mis\\_spc/DFID\\_ToC\\_Review\\_VogelV7.pdf](http://r4d.dfid.gov.uk/pdf/outputs/mis_spc/DFID_ToC_Review_VogelV7.pdf)

---

# POINTS CLÉS : LA PROGRAMMATION SUR LE GENRE ET LES MGF/E

---

## Analyse des causes profondes

La programmation sur le genre et les MGF/E s'appuie sur une analyse des causes profondes des inégalités entre les sexes dans le cadre des GMF/E en tant que pratique préjudiciable.

Cette analyse implique une appréciation des aspects suivants :

- les stéréotypes sexistes et les normes de genre préjudiciables, la masculinité préjudiciable, la division inégale du travail et des biens, et les institutions sociales inéquitables
- la manière dont les MGF/E sont utilisées en tant qu'outil de pouvoir et de contrôle, pratique préjudiciable et forme de violence à l'égard des femmes et des filles
- l'origine des mythes et des croyances préjudiciables liés aux GMF/E et la manière dont ils sont utilisés pour les maintenir

## La programmation sexotransformatrice

La programmation sexotransformatrice offre une approche globale qui permet aux concepteurs de programmes :

- d'analyser les rôles de genre et les normes sociales afin de changer les pratiques préjudiciables
- de tenir compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes
- de travailler avec les filles, les femmes, les garçons et les hommes de toutes les générations – soit simultanément soit de manière coordonnée
- d'adopter une approche axée sur les cycles de la vie (de la procréation à la vieillesse)
- de s'attaquer aux normes masculines et féminines préjudiciables et à la répartition inéquitable des ressources et du travail
- de promouvoir des relations de pouvoir plus équitables entre les hommes et les femmes
- de promouvoir les droits humains et la dignité des femmes
- d'écouter la voix des femmes et des filles

## Un cadre écologique

Une approche axée sur un cadre écologique en matière de programmation sur les MGF/E permet de s'assurer que les interventions sont intégrées à quatre niveaux : individuel, relationnel, communautaire ou organisationnel et social. Ce modèle holistique garantit la prise en compte de l'environnement global contribuant aux inégalités entre les sexes et aux MGF/E.

## Les besoins sexospécifiques pratiques et les besoins sexospécifiques stratégiques

Les *besoins sexospécifiques* pratiques désignent des besoins immédiats, généralement socioéconomiques. Par exemple, dans de nombreuses cultures, les femmes parcourent plusieurs kilomètres à pied pour aller chercher de l'eau, ce qui monopolise une grande part de leur temps et de leur énergie. Les projets liés à l'eau et à l'assainissement qui permettent d'installer des puits tubulaires et des canalisations d'eau répondent à ce besoin pratique. La satisfaction des besoins sexospécifiques pratiques dans le cadre des MGF/E peut par exemple impliquer des informations sur les soins de santé à prodiguer en cas d'infection, de fistules et d'autres complications physiques, des possibilités alternatives en matière de génération de revenus pour les exciseuses traditionnelles, des services de garde d'enfants permettant aux femmes de participer à des cours de formation et à des réunions sur les MGF/E et des centres de secours pour les filles qui ne souhaitent pas se soumettre à l'excision.

Les *besoins sexospécifiques stratégiques* désignent les droits et l'autonomisation dont les femmes et les filles ont besoin pour s'attaquer aux pratiques préjudiciables et à leurs causes profondes : les stéréotypes sexistes et la masculinité préjudiciables ainsi que les inégalités dans la division du travail, les droits de propriété privée et les institutions sociales. La satisfaction des besoins sexospécifiques stratégiques dans le cadre des MGF/E implique un changement des normes sociales concernant les pratiques préjudiciables, la violence à l'égard des femmes et des filles et les violations de leurs droits humains.

Ces deux concepts sont privilégiés, non seulement pour faire ressortir une approche fondée sur les droits, mais également pour veiller à ce que la programmation soit réaliste et réalisable. Sur le plan de la planification, les « gains » à court terme peuvent permettre de gagner du temps pour obtenir des gains à long terme : la satisfaction des besoins plus immédiats des femmes et des filles préserve l'engagement des communautés et – si l'approche « Ne pas nuire » est bien respectée – maintient leur intérêt vis-à-vis du programme, leur confiance dans l'agence exécutive et leur ouverture envers les changements visés à long terme. (Consulter le document de M. Alexander-Scott, E. Bell et J. Holden, 2016, « *DFID Guidance Note : Shifting Social Norms to Tackle Violence Against Women and Girls (VAWG)* » (Note d'orientation du DFID : le changement des normes sociales en vue d'éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles). Londres : VAWG Helpdesk).

## Les programmes socioéconomiques et relatifs aux normes sociales

La *programmation socioéconomique* désigne les projets et les programmes qui se focalisent sur une amélioration de la politique, de l'élaboration et de la fourniture de services pour la santé, l'éducation, les services sociaux, le développement communautaire, l'eau et l'assainissement, la sécurité alimentaire, le développement des petites et moyennes entreprises, etc.

La *programmation relative aux normes sociales* et au changement désigne les projets et les programmes qui mettent l'accent sur le changement des normes sociales pour mettre fin aux pratiques préjudiciables. Ce type de programmation implique une approche fondée sur les droits et une autonomisation des groupes qui souffrent des incidences négatives de la norme sociale. La programmation comprend la conduite de recherches, la diffusion d'informations (depuis des rencontres en personne dans les villages jusqu'à des campagnes médiatiques à l'échelle nationale), des initiatives de plaidoyer, la mobilisation communautaire et intercommunautaire, une diffusion organisée, le développement des capacités concernant le changement politique ou juridique correspondant qui accompagne le changement des normes sociales, etc.

La diffusion organisée est un processus de mobilisation sociale qui permet de relayer des messages et des informations de manière « organique » par le biais de réseaux sociaux qui relient les individus, les familles, les amis et les communautés.

Le programme d'autonomisation communautaire de Tostan au Sénégal adopte une approche axée sur les normes sociales et le changement et se focalise sur une diffusion organisée.

*« Nous estimons que, par cette stratégie, notre travail peut affecter environ dix personnes par participant direct à notre programme. Depuis 1991, plus de 200 000 personnes ont participé directement à notre programme, avec une diffusion indirecte qui a touché plus de deux millions de personnes.*

*Parmi les exemples de cette approche axée sur la sensibilisation menée par les communautés figurent :*

### **Adoptez un élève**

*Chaque participant à un cours de Tostan « adopte » un ami, un voisin ou un membre de sa famille et lui transmet les nouvelles connaissances qu'elle ou il a acquises pendant le cours. Cette pratique permet de s'assurer que les concepts sont relayés dans l'ensemble de la communauté.*

### **Événements de sensibilisation**

*Les participant-e-s aux cours dans les communautés organisent des activités de sensibilisation pour présenter les thèmes des programmes à l'ensemble de la communauté, tels que la protection des droits humains ou l'amélioration des pratiques sanitaires dans leur village. La communauté (les coordinateurs de mobilisation des communautés – CMC) et les participant-e-s organisent également des déplacements dans les villages voisins pour discuter de nouvelles idées et faciliter des événements communautaires liés à ces thèmes.*

### **Réunions entre villages**

*Les rencontres entre villages permettent de rassembler les représentants d'un grand nombre de communautés voisines et offrent à leurs membres l'occasion de partager leurs expériences et de discuter de solutions pour résoudre des problèmes communs.*

## **Déclarations publiques**

*Lorsqu'un groupe de communautés décide d'abandonner des pratiques préjudiciables telles que l'excision génitale féminine et le mariage d'enfants/forcé, nous les aidons à organiser une déclaration publique. Au cours des déclarations publiques, des réseaux entiers de communautés se rassemblent pour célébrer leurs traditions positives et l'abandon de celles qui sont préjudiciables.*

## **Programmes radiophoniques**

*Nos programmes radiophoniques réguliers aux niveaux des communautés et des régions nous permettent de toucher un vaste public. Ces programmes abordent des concepts tels que les droits humains, la santé et l'hygiène et l'autonomisation communautaire. Ils sont diffusés au Sénégal et au Mali, suscitant ainsi des débats approfondis sur ces questions partout dans ces pays.*

## **Équipes de mobilisation sociale**

*Les CMC [sic] créent des équipes de mobilisation sociale comprenant des agents de mobilisation sociale (AMS). Ce sont des membres de la communauté spécifiquement sélectionnés pour leurs compétences en communication et leur engagement en faveur d'un changement social positif. Après avoir suivi des formations dispensées par le personnel de Tostan, ils assument un rôle important en matière de sensibilisation en se rendant dans les villages voisins et liés par des mariages afin d'y organiser des discussions autour de thèmes axés sur les droits humains ».*

Programme d'autonomisation communautaire de Tostan

Disponible sur le site : <http://tostan.org/tostan-model/community-empowerment-program/maximizing-impact>

---

La résolution des problèmes socioéconomiques et la lutte contre les normes sociales ne sont pas mutuellement exclusives. Les programmes peuvent être conçus de manière à avoir un impact explicite ou implicite sur l'élimination des MGF/E. Il est également possible d'utiliser les interventions qui permettent d'améliorer les services de garde d'enfants et de soins de santé pour les femmes ou l'autonomisation des femmes en tant que plateformes de promotion de messages en faveur de l'élimination des MGF/E. Ainsi, les programmes socioéconomiques peuvent être utilisés dans l'approche axée sur les normes sociales et le changement, par exemple en tant que véhicule dans le cadre d'une stratégie de communication par une diffusion organisée.

## **Ne pas nuire**

Les principes de l'approche « Ne pas nuire » ont initialement été soulevés par Mary Anderson (1999), « *Do No Harm : How Aid Can Support Peace - or War* » (Ne pas nuire : comment l'assistance peut soutenir la paix - ou la guerre), et sont depuis devenus usuels dans la planification de projet. Reposant sur le serment d'Hippocrate pour les médecins (qui comprend la promesse de ne jamais infliger une blessure ou un préjudice) et appliquée aux situations d'urgence dans l'aide et le développement, l'approche « Ne pas nuire » incite les praticiens à tenir compte des risques de conflit et de division que leurs interventions, si bien intentionnées soient-elles, pourraient comporter. Dans la programmation sexotransformatrice, l'approche « Ne pas nuire » vise à s'assurer que toutes les interventions maintiennent le niveau de sécurité et d'intégrité des agents

du changement, des victimes et des personnes à risque. Le DFID explique comment « Ne pas nuire » s'applique à la programmation sur la violence à l'égard des femmes et sur les MGF/E :

**Ne pas nuire** – Divers risques sont impliqués dans la programmation sur les normes sociales. Par exemple, dans des régions fragiles et en proie à des conflits, les normes sociales relatives aux signalements des cas de violence peuvent orienter les individus vers des services disposant de peu de ressources ou dysfonctionnels. Ou encore, les personnes qui remettent en cause les normes lors des premières étapes du changement risquent de s'exposer à la stigmatisation et la discrimination de la part des membres de leur famille et de leur communauté. Les mécanismes permettant d'évaluer le risque et d'y faire face sont importants.

Michaeljon Alexander-Scott, Emma Bell et Jenny Holden, 2016. « DFID Guidance Note: Shifting Social Norms to Tackle Violence Against Women and Girls (VAWG) » (Note d'orientation du DFID : le changement des normes sociales en vue d'éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles). Londres : VAWG Helpdesk.

---

Afin de s'assurer de « ne pas nuire » dans les interventions en matière de MGF/E, les concepteurs de programmes doivent :

- analyser les risques d'incidences négatives de chaque intervention
- s'assurer que la norme minimale de chaque intervention est au moins de ne pas nuire
- éviter la stigmatisation ou la discrimination des « premiers adeptes » de l'abandon des MGF/E

### **Théorie du changement**

Toutes les organisations disposent de leur propre approche à l'élaboration d'une théorie du changement et de leurs propres cadres de planification pour mettre cette théorie du changement sur le papier. Toutefois, ce sont là des éléments centraux que la plupart des théories du changement ont en commun. À son niveau le plus simple, une théorie du changement est une série d'activités planifiées qui aboutissent à un résultat souhaité. Récemment, la dynamique de la théorie du changement s'est toutefois renforcée et incorpore l'idée de s'appuyer sur les enseignements tirés.

*« La théorie du changement est un processus de réflexion continu visant à explorer le changement et la manière dont il se déroule – et les implications pour le rôle que nous jouons dans un contexte, un secteur et/ou un groupe de personnes spécifique. »*

- Elle intègre un programme ou un projet dans une analyse plus étendue de la manière d'instaurer le changement.
- Elle s'appuie sur un apprentissage externe concernant le développement.
- Elle articule notre appréciation du changement – mais elle nous met également au défi d'aller plus loin.
- Elle reconnaît la complexité du changement : les systèmes plus vastes et les acteurs qui l'influencent.



- *Elle est souvent présentée sous une forme schématique, accompagnée d'un résumé narratif ».*

Isabel Vogel, 2012. « Review of the use of 'Theory of Change' in international development »  
(Examen de l'emploi de la « théorie du changement » dans le développement international).

---



---

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision

**Session 7 — La programmation sur le genre  
et les mutilations génitales  
féminines/l'excision (MGF/E)**



---

## Manuel de Formation

Le genre et les mutilations génitales féminines/l'excision